



تأشيرة 4898 Visa

دراسات دولية

عدد 127/126 . جوان 2014

مجلة دراسات دولية
عدد 127/126



تأشيرة 4898 Visa

ETUDES INTERNATIONALES

N° 126/127 . Juin 2014



■ فعاليات ندوة :

الاتحاد المغاربي – الاتحاد الأوروبي
والتحولات في جنوب الصحراء

■ Actes du colloque :

*Le Maghreb, l'Union européenne
et les mutations au sud du Sahara*



رلمد 03308758

Revue : Études Internationales N° 126/127

ISSN 03308758

جمعية الدراسات الدولية السعر : 10 دنانير

Association des Etudes Internationales

Prix : 10 DT

**ÉTUDES
INTERNATIONALES**
Dirassat Duwalya

N° 126/127
Juin 2014

Revue trimestrielle

Fondateur
Rachid DRISS

Directeur responsable
Ezzeddine KERKENI

Rédacteur en chef
Boubaker BEN FRAJ

ÉTUDES INTERNATIONALES

Dirassat Duwalya

N° 126/127

Juin 2014

Revue trimestrielle

Prix de la revue : **10 DT**

Abonnements (envoi à l'étranger par avion)

- Tunisie : **40 dinars** - Europe : **70 Euros** -
- Pays arabes et Maghreb : **70 \$** ou équivalent.
- Etats-Unis - Asie : **100 \$** ou équivalent.

Adresse postale : Association des Etudes Internationales
BP 156 - 1012 Tunis Belvédère.

Adresse du siège : Immeuble Babel- Escalier B. 1^{er} étage
Cité Montplaisir - Tunis

Tel. : (216)71901683 - Fax : (216)71906793

Site web : www.aei-tn.org

Email : aei@topnet.tn

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Conception : Taoufik Sassi / *Impression* : Tunis-Carthage

Ce numéro est imprimé avec le soutien de la **Fondation Friedrich Ebert**

© Association des Études Internationales

Tunis - Juin 2014

ISSN n° 03308758

Sommaire

□ Editorial	5
■ Actes du colloque «Le Maghreb, l'Union européenne et les mutations au sud du Sahara 08-09 mai 2014»	7
I - Argumentaire	9
II - Allocutions officielles	13
□ Allocution de M. Ezzeddine KERKENI, Président de l'A.E.I.	15
□ Allocution de Mme Elisabeth BRAUNE, Représentante résidente de la Fondation Friedrich Ebert en Tunisie	19
□ Allocution de S.E. Mme Laura BAEZA, Ambassadeur, chef de la Délégation de l'UE en Tunisie	21
□ Allocution du Ministère des Affaires étrangères prononcée par M. Raouf CHATTY, Directeur général «Europe».	27
III - Communications	31
□ Le jihadisme menace la paix en Méditerranée Hatem BEN SALEM - Tunisie	33
□ Maghreb, Union européenne et la zone subsaharienne : défis sécuritaires et stratégiques Jean-François de COUSTILLIÈRE - France	41
□ Enjeux sécuritaires et stratégiques au Sahel Zeïni MOULAYE - Mali	57



□ Pour un développement régional durable : Entrepreneuriat et gouvernance.	
Riadh ZGHAL - Tunisie	77
□ Un aperçu commenté des plus récentes prévisions économiques pour la zone Euro et pour l'Union européenne.	
Christian DEUBNER - Allemagne	101
□ Défis au Sahel : quelle géoéconomie pour la sortie de crise?	
Bouchra RAHMOUNI BENHIDA - Maroc	119
□ Migration et défis de la politique d'intégration : exemple de la Mauritanie.	
Moussa Mohamed AMAR - Mauritanie	125
□ Sahel-Maghreb et Méditerranée : entre menaces et nouvelle destinée.	
Mehdi TAJE - Tunisie	129
□ Stabilité et sécurité du théâtre Sahélo Maghrébin	
Ahmed OUNAÏES -Tunisie	153
□ Éléments d'un bilan	
Tahar SIOUD - Tunisie	157
 IV - Rapport général du colloque	 161
Mehdi TAJE (Rapporteur)	
 V - Articles hors colloque	 183
□ Redéploiement diplomatique vital !	
Salem FOURATI	185
Mobilisation des ressources en eau en Tunisie :	
□ défi du futur	
Ameur HORCHANI	191
□ Le partenariat Tunisie - Union européenne et les défis de la prochaine étape.	
Mohamed LESSIR	213

EDITORIAL

Les récents actes terroristes qu'a connus la Tunisie annoncent que nous sommes entrés de plain pied dans la guerre contre le terrorisme.

Ces actes reflètent la régression de leurs auteurs et de leurs commanditaires menaçant la sécurité et surtout le mode de vie et d'exister des personnes, mettant ainsi en cause ce que des générations successives s'étaient employées à bâtir à travers les siècles.

Il faudrait un sursaut d'urgence, de dimension nationale et régionale pour éviter le pire.

Ce sursaut ne doit pas être une simple réaction, des mesures ponctuelles au gré des circonstances en naviguant à vue ; il doit être entendu comme une stratégie globale, mûrement réfléchie, associant dans un élan de solidarité tous ceux que le péril terroriste menace, à savoir nos voisins sahélo-maghrébins et ceux de l'Europe.

Le temps n'est pas notre allié, il est nécessaire d'agir vite pour affronter ce danger sans équivalents dans notre histoire.

Se battre sans état d'âme pour vaincre les forces obscures et poursuivre avec le monde la marche vers la lumière, le progrès et le triomphe du droit.



L'histoire et les générations futures nous jugeront sur nos actes et les réponses que nous apporterons dans cette bataille décisive.

Consciente de l'importance de l'enjeu, l'Association des Études Internationales a consacré un espace central dans ses derniers colloques au thème de la sécurité ; l'accent y était mis notamment sur la nécessité de se mobiliser et de s'unir pour mettre en œuvre une stratégie susceptible de faire face au défi du terrorisme et de barrer la route à ce dérèglement en vue de préserver les valeurs universelles auxquelles nous croyons.

Ezzeddine KERKENI





Actes du colloque
***Le Maghreb, l'Union européenne et les
mutations au sud du Sahara***
08-09 mai 2014

*Organisé à Tunis par l'Association des Etudes
Internationales
en partenariat avec
la Fondation Friedrich Ebert - Tunisie -*



I - ARGUMENTAIRE ET PROGRAMME

Les deux derniers colloques internationaux, organisés en 2012 et 2013, en partenariat entre l'Association des Etudes Internationales et la Fondation Friedrich Ebert, ont porté successivement sur l'évolution des rapports entre le Maghreb dans son ensemble, la Tunisie en particulier et l'Union Européenne, dans le nouveau contexte généré par ce qui est désormais admis d'appeler « le Printemps arabe ».

Les conclusions de ces deux rencontres ont convergé sur la nécessité de continuer à approfondir la réflexion à propos de ces rapports, et d'élargir son champ en y incluant l'espace sub-saharien en tant qu'élément de plus en plus agissant, de façon directe ou indirecte, positive ou négative, sur le présent et le devenir des relations entre le Maghreb et l'Europe, relations prises dans leur globalité et leur pluri-dimensionnalité.

Aussi, est-ce dans la continuité des réflexions menées lors des deux dernières rencontres et en réponse aux souhaits exprimés par ceux qui y ont participé, que le thème du présent colloque a été fixé comme suit:

Le Maghreb, l'Union Européenne et les mutations au Sud du Sahara

Il va sans dire, que le Sud du Sahara, pris dans sa globalité ou séparément pays par pays (Le Niger, Le Mali, Le Tchad...) constitue pour l'ensemble des pays maghrébins une profondeur stratégique essentielle, qui influe fortement sur la sécurité et la stabilité de la région maghrébine, et par-delà, de tout l'espace méditerranéen, considéré comme zone à vocation de développement et de prospérité partagée avec l'Union Européenne. Politique-

ment fragile et sécuritairement instable, la situation des pays sahéliens qui jouxtent le Maghreb dans son flanc Sud, et qui partagent avec ses pays d'immenses frontières perméables à toutes sortes d'influences, de connections et de trafics (émigration clandestine, mouvements de rebellions, trafics de marchandises, d'armes et de drogue...) s'est imposée parmi les paramètres décisifs pour la compréhension de l'évolution des rapports existants entre les pays du Maghreb et l'Europe communautaire comme l'un des facteurs exogènes qui peuvent accélérer ou ralentir, enrichir ou handicaper le rapprochement stratégique entre les deux rives de la Méditerranée occidentale.

Sur le plan économique, si le non-Maghreb a un coût déjà durement supporté par ses pays pris séparément, on peut parler pour les pays maghrébins d'un surcoût, du fait des activités terroristes menées au sud du Sahara, ou à partir de cette zone. Activités qui ne manqueront pas d'avoir des conséquences négatives sur la situation économique des pays du Maghreb au présent et dans l'avenir

Afin de couvrir les principaux champs de réflexion ci-dessus résumés, une séance du colloque sera consacrée à chacun des trois sous-thèmes suivants :

1. **Les défis stratégiques et sécuritaires ;**
2. **Les défis économiques et sociaux ;**
3. **Les migrations et défis de la politique d'intégration ;**

Une Table Ronde conclura les travaux du séminaire, et s'efforcera de dresser les perspectives d'avenir des rapports entre le Maghreb et l'Union Européenne.



PROGRAMME

Jeudi 8 mai 2014

MATINEE : Hôtel Africa, salle « *Zambèze* », 5^{ème} étage

Session d'ouverture

8.30-09.00 **Accueil des participants**

9.00-10.00 **Allocutions d'ouverture :**

- **M. Ezzeddine Kerkeni**, président de l'Association des Etudes Internationales
- **Mme Elisabeth Braune**, représentante Résidente de la Fondation Friedrich Ebert
- **M. Andreas Reinicke**, ambassadeur d'Allemagne à Tunis
- **Mme Laura Baeza**, chef de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie
- Allocution du ministère des Affaires étrangères prononcée par **M. Raouf Chatty**, directeur général Europe.

10.00-10.30 **Pause-café**

Session 1 : Les défis stratégiques et sécuritaires

10.30-12.30 - **Ezzeddine Kerkeni, Président de l'AEI**

- 10.30-11.30
- **M. Hatem Ben Salem**, ancien ministre de l'Education (Tunisie)
 - **Mme Naziha El Turki**, professeur à l'Université de Benghazi (Libye)
 - **M. Jean-François de Coustilière**, contre-amiral (2S) (France)
 - **M. Mohamed Chafik Mesbah**, expert en matière de sécurité (Algérie)
 - **M. Zeini Moulaye**, ancien ministre, conseiller du ministère des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et de la coopération internationale (Mali)

11.30-12.30 **Débats**

12.30-14.00 **Déjeuner**, restaurant « Le Buffet » au 1^{er} étage (sur invitation)



APRES-MIDI : Hôtel Africa, salle « *Zambèze* », 5^{ème} étage

Session 2 : Les défis économiques et sociaux

14.00-15.30 **Président : Salem Fourati, vice-président de l'AEI**

- 14.00-14.45 - **Mme Riadh Zghal**, Université de Sfax (Tunisie)
- **M. Christian Deubner**, ancien chef de la section « Europe » à la Stiftung
Wissenschaft und Politik Berlin (Allemagne)
- **Mme Bouchra Benhida**, ESCA École de management Casablanca (Maroc)

14.45-15.30 **Débats**

15.30-16.00 **Pause café**

Session 3 : Les migrations et défis de la politique d'intégration

16.00-17.30 **Président : Boubaker Ben Fraj, secrétaire général de l'AEI**

- 16.00-16.45 - **Mme Nadia Touihri**, sous-directrice de l'Institut national statistique (Tunisie)
- **M. Francesco Carella**, conseiller technique principal, Bureau International du
Travail
- **M. Moussa Mohamed Amar**, Chercheur au Centre 4S (Mauritanie)

16.45-17.30 **Débats**



Vendredi 9 mai 2014

MATINEE Hôtel Africa, salle « *Kilimandjaro* », 5^{ème} étage

Table ronde :
L'espace sahélo-maghrébin : quelles perspectives pour les relations entre le Maghreb et l'Union européenne ?

10.00-10.30 **Café de bienvenue, enregistrement des participants**

10.30-13.00 **Table ronde avec la participation de**

- **M. Jannis Sakellariou**, ancien député européen
- **M. Tahar Sioud**, ancien ministre
- **M. Ahmed Ounaies**, ancien ministre des Affaires étrangères
- **M. Moncef Ouannes**, Université Tunis II
- **Mme Fatma Ben Soltane**, présidente « *Mediterravenir* »
- **M. Ramy Khouili**, Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme
- **M. Mokhtar Ben Nasr**, Vice-président du centre tunisien de sécurité globale

Modérateur et rapporteur : Mehdi Taje

Clôture de la conférence

13.00-13.15 - **M. Ezzeddine Kerkeni**, président de l'Association des Etudes Internationales
- **Mme Elisabeth Braune**, représentante résidente de la FES en Tunisie

13.30 **Déjeuner, restaurant « *Le Mont Kenya* », 5^{ème} étage (sur invitation)**



ALLOCUTIONS OFFICIELLES

ALLOCUTION DE MONSIEUR

EZZEDDINE KERKENI

Président de l'AEI

Monsieur le représentant du ministère des Affaires étrangères, l'ambassadeur Raouf Chatti, directeur général - Europe

Monsieur Andreas Raîniké, ambassadeur d'Allemagne à Tunis

Madame Laura Baeza ambassadeur représentante de l'UE à Tunis

Madame Elisabeth Braune, représentante résidente de la Fondation Friedrich Ebert à Tunis

Mesdames, messieurs, honorables invités,

Je voudrais, au début de mon intervention, vous souhaiter la bienvenue et vous adresser mes vifs remerciements pour avoir répondu à l'invitation de l'Association des Etudes Internationales et de la Fondation Friedrich Ebert, qui organisent en partenariat notre colloque sur le thème : le Maghreb, l'Union européenne et les mutations au sud du Sahara.

Je saisis cette opportunité qui m'est offerte pour remercier le ministère des Affaires étrangères qui, par la voie de son directeur général Europe, a bien voulu participer à nos travaux et témoigner, une fois encore, l'intérêt porté aux activités de notre association, ce qui traduit une volonté renouvelée d'ouverture sur les institutions scientifiques de la société civile qui contribuent à la réflexion sur les questions d'intérêt national.



Je voudrais, par la même occasion, saluer et remercier tout à la fois la Fondation Friedrich Ebert et sa représentante résidente, Mme Elisabeth Braune, pour son soutien continu à notre association, sa contribution essentielle à l'organisation de ce colloque et ceux qui l'ont précédé, témoignage, si besoin est, d'une confiance renouvelée et une volonté sincère, sans arrière-pensée, de promouvoir et consolider la coopération avec notre association dans le cadre plus général de la coopération entre les deux rives de la Méditerranée, témoignage auquel l'A.E.I. est infiniment sensible.

Je voudrais aussi remercier l'Ambassadeur Laura Baeza pour sa disponibilité qui n'a jamais fait défaut, son éclairage sur le thème de notre colloque, venant de la représentante de notre partenaire stratégique, sera très utile et d'un apport certain pour nos travaux et particulièrement lors du débat de demain autour de la table ronde .

Je voudrais également remercier toutes les personnalités et tous nos amis intervenants ici présents, qui, par leur présence expriment, un intérêt certain pour les sujets à débattre et un attachement qui nous anime tous à l'édification d'un avenir autorisant l'espoir et permettant aux peuples de l'espace euro-méditerranéen et leurs voisins de **vivre** et non de **survivre**.

Mesdames, Messieurs,

Au cours des deux derniers colloques organisés en 2012 et 2013, portant sur les relations Maghreb en général et Tunisie en particulier et l'Union européenne, la nécessité s'est fait sentir d'élargir la réflexion au champ du sud du Sahara qui constitue pour l'ensemble des pays Magrébins leur profondeur stratégique et leur ceinture de sécurité ; or depuis notre dernier colloque en mai 2013 la situation au Maghreb a évolué.

En Tunisie, on assiste à l'avènement, avec plus ou moins de bonheur, de la deuxième République, par l'adoption d'une nouvelle constitution ; son apport fondamental, à mon avis, est qu'elle répond au changement sociologique et culturel dans la société tunisienne qu'il convient de souligner

tant il est important pour la marche vers la démocratie, à savoir l'émergence du concept de l'individu en tant qu'entité sujet de droit, et ceci en nette rupture avec la culture dominante dans l'espace arabe où l'individu n'est défini et appréhendé que par rapport à sa communauté ou à sa tribu.

A noter également l'avènement d'un gouvernement de technocrates, qui permet d'espérer une traversée moins tumultueuse de cette période transitoire devenue de plus en plus lourde à assumer aux plans économique, social et sécuritaire, surtout que le soutien de nos partenaires lui est, semble-t-il, acquis si l'on en juge par la qualité de l'accueil qui a été réservé au nouveau chef du gouvernement à Washington, Paris et Alger et le message exprimé par la visite simultanée effectuée par les ministres des Affaires étrangères allemand et français.

Par contre, la situation en Libye n'a pas encore dissipé les incertitudes qui pèsent sur l'avenir du pays, situation encore aggravée par l'éclatement des révoltes et l'émergence de foyers de tension dans les pays du Sahel qui partagent avec les pays maghrébins de longues frontières ouvertes sur tous les dangers comme le terrorisme, les mouvements de rébellion, le trafic d'armes, de marchandises et l'émigration clandestine.

Ceci met non seulement les pays du Maghreb face à des défis stratégiques et sécuritaires, mais aussi leurs voisins du Nord, car les effets de débordement ne peuvent être évités ; la sécurité est l'affaire de tous et exige, de ce fait, un effort collectif et une solidarité réelle fondée sur des intérêts communs.

Aussi sommes-nous dans la nécessité de nous interroger sur la forme que cette solidarité entre la région sahélo-maghrébine et l'Union européenne doit revêtir et quels mécanismes devons-nous employer pour la mettre en œuvre ?

Evidemment, la réponse à ces questions doit partir d'un constat relatif à la dégradation de la situation économique et sociale dans l'espace sahélo-maghrébin, foyer de l'extrémisme et puissant aiguillon de l'émigration clandestine.

Le volet social, dont notamment l'emploi, n'a jamais été aussi préoccupant qu'en ce moment ; l'économie

exsangue de la plupart des pays de cet espace ne permet plus d'inscrire des mesures de soutien comme auparavant, ni de poursuivre des politiques de subvention pour alléger le fardeau des crises sociales.

La situation exceptionnelle qui prévaut ainsi dans l'espace sahélo-maghrébin ne commande-t-elle pas l'approche d'un partenariat spécifique avec l'Union européenne à la mesure des défis sécuritaires, économiques et sociaux ?

Ce partenariat ne doit-il pas être plus réfléchi et surtout **en harmonie avec les valeurs universelles** prônées par l'Occident, en termes des droits de l'homme, d'égalité et de marché ?

La restructuration de la dette par le rééchelonnement de son remboursement serait un message fort de solidarité à l'endroit des gouvernants dans l'œuvre difficile des réformes exigées par la situation de leurs pays.

Par ailleurs, l'on ne doit pas oublier que les pays du Sahel ainsi que ceux du Maghreb présentent un haut potentiel de développement complémentaire dans les domaines miniers, des industries de transformation, du commerce, des finances et des technologies de l'information et de la communication.

Il s'agit de rendre ce potentiel visible pour un partenariat sahel-maghreb et pourquoi pas une coopération triangulaire avec nos partenaires occidentaux, ce qui conduirait vers une autre forme de solidarité dans l'intérêt de tous.

La présence d'éminents experts est une opportunité pour élargir et approfondir le débat à un moment historique où des questions d'une brûlante actualité méritent d'être posées.

Les récents événements au sud du Sahara, les dérives abominables comme l'enlèvement de nos filles au Nigeria, de nos diplomates en Libye, les actes terroristes ayant pour cible nos citoyens et nos soldats en Tunisie, la crise économique et sociale qui bouche les horizons de notre jeunesse livrée au désespoir, tout ceci nous interpelle sur la nécessité d'une action concertée entre nos régions respectives.

Je vous remercie.

ALLOCUTION DE Mme ELISABETH BRAUNE

Représentante résidente
de la Fondation Friedrich Ebert
en Tunisie

Monsieur le représentant du ministre des Affaires
étrangères,
Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne,
Madame l'Ambassadeur de l'Union européenne
Cher monsieur Kerkeni,
Excellences,

Mesdames et messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi de vous souhaiter la bienvenue au nom de la Fondation Friedrich Ebert à notre conférence annuelle en coopération avec l'Association des Études Internationales sur les relations euromaghrébines, devenue une belle tradition couronnant notre partenariat de longue date. Cette année, ce sont les mutations au sud du Sahara que nous proposons de mettre au centre de l'analyse et nos débats, les mutations au sud du Sahara avec leurs impacts sur les relations entre le Maghreb et l'Union européenne.

Le bureau de la Fondation Friedrich Ebert, présent à Tunis depuis 1988, est devenu, après une longue période où la marge de manœuvre de ses actions était restreinte, un des bureaux les plus actifs de la région. Etant une organisation allemande d'utilité publique vouée au développement de la démocratie en général et une culture de démocratie bien ancrée dans les sociétés, nous jugeons indispensable



l'échange ouvert et critique sur des thèmes pertinents se rapportant à notre avenir commun, tel «Le Maghreb, l'Union européenne et les mutations au sud du Sahara ».

Mesdames, messieurs

Les changements significatifs que la Tunisie et le monde arabe ont subis ces dernières années, mais aussi la crise économique au cœur de la zone d'euro ont eu des répercussions importantes sur les relations euromaghrébines. D'une part, les initiatives explicites de l'Europe à soutenir le processus de transition démocratique en Tunisie très activement attestent d'une volonté politique partagée à approfondir les relations mutuelles. D'autre part, les enjeux internes de l'Union européenne soulèvent des questions fondamentales de restructuration du projet européen que Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères français à l'époque, désignait le 9 mai 1950, quelques années seulement après la deuxième Guerre mondiale, comme vision basée sur une « solidarité de fait ». C'est sur cette constellation et ces tensions que les mutations au sud du Sahel, sans doute complexes en elles-mêmes et interconnectées dans la continuité de l'espace euro-méditerranéen, impactent avec toutes les facettes.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente conférence et vous remercie de votre attention.

ALLOCUTION DE S. E. Mme LAURA BAEZA

Ambassadeur, Chef de la délégation de
l'Union européenne en Tunisie

M. le président de l'Association des Etudes
Internationales,
Excellence, madame l'ambassadeur, chef de la
délégation de l'UE en Tunisie,
Excellence, l'ambassadeur de la République
fédérale d'Allemagne,
Madame la représentante résidente de la
Fondation Friedrich Ebert,
Excellence, les chefs de missions diplomatiques,
Honorables invités,
Mesdames, messieurs

C'est avec grand plaisir que je renouvelle notre rendez-vous, qui est devenu incontournable, avec le colloque annuel de l'Association des Etudes Internationales. Ce colloque, réalisé en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert, cherche à approfondir les thématiques cruciales qui affectent la région maghrébine et bien au-delà.

J'ai lu avec le plus grand intérêt l'argumentaire qui accompagnait l'invitation à ce colloque. Cet argumentaire nous servira de fil conducteur tout au long de ce débat. Il fait référence à de multiples défis stratégiques, sécuritaires, économiques, sociaux et finalement aux défis liés aux politiques d'intégration et aux migrations.

Face à ces problématiques qui nous affectent et nous concernent tous, l'UE, en tant qu'acteur global,



entend prendre pleinement ses responsabilités dans son proche voisinage et au-delà. Comment ? En mobilisant ses ressources, ses méthodes et son expertise.

J'ai participé récemment à un autre débat très stimulant lors du 16^{ème} *Forum* de l'Economiste maghrébin. Ce forum avait pour thème « Tunisie-Afrique: le continent comme horizon ». Au cours de ce débat, j'ai eu l'occasion de souligner l'importance qu'accorde l'Union européenne au continent africain et à ses populations, tant à l'échelle continentale que sous-régionale, notamment en ce qui concerne les régions sahélo-saharienne et maghrébine, où toutes ces problématiques restent posées.

Je voudrais souligner que l'Union européenne a pleinement pris la mesure de ces défis, à l'échelle continentale, en organisant récemment le sommet UE-Afrique qui s'est tenu les 2-3 avril dernier à Bruxelles, autour des thèmes : « Investir dans les populations, la prospérité et la paix. »

78 pays africains ont participé aux travaux qui ont abouti à des résultats concrets, avec la volonté claire de s'attaquer aux causes profondes des conflits ainsi qu'aux défis posés par le terrorisme et ses menaces connexes, la criminalité organisée transfrontalière, y compris la traite des êtres humains, les trafics des drogues et d'armes.

Si l'aide au développement allouée à l'Afrique reste conséquente – plus de 28Mds€ pour 2014-2020 – l'Afrique est bien plus qu'un simple bénéficiaire de l'aide européenne: elle est un partenaire économique et commercial incontournable avec qui nous voulons établir un partenariat d'égal à égal, pour aborder ensemble les défis communs.

Lors de ce Sommet, la stratégie conjointe UE-Afrique, adoptée à Lisbonne en 2007, et qui offrait une plateforme globale aux relations entre l'Union européenne et le continent africain, fut confirmée, mais à la lumière de l'expérience acquise, de nouveaux domaines prioritaires ont été agréés, avec des actions précises à mener aux niveaux interrégional, continental ou mondial au cours des quatre prochaines années.

Ces domaines incluent la paix et la sécurité, la démocratie, la bonne gouvernance et les droits de l'homme,



le développement humain et la croissance durable et inclusive, l'intégration continentale ainsi que les questions globales et émergentes.

Ce Sommet nous a convaincus de l'importance à penser et agir à l'échelle régionale, et de la nécessité de renforcer la coordination et l'intégration régionale. L'Afrique, avec ses taux de croissance impressionnants, doit prendre toute sa place dans le monde globalisé qui vient.

Le Sommet a également abordé les défis sécuritaires rencontrés aujourd'hui dans la région sahélo-saharienne. L'Union européenne va poursuivre ses efforts dans le cadre de sa stratégie dans le Sahel, initiés en 2011. Pourquoi ? Parce que nous partageons un intérêt commun avec les pays de la région à réduire l'insécurité et à améliorer le développement. Comment ? Par le renforcement de la gouvernance, en promouvant l'Etat de droit ainsi que le développement socioéconomique au profit de populations locales les plus vulnérables.

Je suis convaincue que dans cette région, notre approche globale prend tout son sens. Mais cela implique un engagement européen de longue durée. Car les maux à combattre sont complexes. Nous avons à lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation. Pour cela, nous devons contribuer à renforcer les capacités des sociétés à lutter contre l'extrémisme et offrir aux groupes sociaux marginalisés, en particulier aux jeunes vulnérables à la radicalisation, des services sociaux de base et surtout des perspectives économiques d'emploi.

Nous devons appuyer les Etats et les acteurs non étatiques à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies et des actions destinées à lutter contre ces phénomènes. L'UE cherche à mettre en place une approche globale, articulant l'ensemble des instruments européens à sa disposition dans une approche régionale pour atteindre ces objectifs.

À titre d'exemple, je citerais le rôle complémentaire des actions financées par le biais de l'Instrument Européen de Stabilité. Cet instrument a permis la mise en place rapide de la mission EUTM Mali visant à former les forces maliennes. Aussi, la nomination en mars 2013, d'un Représentant

Spécial de l'UE pour le Sahel, Michel Reyverand de Menthon, contribue à apporter de la cohérence à ces efforts dans une vision à long terme.

Vous me permettez d'aborder maintenant la dimension maghrébine. Vous connaissez tous le coût que représente la faible intégration des pays de la région. Malheureusement, je crains que les défis sécuritaires que la zone affronte n'augmentent davantage ce coût. Il y a urgence à établir un dialogue visant à identifier ensemble les moyens pour y faire face.

La Communication conjointe de la Commission européenne et le Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Ashton, sur le soutien du renforcement de la coopération et de l'intégration régionale au Maghreb adoptée le 17 décembre 2012, s'inscrit dans le cadre de la réponse globale de l'UE aux changements intervenus dans les pays de son voisinage méridional.

Cette communication souligne avec force que le processus de changement et de réformes suite aux événements historiques de 2011 ne pourra être pleinement atteint sans un approfondissement des relations entre les pays du Maghreb.

Les chantiers relevés sont bien connus et nombreux. L'Union européenne est prête à y répondre et à coopérer avec les pays concernés dans des domaines clefs, tels que la bonne gouvernance, le développement social et humain, la sécurité, la gestion des frontières, la lutte contre le terrorisme, les trafics illicites et la migration illégale, la gestion des désastres naturels, la mobilité académique, la recherche, le développement des réseaux d'affaires, le soutien de la société civile.

Par quel moyen ? Par l'instauration d'un dialogue politique structuré entre l'Union européenne et les pays du Maghreb qui serait de nature à renforcer la coopération UE-Maghreb ainsi que la coopération intra-maghrébine. Ce dialogue politique pourrait se tenir soit semestriellement, ou sur une base ad hoc ou bien en marge des réunions de dialogue des Ministres des Affaires étrangères des 5+5, de l'UMA ou des réunions de l'Union pour la Méditerranée.



Ces réunions pourraient combiner des approches politiques et dimensions sectorielles en associant des ministres compétents de l'Energie, l'Environnement, les transports et le cas échéant les Commissaires européens compétents. L'UE jouerait ainsi un rôle de catalyseur ou de facilitateur.

Comme vous le voyez, plusieurs chantiers s'offrent à nous. Je suis convaincue qu'il faut se diriger vers un espace de dialogue et de coopération conjoint entre l'UE, le Maghreb et le Sahel, seul capable de faire face à la complexité des défis qui se posent à nous.

Je vous remercie pour votre attention.

ALLOCUTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PRONONCÉE PAR M. RAOUF CHATTY,
DIRECTEUR GÉNÉRAL EUROPE

M. le président de l'Association des Etudes Internationales,
Excellence, madame l'Ambassadeur, chef de la délégation de l'U.E en Tunisie,
Excellence, l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne,
Madame la représentante résidente de la Fondation Friedrich Ebert,
Excellence, les chefs de missions diplomatiques,
Honorables invités,
Mesdames, messieurs

Je suis particulièrement ravi de participer avec vous aujourd'hui à ce colloque international. Je souhaite saluer les organisateurs pour le choix du thème « Le Maghreb, l'Union européenne et les mutations au sud du Sahara ». Une question géopolitique des plus sensibles.

La région sahélienne est une région tourmentée. Avec l'instabilité en Libye et le conflit malien, elle a pris une dimension dangereuse pour la paix et la stabilité. En effet, cette région prise dans son ensemble influe fortement sur la stabilité et la paix au Maghreb et demeure depuis maintenant plusieurs années soumise à des défis principalement d'ordre sécuritaire mais également économique et migratoire.

A la faveur de plusieurs facteurs déstabilisateurs dont notamment la sécheresse et la pauvreté ainsi que la précarité



économique et sociale, le sud du Sahara s'est transformé progressivement en un foyer pour le trafic en tous genres et un refuge pour les terroristes extrémistes, et ce, malgré les efforts des pays de la région pour lutter contre ces maux.

Ce foyer d'instabilité menace la stabilité et la sécurité des pays du Maghreb et par-là la stabilité de la rive sud de la Méditerranée. Il est clair désormais que Méditerranée, Maghreb et Sahel constituent un prolongement naturel. Comme le soulignent de nombreux experts en géopolitique, le rivage sud du Sahara constitue désormais une nouvelle frontière méditerranéenne. Le Maghreb reçoit de l'Afrique subsaharienne et de l'Europe du Sud des influences importantes qui pèsent sur la transition politique et économique en cours ». Une prise de conscience régionale voire internationale est nécessaire pour souligner la fragilité de l'architecture de la sécurité de cette région qui risque à terme de représenter l'épicentre de l'instabilité régionale.

Pour circonscrire cette menace et soutenir les pays sahéliens, une véritable stratégie sécuritaire et de développement s'impose et devrait être adoptée au niveau régional. Avec cette stratégie, la lutte contre le terrorisme devra prendre toute sa place tout comme un soutien économique et financier efficace pour permettre à ces pays de connaître un véritable développement économique durable à même de créer une dynamique de stabilité et de paix.

Sur ce point, nous en appelons à l'Union européenne, et au-delà, à la communauté Internationale à redoubler d'efforts pour augmenter leur aide publique au développement en faveur des pays de cette région qui sont encore loin de réaliser les objectifs du Millénaire des Nations unies. Ces deux axes sécuritaire et économique vont de pair et devront être complétés par l'instauration d'un véritable dialogue à destination de la jeunesse de ces pays pour promouvoir la vision d'un islam éclairé et rejeter les discours des extrémistes religieux.

Il conviendrait également d'approfondir la réflexion sur l'opportunité de mettre en place un mécanisme spécifique pour assurer une concertation permanente entre les pays du Maghreb et ceux du sud Sahara et ce, compte tenu



de la montée en puissance des menaces soulignant l'interdépendance accrue entre le Maghreb et le Sahel.

Au-delà de ces propositions pour relever ces défis sécuritaires et stratégiques dans les pays du sud Sahara, une action conséquente est nécessaire en Libye, qui de par la situation particulière que vit ce pays alimente et nourrit l'instabilité dans la région subsaharienne. La Tunisie a suggéré une action concrète, à travers un dialogue national, pour rassembler les composantes de la société libyenne autour d'une même table.

En effet, soutenue par le gouvernement libyen, l'initiative tunisienne a pour objectif de favoriser le consensus entre toutes les parties libyennes, de manière à rétablir la sécurité et la stabilité dans ce pays et à lui éviter de sombrer dans le chaos. Cette initiative serait organisée sous l'égide des Nations unies et en collaboration avec la Ligue des États arabes et l'Union africaine. Une telle démarche traduit notre volonté de ne pas rester les bras croisés face à l'instabilité chronique de la Libye voisine et de ses nombreuses répercussions sur la région du sud Sahara.

L'Union européenne, qui est concernée par le développement de la situation dans cette région du continent, est appelée à renforcer son rôle dans cet espace. Cet engagement européen pourrait prendre la forme d'une coopération régionale plus étroite en matière de sécurité et de développement. En effet, l'U.E a clairement un intérêt à réduire l'insécurité et à améliorer le développement dans la région du Sahel et à favoriser le développement socioéconomique des pays de la région pour assurer la stabilité de cette « nouvelle frontière méditerranéenne ».

Pour conclure, je souhaiterais ajouter que le thème de votre colloque d'aujourd'hui porte sur une question géopolitique fondamentale et que son importance stratégique n'est plus à démontrer. L'instabilité au cœur du continent africain est source de désordre et d'entrave à la croissance et au développement de l'ensemble régional. Le combat contre le terrorisme et le fanatisme est un combat pour une Afrique sûre de son identité. Une Afrique résolument moderne et débarrassée des idéologies et des archaïsmes. Une Afrique



forte de son patrimoine culturel et fière de ses conquêtes. Une Afrique audacieuse et entreprenante. L'Afrique que tous nous voulons et que veut la jeunesse africaine. Cette Afrique dont il ne faut jamais oublier qu'elle est le berceau de l'humanité.

Je vous remercie de votre aimable attention et je souhaite plein succès à vos travaux.



COMMUNICATIONS

LE JIHADISME MENACE LA PAIX EN MÉDITERRANÉE

*Hatem BEN SALEM*¹

La Méditerranée a connu, à travers son histoire, de véritables cycles de turbulences et d'insécurité. Elle semblait, jusqu'aux événements survenus dans le monde arabe en 2011, s'adapter à une situation de statu quo – particulièrement pour le conflit israélo-palestinien – qui avait l'avantage de contenir tout risque de déstabilisation à même de remettre en cause le très laborieux, mais ô combien utile, processus de Barcelone.

Deux faits majeurs vont bouleverser l'échiquier géopolitique méditerranéen.

Le premier a pour théâtre le flanc sud de la Méditerranée avec la chute surprise, quasi-instantanée et brutale des régimes politiques de trois Etats piliers des relations euro-méditerranéennes, à savoir la Tunisie, l'Égypte et la Libye. Ces pays, qui étaient des cibles de l'internationale terroriste, ont en place des systèmes policiers qui ont pu garantir -au prix du non-respect des principes des droits de l'homme – une longue période de sécurisation de leurs frontières et partant de territoires très vastes qui seront, après les événements de 2011, les sanctuaires des jihadistes. Ces Etats-tampons ont ainsi réussi, et pendant plusieurs années, à protéger les Etats européens des menaces qu'auraient pu constituer les groupuscules terroristes et les réseaux des trafics illicites et de l'émigration clandestine. Une coopération sécuritaire, certes pas très développée mais performante,

1. Professeur agrégé de droit public.



permettait l'échange d'informations très précieuses pour la lutte antiterroriste.

L'accession des islamistes au pouvoir portera un coup sévère à cette collaboration à un moment où elle devenait plus impérieuse que jamais. En effet, et pendant plusieurs mois, l'Europe et les Etats-Unis soutenaient des gouvernements au sud de la Méditerranée qui, non seulement avaient des idéologies et des programmes antioccidentaux, mais étaient ouvertement constitués de personnes ayant des attitudes assez équivoques envers l'idéologie sous-tendant le terrorisme. La Tunisie et la Libye, tout particulièrement, vont voir démantelés leurs appareils sécuritaires devenant de véritables refuges pour les anciennes organisations terroristes -AQMI- et un havre de sécurité pour une nébuleuse de nouvelles « associations caritatives » qui, au nom de l'Islam, recruteront des milliers de jihadistes pour la Syrie dans les pays arabes mais également en Europe et en Amérique du Nord.

En effet, la guerre en Syrie, la situation de chaos en Irak, le démantèlement en cours de l'Etat libyen, l'affaiblissement de l'appareil sécuritaire en Tunisie, la non-disponibilité de l'armée égyptienne empêtrée dans la lutte contre les groupes terroristes liés aux frères musulmans, toutes ces conditions créent un vide sécuritaire qui favorise l'émergence de forces déstructurées se présentant sous la bannière salafiste –jihadiste– à l'instar d'Ansar charia dont l'objectif est de détruire l'ordre régional arabe rompant ainsi l'équilibre stratégique en Méditerranée afin de créer un environnement propice à la confrontation et au retour d'une nouvelle guerre de religions.

De surcroît, la zone du Sahel–Sahara, ventre mou de l'Afrique depuis des décennies, mais qui n'a jamais constitué une menace à la sécurité de la rive sud de la méditerranée, va se transformer d'une zone de passe-droits à une terre de non-droit rendant, de facto, totalement accessibles les rives méditerranéennes suite à l'absence de contrôle étatique sur les frontières libyenne et tunisienne.

Le second fait majeur concerne l'Europe et ses difficultés à imposer sa politique d'intégration de son



voisinage de l'Est. La crise ukrainienne mettra à jour une Union européenne qui, comme la grenouille de la fable de La Fontaine, voulait devenir plus grosse que le bœuf. A l'évidence, la Russie ne pouvait plus accepter la stratégie du grignotage qui lui faisait perdre ses zones d'influence et la reléguait au rang de puissance périphérique. La position russe apparaît, de plus en plus, comme la réaction d'une grande puissance nucléaire dont l'espace stratégique commençait à échapper à son contrôle devenant, ainsi, une menace pour la sécurité de ses frontières et un facteur d'instabilité pour sa politique intérieure. Inéluctablement, la frontière Est de l'Europe sera, dorénavant, une source de préoccupation voire de troubles pour l'UE.

Pour la première fois de son histoire, l'Europe se trouve prise en étau entre une frontière Est, sujette à toutes sortes de conflits interethniques générant des guérillas civiles, et une zone Sud en Méditerranée vivant une dangereuse décomposition de ses structures étatiques et se préparant, certainement, à une véritable guerre contre le terrorisme.

Or, ni l'UE, en pleine crise d'identité, ni la Ligue arabe, en proie aux démons de la division, ni l'Union du Maghreb arabe, déséquilibrée de l'intérieur, ne disposent des moyens politiques, militaires et logistiques afin de faire face à la nouvelle menace que font peser les groupes jihadistes à la Méditerranée, leur frontière commune.

Force est, donc, de constater que *mare nostrum* concentre, aujourd'hui, en son sein tous les ingrédients qui en feront une future région à hauts risques. Elle sera, indubitablement, au cœur des nouvelles menaces particulièrement celle des jihadistes européens et arabes.

Ces derniers, entraînés en Syrie, ont pu tisser des liens solides leur permettant, actuellement, d'exploiter de façon diabolique les failles de l'espace cybernétique et de communiquer à travers les réseaux sociaux afin de mobiliser leurs sympathisants et les moyens logistiques et financiers à même de leur permettre de coordonner leurs plans et de préparer, probablement, des actions terroristes d'envergure dans la région euro-méditerranéenne. Le visionnage de certains sites internet faisant l'apologie du jihad ne laisse

planer aucun doute quant aux intentions destructrices de leurs promoteurs. Tous prônent la guerre sainte contre l'Occident mécréant qui apparaît comme l'ennemi à abattre à tout prix. Les dernières opérations antiterroristes en Europe n'empêcheront pas, malheureusement, la survenance de ces actes ignobles. Elles prouvent, toutefois, que parmi les milliers de jihadistes -autour de trente mille dont au moins cinq mille détenteurs de nationalités occidentales- des retours importants ont eu lieu vers les pays d'origine sans avoir été ni contrôlés ni appréhendés. Ces « anciens de Syrie » ont rejoint leurs quartiers en France, en Belgique, en Grande-Bretagne et ailleurs. Plusieurs sont retournés dans les établissements scolaires ou dans leurs milieux de travail. Ils peuvent circuler librement dans toute l'Europe et jouissent auprès des jeunes d'une aura qui peut leur valoir bien des sympathies auprès des populations fragiles. Ni les autorités locales ni les Etats ne sont en mesure d'encadrer un tel phénomène aussi bien en Europe qu'au Maghreb. La récente réunion tenue à Bruxelles par les ministres de l'Intérieur de certains pays euro-méditerranéens, bien qu'ayant pris acte de la gravité de la situation, n'a pas adopté de mesures opérationnelles pour faire face à ce danger. D'aucuns affirment même que certains pays encouragent le départ des jihadistes européens afin de s'en débarrasser dans l'enfer de la guerre civile syrienne tout en les instrumentalisant en faveur de la chute du régime de Bachar El Assad. D'autres ne verraient pas d'un mauvais œil l'amplification des risques pour des considérations d'ordre interne voire par opportunisme politique, ce qui en soi peut constituer un danger majeur pour l'avenir des relations euro-méditerranéennes.

En effet, au sud de la Méditerranée, le retour des jihadistes d'Afghanistan, de Syrie, d'Irak, de Somalie et leur redéploiement dans la zone du Sahara aux confins des frontières tuniso-algéro-libyennes ainsi qu'au nord du Mali, au Niger et au Tchad, constitue une menace majeure à la survie même de ces Etats qui sont démunis de toute stratégie et de tous moyens de défense contre un tel phénomène. Ces pays du front, qui s'étalent sur des territoires immenses et difficilement contrôlables, souffrent d'un manque



patent de moyens de défense et de sécurisation de leurs frontières. Ils font face à des combattants de plus en plus aguerris, maîtrisant les techniques de guerre et de guérilla urbaine, et de surcroît fanatisés par un projet chimérique de fondation, par la violence, d'un Etat islamique sous la forme d'un sixième califat qui restaurerait la grandeur perdue des musulmans. Aucune action coordonnée, ni politique ni militaire, n'a pris réellement forme entre les Etats menacés qui sont dans l'impossibilité de faire face, en même temps, aux jihadistes et à leurs alliés contrebandiers et caïds des mafias du commerce illicite. La France s'est retrouvée seule malgré ses demandes insistantes à l'UE de s'impliquer dans l'opération Serval au nord du Mali.

L'ampleur de la dégradation de l'environnement sécuritaire dans ces zones impactera négativement sur la paix et la stabilité en Méditerranée et menacera directement l'Union européenne. La porosité des frontières ainsi que le laxisme sans précédent au niveau des contrôles douaniers dans les pays de la rive sud de la Méditerranée auront des répercussions à grande échelle y compris sur le marché intérieur européen où toutes sortes de marchandises illicites ou contrefaites inonderont les étals des villes de l'Europe de l'Est, d'abord, puis du reste du continent européen. La zone sahélo-saharienne est en phase de devenir la principale plaque tournante du trafic des drogues dures acheminées, en toute impunité, vers les ports libyens - et selon certaines sources, tunisiens - pour être exportées vers l'Europe. Le saccage de l'arsenal militaire libyen a mis sur le marché des quantités insoupçonnables d'armes y compris les plus sophistiquées. Tous les groupes terroristes, à l'instar de Boko Haram, se fournissent auprès de marchands libyens, tunisiens et maliens. Des fortunes immenses constituées grâce à ces trafics servent, aujourd'hui, à financer le recrutement, l'équipement et les salaires des jihadistes qui perçoivent environ mille cinq cents dollars par mois dont une partie est envoyée aux familles dans les pays d'origine.

Le phénomène jihadiste se présente, donc, sous de multiples formes et peut engendrer une cascade de conséquences qui toucheront les intérêts des pays des deux

rives de la Méditerranée et au-delà. Plus grave encore, la relation de partenariat multidimensionnel qui lie l'UE et plusieurs pays de la Ligue arabe risque d'être sérieusement ébranlée compte tenu de l'ampleur et de la dangerosité du phénomène jihadiste dont les méfaits exacerbent les tensions intercommunautaires en Europe et concourent à la radicalisation de franges importantes de l'opinion publique. La montée des extrémismes et la banalisation, de plus en plus révoltante, des actes xénophobes et racistes contre les populations immigrées dans des Etats de la rive nord de la Méditerranée augmentent le nombre des candidats au jihadisme.

Mais, si l'on essaie de comprendre la vraie raison de la radicalisation qui mène les jeunes des deux rives de la Méditerranée vers la violence, le constat sans appel qui peut être fait est l'échec des politiques de développement des pays sud-méditerranéens en grande partie par manque de solidarité et de soutien européens. La conditionnalité de l'aide, érigée en dogme par l'UE, a enlevé toute consistance à un partenariat déjà vidé de tout sens par la modestie des moyens – particulièrement financiers – mis à sa disposition. Le sous-développement est devenu un mal endémique qui s'est transformé en menace majeure pour l'avenir de la zone euro-méditerranéenne, car il est créateur d'un environnement de radicalisation et de violence. Une prise de conscience s'avère, ainsi, impérieuse et ne peut être que commune aux Etats méditerranéens. La lutte contre le terrorisme jihadiste peut constituer une occasion exceptionnelle de donner une nouvelle dimension à un vrai partenariat pour le développement en Méditerranée.

Il s'agit, d'abord, de mettre un terme à la politique de voisinage conçue dès le départ de façon unilatérale, voire condescendante, et dont le caractère bureaucratique constitue un handicap réel à tout projet de construction méditerranéenne. Une stratégie de développement des Etats du sud de la Méditerranée devra être élaborée et mise en œuvre au cours de la prochaine décennie. Elle sera appelée à adopter le même modèle de soutien octroyé aux Etats qui ont récemment intégré l'UE et prévoir des



mécanismes et des moyens de financement à la mesure des défis de développement à relever. Cette nouvelle forme de partenariat solidaire devrait disposer de ses propres organes de fonctionnement.

La mission prioritaire de tout nouveau partenariat sera de contenir la stratégie du désordre imposée par le jihadisme et menaçant la paix et la prospérité des Etats riverains. Pour ce faire, un plan d'action devra être conçu pour lutter contre les menaces terroristes avec une vraie approche de prévention traitant le problème du jihadisme à la source aussi bien en Europe qu'au sud de la Méditerranée. Les actions militaires et de renseignement, indispensables pour obtenir des résultats dans ce domaine, devront cesser d'être sporadiques et désordonnées. Une mobilisation de tous les moyens se doit de passer par un commandement commun qui mettra en œuvre une approche concertée et prenant en considération les vraies préoccupations des Etats du Sud. Afin de garantir l'efficacité nécessaire à toutes les opérations sur le terrain, que ce soit dans les confins du Sahara ou dans les quartiers périphériques des villes européennes, il est primordial de priver les jihadistes du soutien de leur environnement. C'est pour cela que la répression ne peut, à elle seule, faire face à la montée préoccupante de la radicalisation. Toutes les composantes de la société civile ainsi que les médias sont appelés à s'impliquer à travers une reprise en main des aspects liés à l'éducation et aux loisirs des jeunes. Dans ce contexte, le rôle des chefs religieux est d'une importance capitale car souvent les jihadistes ont une lecture dévoyée des préceptes de l'Islam et interprètent de façon erronée la charia. Des efforts particuliers devraient être déployés en Europe car c'est à partir de là que les activistes islamistes ont pu avoir une influence néfaste sur les jeunes en exploitant à des fins idéologiques et pour des objectifs violents le cadre juridique démocratique européen.

Les gouvernements de la région euro-méditerranéenne saisissent dans leurs multiples dimensions politiques, économiques, culturelles, sécuritaires et identitaires les conséquences qu'aura toute attitude passive face au danger jihadiste. Ils ne se mobilisent pas encore parce

qu'ils croient toujours pouvoir faire échec au terrorisme en comptant sur leurs appareils sécuritaires. Cette approche est erronée et ne contribuera pas à l'éradication de ce péril imminent qui est une véritable bombe à retardement pour toute la région.

Il est donc urgent de créer les conditions d'une action commune dans ce domaine pour garantir un avenir de paix et de prospérité en Méditerranée. La réalisation de cet objectif ne sera possible qu'en dénonçant sans équivoque les nouvelles forces obscures à l'origine de l'expansion du terrorisme dans l'espace euro-méditerranéen et en appelant à l'unité, à la solidarité et à l'action contre les ennemis de l'Humanité.



MAGHREB, UNION EUROPÉENNE ET ZONE SUBSAHARIENNE : DÉFIS SÉCURITAIRES ET STRATÉGIQUES

Jean-François de COUSTILLIÈRE¹

1– Introduction

L'espace constitué du Maghreb, de l'Union européenne et de la zone sud-saharienne a connu depuis 1989, et l'effondrement du Bloc de l'Est, de profonds bouleversements. Certes, cet événement a également marqué les autres régions du globe, mais c'est probablement la région méditerranéenne et son voisinage qui ont été le plus sensiblement affectés sans doute parce qu'ils étaient plus dépendants du rapport Est/Ouest. La disparition du rapport de force entre États-Unis et URSS a permis l'émergence d'une politique unilatérale fortement déstabilisatrice des États-Unis et dans une moindre mesure des Occidentaux, le retour, voire l'exacerbation, de conflits locaux que le face-à-face des deux challengers avait masqué, la domination de forces financières et mercantiles imposant un libre-échange débridé porteur de violences économiques et enfin l'accentuation d'un développement économique producteur de dégradations environnementales.

Cette perturbation des relations dans la région n'a pas manqué d'engendrer des risques plus importants auxquels les pouvoirs se sont trouvés dans l'impossibilité de répondre efficacement. Se pose alors la question de savoir quelle démarche adopter pour réduire ces risques et le cas échéant combattre les menaces qui pourraient en découler.

1. Consultant indépendant, associé au groupe d'analyse de JFC Conseil. Contre-amiral (2S) (France).



2– Des relations internationales perturbées

- Actions déstabilisatrices des puissances extérieures

Après la disparition de l'URSS, les États-Unis ont estimé avoir le devoir moral d'imposer leur système, fondé sur la démocratie, à l'ensemble de la région à travers la promotion du projet du Broader Middle East and North Africa (BMENA), y compris si c'était nécessaire par la force. Accompagnés de leurs alliés, ils ont ainsi conduit une aventure militaire hasardeuse en Irak et appuyé la frappe contre la Libye.

Ce faisant, les États-Unis ont dangereusement modifié les équilibres tant du Golfe arabo-persique que du Moyen-Orient et du Proche-Orient, fragilisant ainsi les rapports en Méditerranée mais aussi au sein de l'Alliance atlantique².

Ils ont aussi contribué à implanter Al Qaïda en Irak permettant à cette organisation de développer des projets plus ambitieux qui n'ont pas tardé à toucher le Proche-Orient, la Libye et l'Afrique subsaharienne³.

2. *In* L'année stratégique 2005 - Pascal Boniface - «Les démocraties ont encore moins le droit de mentir que les régimes autoritaires, et celles qui veulent exercer des responsabilités internationales doivent être, sur ce point, davantage irréprochables que les pays sans ambition mondiale. G. W. Bush a durablement entamé le crédit moral de son pays. Là encore, ce ne sont pas des altermondialistes européens, des trotskistes ou des radicaux américains qui le disent, mais des personnalités comme George Soros ou Zbigniew Brzezinski. Pour le premier, le rêve de suprématie mondiale de l'Administration Bush est non seulement irréalisable, mais en contradiction avec les principes qu'avancent les États-Unis, mettant en péril le monde entier».
3. *In* Maghreb Machrek - été 2008 - Myriam Benraad – «Certes, dès son implantation en Irak au cours de l'année 2003, la mouvance *jihâdiste* conduite par le Jordanien Abû Mus'âb al-Zarqâwî entend, à terme, enrayer la dynamique institutionnelle instaurée par la coalition et lui opposer un projet radicalement antagonique, mais cet horizon reste maintenu à distance au profit de l'entière priorité accordée à la lutte et au maintien de l'unité entre combattants. Ce n'est ainsi véritablement qu'au printemps 2006 que l'agenda d'Al-Qaïda évolue vers un registre plus nettement politique».



Plus tard, un autre exemple illustrera la déstabilisation apportée par des actions militaires appliquées à la région : la guerre de Libye. États-Unis, France et Grande-Bretagne, principalement, conduiront une action militaire destinée à protéger les populations libyennes des attaques des forces restées fidèles à Kadhafi. Certes, le leader libyen, éliminé à cette occasion, ne peut pas être regretté tant sa dictature était violente et brutale. Néanmoins, l'absence totale d'évaluation des risques de déstabilisation qu'entraînait cette action s'est révélée catastrophique⁴. Le pays est aujourd'hui dans un chaos dramatique et violent que l'Occident se révèle incapable de réduire et qui produit insécurité et affrontements dans toute la région, sans oublier les trafics de tous genres qu'ils permettent⁵.

4. *In* Maghrebnaute.com - 5 mai 2014 - «S'exprimant devant la Chambre américaine des représentants (Chambre basse du Congrès) qui a consacré vendredi une audition spéciale sur la Libye, M. Gartenstein-Ross a noté que l'intervention en Libye a laissé un pays «en proie à l'instabilité» où le gouvernement «n'a jamais été en mesure de rétablir le contrôle».

«En conséquence», a-t-il poursuivi, «l'intervention de l'OTAN a un effet potentiellement déstabilisateur» non seulement sur les voisins immédiats de la Libye, en citant l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte, mais aussi sur le Mali puisque, selon lui, elle a favorisé, de manière significative, une prise de contrôle des djihadistes au nord malien entraînant une autre intervention militaire menée par la France ».

5. *In* Réflexions sur la crise libyenne IRSEM 2013 - Flavien Bourrat - « ...la crise libyenne, dont les répercussions se font en premier lieu sentir au plan sécuritaire. Plusieurs remarques s'imposent à ce sujet :

- Alors qu'au temps de Kadhafi, les voisins de la Libye craignaient le cas échéant l'activisme et les ingérences extérieures d'un régime musclé, doté de gros moyens financiers et incarné par un dirigeant fantasque et imprévisible, c'est désormais la faiblesse, voire la déliquescence d'un État libyen recentré sur ses difficultés intérieures, qui les préoccupent le plus.

- L'impact de cette crise non achevée est en fin de compte beaucoup plus concentré sur les pays de l'aire sahélo-saharienne, déjà marqués par la montée de l'insécurité, la porosité des frontières et le délitement du contrôle étatique,

-Crispations internes, révoltes et tensions identitaires
Les États-Unis étant restés la seule puissance dominante après la disparition de l'URSS, les priorités américaines ont changé. L'appui apporté aux forces musulmanes en lutte contre les forces soviétiques s'est effacé devant d'autres projets géopolitiques, notamment vers l'Asie, conduisant certains mouvements à réorienter leurs stratégies et parfois à se retourner contre les Américains et leurs alliés. L'illustration la plus pertinente est celle de la question afghane. On peut aussi s'interroger sur les conséquences d'un intérêt moins affirmé des États-Unis à l'égard de la Méditerranée, et notamment vis-à-vis de ses alliés arabes dans la région, qui devenaient moins importants depuis la chute du pouvoir soviétique, à l'exception du Maroc qui continue de bénéficier des attentions américaines : une Egypte un peu négligée, une Syrie abandonnée, une Tunisie oubliée, une Libye vue exclusivement à travers les excès de son leader. Cette relation nouvelle n'a-t-elle pas encouragé les révoltes arabes ?

Quoi qu'il en soit, ces révoltes ont fortement déstabilisé la région :

* L'Egypte est devenue une bombe à retardement⁶ ;

que chez ses voisins maghrébins. Sont directement concernés en premier lieu le Mali, mais aussi le Niger, qui possède une longue frontière commune avec la Libye.

- Si la crise libyenne a servi de détonateur et d'amplificateur aux événements qu'a connus le Mali depuis l'été 2012, elle n'en constitue pas pour autant la matrice de problèmes profonds et complexes qui lui sont antérieurs, qu'il s'agisse du terrorisme, des questions ethniques et identitaires, ou de la déliquescence de l'État malien».

6. *In* Zaman, mai 2014 -Marc Lavergne- «L'Egypte est une bombe à retardement». «L'Egypte ne produit rien et est à la limite de la capacité de survie, avec ses 80 millions d'habitants. C'est une société rentière, par la rente pétrolière, qui diminue, et par le tourisme. L'agriculture a été abandonnée, elle ne nourrit plus les Egyptiens. La moitié du blé consommé en Egypte est du blé français. Le pays ne peut pas satisfaire économiquement aux besoins de consommation qu'ils exigent. C'est un pays qui vit de subventions et d'aides internationales, en particulier des pays du Golfe. A charge donc pour l'armée de mettre un



* La Syrie est entrée dans une véritable guerre civile dont l'issue est imprévisible ;

* La Libye connaît le chaos et la menace d'une partition que les forces djihadistes se disputent ;

* La Tunisie, après des soubresauts douloureux, s'efforce de trouver des solutions négociées ;

* La Mauritanie, déjà menacée⁷ par les divers mouvements ouvrant dans la région, a connu un accroissement de la pression exercée contre elle ;

* Le Maroc a été contraint, dans l'urgence, de répondre aux revendications exprimées par le vote d'une nouvelle constitution accompagné de mesures sociales précipitées ;

* Le Mali a connu une intervention étrangère visant à préserver son intégrité territoriale mais est toujours confronté à des risques inquiétants⁸ ;

Même l'Algérie, dont la population reste fortement marquée par la décennie noire, a été amenée à calmer l'agitation montante par des mesures sociales.

Au-delà des conséquences directes des révoltes arabes sur la région, il convient de souligner que les sociétés évoluent et expriment des revendications que ces révoltes ont légitimées, au titre de la recherche de « dignité », et que

terme au danger que représentent pour les monarchies du Golfe, les Frères musulmans».

7. La Mauritanie au carrefour des menaces régionales, 21 octobre 2010 -Laurence Aïda Ammour- «Pays charnière entre les ensembles maghrébin et sub-saharien, la Mauritanie est confrontée depuis quelques années aux mêmes menaces sécuritaires que ses voisins. Située au croisement des échanges humains, commerciaux et religieux Sud-Nord, elle est également prise dans le maillage des flux criminels qui s'étendent du Golfe de Guinée à la Méditerranée.

Depuis peu, son territoire est devenu à la fois le lieu de recrutement et la cible d'Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI)».

8. Bulletin de sécurité africaine 2012 -Laurence Ammour- «La résurgence des groupes rebelles touareg au nord du Mali et les affrontements violents contre des troupes gouvernementales dans les villes d'Aguelhok et Tessalit en janvier 2012 soulignent cette inquiétude».



les pouvoirs affaiblis, ou en pleine révolution, ne sont plus en mesure de rejeter⁹.

Enfin, des questions non résolues perdurent continuant à envenimer des relations régionales¹⁰ voire intérieures, tels le Sahara occidental, les communautés berbères, les Présides ou enclaves espagnoles, les coptes, etc.

- Crise économique

La crise a eu peu d'impact, dans un premier temps, sur les pays nord-africains car ils étaient peu concernés par les accidents de la sphère financière. En revanche, leur économie réelle a été fortement touchée à travers les exportations, le tourisme, les investissements directs étrangers (IDE), les remises des travailleurs à l'étranger et les prix. La récession des pays de l'UE s'est traduite par une baisse brutale de la demande externe dans un contexte où

9. *In* Occasional Paper 14, NATO Defense College, Rome – Laurence Ammour

« Les aspirations qui transparaissent en filigrane des bouleversements de la donne sociale sont-elles comprises par les dirigeants de ces pays ? Après les politiques volontaristes des années 60-70, on observe un désistement de l'État dans de nombreux secteurs, en particulier dans les questions sociales, et peu de clairvoyance face au sens -en tant que «signification» et «direction»- du changement profond que connaissent les sociétés maghrébines.../...

Renouant ainsi une tradition déjà éprouvée, l'arme du nationalisme devient l'unique grille de lecture des événements intérieurs et extérieurs. .../...

La crispation nationaliste tente en vain de relégitimer des gouvernements en perte de vitesse et aggrave l'enfermement de ces sociétés écartelées entre la régression politique intérieure et l'horizon des paraboles et de l'Internet. Mais pour combien de temps encore ? »

10. *In* Research Paper No. 30 - November 2006 -Laurence Ammour- La position du Maroc est sans ambiguïté : le Sahara occidental est marocain et le restera. Le Royaume a en grande partie bâti son identité sur l'intégrité de son territoire.

Alors que le Royaume est en proie aujourd'hui à une pression inquiétante de l'islamisme et à des problèmes économiques, la marocanité du Sahara occidental continue de fédérer l'identité du pays, même au niveau des partis politiques qui expriment tous leur accord sur ce dossier ».



l'équilibre de l'équation de transfert des pays partenaires méditerranéens (PPM) de l'UE était déjà problématique¹¹.

Cette crise a augmenté le mal-vivre des populations et accentué la volonté de migrer vers des espaces jugés plus riches, tant chez les Nord-Africains que chez les autres Africains. Dans cette situation dégradée, les trafics sont apparus comme des solutions de survie possible.

Elle a enfin accentué le ressentiment à l'égard des pouvoirs en place, incapables de satisfaire les besoins vitaux de leurs populations. Il est certain que les premières revendications populaires, ayant conduit aux soulèvements des révoltes arabes, portaient sur le besoin d'avoir un emploi et de pouvoir ainsi se nourrir.

Les conséquences de la crise économique ont sans aucun doute aggravé les conditions de vie des populations des pays du sud de la Méditerranée et de l'Afrique, affaiblissant ainsi les pouvoirs. «Le roi était nu» et par conséquent vulnérable.

Mais cette crise, affectant le nord de la Méditerranée, engendrait des conséquences tout aussi fâcheuses.

Dans un premier temps, les Européens en situation délicate étaient de plus en plus réticents à accueillir des étrangers. L'immigration devenait un sujet tabou et l'UE s'enfermait dans des réglementations rigoureuses visant à freiner, pour ne pas dire bloquer, la mobilité des hommes.

Dans un deuxième temps, l'Union européenne, voyant ses ressources diminuer, n'était plus disposée à débloquer des fonds au profit de son voisinage. L'intervention économique européenne, et bien évidemment l'aide à ses partenaires méditerranéens, se réduisait sensiblement.

11. *In* Rapport FEMISE 2011 - Jean-Louis Reiffers - « Si l'on considère l'équation de transfert qui traduit les relations entre les PPM et le reste du monde on doit, en effet, souligner sa fragilité.

- Hors Algérie, le déficit commercial des PPM vis-à-vis du monde est de 50 milliards de dollars ;
- Le déficit commercial avec l'UE varie entre 20 et 30 milliards de dollars avec le pétrole (au niveau compétitif, c'est un résultat pour l'UE qu'elle n'a nulle part ailleurs en pourcentage des échanges concernés)».

Enfin, les difficultés éprouvées quotidiennement par les Européens donnaient plus de force aux arguments nationalistes de rejet de l'autre, surtout quand ils pouvaient s'appuyer sur une vision islamophobe nourrie des événements terroristes ou des développements médiatiques sur le djihadisme violent. Ce nationalisme qui prend de plus en plus d'ampleur dans les pays du Nord n'est pas favorable à l'établissement de relations harmonieuses dans l'espace concerné.

- Dégradation environnementale

Le quatrième volet de déstabilisation des relations concerne l'environnement. Manifestement celui-ci se dégrade sensiblement et constitue à ce titre une profonde inquiétude chez les Européens.

Le climat change, ce qui entraîne une modification à la fois des températures, des précipitations et du niveau de la mer¹². Globalement la région va vers un réchauffement.

On peut ainsi redouter des épisodes climatiques violents, inondations ou fortes crues, en même temps que des périodes de sécheresse jusqu'alors inconnues. Bien évidemment ces évolutions auront un impact sur la disponibilité en eau, sur la biodiversité et sur les activités économiques.

Cette inquiétude est aujourd'hui plus présente chez les Européens que chez les Méditerranéens du Sud ou les Africains dont les priorités sont surtout de survie. Pourtant, l'urbanisation et certains choix économiques ont de lourdes conséquences pour l'avenir et il semble indispensable d'infléchir les habitudes prises. Mais comment ne pas comprendre les populations qui doivent trouver des solutions de survie et aspirent de plus à connaître une forme de prospérité comparable à celle dont bénéficient leurs voisins du nord, quand ils se refusent à faire les sacrifices

12. Plan bleu – Etat de l'environnement et du développement en Méditerranée 2009 – Miran Patricia – «D'ici la fin du siècle, l'augmentation de la moyenne annuelle des températures devrait se situer entre 2,2°C et 5,1°C pour la période 2080-2099 par rapport à la période 1980-1999. La probabilité d'un réchauffement compris entre 3 et 4°C est estimée à 50 %».



nécessaires alors même que ces voisins ne s'en sont pas préoccupés jusqu'à présent ?

Cette divergence d'appréciation ne contribue pas à construire une relation apaisée dans la région.

3– Des risques accrus

Faute d'État et d'alternatives économiques, notamment pour les jeunes, les régions subsahariennes sont devenues, au fil des sécheresses, des zones de non-droit où prospèrent tous les trafics : cocaïne latino-américaine en transit pour l'Europe, trafics d'armes, d'essence, de cigarettes et de biens de consommation pour tirer parti des différences de prix aux frontières ; trafic de véhicules volés en Europe revendus dans tous les pays côtiers ; trafic de travailleurs migrants clandestins en route vers les pays du Golfe et l'Europe. Les trafiquants, ravisseurs ou passeurs, ont intégré la criminalisation de leurs actions. La frontière entre terrorisme et pratiques criminelles est en conséquence de plus en plus mince car ces activités s'adosent désormais les unes aux autres : la collaboration entre trafiquants de drogue et membres d'AQMI porte sur le prélèvement de taxes illégales sur les convois. C'est pourquoi l'on assiste à une recrudescence des enlèvements souvent perpétrés par des relais locaux au service des émirs d'AQMI, attirés par les gains financiers immédiats.

- Migrations accrues

Les diverses déstabilisations évoquées sont autant d'occasions d'assister à un accroissement des migrations.

En effet, que ce soit pour échapper à des situations de crises violentes ou à des tensions internes, que ce soit pour répondre à des difficultés économiques ou encore à des bouleversements environnementaux, cette déstabilisation des relations crée de nouvelles tentations de migrer. Ce constat est historiquement vérifié¹³.

13. *In* Enjeux autour des flux migratoires dans les décennies à venir - Catherine Wihtol de Wenden.

« La mobilité des hommes a souvent accompagné les épisodes de chaos pour atténuer les grandes lignes de fracture du monde : réfugiés, apatrides, femmes et mineurs isolés, migrants économiques, élites, à tel point que les

Mais la région est également touchée par des migrations dont l'origine peut être très éloignée d'elle. C'est le cas¹⁴ de conflits lointains tels l'Afghanistan, l'Irak, le Soudan, etc.

Ces migrations ne peuvent être considérées comme des menaces que dans la mesure où elles fragilisent les économies officielles, participent au développement de la corruption et donc à la dégradation de l'Etat et confortent la violence comme instrument relationnel.

- Trafics d'armes

Les trafics d'armes prolifèrent également à partir des espaces qui ont été déstabilisés notamment du fait de conflits ou en raison de la difficulté à survivre.

Par exemple, il est certain que la dissémination d'armes à travers le Sahara et le renforcement des groupes se réclamant du djihadisme et/ou de la criminalité organisée résultent en partie de la dislocation de l'État libyen¹⁵.

Ces trafics sont perçus comme des menaces sérieuses dans la mesure où ils ne peuvent se développer que dans des

catégories classiques des migrations s'en trouvent brouillées car beaucoup appartiennent à plusieurs catégories à la fois ou au fil de leur vie avec des profils peu différenciés entre eux.

14. *In* Research Paper No. 53 - November 2009 – Laurence Ammour – «Les guerres africaines sont un facteur aigu d'insécurité pour les hommes qui entraînent migrations et déplacements de populations (réfugiés). Les migrations ne représentent pas en soi une menace directe à la sécurité, mais dès lors que les migrants sont des groupes aux abois, ils peuvent être contraints de s'impliquer dans des trafics dont le degré de gravité peut varier. Si la situation d'illégalité des migrants crée leur fragilité et leur dépendance envers les trafiquants, les contrebandiers et les passeurs, elle n'en fait pas forcément des criminels ».

15. Bulletin de sécurité africaine 2012 – Laurence Ammour – «Les risques d'instabilité ont considérablement augmenté avec la prolifération d'armes consécutive à la chute du régime de Kadhafi. Ces armes pillées dans les arsenaux libyens et le retour de mercenaires expérimentés ont renforcé les capacités d'AQMI, la violence des trafics illicites et le risque d'insurrection dans les pays du Sahel».



États faibles ou faillis que les trafiquants s'emploient alors à combattre pour être libres de leurs actions. Ils créent ainsi de l'insécurité voire des troubles puis irriguent¹⁶ les pays voisins qu'ils affaiblissent à leur tour pour renforcer leurs positions. A ce titre, ils représentent très vite une menace réelle pour la région d'autant plus que ces actions sont accompagnées de mesures répressives, d'actions violentes voire de terrorisme.

- Trafics de stupéfiants

Les trafics de stupéfiants génèrent des revenus considérables. Ici aussi l'objet du trafic, à l'exception du cannabis qui provient essentiellement du Maroc, est issu souvent de fort loin et est acheminé¹⁷ vers l'Occident et spécifiquement vers l'Union européenne. Pour que son commerce soit lucratif il doit, comme pour les armes, se développer dans des pays faillis ou au moins dans des États faibles. Il repose sur la corruption et crée les conditions de violence et de criminalité.

Ces trafics constituent ainsi une véritable économie parallèle, échappant souvent à l'État, à moins que ce dernier

16. *In* Research Paper No. 53 - November 2009 – Laurence Ammour – “Selon les Nations unies, les armes arrivent en Afrique de l'Ouest en provenance d'Europe centrale et orientale, de Russie, de Chine ainsi que d'autres pays d'Afrique. Beaucoup d'armes sont initialement entrées légalement en Afrique, puis revendues illicitement, entretenant ainsi la corruption. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) parle de 100 millions d'armes légères en circulation dans toute l'Afrique. Pour l'Afrique de l'Ouest, le chiffre serait de 8 millions, dont 100.000 kalachnikovs rien qu'au Sahel. »

17. *In* Research Paper No. 53 - November 2009 – Laurence Ammour – “L'intégration de l'Afrique saharienne et subsaharienne dans l'économie des drogues date des années 80 : il s'agit principalement du cannabis (et de la résine de cannabis) et de la cocaïne. L'Afrique est ainsi devenue l'espace stratégique de négoce de ces drogues en provenance de Colombie, du Venezuela et du Brésil, qui arrivent par les ports de Guinée-Bissau et du Cap-Vert au Nord, et ceux du Ghana au Sud. De là, les cargaisons sont réparties entre le Nigeria, la Guinée, le Sénégal, la Mauritanie, et remontent vers le Maroc et l'Algérie. On parle désormais de narco-Etats».

n'en soit complice par le jeu de la corruption et en profite. Des régions entières peuvent en dépendre. On peut ainsi parler de narco-États.

Ils constituent une menace à l'identique du trafic d'hommes mais aussi ils dispensent des produits dangereux qui nuisent aux consommateurs, plus particulièrement les plus jeunes, et créent des fragilités dans les sociétés concernées.

- Développement de mouvements armés

Les mouvements armés nationaux, mais le plus souvent trans-nationaux, sont également les émanations des perturbations des relations dans la région. Ils peuvent avoir été soutenus, voire créés, par des États qui voyaient en eux des moyens utiles à leurs stratégies (milices afghanes, Hamas etc.). Ils peuvent aussi s'être développés autour d'une cause nationale (Hezbollah, GSPC, etc.). Il est le plus souvent bien difficile de les contenir dans le cadre initialement prévu et leur mutation est imprévisible (Al Qaïda), etc.

Dans tous les cas, ces mouvements profitent de situations de crises sur lesquelles ils ambitionnent de faire pression par la violence. Ce faisant, ils accroissent l'insécurité, déstabilisent les pouvoirs et augmentent la montée en puissance des haines réciproques.

Enfin, ils contribuent au développement des trafics d'armes et de stupéfiants¹⁸ car ces derniers conditionnent largement leur accès à des ressources financières. C'est pourquoi la lutte antiterroriste nécessite de lutter contre les trafics de stupéfiants et d'armes.

- Apparition de zones de non-droit

Ainsi une conséquence des relations perturbées dans la région est l'apparition d'États faibles et défaillants.

18. *In* Research Paper No. 53 - November 2009 – Laurence Ammour – «Les réseaux terroristes participent à la criminalité internationale et bénéficient grandement de ces trafics pour acquérir les armes nécessaires. C'est pourquoi, il ne peut y avoir de lutte anti-terroriste sans lutte globale contre toutes les formes de criminalité, leur imbrication et interdépendance étant désormais attestée».



Ceux-ci conduisent à l'émergence de zones de non-droit tout particulièrement favorables au développement des trafics utiles aux mouvements armés et au crime organisé¹⁹.

Il existe une véritable logique entre ces différentes organisations et leur articulation est la colonne vertébrale de la stratégie qui vise à imposer l'insécurité dans cette région. A contrario, une stratégie visant la paix et la prospérité doit considérer comme un défi la nécessité de traiter ces diverses problématiques ensemble sans en négliger aucune.

4- Une réponse insuffisante

Face à ce défi, les moyens disponibles sont manifestement trop faibles :

- Des Etats faibles et des institutions délicates à mettre en œuvre ;
- Des armées insuffisantes face à des territoires et des frontières gigantesques ;
- Des forces de l'ordre faibles eu égard à la menace armée ;
- Des moyens de surveillance insuffisants face à des espaces très étendus ;
- Une coopération régionale insuffisante²⁰.

19. *In* Research Paper No. 53 - November 2009 – Laurence Ammour - Le crime organisé peut déstabiliser les Etats en les gangnant par la corruption, en accaparant des régions entières (zones de guerre, de prédation, de production de drogues, de diffusion de drogues), en minant l'économie des pays (déroutage des flux financiers non réinjectés dans le système national et/ou blanchiment d'argent sale), en produisant de la violence (terrorisme) et de l'insécurité chronique, et en menaçant la population (réfugiés, migrants).

Composante criminelle des conflits, les trafics illicites sont à la fois le moteur et le résultat de ceux-ci. En ce sens la criminalité est un facteur géopolitique qui possède sa propre réalité et qui subvertit les territoires car, tout comme le terrorisme, elle parvient à survivre et à prospérer en se passant de base territoriale.

20. Bulletin de sécurité africaine 2012 – Laurence - Confronté aux attaques d'AQMI et aux enlèvements, chaque pays réagit en fonction de sa propre perception de la menace, de ses intérêts de politique intérieure, ce qui explique

Les ressources financières des pays, à l'exception de l'Algérie²¹, sont insuffisantes. Les savoir-faire et les techniques sont inadaptés. Les tensions entre les pays concernés sont autant de freins à une coordination pourtant indispensable²².

Mais il convient également de souligner que les intérêts des grandes puissances dans la région ne sont pas toujours convergents contribuant, par l'intermédiaire de leurs alliés, à nourrir leurs tensions. Le défi ne pourra donc être relevé que si ces divergences sont aplanies permettant de construire une stratégie commune. Aujourd'hui, tant au plan régional qu'international, la concertation est insuffisante tout autant que la coordination que la volonté commune d'aboutir.

5- En conclusion, quelle stratégie adopter ?

- Tout d'abord, accroître les capacités d'agir des acteurs régionaux et pour cela trois axes d'effort doivent être soutenus :

* Former les acteurs pour à la fois respecter le cadre juridique de la mise en œuvre légitime de la force par l'État, mais aussi aux techniques de maintien de l'ordre ;

* Accroître les effectifs utiles à la répression ;

* Développer les moyens de la justice pour instruire tout autant que pour réprimer.

pourquoi les initiatives opérationnelles restent dispersées et peu coordonnées.

21. Bulletin de sécurité africaine 2012 – Laurence Ammour – « Algérie. Plus grand pays du Maghreb, l'Algérie se situe au carrefour de la Méditerranée, du monde arabe et de l'Afrique. Elle est membre de plusieurs organisations internationales comme l'Organisation de la conférence islamique, la Ligue arabe, l'Union africaine, le Dialogue méditerranéen de l'OTAN et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ».

22. Bulletin de sécurité africaine 2012 – Laurence Ammour – « Malgré la gravité des menaces transnationales et de leurs conséquences, la coopération sécuritaire régionale reste fragmentée ».



- Puis promouvoir et appuyer la coordination des actions régionales²³ à la fois en termes de renseignement et d'action²⁴. Le différend entre le Maroc et l'Algérie doit être dépassé et il serait raisonnable que l'ONU et les grandes puissances s'investissent dans ce sens.

- Enfin et si cela est jugé nécessaire par les acteurs régionaux, faire appel en concertation avec l'ONU, aux capacités européennes ou de l'Union africaine.

Il convient cependant de ne pas oublier que si la sécurité et la prospérité sont ainsi menacées cela est le résultat d'une grande diversité de facteurs très souvent interdépendants qu'il n'est pas possible de traiter séparément. De fait, la multiplication des foyers de tension et d'instabilité des rives de la Méditerranée à celles du Golfe de Guinée, soit par la contestation politique, soit par l'intensification des activités criminelles et le renforcement des réseaux terroristes s'inscrivent dans la problématique des défis du «printemps arabe ». À l'accumulation de menaces toujours plus protéiformes s'ajoute la fragilité des économies, facteur de détérioration de la situation sécuritaire et de prolongation *sine die* des transitions politiques.

23. *In* Research Paper No. 53 - November 2009 – Laurence Ammour – «Au niveau politique, une plus grande synergie entre pays maghrébins et pays subsahariens serait nécessaire».

Des partenariats sous formes de plateformes régionales auraient pour avantage d'impliquer positivement les pays concernés dans les questions de sécurité africaines et de rapprocher les gouvernements dans une action commune.

La coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait également être renforcée en termes d'échanges d'informations, de sanctions, et de résolution de crises, actions dans lesquelles devrait pleinement être associée l'Union africaine. Le volet militaire et policier viendrait alors en complément: réforme du secteur de sécurité, assistance dans la formation tactique et stratégique des Forces armées, interopérabilité entre armées africaines d'abord, puis à plus large échelle avec les Etats membres de l'UE et de l'OTAN».

ENJEUX SÉCURITAIRES ET STRATÉGIQUES AU SAHEL

*Zeïni MOULAYE*¹

Introduction

Le Sahel a vu se développer ces vingt-cinq dernières années une insécurité urbaine et périurbaine galopante ainsi que des activités de criminalité organisée rampantes (trafic de cigarettes, d'alcool, de drogue, d'armes, d'êtres humains et surtout des actes terroristes, etc.) qui sont devenues au fil du temps une menace internationale. Ces pratiques criminelles ont favorisé une corruption à grande échelle qui a gangrené la vie politique et l'administration publique, ébranlé les valeurs sociales et les rapports humains, délité le tissu économique. Parmi ces activités criminelles, le trafic de drogue, la migration clandestine et le djihadisme salafiste paraissent les premières préoccupations du Maghreb et de l'Europe. De fait, au Sahel même la criminalité transnationale organisée est aujourd'hui l'une des menaces les plus pernicieuses à la paix sociale, à la sécurité des personnes, à la stabilité politique et au développement politique, économique, social et culturel.

Comment se sont développées ces activités maffieuses au Sahel ? Quels sont leurs impacts sur la vie politique, économique, sociale et culturelle des États sahéliens ? Quels sont les enjeux et les jeux des acteurs ? Quels pourraient être les répercussions de ces menaces sahéliennes sur le Maghreb et l'Europe ?

1. Docteur en Science politique. Spécialisé en relations internationales et en gouvernance de la sécurité - Mali.



Voilà quatre questions fondamentales auxquelles nous essayerons de répondre dans les développements qui suivent.

I- La situation sécuritaire au Sahel.

1. Les formes majeures de l'insécurité et de la criminalité.

L'insécurité et la criminalité se manifestent à travers notamment le banditisme urbain et périurbain, le trafic de stupéfiants, d'armes et d'êtres humains, la migration clandestine, la délinquance financière et économique, la cybercriminalité, la corruption, la fraude et l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent, la prise d'otage, le terrorisme, etc. Certaines de ces activités reposent sur une chaîne de commandement et demeurent les plus nocives. On peut en citer trois :

- **Le trafic des stupéfiants** : Depuis plusieurs années, des navires et des avions chargés de drogue dure arrivent dans les ports et les aéroports sahéliens, profitant ainsi du faible contrôle des frontières et de la corruption. Les experts en la matière estiment qu'entre 30 et 40 tonnes de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud transitent chaque année par le Sahel. Certes, la presque totalité est réexportée vers l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord, mais il en reste toujours suffisamment dans la sous-région pour empoisonner la vie des nations, fragiliser les institutions étatiques, corrompre la classe politique, altérer l'économie, détériorer la vie sociale et, parfois, prendre violemment le pouvoir (comme en Guinée-Bissau, pour mieux assurer la prospérité du trafic de drogue. En outre, alors que l'on considérait la bande sahélienne comme une simple zone de transit, au plus une plaque tournante, voilà que l'ONUDC a découvert entre 2009 et 2012 des fabriques de drogue, notamment de méthamphétamine en Guinée-Bissau, en Guinée-Conakry et au Nigeria ;

- **Le trafic d'armes** : Au milieu des années 90, à la suite de la deuxième rébellion touareg au Mali, de la guerre



civile en Algérie, au Liberia et en Sierra Leone, qui ont toutes des répercussions au Sahel, une mission des Nations unies estimait que huit millions d'armes légères et de petit calibre devaient être en libre circulation en Afrique occidentale, hors du contrôle des États². Cette situation a été aggravée par la crise ivoirienne de 2002, la troisième rébellion touareg au Mali de 2006 et surtout par la crise libyenne de 2011. En Libye, en particulier, l'intervention de l'OTAN a créé un tel chaos que les arsenaux d'armes sont devenus des dépôts à ciel ouvert où tout le monde s'est servi sans compter : rebelles, révolutionnaires, milices privées, trafiquants en tout genre et surtout des terroristes, etc. C'est là que des hordes de l'armée libyenne, dont certaines seraient d'origine malienne, se sont largement servis en armes lourdes et légères et ont débarqué au Mali pour réveiller en 2012 une rébellion touareg latente depuis 2006. Des mouvements islamistes djihadistes proches d'AQMI ont profité de cette situation pour se mettre en scène et essaimer au Sahel. L'OTAN a signalé la disparition de 10.000 missiles au moins qui pourraient constituer un danger mortel à la fois pour les pays voisins de la Libye et les régions fréquentées par les terroristes, notamment le Sahel.

- **Le terrorisme** : L'acte terroriste vise avant tout à semer la terreur et l'effroi. Il repose sur la recherche du plus grand effet psychologique et du maximum de publicité, suivant le principe : « mieux vaut tuer un seul et être vu de mille que de tuer mille et être vu d'un seul ». Le terrorisme est aujourd'hui l'une des menaces les plus néfastes à la paix et à la sécurité internationales. Il n'a pas de frontière. Aucun continent n'est épargné par ce fléau. Cela dit, le terrorisme est un phénomène récent en Afrique de l'Ouest. Il a été importé par les Salafistes algériens à la suite de la guerre civile algérienne des années 90. À la suite des affrontements violents entre le Groupe salafiste pour la prédication et le

2. Il s'agit d'une mission requise par le président malien Alpha Oumar Konaré pour évaluer l'impact des armes légères sur le Mali. Elle était conduite par le Camerounais William Eteki Mboumoua, ancien secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA).

combat (GSPC) et l'armée algérienne, les Salafistes algériens ont fait une lente descente de la côte méditerranéenne vers le Sahel par les frontières de la Mauritanie, du Niger et du Mali, qu'ils ont allègrement passées avec armes et bagages. Au Mali, en particulier, ils se sont installés dans des oasis et les massifs montagneux de l'Adrar des Ifoghas. Les prises d'otages³ et les rançons aidant, ils en ont fait un sanctuaire allant jusqu'à y cacher des tonnes d'armes conventionnelles et même y aménager de véritables fabriques de bombes artisanales⁴. Cela a été révélé à l'opinion publique malienne et internationale à la suite de l'intervention française contre ces criminels et leurs acolytes à partir de janvier 2013. En 2007, le GSPC a déclaré son allégeance à Al Qaïda central et a pris la dénomination d'Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI). En 2012, AQMI a fait des émules au Mali qui se sont dénommés Ançar Eddine et Mujao. Parallèlement, s'est développé un autre mouvement terroriste au Nigeria, d'inspiration salafiste, Boko Haram. La situation au Mali et au Nigeria pose la nécessité d'un combat acharné contre ce fléau dans un cadre solidaire.

Ces trois formes d'activités criminelles ont des effets dévastateurs sur la sécurité humaine, l'économie et la gouvernance des États du Sahel. Aujourd'hui, le Sahel est devenu une tournante du crime international organisé et un sanctuaire du salafisme en Afrique. La criminalité transfrontalière et transnationale est l'une des sources les plus pernicieuses de l'insécurité et l'un des fléaux qui menacent le plus la paix sociale, la sécurité humaine, la stabilité politique et le développement économique. Les pratiques criminelles au Sahel ont favorisé la corruption à grande échelle et conduit à la déchirure du tissu social, à l'abandon des valeurs sociétales ainsi qu'au sous-développement économique. Elles ont des ramifications au-delà des confins du Sahel à travers des réseaux transfrontaliers et transnationaux qui pourraient être préjudiciables à la sécurité d'autres pays, notamment du Maghreb, du Moyen-Orient et de l'Europe. Voilà pourquoi

-
3. Serge Daniel, *AQMI, l'industrie de l'enlèvement*, Paris, Editions Fayard, 2012, 302 pages.
 4. *Afrique Magazine* N° 343 avril 2014, p. 45.



il est particulièrement intéressant d'en examiner les causes pour les combattre avec justesse et efficacité.

2- Les causes de l'insécurité et de la criminalité organisée

Les menaces sécuritaires et la criminalité au Sahel se sont bâties sur les vulnérabilités, des fragilités et les déficits chroniques de gouvernance des États sahéliens. Il s'agit notamment de la mal-gouvernance, du déficit de gouvernance démocratique de la sécurité, de la mauvaise distribution des revenus des ressources naturelles qui engendre une pauvreté criante, des injustices sociales, des marginalisations et des exclusions, de la faible implication et responsabilisation des populations locales, de l'absence d'opportunités économiques.

Les vulnérabilités : Les vulnérabilités au Sahel reposent en grande partie sur la vastitude des territoires, la longueur et la porosité des frontières, l'absence de contrôle de ces frontières, le manque de coordination nationale et régionale en matière de sécurité et plus largement de développement. Les bandes criminelles passent aujourd'hui allègrement les frontières, commettent des crimes dans un pays ou un autre puis échappent facilement aux forces de sécurité à cause de la longueur et de la porosité des frontières. En face, les forces de contrôle aux frontières sont peu nombreuses, très peu équipées et généralement corruptibles. La coopération interétatique est faible et celle régionale presque inexistante, ce qui aggrave l'insécurité et la criminalité.

Une autre vulnérabilité est liée à la précarité et au chômage des jeunes. Les États sahéliens ont une population jeune. Plus de 45% ont moins de 15 ans, 56% moins de 20 ans et 66% moins de 25 ans. Mais cette population très jeune dans sa grande majorité est minée par la pauvreté et le chômage. Elle se sent souvent délaissée par les dirigeants politiques. Et c'est dans ce bassin de ressources humaines vulnérables que puisent les réseaux criminels. Il y a là de gros risques d'explosions sociales et de récupération par

les milieux maffieux, notamment terroristes⁵, des jeunes désœuvrés, désorientés, en mal de valorisation et d'actions spectaculaires souvent inspirées des images numériques.

Les fragilités : Les fragilités, ce sont toutes les situations instables ou précaires qui affectent les capacités physiques et opérationnelles des États sahéliens à l'adversité. Le Professeur Massaer Diallo⁶ souligne deux fragilités majeures des États sahéliens qui favorisent l'insécurité et la criminalité : d'abord **la fragilité étatique** face aux menaces politiques et aux convoitises extérieures sur les ressources naturelles, ensuite **la fragilité écologique** accentuée par la désertification, les sécheresses cycliques et les changements climatiques. Il faut ajouter à cela la pauvreté, voire la misère⁷.

Il y a de multiples autres fragilités étatiques, notamment l'absence de vision, de stratégie, de programmation et de prospective, l'insuffisance des ressources humaines et le sous-équipement des forces, l'absence de stratégies et/ou l'inadaptation des stratégies en cours aux nouvelles formes de criminalité, l'absence de cadre de coordination des actions des forces de sécurité et de cadre institutionnel de concertation et d'harmonisation

-
5. Les médias occidentaux (presse, radio, télévision, réseaux sociaux) signalent que plus de 4000 jeunes européens sont actuellement sur le terrain en Syrie en appui aux différents mouvements djihadistes. Comment sont les Maghrébins et les Noirs-africains que la précarité et les horizons bouchés ont poussé sur ce terrain quand ce n'est pas sur les plages d'Espagne, de Sicile ou de Malte ?
 6. Massaer Diallo, « *Paix et sécurité en Afrique de l'Ouest : la CEDEAO à l'épreuve des attentes régionales* », Conférence régionale sur les « menaces sécuritaires et extrémisme violent au Sahel central et en Afrique de l'Ouest : Quelles réponses régionales ? », Niamey du 22 au 24 avril 2013.
 7. À ce propos, le Chancelier allemand Willy Brandt souligne que « La misère est l'expression d'un conflit. Là où règne la faim, il n'y aurait pas de paix dans la durée. Là où il y a de l'extrême pauvreté, il n'y aura ni loi ni justice. Là où l'existence reste menacée dans ses nécessités les plus élémentaires, il n'est pas permis de parler de sécurité. » Willy Brandt, Chancelier allemand (1969-1971), Prix Nobel de la Paix 1971. Extrait du discours à l'ONU en 1973.



des actions de tous les acteurs du secteur de la sécurité – pouvoirs publics, administration générale, secteur privé, société politique, société civile, collectivités territoriales, communautés, partenaires techniques et financiers, etc.

Les déficits structurels : Les déficits structurels, ce sont les carences chroniques de gouvernance politique, économique, sociale, culturelle, de défense et de sécurité, qui dissuadent les investisseurs internes et externes et qui plombent le développement.

3- Les conséquences de l'insécurité et de la criminalité

Au Sahel, l'insécurité et la criminalité sont des fléaux qui impactent fortement la gouvernance globale des États.

L'impact sur la vie politique : L'impact sur la vie politique se manifeste notamment par la montée de la violence et du crime. On assiste de plus en plus à la militarisation de la vie politique et civile, avec notamment des milices privées, des règlements de comptes des guerres de clans à l'arme parfois lourde. Cela est aggravé par la prolifération des armes légères et de petit calibre et le trafic de drogue. De leur côté, les narcotrafiants usent de corruption et de violence pour perpétuer leur trafic. Ils s'appuient généralement sur des élites politiques pour s'implanter dans certains pays du Sahel. Ces élites, en quête d'argent, de prestige et/ou de postes politiques au plus haut niveau, sont souvent instrumentalisées par les réseaux mafieux qui financent leurs campagnes politiques. L'assassinat du Président Joao Bernardo Vieira, en 2009, serait lié à la puissance des trafiquants de drogue en Guinée-Bissau.

Au Mali aussi, les réseaux de la drogue semblent avoir pénétré les hautes sphères de l'État sous le régime du Général Amadou Toumani Touré (2002-2012). Selon plusieurs sources, « avec des complicités internes, parfois de haut niveau, la drogue est transportée à travers les corridors des zones sahéliennes et sahariennes, notamment

maliennes⁸». Il y aurait là un effet de système caractérisé par une interpénétration de sphères légales (politiques, institutionnelles) et de sphères illégales voire mafieuses. Forcément, la gouvernance politique et l'intégrité des institutions s'en ressentiraient à travers le jeu des influences, des complaisances, des duplicités, des complicités, des compromis et des compromissions.

L'impact sur la vie économique : Selon nombre d'estimations, entre 40 et 60 tonnes de cocaïne transiteraient par le Sahel, qui rapporteraient plusieurs milliards de dollars aux trafiquants⁹. Pour faire prospérer ce trafic, les réseaux mafieux irriguent le tissu économique et social par l'argent sale. En raison de l'hybridation des acteurs, même « les terroristes et les groupes armés de la région du Sahel en Afrique de l'Ouest adoptent aujourd'hui le trafic de stupéfiants... une excellente source de financement¹⁰». L'ampleur du trafic a fait de la région plus qu'une zone de transit, une plaque tournante, voire une zone de production et d'exportatrice de drogue. Dans plusieurs pays sahéliens, on ressent les effets sournois de l'argent de la drogue à travers notamment la montée en puissance d'individus ou de groupes d'individus. Plus concrètement, l'argent de la drogue est souvent investi dans le mobilier et l'immobilier. On voit soudainement proliférer des véhicules de luxe aux prix exorbitants pour le niveau de vie des propriétaires, des immeubles immenses aux coûts incomparables avec les gains ordinaires de leurs bénéficiaires, des entreprises privées dont les propriétaires sont de nouveaux riches pour lesquels on ne connaissait ni trésor caché ni héritage lointain.

-
8. « *La drogue au cœur du pouvoir ATT : la véritable raison de sa chute. Comment le Qatar et l'Arabie Saoudite sont-ils devenus les parrains de la rébellion au Mali ?* », **L'Inter de Bamako**, 6 mai 2013.
 9. Zeïni Moulaye, « *Sécurité, sécurité humaine : impacts et perspectives pour l'Afrique de l'Ouest* » in *La société civile face aux défis de l'instabilité politique en Afrique de l'Ouest*, Dakar, Gorée Institute, 2007, p. 24 à 26.
 10. Davin O'Regan, « *Cocaïne et instabilité en Afrique...* », *Id.*



La conséquence est qu'avec leur puissance financière, les narcotrafiquants, les narcoterroristes et autres mafieux peuvent, à tout moment, déstabiliser un gouvernement, renverser un régime, changer les institutions et les hommes, créer un conflit, financer une rébellion, déstructurer l'économie, détruire le tissu social, saper les fondements d'une société démocratique. Les exemples les plus éclatants d'un bout à l'autre du Sahel sont sans doute la Guinée-Bissau et la Somalie. Au Mali en particulier, les liens étroits tissés entre le pouvoir central, certains réseaux de trafic de drogue et des djihadistes proches d'AQMI ont failli basculer le pays dans l'escarcelle des narco-États¹¹.

L'impact sur la vie sociale : Pendant longtemps, on a cru que l'impact le plus nocif sur la sécurité humaine était celui produit par la prolifération des armes légères et de petit calibre. Aujourd'hui, le trafic et la consommation de drogue qui tentent de plus en plus la jeunesse sahéenne sont des dangers capitaux. Victimes à la fois de la pauvreté structurelle de leur milieu social, des conflits et d'un manque d'instruction, inconscients et désœuvrés, beaucoup de jeunes sahéens sont jetés en pâture dans les rues, sur la route de l'exil. Ils deviennent alors des proies faciles pour les réseaux mafieux, singulièrement terroristes. Mais peut-être que l'expression la plus symptomatique de la souffrance humaine à travers la criminalité transnationale est finalement la traite humaine et la migration clandestine. La traite qui cible des enfants et des femmes soumis à de rudes épreuves et parfois à un véritable esclavage moderne. Et que dire du drame de la migration clandestine qui étale quotidiennement des corps inanimés sur les étendues des dunes de sable du Sahara et sur les plages de la Méditerranée ?

L'impact sur la vie culturelle. Au Sahel, l'islam et la culture arabe ont peu à peu pénétré le tissu social tout

11. « *La drogue au cœur du pouvoir ATT : la véritable raison de sa chute. Comment le Qatar et l'Arabie Saoudite sont-ils devenus les parrains de la rébellion au Mali ?* », **L'Inter de Bamako**, 6 mai 2013.

en tolérant les autres croyances et cultures. Cette tolérance renforcée par le soufisme, forme de pratique de l'islam la plus répandue dans les pays sahéliens, a sans doute été l'un des facteurs majeurs de l'incrustation durable de la culture arabe et islamique dans les cultures locales. Des siècles durant, les sociétés sahéliennes ont développé un islam tolérant fondé sur le rite islamique malékite¹² et le soufisme, courant mystique qui met l'accent sur l'expérience religieuse personnelle tout en s'ouvrant vers des valeurs culturelles environnantes.

Mais depuis une quinzaine d'années, il se manifeste en sourdine un problème doctrinal entre le salafisme et le soufisme et une intolérance qui pourrait prendre de l'ampleur à l'avenir, et ce, à cause de l'irruption de djihadistes terroristes se réclamant du salafisme¹³. En vérité, depuis le début des années 70, on a vu la région du Sahel infiltrée par des prêcheurs venant le plus souvent du Moyen-Orient, du Pakistan, de l'Afghanistan, plus récemment du Maghreb, envoyés généralement par l'Arabie Saoudite, le Koweït ou le Qatar pour répandre une autre forme de lecture, de compréhension et surtout de pratique de l'islam. Un islam «pur et dur», rigoriste et peu tolérant, dont la forme la plus achevée semble être le salafisme. Au Mali, l'irruption violente du salafisme sur la scène religieuse, à la faveur de la crise de 2012, a été pour beaucoup un choc voire un traumatisme culturel. D'où la nécessité pour le Mali comme pour l'ensemble des États sahéliens d'un débat doctrinal sur la forme de pratique de l'islam et, plus largement, sur l'évolution des religions, leurs impacts et leurs apports au

12. Il y a quatre rites islamiques, chacun suivant un des imams suivants : Imam Malek, Imam Chafi, Imam Ahmed Hambal, Imam Abu Huneyfa. Le malékisme est le rite dominant en Afrique du Nord et sur le reste du continent africain. L'Imam Malek Bin Anas (né et décédé à Médine) est un éminent érudit et exégèse du Saint Coran, auteur d'un traité de hadiths qui est une référence majeure pour la communauté malékite. Cf. L'Imam Malek Bin Anas, *Al Mouwatta'*, Beyrouth, Éditions Dar El Fikr, 2007.

13. Samir Amghar, *le salafisme d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Michalon, 2011.



regard des transformations politiques de ces vingt dernières années¹⁴.

L'impact sur la gouvernance : L'impact de la criminalité transfrontalière et transnationale sur la gouvernance, nous en avons eu la preuve au Mali. En 2003, trente-trois otages allemands et autrichiens en majorité sont enlevés en Algérie par des terroristes et libérés dans le Nord du Mali. À l'époque, l'affaire s'était passée essentiellement sous l'égide du président de la République¹⁵, avec l'appui sur le terrain d'un futur djihadiste-terroriste (Iyad Ag Ghaly). Ce dernier aurait tiré de cette affaire de substantielles ressources financières qui lui auraient permis par la suite de créer fin 2011 son mouvement Ançar Eddine, proche d'AQMI. Depuis, le Mali est devenu une terre de prédilection pour les preneurs d'otages, une industrie du rapt s'y est développée, le régime d'Amadou Toumani Touré en aurait largement profité. Une ancienne ambassadrice des Etats-Unis au Mali « a levé un coin de voile sur cette industrie des enlèvements et les connexions entre les preneurs d'otages et les dirigeants au sommet de l'Etat malien. Vicki Huddleston a révélé que la France a payé 17 millions de dollars US en 2010 pour libérer des Français pris en otage dans une mine d'uranium au Niger et qu'entre 2004 et 2011, plusieurs pays européens auraient versé 89 millions de dollars US pour obtenir des libérations d'otages¹⁶ ». Si une partie de ces sommes est partie dans le trafic d'influence, la corruption et l'achat des décisions politiques, la qualité de la gouvernance s'en est ressentie. Au Mali en particulier, nous avons ressenti le déclin de la qualité de la gouvernance à partir de 2003, le laxisme des plus hautes autorités de l'État vis-à-vis de certains acteurs de la criminalité transfrontalière

14. Zeïni Moulaye, « *Défis et enjeux sécuritaires au Mali : quelle gouvernance pour demain ?* » in Forum des leaders religieux du Mali, Bamako, Friedrich Ebert Stiftung, décembre 2012, p. 24.

15. Il s'agit du Général Amadou Toumani Touré.

16. « *La drogue au cœur du pouvoir ATT : la véritable raison de sa chute. Comment le Qatar et l'Arabie Saoudite sont-ils devenus les parrains de la rébellion au Mali ?* », **L'Inter de Bamako**, 6 mai 2013.

et transnationale, notamment les trafiquants de drogue, les terroristes d'AQMI et les rebelles du Nord du Mali dont la force de frappe, venue de Libye à grands renforts, a été accueillie à bras ouverts par le pouvoir central à Bamako. La gouvernance a été à ce point déficiente que le régime s'est effondré en mars 2012 sous les coups de boutoir d'une rébellion et de mouvements djihadistes salafistes.

Cela dit, ces menaces sécuritaires se confineront-elles seulement au Sahel ? Cela nous paraît peu probable. La montée de la criminalité organisée au Sahel, si elle n'est pas assez vite maîtrisée, pourrait déteindre rapidement sur le voisinage immédiat et s'étendre notamment aux pays d'origine des acteurs du terrorisme et de l'extrémisme violent au Sahel avant de regagner d'autres régions telles que le Maghreb, le Moyen-Orient et l'Europe.

II- Les répercussions de la situation au Sahel sur d'autres régions du monde.

Pour nombre d'analystes, la communauté internationale, la France en particulier, a frappé fort dans une des termitières de la criminalité organisée au Sahel où se seraient terrés cinq à six mille termites (narcoterroristes). Un millier de ces termites aurait été anéanti mais où sont passés les autres ? À coup sûr, ils se sont dispersés dans la nature, se sont tapis comme des taupes, en attendant l'occasion de rebondir. L'étau qui s'est resserré sur les terroristes, les narcotrafiants et autres extrémistes violents, va les obliger à chercher des terreaux propices à leurs activités criminelles. Partout où les conditions qui ont permis leur implantation au Sahel sont réunies, ils pourraient s'y planquer. Cela pourrait entraîner par dissémination la constitution, hors du foyer actuel d'action, de cellules actives ou dormantes qui pourraient essaimer à travers les continents et se métastaser. Les sanctuaires sont idéalement des zones montagneuses frontalières. Les réseaux de criminalité transfrontalière et transnationale organisée sont généralement constitués de plusieurs nationalités. Mais les frontières au Sahel sont une série de continuités ethniques, linguistiques, culturelles, biologiques, commerciales,



économiques, naturelles et humaines. La situation ne se confinerait pas seulement à cette zone sahélienne.

Le terrorisme est un défi majeur qui n'a pas de frontière. La situation se déteindra d'abord sur le voisinage immédiat (on le voit en Algérie et au Niger) puis s'étendra probablement plus loin, notamment dans les pays d'origine de certains terroristes (Algérie, Tunisie, Libye). Souvenons-nous de la leçon de l'expérience afghane : le retour des « Afghans » au Maghreb, en Algérie en particulier. Dans ces nouveaux foyers, les revendications identitaires et même corporatistes, les conflits ethniques ou culturels, économiques ou culturels, les conflits de leadership ou confessionnels, seront autant d'opportunités pour les djihadistes de s'incruster et de monter en puissance. D'où le risque pour tout autre État, toute autre région, tout autre continent, d'être touché par le syndrome du terrorisme et de l'extrémisme violent. Naturellement, le Maghreb, le Moyen-Orient et l'Europe pourraient être les premiers concernés.

La Libye semble profondément atteinte par le syndrome de la criminalité organisée dans le Sud et l'extrémisme violent dans le Nord et l'Est. Un spécialiste en la matière note qu'« en éjectant le problème du Mali, on a déplacé le kyste vers la Libye où il s'est infecté. Le meilleur sanctuaire islamiste, à mon avis, ce n'était pas le Mali mais c'est celui qui s'ouvre à Oubari, dans l'extrême sud-ouest de la Libye, pays où personne ne peut intervenir. Une guerre, même une intervention militaire ponctuelle, y est aujourd'hui inenvisageable. Oubari, c'est historiquement la capitale du royaume touareg de Libye... Ceux qui y règnent, ce sont les Touareg mais ils ont littéralement vendu ce territoire aux islamistes venus du Mali après le lancement de l'opération Serval et après le bouclage de la frontière algérienne. Les islamistes se sont donc réfugiés dans le grand sud libyen, ils y ont monté des camps. En échange, les Touareg ont demandé le contrôle des filières de la drogue que tenaient les islamistes... Désormais, on est dans une configuration afghane¹⁷».

17. Interview de Samuel Laurent accordée à «*Ouest-France Dimanche*» du 19 mai 2013. Samuel Laurent est l'auteur de *Sahelistan*, un ouvrage intéressant sur la

De fait, les revers subis au Mali et plus généralement au Sahel pourraient entraîner par dissémination la constitution, hors de leurs sanctuaires actuels, de cellules actives ou dormantes de terrorisme et de réseaux de narcotrafiquants qui pourraient essaimer à travers les continents et se métastaser. Ce pourrait être en Tunisie, au Niger, au Nigeria, en Egypte. Ce pourrait être plus loin dans les pays du Golfe en proie à des convulsions sociopolitiques internes et enserrés par Al Qaïda au Yémen, Al Qaïda en Syrie, Al Qaïda en Irak et Al Qaïda central en Afghanistan et au Pakistan.

Pour tout dire, nulle contrée n'est absolument épargnée et la vigilance s'impose partout au monde, notamment dans les pays qui ont aidé le Mali à sortir de l'ornière. Et là, tout est opportunité pour les terroristes pour monter en puissance : revendication politique, économique, sociale ou culturelle, identitaire ou corporatiste, conflit ethnique ou clanique, conflit de leadership ou confessionnel, crise économique, financière, sécuritaire, etc.

Le risque existe donc pour tout État, toute région, tout continent, d'être touché par le syndrome du terrorisme, du narcotrafic et de l'extrémisme violent. Alors que leurs activités étaient au départ cloisonnées, elles se sont peu à peu rapprochées avant de se superposer voire de fusionner, à tel point qu'il est devenu un moment presque impossible de savoir qui fait quoi, qui est le trafiquant de drogue, où est le djihadiste, le trafiquant de cigarettes, d'armes ou d'êtres humains. Cette hybridation des acteurs a renforcé les capacités d'implantation de la criminalité organisée au Sahel, au Mali en particulier. Les trafiquants en tout genre et les terroristes se sont implantés parfois durablement en usant des mêmes subterfuges : la séduction par l'argent sale, l'intégration aux communautés locales par le mariage ou des pactes jamais écrits avec des chefferies locales. Ils ont tiré avantage de l'incapacité des États à exercer un contrôle effectif et efficace sur leurs territoires, notamment sur les frontières. Ils ont parfois rusé, usé et abusé de la religion, pour

sanctuarisation des Salafistes dans le Sahel et leur tentative de le transformer en un autre Afghanistan.



mieux s'enraciner, élargir leurs obédiences, augmenter leurs ressources et développer leurs capacités opérationnelles.

Aujourd'hui, il n'y a aucun doute sur l'interconnexion entre les groupes terroristes et certains trafiquants qui écument la bande sahélo-saharienne. Ce phénomène d'hybridation des menaces sécuritaires est un danger d'importance capitale à contrer au plus vite, et ce, d'autant qu'il y a des enjeux majeurs liés au développement de la criminalité organisée.

III- Les principaux enjeux liés à la criminalité transnationale

Pour les États sahéliens, les enjeux liés à l'insécurité et à la criminalité organisée sont de sept ordres au moins :

- * L'enjeu de la paix sociale et de la sécurité de la personne humaine ;

- * L'enjeu de la démocratie et des droits humains ;

- * L'enjeu de la stabilité politique et du développement économique ;

- * L'enjeu des ressources naturelles et des convoitises extérieures ;

- * L'enjeu de la souveraineté nationale remise en question par la présence de groupes armés étrangers ;

- * L'enjeu de l'intégration régionale ;

- * L'enjeu de la paix et de la sécurité internationales troublées par la criminalité transnationale organisée.

Au regard de ces enjeux, l'extrémisme violent et le terrorisme, le développement de multiples réseaux de criminalité, l'ampleur des défis sécuritaires, leur transversalité et parfois leur imprévisibilité, la mobilité des criminels, les moyens énormes et modernes dont ils disposent pour perpétrer leurs actes ignobles, l'envergure de leurs opérations dans l'espace et le temps sont autant de menaces pour le monde entier. Pour toutes ces raisons, l'insécurité et la criminalité organisée doivent être vigoureusement combattues dans toutes leurs ramifications tant au niveau national qu'international. L'attaque terroriste sur les installations gazières d'In Amenas en Algérie a fait la démonstration que face à la situation au Sahel, l'indifférence

n'est pas une option. Il a ouvert les yeux à beaucoup de pays, notamment occidentaux et asiatiques : une stratégie de sécurité collective est indispensable pour contrer l'insécurité et la criminalité organisée à quelques endroits du globe terrestre qu'elles se manifestent et à quelques risques que nous expose cette défense.

IV- La lutte contre l'insécurité et la criminalité organisée

L'insécurité et la criminalité organisée ne sont pas faciles à combattre. De nombreux obstacles jonchent le chemin de la bataille. Le premier est sans doute la volonté politique qui pourrait être contrariée par des intérêts multiples, des trafics d'influence des réseaux mafieux et surtout la connivence ces réseaux mafieux et la sphère politique au plus haut niveau. Le deuxième est lié au manque éventuel de soutien de la communauté internationale.

Cela dit, la lutte contre l'insécurité et la criminalité organisée est multidimensionnelle et fort complexe. Elle exige avant tout un diagnostic approfondi du système de sécurité et un débat sur les politiques nationales et régionales de sécurité. Elle doit être une préoccupation de chaque instant pour toute nation. Elle nécessite de chaque État des actions vigoureuses de communication, d'information, de sensibilisation, de formation, de conscientisation et de responsabilisation des communautés qui sont les premières victimes de la criminalité organisée mais aussi les premiers agents de leur propre sécurité. Elle relève certes *a priori* du champ de compétence des gouvernements, à travers les services de sécurité spécialisés, mais l'expérience sur le terrain a démontré que ces forces ne sont plus capables d'assurer, à elles seules, cette lourde charge. D'où la nécessité d'impliquer tous les acteurs du secteur de la sécurité, en l'occurrence les pouvoirs publics, l'administration générale, la société politique, la société civile, le secteur privé, les collectivités territoriales, les communautés et les partenaires techniques et financiers internationaux.



C'est un combat de longue haleine qui appelle la participation de tout un chacun et de l'ensemble des communautés, dans le cadre de la démocratisation de la sécurité et du partage des rôles et des responsabilités entre tous les acteurs du secteur de la sécurité dans le cadre d'une gouvernance partagée. En outre, elle requiert une action internationale commune ainsi que des liens entre les cadres stratégiques internationaux.

C'est dans cette démarche ouverte, participative et stratégique que se trouvent les réponses appropriées aux déficits structurels institutionnels, opérationnels et communicationnels, de la sécurité et de la lutte contre la criminalité organisée.

Conclusion : la nécessité d'une sécurité collective

L'ampleur des défis sécuritaires, leur transversalité et parfois leur imprévisibilité (s'agissant par exemple des catastrophes naturelles), l'imbrication des conflits locaux avec la criminalité transfrontalière et transnationale, le développement du terrorisme, la mobilité des criminels, les moyens énormes et modernes, l'envergure de leurs opérations dans l'espace et le temps, démontrent que les menaces sécuritaires au Sahel sont contagieuses pour les régions les plus proches, notamment le Maghreb, le Moyen-Orient et l'Europe. D'où la nécessité d'une vigilance permanente au niveau national, une synergie d'actions au niveau sous-régional, une bonne coordination au niveau régional et une solidarité sans faille au niveau international.

Dans cette optique, **entre le Maghreb et le Sahel**, il conviendrait de bâtir des passerelles, construire des coopérations efficaces visant à améliorer la gouvernance du secteur de la sécurité et à muscler les capacités des États, individuellement et collectivement, afin de relever les défis sécuritaires et de répondre aux attentes des peuples. Ce **processus sahélo-maghrébin** devrait petit à petit s'étendre au reste du continent tout en élevant le niveau de réponses sécuritaires aux exigences démocratiques et de bonne gouvernance à travers notamment la participation, la

responsabilisation et le contrôle démocratique du secteur de la sécurité¹⁸ pour évoluer vers une «**Convention pour la sécurité en Afrique**».

Cette «**Convention pour la sécurité en Afrique**» pourrait rencontrer une «**Convention pour la sécurité en Europe**», fournissant ainsi aux deux continents d'harmoniser davantage leurs stratégies de lutte contre l'insécurité et la criminalité organisée pour apporter une contribution de qualité à un «**Pacte pour la sécurité internationale**» sous l'égide de l'Organisation des Nations unies.

C'est là des impératifs et des suggestions pour construire un avenir de paix, de sécurité, de stabilité, de justice, de solidarité et de coopération au bénéfice de l'humanité.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Alan Bryden, Boubacar N'Diaye, Funmi Olonisakin, *Gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest : les défis à relever*, Genève, DCAF, 2008, 428 pages.

Serge Daniel, *AQMI, l'industrie de l'enlèvement*, Paris, Editions Fayard, 2012, 302 pages.

Massaer Diallo, «*Les donateurs et la gouvernance du secteur de sécurité en Afrique de l'ouest*», Réunion du WANSED sur les Acteurs externes de la sécurité en Afrique de

l'Ouest, Abuja, Nigeria, Juillet 2008, 8 pages.

Massaer Diallo, «*Paix et sécurité en Afrique de l'Ouest : la CEDEAO à l'épreuve des attentes régionales*», Conférence régionale sur les «menaces Sécuritaires et Extrémisme Violent au Sahel Central et en Afrique de l'Ouest : Quelles réponses régionales ?», Niamey du 22-24 avril 2013, 11 pages.

Adedeji Ebo, Boubacar N'Diaye, *Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité en Afrique de*

18. Adedeji Ebo, Boubacar N'Diaye, *Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest : opportunités et défis*, Genève, DCAF, 2008, 287 pages.

l'Ouest : opportunités et défis, Genève, DCAF, 2008, 287 pages.

Modibo Goïta, «*Nouvelle menace terroriste en Afrique de l'ouest : contrecarrer la stratégie d'AQMI au Sahel*», Bulletin de la sécurité africaine N°11, février 2011, une publication du Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 8 pages.

Mathieu Guidère, *Al-Qaïda à la conquête du Maghreb : le terrorisme aux portes de l'Europe*, Paris, Editions du Rocher, 2007, 281 pages.

Zeïni Moulaye, «*la crise malienne et ses répercussions sur la sécurité et la stabilité régionales et internationales*», Conférence au

Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas, La Haye, septembre 2012, 20 pages.

Zeïni Moulaye, *Gouvernance démocratique de la sécurité au Mali : un défi pour le développement durable*, Bamako, Friedrich Ebert, décembre 2005, 197 pages.

Zeïni Moulaye, Mahamadou Niakaté *Gouvernance partagée de la sécurité : l'expérience malienne*, Abuja, Friedrich Ebert Stiftung, février 2012, 177 pages (version anglaise disponible).

Zeïni Moulaye (directeur), *Société civile et gouvernance de la sécurité*, Bamako, Coopération technique belge, 2007, 103 pages.

POUR UN DEVELOPPEMENT REGIONAL DURABLE : ENTREPRENEURIAT ET GOUVERNANCE

Riadh ZGHAL¹

1. INTRODUCTION COMMENT APPRÉHENDER LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET SES RATÉS ?

A chaque moment de l'histoire des sciences, il y en a une qui apporte les concepts innovants aidant à une lecture pertinente de la réalité et suggérant des outils pour l'action susceptible de changer le cours des choses. Qu'est-ce que les concepts sinon des outils intellectuels qui permettent de saisir et de donner sens à une réalité qui, au premier abord, paraît confuse et indéchiffrable ? Et ce sont ces outils qui permettent par la suite d'imaginer les actions et d'orienter les comportements. Actuellement et par rapport aux sciences humaines et sociales, les domaines de l'économie et de la gestion avec toutes leurs spécialités sont dans ce cas. Les sciences de gestion, en particulier, parce qu'elles sont orientées vers la décision et l'action, se positionnent au carrefour des autres sciences. En plus de l'emprunt qu'elles font aux autres sciences (les mathématiques, l'économie, la psychologie, la sociologie, les sciences politiques...) et peut-être aussi à cause de leur ouverture aux autres sciences, elles créent les concepts qui cadrent avec la complexité d'une réalité mouvante. Notre réflexion sur le développement régional durable s'appuiera sur deux concepts principaux apportés par ces sciences : la «base de la pyramide» et la «gouvernance».

1. Professeur émérite en sciences de gestion - Consultante.



La base de la pyramide

Kenneth Blanchard & Johnson Spencer (1982)² ont avancé le concept de la « pyramide renversée » suggérant que le manager qui réussit est celui qui se préoccupe à la fois de l'intérêt des actionnaires et de celui de son personnel dans un esprit gagnant-gagnant. L'idée de pyramide renversée est justifiée par le fait que le personnel, en contact direct avec l'environnement, détient des informations stratégiques que le sommet de la hiérarchie ignore. Plus tard, Prahalad³ a avancé le concept de « base de la pyramide » pour argumenter de l'existence de moyens de créer de la richesse en s'attaquant au marché des pauvres. Prahalad s'adresse aux multinationales pour les encourager à exploiter le marché des milliards de consommateurs pauvres qu'il désigne par la base de la pyramide économique. Il propose une nouvelle approche pour réduire voire éradiquer la pauvreté face à l'incapacité des solutions adoptées dans le passé de le faire. Ce sont des solutions telles que l'aide internationale, le soutien apporté par les gouvernements et les ONG et toutes les solutions fondées sur la privatisation et la dérégulation qui ont échoué dans l'atteinte des objectifs visés, même si elles sont encore nécessaires.

Même si beaucoup de multinationales ont adhéré à la stratégie proposée par Prahalad⁴, son approche a fait l'objet de nombreuses critiques principalement en raison de son appréhension des pauvres comme consommateurs uniquement, perdant de vue qu'ils sont aussi des acteurs et des producteurs. « Nous avons besoin de voir les pauvres comme producteurs et insister sur la nécessité de leur acheter plutôt que de leur vendre. Le seul moyen de réduire

2. (1982) *The One Minute Manager*, William Morrow & company Inc. New York.

3. C.K. Prahalad & Allen Hammond (2002) "Serving the World's Poor, Profitably" *Harvard Business Review*, September.

C.K. Prahalad (2004) *The Fortune at the Bottom of the Pyramid. Eradicating Poverty through Profit*,

4. Cf. les exemples exposés dans son livre édité 5 fois (2004-2009).



la pauvreté est d'élever le revenu des pauvres », écrit Aneel Karnani⁵.

Même si ces deux concepts, «la pyramide renversée» et «la base de la pyramide», ont été créés à l'intention de l'entreprise et de ses performances économiques, ils ont l'intérêt de diriger l'attention vers ceux qui sont au bas de la hiérarchie qu'elle soit organisationnelle ou économique et de la placer au centre des stratégies de la gestion et du développement. Cette base a été longtemps négligée par des systèmes d'organisation hiérarchiques où le pouvoir de décision est concentré au sommet admettant implicitement que c'est l'unique lieu où réside l'information pertinente et les capacités de prendre les « bonnes » décisions. Porter l'attention sur la base de la pyramide c'est battre en brèche le paradigme de la hiérarchie bureaucratique dominante.

La gouvernance

Ce second concept sur lequel nous appuyons notre réflexion relative au développement régional a été également établi par des économistes à l'intention des entreprises, puis appliqué à la gestion territoriale décentralisée. Avancé par Ronald Coase puis développé par Oliver Williamson⁶, il désigne l'existence de modes de coordination internes à la firme qui permettent de réduire les coûts de transaction générés par le marché lui-même supposé fonctionner

-
5. Karnani, Aneel (2006) "Misfortune at the Bottom of the Pyramid" *Greener Management International* . Summer 2006, Issue 51, p99-110. "We need to view the poor as producers, and emphasise buying from them, rather than selling to them. The only way to alleviate poverty is to raise the real income of the poor" and (2007) "The Mirage of Marketing to the Bottom of the Pyramid: How the Private Sector Can Help Alleviate Poverty" *California Management Review*, Vol. 49, No. 4 Summer 2007.
 6. R. M. Coase (1937) *The Nature of the Firm*, *Economica*, n°4 pp. 386-405.
 - O. E. Williamson (1970) *The Modern Corporation. Origins, evolution, attributes*, *Journal of Economic Literature*, n°19, pp. 343-73.

sur la base de la concurrence et des intérêts opposés. La gouvernance apporte une efficacité supplémentaire au moyen de la **coordination entre les acteurs** et leurs **partenaires**. Pour Williamson, la gouvernance réside dans l'ensemble des dispositifs mis en œuvre par la firme pour mener des coordinations efficaces à la fois à l'interne et à l'externe au moyen de contrats, partenariat et normes qui régissent les rapports avec les partenaires externes⁷. L'objet de la coordination est l'activité, or celle-ci implique «conflit, mutualité et ordre» :

‘Selon Commons ‘L’unité ultime de l’activité... doit renfermer les trois principes de conflit, mutualité et ordre. Cette unité est une transaction’⁸ (p. 1088).

Ceci conduit l’auteur à considérer la gouvernance comme étant «... une réponse qui économise sur les trois principes de Commons, au sens où la gouvernance est un moyen par lequel l’ordre est insufflé à une relation où le conflit potentiel menace de neutraliser ou de troubler des opportunités de réalisation de gains mutuels»⁹. (p. 1090)

Ainsi comprise la gouvernance est un mode de coordination qui régule les relations entre partenaires de manière à produire des économies à travers l’exploitation des opportunités de gains mutuels et **l’élimination sinon la réduction des conflits qui nuisent à l’exploitation de ces opportunités**. Par ailleurs Williamson constate que l’efficacité de la gouvernance dépend aussi bien des **processus de coordination** internes – décloisonnement de l’information,

7. O. E. Williamson (1999) ‘Strategy Research : Governance and Competence Perspectives’ *Strategic Management Journal* n° 20 pp. 1087-1108.

8. J. R. Commons (1932) ‘The problem of correlating law, economics, and ethics’ *Wisconsin Law Review* N° 8 pp. 3-26, cité par Williamson ‘According to Commons ‘The ultimate unit of activity ... must contain in itself the three principles of conflict, mutuality, and order. This unit is a transaction’.

9. “And Governance is an economizing response to the Commons triple, in that governance is a means by which to infuse order in a relation where potential conflict threatens to undo or upset opportunities to realize mutual gains”. (p. 1090).



discussion, modes de résolution des conflits – que du cadre institutionnel environnant (politique, juridique, droit de propriété et de contrat)¹⁰.

A la fin des années 80, la notion de gouvernance a été introduite en sciences politiques par les Anglais à l'occasion du financement par le gouvernement Thatcher d'un programme de recherche sur le thème de la recomposition du pouvoir local. Les chercheurs ont utilisé à cette occasion la notion de 'urban governance' pour se démarquer de celle de 'local government' associée au régime précédant les réformes, et probablement aussi pour souligner l'entrée d'autres partenaires dans le gouvernement local, à savoir les opérateurs privés. Plus tard, le concept a été repris par les gouvernements européens, et étendu à l'étude des pouvoirs locaux.

Durant la même période des années 80, les institutions financières internationales ont adopté la notion de '**good governance**' pour définir les critères d'une bonne gestion des affaires publiques dans les pays soumis à des plans d'ajustement structurel. Sur la base de ces critères de 'bonne gouvernance' sont préconisées les réformes institutionnelles nécessaires à la réussite des programmes de redressement économique.

La notion de gouvernance importée de l'entreprise et désignant des modes de coordination et de partenariat a désormais investi le domaine de la gestion publique. Une commission sur la gouvernance mondiale a même été créée¹¹.

Dans ce nouveau champ élargi d'application, la gouvernance se définit comme un système de gouvernement fondé sur la participation et l'interaction entre plusieurs intervenants : acteurs privés, organisations publiques, groupes ou communautés de citoyens qui prennent part à la définition des politiques. Dans son rapport de 1995, la Commission sur la gouvernance mondiale définit ainsi le concept :

« L'ensemble des différentes façons dont les individus et les institutions publiques et privées gèrent leurs affaires communes. C'est un processus

10. Williamson (1999), *op. cit.*, p. 1090.

11. The Commission on Global Governance, <http://www.cgg.ch/>



continu de coopération et d'accommodement entre des initiés divers et conflictuels. Elle inclut les institutions officielles et les régimes dotés de pouvoirs exécutoires tout aussi bien que les arrangements informels sur lesquels les peuples et les institutions sont tombés d'accord ou qu'ils perçoivent être de leur intérêt».

Il y a dans le concept de gouvernance une dimension dynamique faite d' « accommodements » et de coopération entre individus et institutions dont les intérêts à l'origine conflictuels ou, du moins, divergents ne sont pas ignorés mais, au contraire, justifient la recherche des arrangements acceptables par les différents protagonistes. De même, la gouvernance n'est pas le fait des seules institutions publiques mais c'est une affaire qui réunit les deux secteurs public et privé dans un processus de construction d'objectifs partagés. A cet égard on constate l'ampleur du fossé qui sépare les pratiques de gouvernement autoritaire, hiérarchique et bureaucratique, d'une part et le paradigme sur lequel se fonde la gouvernance, d'autre part.

Si nous nous sommes attardés sur ces deux concepts de base de la pyramide et de gouvernance c'est parce que nous y voyons des outils intellectuels opérationnels pour analyser la question de développement régional et local en vue de comprendre les raisons de l'échec et d'identifier les voies d'accélération de ce développement.

2. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, DÉSÉQUILIBRES ET GOUVERNANCE

Les défaillances de la gouvernance

Le déséquilibre régional est sans doute imputable au mode de gouvernement politique qui a dominé dans les pays anciennement colonisés. L'administration publique qui est l'outil de gouvernement du pays a hérité du modèle bureaucratique. Elle l'a peut-être revu en fonction du contexte socio-économique mais sans remettre en question



ses principes fondamentaux que sont la structure verticale et hiérarchique de ses institutions et le pouvoir centralisé. Elle a fonctionné au service d'un «Etat patrimonial» selon les termes de Mamadou Dia, qui se caractérise par¹² :

- Un parti unique exerçant tous les pouvoirs liés à la souveraineté nationale, ce qui conduit à un système Parti-Etat en lieu et place d'un Etat de droit qui protège de l'arbitraire,
- La mainmise sur l'économie par une ethnie, une oligarchie ou une clientèle de la classe politique ne laissant que peu de place à la légitimité morale et politique, à la transparence de la gestion des affaires et à l'application des lois,
- L'absence du sens de la responsabilité nationale qui permet à des personnalités publiques de sévir dans l'impunité sans jamais être tenues pour responsables de leurs actes,
- L'existence de peu de groupes d'intérêt ou d'institutions indépendantes faisant le contrepoids du pouvoir en place,
- Le sous-développement des médias et l'absence d'ouverture et de transparence,
- La gestion bureaucratique du budget dont la conséquence principale est la répartition des dotations budgétaires en fonction des intérêts opportunistes des personnalités influentes dans le gouvernement, plutôt qu'en respect de l'intérêt public bien fondé,
- La bureaucratie forme un groupe d'intérêt influent bloquant toute réforme,
- Un fardeau réglementaire paralysant les initiatives et le développement du secteur privé et entraînant des conséquences néfastes sur la gestion des entreprises existantes.

12. Mamadou Dia (1994) *Pour une meilleure gouvernance comme fondement de la fonction publique en Afrique au sud du Sahara*, Banque Mondiale, document technique n°225F, série du Département Technique Afrique.

L'Etat patrimonial produit la corruption administrative dont l'ampleur est directement proportionnelle à l'intensité de ce patrimonialisme au sens de la mainmise d'une oligarchie sur les biens censés être publics, et le pouvoir qu'elle exerce sur l'administration.

La corruption est également alimentée par le pouvoir discrétionnaire du bureaucrate qui bénéficie de l'asymétrie de l'information¹³. Ceci donne à la bureaucratie une autonomie par rapport au citoyen et aux décideurs politiques. Elle est alors en mesure d'orienter le fonctionnement de l'appareil de l'Etat dans le sens de son intérêt propre. Alors, se creuse l'écart entre l'offre de services administratifs décidés par les gouvernements et les services réels. On est tenté d'assimiler les difficultés que rencontre le gouvernement avec son administration à celle que rencontrent les actionnaires avec leurs managers. Parallèlement, l'asymétrie de l'information et le monopole du service public confortent la bureaucratie administrative dans son pouvoir exercé sur le citoyen¹⁴.

Du fait que l'entrepreneur moyen est à la merci de l'élite politique et des bureaucrates, une grande partie des richesses est utilisée pour acheter des protections et des privilèges politiques plutôt que dans l'investissement. Il se constitue ainsi une sorte de capitalisme bureaucratique où le patrimonialisme, la recherche de rentes priment sur les résultats du travail. Seuls ceux qui n'ont ni pouvoir ni relations doivent travailler.

Un rapport publié en 2013 par la Banque mondiale sur le pourcentage des « paiements informels requis pour faire avancer les choses » évalue ces déboursements de la corruption à 29% en Turquie, 25% en Algérie, 24% en

13. Hillel Rapport (1994) 'L'économie politique de la bureaucratie et de la corruption : un regard économique sur le fonctionnement des administrations dans les pays en développement', in *La transition chaotique* Albagli C. (ed.) Université Panthéon-Assas - Paris.

14. Riadh Zghal (2001) « *Les nouveaux concepts de la gestion du service public et les inerties de l'administration : le cas de la Tunisie* » in *Les services publics et leurs dynamiques au Machreq et au Maghreb*, C. Chanson Jabeur, A. Prenant, P. Ribaud & B. Semmoud eds., L'Harmattan - Paris, pp. 615-630.



Tunisie, 13% au Maroc et 11% au Liban¹⁵ ; des sommes colossales soutirées aux citoyens pour des services supposés gratuits car déjà financés par le contribuable.

Le **patrimonialisme** et la **corruption** sont les deux maux d'une gouvernance défailante qui minent le développement, particulièrement dans les régions qui sont loin des centres du pouvoir.

Les problématiques du développement régional

Pourquoi la question du développement régional s'est-elle posée avec acuité durant les années consécutives à la révolution tunisienne de 2011 par exemple ? Les raisons résident dans le fossé qui sépare les régions côtières des régions de l'intérieur du pays en matière de chômage, d'activité entrepreneuriale et de flux démographique en particulier.

Les tableaux I et II ci-dessous présentent une mesure du fossé qui sépare les régions concernant l'espérance de vie et les chances d'emploi.

Tableau I : inégalités régionales et espérance de vie

Espérance de vie	Gouvernorats les plus avantageés	Gouvernorats les moins avantageés
Espérance de vie par sexe	Hommes 76,6 Femmes 77,3	Hommes 69,4 Femmes 72,4

Source : Ministère du développement, Livre blanc (2012)

Tableau II : Le chômage par grande région

Région	Taux de chômage
Nord-Est	10,3
Centre-Est	11,7
Centre-Ouest	14,3
Sud-Est	17,6
Nord-Ouest	19,6
Sud-Ouest	20,0

Source : Enquête nationale sur la population et l'emploi 2007 http://www.ins.nat.tn/publication/emploi_2007.pdf

15. World Bank, *Investment Climate Assessment 2013*.

Cependant et, contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les régions défavorisées qui ont le moins bénéficié des investissements publics, bien au contraire : les investissements dans les régions les plus avantagées économiquement durant la décennie 1992-2010 sont en moyenne inférieurs à 50% du volume des investissements publics réalisés dans les régions les moins avantagées. Mais ce dont souffrent les régions désavantagées, c'est plutôt d'une **défaillance de l'investissement privé** (voir tableau III ci-dessous) :

Tableau III :
investissements public et privé selon les régions

Investissement public 1992-2010	Régions économiquement avantagées (Tunis, Ariana, Ben Arous, Manouba, Sfax, Monastir)	Régions économiquement désavantagées (Gafsa, Tozeur, Kebili, Le Kef)
Investissement en millions de dinars	2.107,44 – 2.581,83 -	4.477,08 – 5.141,10
Investissement privé 1992-2010	Bizerte, Ben Arous, Nabeul, Sousse, Monastir	J e n d o u b a , Siliana, Sidi Bouzid, Gafsa
Investissement privé par habitant en dinars	7.214,19 - 9.507,56	2.601,02 - 2.757,67

Source : Ministère de la planification et du développement régional, Livre blanc (2012)

Une question se pose alors : le sous-développement régional trouve-t-il sa source dans le volume des investissements publics ? Dans la nature de ces investissements ? Ou dans la défaillance de l'investissement privé ?

GOVERNANCE ET DEVELOPPEMENT REGIONAL

A la lecture des chiffres exposés ci-dessus, il apparaît clairement que les régions dites défavorisées ont bénéficié d'importants investissements sans que cela réussisse à enclencher une dynamique entrepreneuriale susceptible de



réduire les taux de chômage ni renverser un solde migratoire négatif. La question est donc liée au choix des investissements qui se font au sommet de la hiérarchie, généralement selon un modèle standardisé et sans réelle participation qui fait remonter à la surface les besoins des diverses catégories de la population et les forces motrices qui commandent à la dynamique locale. Connaître ces forces motrices aide à imaginer les leviers pour les actionner, autrement la machine sociale et économique risque de tourner à vide gonflant les populations de chômeurs et poussant les populations hors de leurs territoires à la recherche de revenus et d'une vie moderne et décente. Pour illustrer nos propos, prenons l'exemple d'une région que nous avons étudiée et qui regorge de richesses dont l'exploitation reste en deçà du potentiel disponible.

C'était à l'occasion d'un important projet de développement agro-pastoral et de promotion des initiatives locales du Sud-Est de la Tunisie PRODESUD¹⁶ cofinancé par l'Etat tunisien et un bailleur de fonds international. Il avait pour objectif une meilleure exploitation des richesses naturelles dont dispose cette région située aux confins du désert (réserves d'eau en sous-sol, élevage des camélidés en transhumance dans le désert, élevages sédentaires de moutons, exploitations agricoles, artisanat local régional, etc.)

Le projet avait cette particularité d'introduire une approche participative : création d'une structure dédiée à la réalisation du projet, participation de la population à l'élaboration des plans de développement locaux. A cet effet, chaque unité socio-territoriale a élu un groupe représentatif appelé Groupement de Développement Agricole (GDA) qui participe au pilotage du plan de développement de sa localité PDL. Les activités financées dans le cadre du PDL vont du renforcement des capacités de la population, notamment les jeunes et les femmes, aux travaux d'infrastructure et de conservation des eaux et des sols en passant par la stimulation de la création de petites entreprises locales en mesure de réaliser les divers travaux prévus par le PDL.

16. ICARDA (2009) *Autonomisation des ruraux pauvres et volatilité des politiques de développement en Tunisie.*

L'application de cette approche participative était confiée à une administration qui reste gouvernée par le modèle bureaucratique hiérarchisé. Elle a certes ouvert un espace de négociation entre acteurs institutionnels et population locale, donné la parole et une marge d'initiative aux populations locales qui ont actionné leur solidarité sociale de groupe de type tribal que le système politique en place avait toujours rejeté. En revanche, ce n'était pas un simple retour au passé. L'enquête des membres des GDA a révélé que les choix qui ont guidé les élections sont **l'expérience**, autrement dit la séniorité - une valeur traditionnelle-, et **l'éducation** reflet du pragmatisme de la population : choisir des personnes formées, des employés qui auraient la capacité de négocier les intérêts de la communauté avec les puissantes instances administratives locales.

Mais si les objectifs du projet n'ont pas été atteints cela est dû à la difficulté pour les structures administratives de concilier deux principes contradictoires : la participation de la base et les prérogatives d'un pouvoir centralisé. Ainsi l'Etat et ses structures d'autorité locales et nationales ont adopté des politiques contradictoires. Ils affichent une volonté de faire participer les populations à la gestion des espaces pastoraux, l'optimisation des systèmes d'exploitation et la préservation des ressources naturelles. Par contre, ils n'impliquent pas les éleveurs dans les choix techniques, ils attribuent les terres de parcours collectives à des privés, ils ferment les yeux sur l'utilisation des charrues polydisques néfastes pour un territoire gravement menacé par l'érosion et la désertification. La culture administrative dominée durant des décennies par des **normes d'assistance, d'autorité, d'asymétrie de l'information et de paternalisme** était inadaptée aux exigences d'un développement participatif. Ce dernier nécessite un partage des pouvoirs de décision, de la transparence et surtout la redevabilité de toutes les parties prenantes du projet quelle que soit leur position dans les structures formelles ou informelles.

Au moment où nous conduisons la recherche (2005-2006), il y avait des prémices de changement notamment à travers un processus difficile de négociation



mais le déséquilibre des pouvoirs était trop fort pour permettre de prévoir une autonomisation réelle et durable de la population.

L'autoritarisme n'était pas le seul fait des institutions étatiques, il était aussi le fait de la population dominée par les valeurs traditionnelles de séniorité et de masculinité. En termes d'autonomisation, les acteurs du projet n'ont pas distingué entre **l'autonomisation individuelle** et **l'autonomisation collective** si bien que les bénéficiaires du projet n'ont pas été équitablement répartis entre les différentes catégories de la population : une analyse des attitudes relatives aux ressources a révélé que les bergers et les jeunes constituent la catégorie la moins satisfaite comparée à celle des agriculteurs et des éleveurs. Les jeunes se considèrent plus ou moins comme laissés pour compte.

Cet exemple montre que le problème central du développement réside dans la gouvernance.

LE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET L'ENTREPRENEURIAT

Le livre blanc cité plus haut relève que le solde migratoire net (entrées moins sorties) des gouvernorats de Tunis, Ariana, Ben Arous, Manouba, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax est positif. Il se trouve que ces gouvernorats sont les plus industriels et présentent les meilleurs taux d'activité entrepreneuriale. En effet, une étude de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives réalisée en 2012 présente la répartition des 602.222 entreprises – tous secteurs confondus - recensées en décembre 2011 et leur concentration sur le littoral où se situent ces gouvernorats. Il s'agit des entreprises du secteur informel (personnes physiques, employant moins de 6 personnes, pas de comptabilité) et celles du secteur formel (PME employant 6 à 199 personnes, et grandes entreprises employant 200 personnes et plus), voir tableau IV ci-dessous.

Tableau IV : La concentration des entreprises sur le littoral

Zone géographique	% entreprises du secteur informel	% entreprises secteur formel
District de Tunis	35,1	45,0
Centre-Est	24,2	30,6
Nord-Est	13,2	13,1

Source : ITCEQ Caractéristiques du tissu industriel tunisien en 2011 Cadre institutionnel et Financement des PME <http://www.ieq.nat.tn/upload/files/Notes%20et%20analyses/PME11%20FINAL.pdf>

Le reste des régions (Nord-Ouest, Centre-Ouest, Su-Est et Sud-Ouest) abritent entre 4 et 8% de l'ensemble du tissu d'entreprises.

Constatant ce déséquilibre régional flagrant, le livre blanc publié par le ministère de la Planification et du Développement régional propose un découpage horizontal du pays pour constituer des régions s'étalant d'Est en Ouest où les gouvernorats les plus développés joueraient le rôle de locomotive d'un développement régional intégré. Déjà en 2001, nous avons suggéré une stratégie de développement régional exploitant l'avance des régions entrepreneuriales pour la dynamisation économique de celles qui le sont moins (voir encadré ci-dessous). Mais jusqu'à aujourd'hui encore, une telle stratégie n'a pas trouvé d'audience auprès des décideurs politiques et administratifs. Les raisons à cela peuvent tenir des craintes de heurter des attitudes régionalistes et une sorte de « nationalisme de gouvernorat » ancrés dans les esprits et, peut-être aussi, des doutes quant à la capacité d'une telle stratégie à impulser une dynamique de création dans les gouvernorats peu entrepreneuriaux ?

Si la Tunisie côtière présente un niveau de développement supérieur à celui des régions de l'ouest du pays, il ne s'agit pas de bloquer les premières dans leur élan – construit tout au long de l'histoire – mais plutôt de renforcer **leur rôle de moteur** accélérant le processus de développement des régions avoisinantes. D'ailleurs, les régions économiquement plus avancées le font naturellement car **c'est l'arrière-pays qui ressource**



un pôle de développement. Elles investissent, offrent de l'emploi et font tache d'huile autour d'elles. Maintenant, cet effet doit être accéléré et méthodiquement organisé. Le moyen indiqué pour cela est le développement des voies de communication et des moyens de transport inter-régionaux et de décongestionner la capitale. Les grands pays développés ont plus d'une capitale car toutes les vocations (économique, politique, culturelle, universitaire...) qui font l'excellence d'une ville et l'importance d'un pays sont rarement réunies dans une seule cité au détriment des autres¹⁷.

STRATEGIE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT

Une étude sur le développement de l'entrepreneuriat menée en 2009 pour le compte du ministère de l'Industrie, dans le cadre du programme de modernisation de l'industrie (PMI), a couvert l'ensemble des gouvernorats du pays. Il s'agissait d'identifier les raisons expliquant la faiblesse du flux de création d'entreprises malgré l'existence d'une stratégie nationale et d'une politique volontariste d'appui à l'entrepreneuriat. Cette politique a conduit à la constitution de nombreuses structures d'appui à la création et au financement ainsi que de nombreux programmes et outils de stimulation de l'initiative économique. Les résultats ont montré que les principaux facteurs freinant le rythme de création et de survie des projets résident dans l'absence d'autonomie des structures d'appui et l'absence d'engagement de la société civile. Il s'agit donc d'un problème lié au mode de gouvernance marqué par le principe hiérarchique de la bureaucratie et l'ignorance de la base de la pyramide : centralisation des décisions, manque de participation et d'implication institutionnalisée des acteurs locaux.

Cette étude a passé en revue des expériences réussies dans des pays comparables à la Tunisie et constaté que ce qui les caractérisait c'était :

17. Riadh Zghal « Pour un concept stratégique de développement régional » article publié par le journal La Presse le 13 août 2001.

- Des programmes et des **pratiques innovantes** donc inspirés du contexte (et non un plaquage de modèles préétablis ou des répliques d'expériences étrangères),
- Un renforcement institutionnel et une **autonomisation** (« *empowerment* ») des structures locales et régionales
- Une **coopération interinstitutionnelle** – créatrice de valeur – pour la mise en œuvre des politiques nationales,
- Un effort d'adaptation des pratiques aux **contextes régionaux**,
- Un flux croissant de **prestations de services** fournis par les structures aux entrepreneurs et créateurs d'entreprises.

À l'opposé de ces orientations, l'étude a constaté que l'approche tunisienne a péché par :

- Le caractère standardisé des programmes, des outils et du fonctionnement des structures d'appui ignorant magistralement les différences des contextes régionaux,
- Le manque de **coopération interinstitutionnelle** entre les structures locales et régionales d'appui voire la concurrence entre des structures affiliées à deux ministères différents et jugées sur le nombre de personnes ayant bénéficié de leurs services (gratuits) plutôt que sur l'efficacité mesurée en termes de création et de survie des entreprises créées,
- Le manque d'autonomie des différentes structures régionales (agences bancaires, organismes gouvernementaux...) soumises au pouvoir de décision centralisé,
- L'absence de solutions innovantes permettant de parer aux difficultés de **financement** que rencontrent des entrepreneurs démunis de ressources pour assurer les fonds propres nécessaires au lancement de leur projet,



- L'insuffisance de **l'accompagnement des promoteurs avant, pendant et après création**
- Le manque d'implication – voire l'absence totale – de la société civile dans le soutien des créateurs en amont, pendant et en aval de la création,
- L'absence d'une institution régionale qui représente les forces vives régionales et qui définit les orientations stratégiques du développement régional et des investissements.

L'étude a débouché sur un modèle stratégique et des propositions d'action pour la stimulation de l'activité entrepreneuriale dans les régions et ceci, dans le cadre d'une stratégie nationale visant l'accroissement du taux national de l'activité entrepreneuriale. Le principe fondamental soutenant ce modèle est l'autonomisation des populations locales et régionales au moyen de structures appropriées. Quatre forces motrices et quatre leviers composent le modèle.

Les forces motrices sont : la diffusion de la culture entrepreneuriale afin d'accroître le nombre d'entrepreneurs, des actions volontaristes et précompétitives (investissements dans l'infrastructure locale et régionale) pour créer plus d'opportunités à l'investissement, le financement pour rendre disponibles les moyens de la création, l'innovation technologique pour la création de la valeur.

Des leviers sont nécessaires pour actionner ces forces motrices : l'engagement de la société civile pour le développement de la dynamique entrepreneuriale, la préparation et l'accompagnement des porteurs de projets pour une meilleure efficacité, le développement des compétences pour une meilleure efficacité des activités, l'évaluation pour une mesure objective de l'impact des programmes d'action (voir diagramme ci-dessous).

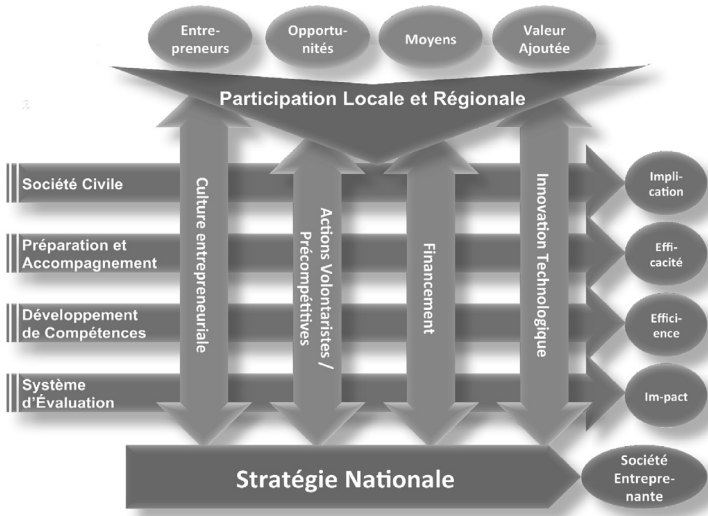


Figure I : stratégie pour le développement régional à travers le développement de l'entrepreneuriat

Source : Ministère de l'industrie PMI action 686 (2009).
Le développement de l'entrepreneuriat – étude réalisée par
 P. Almeida, L. Mezghani, R. Zghal.

Certains éléments du modèle et des propositions d'action ont retenu l'attention des responsables et donné lieu à des réalisations (accompagnement des porteurs de projet, groupement dans un même espace des structures d'appui et de financement), seulement celles qui sont en rapport avec la décentralisation et l'autonomisation des acteurs locaux sont restées lettre morte. Les mesures adoptées n'ont pas touché le fonds du problème, à savoir la participation et l'autonomisation des structures locales et régionales, et on connaît la suite des événements (révolte du bassin minier de Gafsa en 2008, révolution de janvier 2011).

POUR UN CONCEPT INCLUSIF DU DEVELOPPEMENT REGIONAL

Penser le développement régional durable est un domaine beaucoup trop complexe pour être abordé sous l'angle purement économique. La réflexion sur cette question est au croisement de plusieurs sciences. En effet, elle soulève des problèmes liés à la gouvernance, aux caractéristiques du contexte local avec ses différentes dimensions géographique, historique, sociologique, institutionnelle (secteur public et privé), culture, ressources naturelles et humaines. En revanche, ce que l'on sait aujourd'hui c'est que **le développement régional n'est pas seulement une affaire d'Etat**, c'est aussi et surtout une affaire de société, sinon pourquoi trouve-t-on, dans pratiquement tous les pays du monde, des régions entreprenantes et d'autres qui le sont moins même si elles disposent d'un potentiel de richesses naturelles et humaines et d'infrastructures adéquates ?

Le développement a besoin de forces motrices et de leviers qui les actionnent. Pour une stratégie de développement régional, on peut s'inspirer des politiques utilisées pour la lutte contre la pauvreté, non pas dans une approche paternaliste ou de marketing considérant les pauvres uniquement comme consommateurs, mais dans une approche qui les reconnaît comme acteurs capables de produire, d'innover et d'exploiter des synergies collectives susceptibles de réaliser le changement et de booster le développement. Combler les fossés entre les régions, mettre fin aux déséquilibres régionaux à la fois frustrants et dévalorisants pour les populations désavantagées, cela ne peut être réalisé sans l'association des acteurs dans la conception des objectifs à atteindre et des voies à adopter pour leur réalisation. L'implication de la population dans les choix n'est pas chose aisée s'il n'y a pas de changement dans les systèmes de gouvernance à l'échelle nationale et locale. Décentralisation du pouvoir de décision et démocratie vont de pair pour créer un environnement harmonieux où la négociation des intérêts divergents favorise l'émergence de solutions innovantes, stimule les synergies et les initiatives individuelles et collectives.



L'entrepreneuriat est aujourd'hui au cœur du développement local et les expériences dans le monde le prouvent. Plus que l'entrepreneuriat par des individus isolés, le développement local est accéléré par les synergies locales que génèrent coopération et concurrence entre les institutions et les divers acteurs : circulation de l'information et des hommes, coopération et partenariat, mobilisation des ressources humaines de savoir et de savoir-faire, innovation technologique, rajeunissement des métiers traditionnels. De telles synergies nourrissent le dynamisme économique à l'image des «clusters» américains, des «districts industriels» italiens et des «systèmes productifs locaux» français. Il existe aujourd'hui de nombreux outils qui peuvent servir de levier au développement régional :

- L'élaboration d'une stratégie de développement régional selon une démarche participative impliquant les acteurs appartenant aux secteurs public, privé et associatif
- L'amélioration du climat des affaires et la levée des obstacles à la création
- Le transfert technologique des institutions universitaires et de recherche vers les entreprises
- Le rajeunissement et la revitalisation des métiers traditionnels à travers des greffes technologiques, du design, du branding et l'exploration de nouveaux marchés à l'échelle planétaire
- L'engagement des entreprises actives pour une stratégie de responsabilité sociétale (RSE) avec une attention particulière dirigée vers l'essaimage d'entreprises, le renforcement des capacités et l'autonomisation des populations locales
- Le réseautage des diverses structures pour libérer la circulation de l'information et des hommes génératrice d'innovation et d'apprentissage réciproque.

Actionner ces leviers nécessite un cadre législatif adéquat mais procède aussi d'un changement culturel au



niveau des organisations et de la société, tout en sachant que le changement culturel est un processus lent qui nécessite stimulants, accompagnement et patience. Toutefois, l'existence d'une stratégie à laquelle adhèrent les principales forces vives qui ont été associées à son élaboration et le réseautage des institutions peuvent contribuer à son accélération.

Stratégie et réseautage devraient favoriser les partenariats et l'exploitation optimale des ressources disponibles. Il y a nécessité de reconnaître que toute région habitée dispose de potentiels valorisables : un capital humain de personnes éduquées et formées, un capital social et culturel fait de solidarités et d'héritage partagé par la communauté, des savoir-faire traditionnels, un patrimoine architectural, des sites naturels à valeur touristique... Des tentatives d'exploitation de ces potentiels ont été enregistrées en Tunisie. Certains offices de développement régional ont réalisé des études aboutissant à des idées de projets et des esquisses de plans d'affaires. Mais cela a peu été suivi par de la communication ciblant des entrepreneurs potentiels ou des institutions financières de soutien à la création. À cet égard, on saisit que ce qui manque aux régions économiquement défavorisées c'est un tissu relationnel actif. La centralisation assortie d'un régime politique autoritaire déstructure les tissus relationnels traditionnels et bloque le renouvellement du tissu social. Toute solidarité sociale traditionnelle est perçue négativement comme tribalisme et régionalisme. Parallèlement, un climat de méfiance et de répression freine la formation de solidarités nouvelles actives et engagées dans la réalisation de projets positifs d'intérêt commun.

Par ailleurs, les énergies individuelles et collectives sont refoulées sous l'effet de facteurs culturels. Les maux culturels brimant l'initiative sont nombreux. On citera les plus courants : la discrimination de genre met la majorité des femmes hors du circuit productif rémunéré et dévalorise leurs métiers traditionnels (la proportion des femmes dans la population active est à peine le quart en Tunisie, alors que celles-ci représentent 80 % des artisans dont la plupart exercent dans la secteur informel), des valeurs négatives sont associées au travail et à l'enrichissement chez certaines

populations, la valorisation de la séniorité et la sous-estimation du potentiel créatif et technique des jeunes dont particulièrement les diplômés, la perception des rapports public-privé sous forme de pyramide où le sommet est occupé par le public qui dispose de l'essentiel du pouvoir de décision... Le privé démuné du pouvoir qui correspond à sa contribution à l'économie et l'emploi invente des moyens pour se soustraire à la contrainte administrative, dont le détournement des lois, la fraude fiscale, la corruption. Echapper au contrôle des pouvoirs publics pousse à éviter les régions et à se noyer dans la foule de la capitale et des grandes villes où la proximité des affiliés aux centres du pouvoir politique facilite la négociation des intérêts propres à la marge de la légalité.

Tous ces maux freinent la dynamique entrepreneuriale locale. Or l'entrepreneuriat fonctionne par effet de boule de neige, plus l'espace est maillé par des entreprises, plus se développe la dynamique de création de nouveaux projets, plus l'investissement dans l'infrastructure trouve sa justification.



ANNEXE
REPARTITION DES ENTREPRISES
PAR GOUVERNORAT EN 2008

Gouvernorat	Nombre d'entreprises	%	Entreprises employant plus de 100 personnes	%
Tunis	102356	18,70%	569	28,06%
Ariana	34440	6,30%	115	5,80%
Ben Arous	35589	6,50%	182	9,10%
La Manouba	19598	3,60%	56	2,80%
Nabeul	39453	7,20%	215	10,80%
Zaghouan	7561	1,40%	52	2,60%
Bizerte	26285	4,80%	107	5,40%
Béja	14282	2,60%	13	0,70%
Jendouba	15424	2,80%	7	0,40%
Le Kef	11490	2,10%	4	0,20%
Silana	7986	1,50%	4	0,20%
Sousse	34970	6,40%	161	8,10%
Monastir	25323	4,60%	206	10,30%
Mahdia	18453	3,40%	32	1,60%
Sfax	49586	9,00%	155	7,80%
Kairouan	18712	3,40%	16	0,80%
Kasserine	13433	2,40%	3	0,20%
Sidi Bouzid	11342	2,10%	4	0,20%
Gabès	15494	2,80%	30	1,50%
Medenine	18245	3,30%	35	1,80%
Tataouine	5031	0,90%	2	0,10%
Gafsa	11015	2,00%	13	0,70%
Tozeur	5386	1,00%	4	0,20%
Kebili	7094	1,30%	6	0,30%
Total	548548	100,00	1991	100,00

Source : www.Leaders.com

UN APERÇU COMMENTÉ DES PLUS RÉCENTES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES POUR LA ZONE EURO ET POUR L'UNION EUROPÉENNE

*Christian DEUBNER*¹

Ma tâche est modeste : brosser une image très globale de l'économie européenne et de ses perspectives immédiates, comme un élément dont vous pourrez vous servir pour votre discussion de la relation euromaghrébine. Pourtant, même avec une tâche modeste, nous nous trouvons face à des signaux à la fois positifs et alarmants pour cette économie européenne :

Positifs pour la renaissance des Etats les plus faibles et surendettés de l'économie européenne qui font preuve de leur capacité retrouvée d'accéder aux marchés financiers, et pour leur nouvelle dette souveraine et pour une partie de leurs titres plus anciens et dits toxiques et alarmants pour l'apparition de la crise ukrainienne et la confrontation de l'UE avec la Russie, son fournisseur principal en gaz, et un marché important pour certaines de ses industries. Si le premier de ces signaux paraît montrer que l'Europe commence à assainir le problème originaire de sa crise, c'est-à-dire la méfiance vis-à-vis de la dette souveraine et les prêts bancaires, le deuxième nous indique combien une reprise durable dépend de contingences politiques et économiques.

Je dois mes données chiffrées aux plus récentes prévisions de l'économie européenne, 'European Economic Forecast–Winter 2014', publié par la Commission européenne dans la revue 'European Economy' no 2/2014, et par l'OCDE

1. Ancien chef de la section «Europe» à la Stiftung Wissenschaft und Politik Berlin (Allemagne).



dans ses 'Perspectives économiques de l'OCDE', Volume 2014 Issue 1, paru le 6 mai 2014.

I- Indications globales

En ce printemps 2014 on parle beaucoup, entre Union européenne et OCDE, d'une reprise économique en Europe, comparée aux années économiques plutôt terribles de 2012/13. Cette reprise part pourtant d'un niveau économique et social lourdement endommagé par les cinq années depuis 2008. Ces dommages sont encore à réparer avant de pouvoir parler d'une vraie reprise comparée à l'avant-crise. Le Tableau (1) montre clairement les dégâts survenus entre 2009 et 2013 qui sont très loin d'avoir été compensés.

La reprise relatif à 2012/13 a commencé en 2013, elle est censée se répandre à travers le continent et gagner en force. Simultanément les facteurs dont elle dépend deviendront plus balancés. En dépit des doutes vis-à-vis de la solidité de cette reprise, les derniers renseignements permettaient de relever encore les prévisions de croissance du PIB. Le PIB de l'UE, ayant augmenté de 0,1% seulement en 2013, est maintenant censé monter de 1,5% cette année et de 2% la prochaine, alors que dans la Zone Euro, encore récessive de -0,4% en 2013, la croissance sera de retour avec 1,2% en 2014 et 1,8% en 2015.

Ayant rétréci pour deux ans, la demande interne se raffermira gentiment, puisque l'héritage de la crise, consistant en de dettes excessives, de fragmentation financière, d'incertitudes économiques et la nécessité d'ajustements et de consolidation fiscale, se réduit, et la confiance fait son retour. Les attitudes fiscales de l'Union et de la Zone Euro devraient être à peu près neutres en cette année, ni très expansives ni contractives non plus. Simultanément, la demande d'importations montera, réduisant de cette manière la contribution du commerce extérieur à la croissance. En conséquence, le chômage devrait très légèrement descendre de sa crête, puisque le marché du travail tourne. Concernant l'inflation, enfin, la prévision s'est sensiblement réduite.



Maintenant elle est censée baisser à 1,2% en 2014 avant de remonter à 1,5% l'année suivante. Dans la Zone Euro, elle sera de 1% et 1,3%.

Les ajustements à l'intérieur de la Zone Euro commencent à porter leurs fruits. La reprise en Europe a aussi entraîné les pays vulnérables dans la périphérie de la Zone Euro. Des différences de croissance persistent bien sûr, mais l'écart est projeté de se resserrer. En 2014, on ne verra plus de la croissance négative que dans les seules Chypre et Slovaquie. En 2015, elles aussi devraient tourner positives. Dans les pays vulnérables l'ajustement interne et externe progresse, souvent soutenu par des réformes structurelles significatives qui commencent à porter leurs fruits. On y retournera plus bas. Parmi les économies plus grandes : une expansion soutenue, poussée par la demande interne, est attendue pour l'Allemagne qui fait office de locomotive de croissance pour l'UE, alors qu'en France, la croissance s'améliore seulement à pas hésitants, aidée par une reprise timide de la consommation privée. Au Pays-Bas et en Italie, des reprises modérées seront nourries par des exportations nettes et par l'investissement. Finalement, au Royaume-Uni et en Pologne on verra une forte croissance, résultant d'une demande interne, toujours plus robuste.

II- Contributions internationales à la croissance européenne

L'économie mondiale a accéléré dans la deuxième moitié de la dernière année, poussée par la croissance renforcée dans les pays avancés, surtout dans les Etats-Unis, mais aussi dans certaines économies émergentes, dont surtout la Chine. Notre Tableau (2) démontre le poids certes réduit mais toujours énorme de la Chine comme moteur de la croissance mondiale, dont le taux est seulement la moitié du sien.

Le Graphique (1) donne une image de l'importance des économies émergentes (en bleu clair), dont en première place la Chine, pour la croissance mondiale même dans le plus profond de la crise financière et économique en 2009 quand les économies avancées (dont l'UE) étaient des moteurs de la récession.



En conséquence, la croissance en dehors de l'UE sera autour de 4% en 2014 et 4,5% en 2015. La croissance des importations mondiales devraient doubler de 2,5% à 5% en 2014 et 6% en 2015. Ces perspectives seront soutenues par une descente continue des prix du pétrole. Par contre une légère montée du taux de change €-\$ pourrait freiner les exportations de la Zone Euro.

III- Les composantes de la demande finale se rééquilibrent

Le rééquilibrage des moteurs de la croissance européenne se confirme avec la demande intérieure dépassant les exportations comme moteur principal. Elle sera encore faible en 2014, mais son renforcement sera poussé par tous les facteurs, privés et publics. Deux graphes, (2) et (3), peuvent illustrer le rôle de ces facteurs.

Graph (2) montre les contributions de la demande intérieure et des exportations (nettes) à la croissance dans les pays de la zone euro, dans les dernières années, plus les prévisions pour 2014 et 2015, groupés en pays en surplus commercial, et pays récemment en déficit. Ce qui compte ici est que tous confirment la tendance de la demande intérieure à redevenir un moteur de la croissance. De cette demande intérieure c'est la croissance des investissements, particulièrement en équipements, cf. Graph (3), qui est censé réapparaître après des années de récession, et d'avancer sensiblement (selon les prévisions), puisque les obstacles principaux à la demande et aux profits des entreprises (incertitude, conditions de financement, assainissement des bilans) se réduisent peu à peu. Concernant l'incertitude, elle s'est fortement réduite à travers la dernière année et demie, ce qui devrait se poursuivre s'il n'y a pas de heurts politiques au niveau ou de l'Union européenne ou des Etats membres. Graph (4) et (5) illustrent l'évolution des conditions de financement de ces investissements chez les entreprises, et du volume des prêts qui leur sont consentis. La redescente des taux depuis 2011 est encourageante. Mais de pair avec cette amélioration s'installe à nouveau une forte divergence des taux de crédit qui rappelle la situation avant la monnaie



unique : en Allemagne et en France on paie la moitié des taux pratiqués en Italie, Espagne et Irlande, et un tiers seulement de ce que les prêts coûtent au Portugal et en Grèce (Graph (4)). Dans toute la zone, le volume du crédit aux entreprises n'a pas augmenté jusqu'à la fin 2013 avec la Grèce et l'Espagne, les seules exceptions (Graph (5)). Seulement pour 2014 la prévision s'améliore et ensemble avec les prévisions pour les investissements laissent espérer une avance.

La consommation des ménages ne montrera qu'une croissance très modeste au début de la reprise, mais elle est censée s'accélérer en 2014 et 2015 avec un emploi qui s'améliore légèrement et des revenus réels bénéficiant du fait d'une inflation très faible des prix de la consommation, et d'une réduction de l'effort de consolidation fiscale. Donné, la confiance améliorée et une réduction de l'épargne prévisionnel, les ménages devraient consommer la plupart de l'augmentation en revenu réel. La consommation publique, finalement, est également censée croître dès lors que les demandes de la consolidation fiscale deviennent moins pressantes.

IV- Les déséquilibres se réduisent dans les Etats membres vulnérables

Les excédents des paiements courants et de l'UE et de la Zone Euro ont augmenté en 2013, on s'attend à leur stabilisation à un niveau de respectivement 1,5% et 2,25% du PIB pour l'année courante et la prochaine. Mais le Graph (6) montre aussi que dans les Etats vulnérables (Italie, Irlande, Slovaquie, Chypre, Espagne, Portugal et Grèce) l'augmentation attendue des excédents sera plus forte que pour le reste des pays de la zone Euro. Ces pays commencent à sortir de leur dépendance des programmes d'assistance financière : l'Irlande a terminé son programme d'assistance financière avec succès en décembre 2013, l'Espagne est sortie de son bail-out bancaire en janvier, et le Portugal quittera son bail-out le 17 mai. Leurs exportations fortes soutiennent une croissance renforcée, alors qu'en Grèce on attend seulement une modeste amélioration. Elle et Chypre sont maintenant les deux à rester sous assistance financière.

En somme, tout cela paraît comme une bonne nouvelle. Pourtant, un débat s'est déclenché concernant les causes des nouveaux excédents commerciaux et de leurs paiements courants, enregistrés par ces pays encore récemment fortement déficitaires. Est-ce une bonne ou une mauvaise nouvelle ? Le Graph (2) déjà utilisé plus haut illustre bien, dans sa partie se référant aux pays autrefois déficitaires, que la plus grande partie de cette amélioration est à attribuer à des adaptations substantielles, dont font partie l'augmentation des exportations, mais aussi une contraction de la demande intérieure qui est largement permanente dans les Etats à Euro qui avaient auparavant enregistré des déficits commerciaux élevés. Les interprétations en varient, certains dénonçant cette adaptation comme 'austérité' nuisible, alors que d'autres y voient une nécessaire adaptation de la demande intérieure, au vrai potentiel de production qui n'est plus gonflé par la bulle de bâtiment. Pour ces derniers, cette évolution est donc l'étape nécessaire à travers laquelle ces pays atteindront une croissance plus soutenable dans l'avenir. Ce rééquilibrage extérieur est soutenu par une meilleure compétitivité-prix soutenue par des coûts salariaux unitaires réduits. Là aussi on se débat: ou il s'agit de revenus d'austérité et démantèlement social ou du nécessaire ajustement des revenus auparavant gonflés par des activités dopées par la dette, à un niveau soutenable, adapté à la productivité.

Les conditions des marchés financiers s'améliorent. Avec de meilleures perspectives macro-économiques et dans un contexte stable de taux d'intérêts bas, avantageux pour les investisseurs, les conditions des marchés financiers en Union européenne se sont améliorées en 2013. Mais aussi l'inflation s'est réduite fortement.

La fragmentation financière se réduisait considérablement dans les marchés de dette souveraine et des entreprises. Le Graph (7) illustrant que la plupart des spreads des Etats membres vulnérables se rétrécissent, grâce à la confiance des investisseurs en la réussite de leurs ajustements fiscaux et réformes économiques continus. Tout de même, l'écart apparu depuis 2010 entre les pays vulnérables, ici



représentés par l'Espagne et l'Italie, et les autres comme le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, ne s'est pas encore réduit. Et entre l'Allemagne et la France l'écart s'est légèrement élargi depuis 2011.

Toutefois, en dépit d'une certaine normalisation des conditions du financement des banques, la fragmentation financière répandue sur les marchés européens de prêts continue d'entraver la transmission de la politique monétaire, ce qui nuit aux petites et moyennes entreprises, principalement, cf. Graph (4). Encore, on peut débattre s'il s'agit vraiment, ici, d'une question de transmission. Que peut la politique monétaire contre la perception de risques, des investisseurs ?

Le nouveau test compréhensif des bilans bancaires par la BCE, plus une implémentation en douceur de l'Union bancaire, pourra peut-être encore renforcer la confiance en les banques européennes et encourager la reprise. Depuis 2011, des améliorations financières substantielles ont pu être réalisées dans l'UE. Prenant les mesures politiques déjà passées par les parlements nationaux, ou déjà connues dans un détail suffisant, on peut s'attendre, pour notre période prospective, à une position fiscale neutre ou presque. L'effort fiscal de cette année, mesuré en termes de changement du bilan structurel, est en fait censé être largement neutre dans l'UE et la Zone Euro. Simultanément, la consolidation fiscale devrait se réorienter du champ des revenus vers le contrôle des dépenses (publiques).

Les déficits fiscaux sont censés se réduire encore en 2014, vers 2,75% dans l'UE et 2,5% en Zone Euro, avant de se stabiliser en 2015, s'il n'y a pas de changement politique, cf. Tableau (3). Le quota de dette devrait monter jusqu'à 90% dans l'UE et de 96% dans la Zone Euro, avant d'entamer une lente descente. Pour l'un et l'autre les différences sont très fortes parmi les Etats.

Il est vrai que l'endettement élevé de certains Etats membres – le Tableau (4) le montre – leur impose d'aller encore plus loin pour certains d'entre eux, cf. une 'coalition' improbable des Pays-Bas, de la France et de l'Espagne qui ne font qu'élargir leur endettement public depuis le début de la

crise, ou ceux comme la Grèce et l'Italie qui, avec des dettes de 132% et 172% de leur PIB, paraissent être largement au-delà de ce qui paraît soutenable.

V- Les marchés de travail s'améliorent trop lentement

La situation des marchés de travail se stabilisait à la mi-2013, mais pour 2014 et 2015 c'est seulement une petite amélioration que l'on attend, étant donné que les marchés de travail ne réagissent qu'avec un certain délai à des reprises d'activité économique.

Puisque nous nous trouvons encore tôt dans la reprise, la croissance de l'emploi devrait être bornée par le réallongement du temps de travail qui avait été diminué pendant le pire de la crise. Dans certains Etats membres, cette période pourra être raccourcie par des réformes structurelles décisives, elles pourront également empêcher le niveau très élevé du chômage de devenir structurel.

On s'attend à une augmentation très modeste de l'emploi dans l'UE et la Zone Euro, de 0,5% en 2014 et autour de 0,25% respectivement, légèrement meilleur que prévu en automne dernier. En 2015, l'augmentation de l'emploi est censée accélérer de 0,75% dans l'UE et en Zone Euro, réduisant très légèrement le chômage, à un taux de 10,4% dans l'UE et de 11,7% en Zone Euro. Mais le Tableau (5) montre que de très fortes différences de taux de chômage persisteront entre les Etats membres, ce qui provoquera des contradictions et tensions entre les politiques des pays membres.

VI- Une prévision de croissance

En somme, ceci est une prévision 'de croissance'. Les risques et les chances soutenant cette prévision sont devenus un peu mieux balancés, mais les risques continuent de peser plus lourdement.

Les risques : Selon la Commission, le risque principal serait un retard des réformes structurelles, fiscales et institutionnelles, ou encore leur implémentation partielle,



au niveau des Etats membres ou de l'Union. Une croissance trop faible et un chômage trop élevé persistant en seraient les conséquences. Un chômage plus élevé aurait des effets négatifs sur la consommation des ménages et la croissance potentielle. Qui plus est, l'excédent de dette, le manque d'investissements dans un passé récent, la productivité insuffisante des facteurs de production pouvaient affecter la croissance dans le moyen terme, s'ils ne sont pas adressés de manière adéquate avec des réformes structurelles. Le risque de croissance faible serait encore exacerbé à court terme par une tendance déflationniste et un retard de la réduction de la fragmentation financière.

Les chances : Bien évidemment, il y a aussi des chances, surtout pour le cas où la croissance serait encore plus forte dans les Etats membres centraux, pendant que l'amélioration de la compétitivité dans la périphérie serait plus forte que prévu. Nous nous trouvons face à des signaux à la fois positifs et alarmants pour cette économie européenne : positifs pour la renaissance des Etats les plus faibles et surendettés de l'économie européenne qui font preuve de leur capacité retrouvée d'accéder aux marchés financiers, et pour leur nouvelle dette souveraine et pour une partie de leurs titres plus anciens et dits toxiques, et alarmants pour l'apparition de la crise ukrainienne et la confrontation de l'UE avec la Russie, son fournisseur principal en gaz, et un marché important pour certaines de ses industries.

Si le premier de ces signaux paraît montrer que l'Europe commence à assainir le problème originaire de sa crise, c'est-à-dire la méfiance vis-à-vis de la dette souveraine et les prêts bancaires, le deuxième nous indique combien une reprise durable dépend de contingences politiques et économiques.

Peut-être l'incertitude la plus importante consiste dans les profondes divergences réapparues entre les situations socioéconomiques nationales au sein de la zone Euro, depuis la crise. Pour la croissance, l'endettement public, le prix du crédit, le chômage, les bilans commerciaux, des divergences se creusent de nouveau, entre les pays du centre et ceux de la

périphérie méridionale, qui rappellent en partie la situation avant la monnaie unique. Refermer ces divergences paraît aujourd'hui plus difficile, et même plus important, qu'au début de l'euro.

Tableaux (tirés de chiffres de European Economy Forecast, Winter 2014)

(1) Évolution du PIB, en pour-cent par an, en zone euro

Etat UE	2000-2004	2010	2012	2013	2014	2015
Allemagne	1,1	4,0	0,7	0,4	1,8	2,0
Pays-Bas	1,7	1,5	-1,2	0,8	1,0	1,3
France	2,0	1,7	0,0	0,3	1,0	1,7
Italie	1,8	1,7	-2,5	-1,9	0,6	1,2
Espagne	3,6	-0,2	-1,6	-1,2	1,0	1,7
Irlande	5,8	-1,1	0,2	0,3	1,8	2,9
Grèce	4,5	-4,9	-6,4	-3,7	0,6	2,9
Zone Euro	1,9	1,9	0,7	-0,4	1,2	1,8

(2) Croissance du BIP à l'extérieur de l'UE en pour cent par an

Etat	2012	2013	2014	2015
Zone Euro	0,7	-0,4	1,2	1,8
Union Europ.	0,4	0,1	1,5	2,0
Etats-Unis	2,8	1,9	2,9	3,2
Japon	1,4	1,6	1,6	1,3
Chine	7,8	7,7	7,4	7,4
Monde	3,1	2,9	3,6	3,9

(3) DEFICIT public annuel, en pour-cent du PIB, en zone euro

Etat UE	2000-2004	2010	2012	2013	2014	2015
Allemagne	-2,7	-4,2	0,1	-0,1	0,0	0,0
Pays-Bas	-1,0	-5,1	-4,1	-3,1	-3,2	-2,9
France	-2,8	-7,1	-4,8	-4,2	-4,0	-3,9
Italie	-2,8	-4,5	-3,0	-3,0	-2,6	-2,2
Espagne	-0,4	-9,6	-10,6	-7,2	-5,8	-6,5
Irlande	1,4	-30,6	-8,2	-7,2	-4,8	-4,3
Grèce	-5,2	-10,7	-9,0	-13,1	-2,2	-1,0
Zone Euro	-2,2	-6,2	-3,7	-3,1	-2,6	-2,5

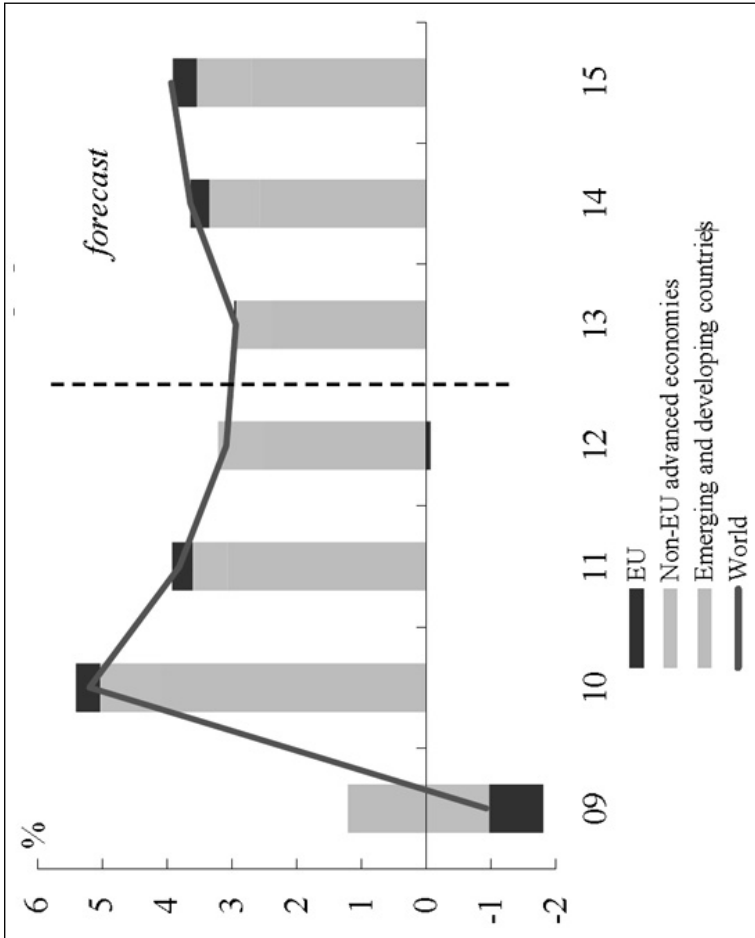
(4) ENDETTEMENT public en pour-cent du PIB, en zone euro

Etat UE	2000-2004	2010	2012	2013	2014	2015
Allemagne	62,1	82,5	81,0	79,6	77,3	74,5
Pays-Bas	51,9	63,4	71,3	74,3	75,3	75,6
France	60,4	82,4	90,2	93,9	96,1	97,3
Italie	106,0	119,3	127,0	132,7	133,7	132,4
Espagne	52,5	61,7	86,0	94,3	98,9	103,3
Irlande	32,7	91,2	117,4	122,3	120,3	119,7
Grèce	101,0	148,3	156,9	177,3	177,0	171,9
Zone Euro	68,9	85,6	92,6	95,5	95,9	95,4

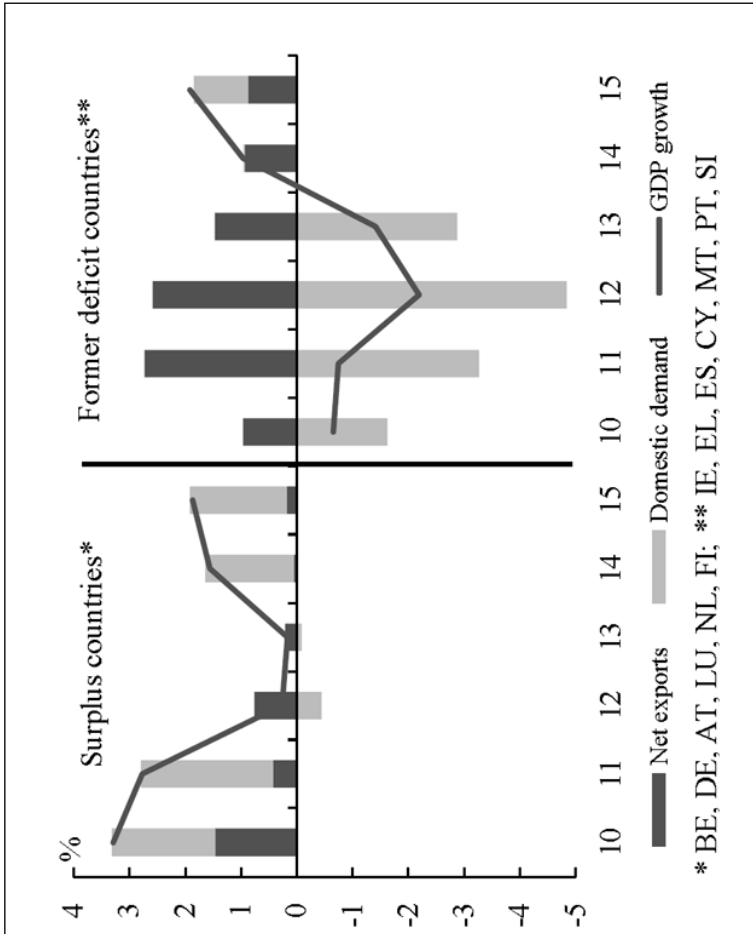
(5) Taux de CHOMAGE, en zone euro

Etat UE	2000-2004	2010	2012	2013	2014	2015
Allemagne	9,0	7,1	5,5	5,3	5,2	5,1
Pays-Bas	3,6	4,5	5,3	6,7	7,4	7,2
France	8,7	9,7	10,2	10,8	11,0	11,0
Italie	8,8	8,4	10,7	12,2	12,6	12,4
Espagne	11,2	20,1	25,0	26,4	25,7	24,6
Irlande	4,3	13,9	14,7	13,7	11,9	11,2
Grèce	10,5	12,6	24,3	27,3	26,0	24,0
Zone Euro	8,8	10,2	11,4	12,1	12,0	11,7

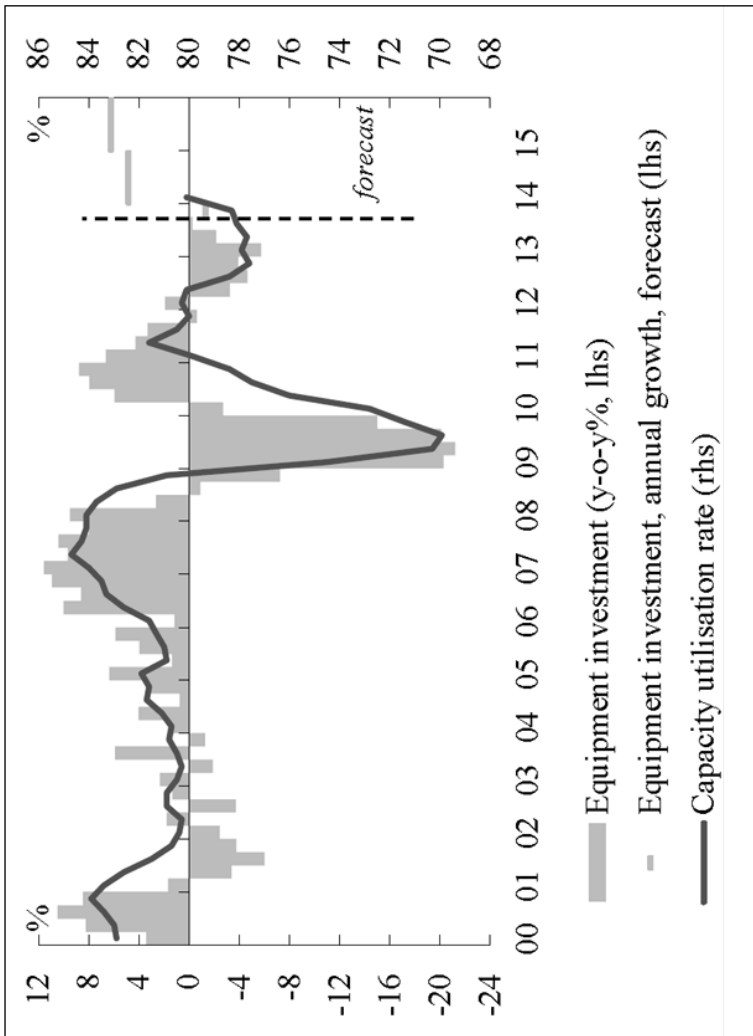
Graphs (tirés de chiffres de European Economy Forecast, Winter 2014)



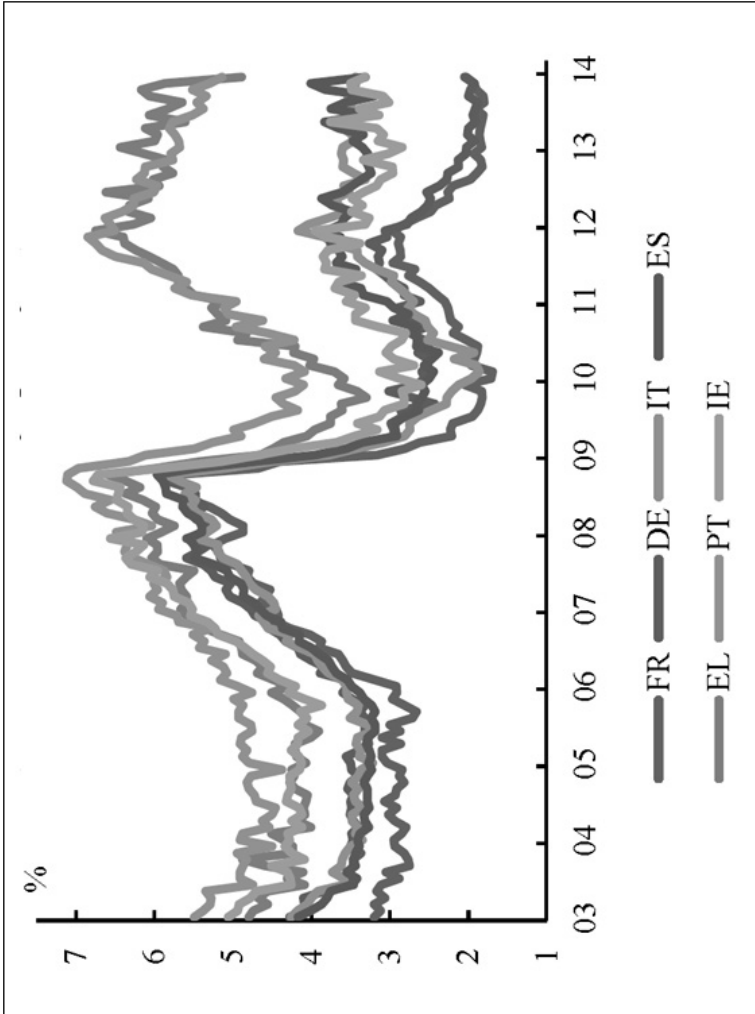
Graph (1) : Contributions à la croissance du PIB mondial, de l'UE, des autres économies avancées, et émergentes.



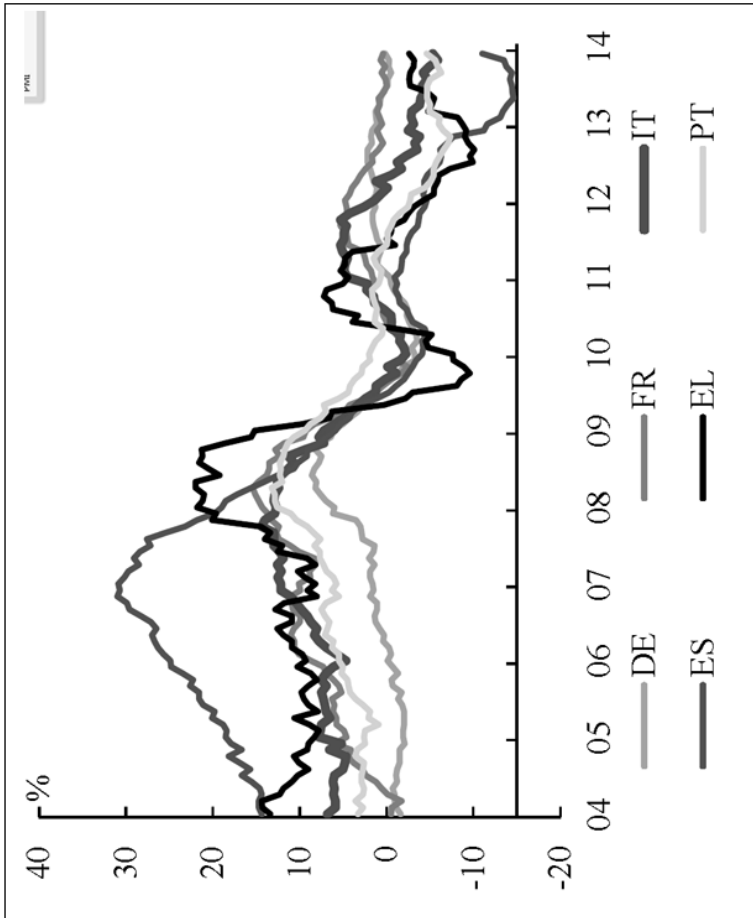
Graph (2) : les contributions de la demande intérieure (bleu clair) et des exportations (nettes, rouge) à la croissance (courbe rouge) dans les pays de la zone euro, dans les dernières années, plus les prévisions pour 2014 et 2015, groupés en pays en surplus commercial, et pays récemment en déficit.



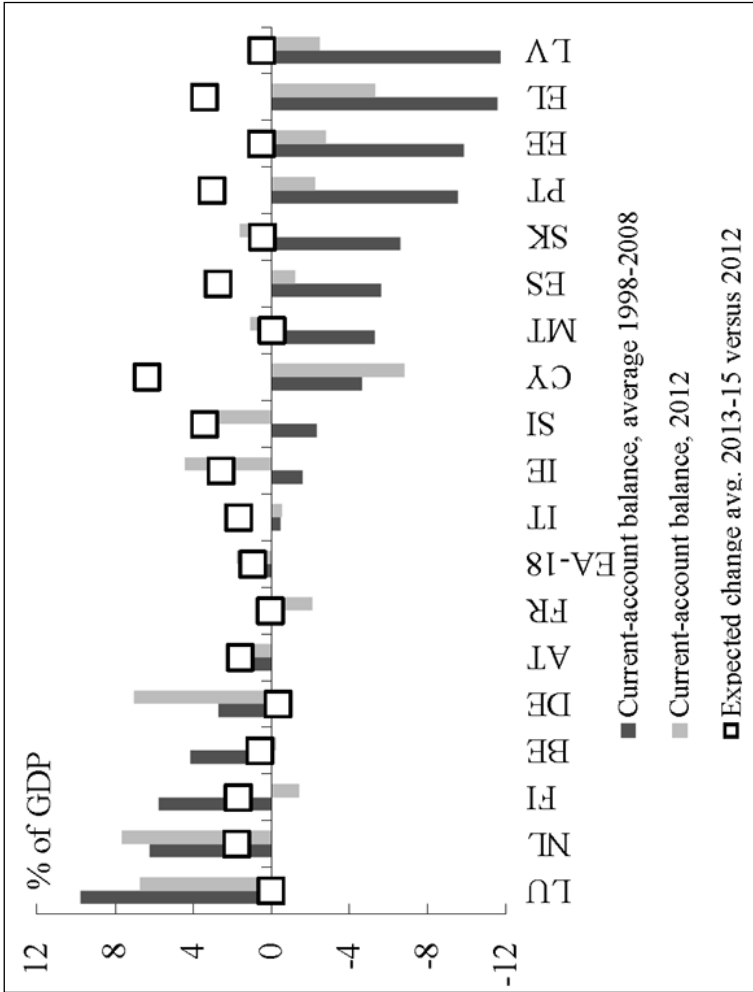
Graph (3) : Investissement en équipements (bleu clair, évolution année sur année en pour cent) et utilisation de capacités en l'UE (courbe rouge).



Graph (4) : Taux d'intérêt pour prêts aux entreprises (nouveaux projets, court terme, max 1 an).



Graph (5) : Prêts aux entreprises (index des stocks nationaux an-sur-an de croissance).



Graph (6) : Bilans des comptes courants, zone euro, et états membres.

DÉFIS AU SAHEL : QUELLE GÉOÉCONOMIE POUR LA SORTIE DE CRISE ?

Bouchra RAHMOUNI BENHIDA¹

L'Afrique n'arrivera pas à pérenniser la croissance qui la tient depuis quelques années si une réelle stratégie n'est pas mise en place pour relever les défis auxquels fait face le Sahel. Ces défis ne manqueront pas d'affecter le Maghreb dont quatre pays sont frontaliers de l'espace sahélien et d'impacter par ricochet l'Europe. De l'éducation au djihadisme en passant par la piraterie, le braconnage, le trafic de drogue et l'insécurité alimentaire, les défis sont tels que des efforts communs à ces trois régions sont nécessaires pour en venir à bout.

La bande sahélo-saharienne est devenue progressivement un quartier général pour l'extrémisme religieux et le terrorisme intégré aux trafics illicites. Avec l'émergence de groupes islamistes radicaux tels que Boko Haram au Nigeria ou Ansar Eddine et Mujao au Mali, la menace terroriste est devenue une réalité dans cette région dès 2012. La situation est devenue plus exacerbée par la situation au nord du Mali. Plusieurs signes attestent du déplacement du centre de gravité terroriste et djihadiste de l'Asie méridionale vers l'Afrique de l'Ouest. Tout d'abord, les attentats de mai 2013 au Niger dans la région d'Agadz et Arlit revendiquées par le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest. (MUJAO) émanation de l'AQMI. Ensuite, en enlevant les expatriés au-delà des frontières nigérianes, Boko Haram change de

1. Directrice de l'Institut de Recherche en Géopolitique et en Géoéconomie de ESCA Ecole de Management – Casablanca-Maroc.



modus operandi et adopte une stratégie proche de celle AQMI. Un changement qui s'illustre par la coexistence de deux organes l'un ayant des objectifs terroristes hors Nigeria, et l'autre se focalisant sur les attentats contre les chrétiens et les attributs de l'Etat nigérian. Un autre signe révélateur réside dans l'adoption d'une nouvelle approche par les USA envers les groupes djihadistes opérant en Afrique de l'Ouest, des frontières algériennes et libyennes au Nigeria, renforce cette réalité du déplacement du fief djihadiste de l'Asie vers l'Afrique. Deux indicateurs pertinents de ce changement d'attitude : l'appui à l'opération militaire française au Mali et le recours pour la première fois en Afrique de l'Ouest au programme « récompense pour la justice » depuis son lancement en 1984 par l'offre d'une prime de 23 millions de dollars pour toute information pouvant conduire à la capture des djihadistes Mokhtar Belmokhtar et Abubakar Shekau.

En 2008, le Golfe d'Aden, par où transite la moitié des hydrocarbures au monde, est devenu le trajet maritime le plus dangereux avec le détroit de Malacca, le Golfe de Guinée, le Golfe du Bengale et la mer des Caraïbes. Le Bureau maritime international (BMI) faisait état de 140 bateaux attaqués en 2008 et 36 capturés, soit une augmentation de 200% par rapport à 2007. Le transit par Suez avait diminué de 25% entre février 2008 et février 2009. En raison de la présence des forces navales notamment déployées par l'Union européenne (Atalante) et l'OTAN (Ocean Shield), la situation tendait à s'améliorer dans le Golfe d'Aden. Toutefois, les pirates somaliens se sont adaptés à la situation en modifiant leur mode opératoire en utilisant des navires capturés et en étendant leur zone d'action dans l'océan indien, allant même jusqu'au canal du Mozambique. Cette situation est inquiétante puisqu'elle pourrait être à l'origine d'une éventuelle récupération politique du business de la piraterie dans un pays déjà à feu et à sang. La piraterie deviendrait, alors, pour les milices somaliennes ce que l'opium est aux talibans d'Afghanistan: le nerf de la guerre.

Un autre facteur aggravant de la situation sécuritaire se manifeste dans l'ampleur que prend le narco-trafic dans cette région. Depuis 2010, l'Afrique de l'Ouest est devenue



la plaque tournante majeure du trafic de cocaïne latino-américaine acheminée vers l'Europe. L'UNODC estime à 170 tonnes la quantité entrée en Europe en 2010 dont 18 tonnes sont passées par l'Afrique de l'Ouest. Toujours selon le rapport onusien, sur 14 saisies de cocaïne réalisées en 2011, 9 ont eu lieu au Bénin -Togo-Nigeria-Ghana-Cameroun et Sierra Leone. 10% de la cocaïne acheminée vers l'Europe transite par l'autoroute A-10 (le long du 10^{ème} parallèle qui remonte vers l'Europe via le désert. La cocaïne deviendrait pour les djihadistes ce que l'opium est pour les talibans.

Une autre source de financement du terrorisme provient des revenus issus du braconnage. Le commerce d'éléphants et de rhinocéros lequel, en plus de détruire la faune et d'appauvrir les populations, génère plus de 19 milliards dont une bonne partie constituera un fond de roulement pour le crime organisé transfrontalier que connaît la région.

Plus aucun pays de la région n'est à l'abri de la propagation de la menace djihadiste, le risque est de voir se constituer *une terrae incognitae*, ou zone grise confisquée par des groupes criminels vivant de terrorisme et des trafics illicites, dans la région frontalière entre le Liberia et la Côte d'Ivoire constituée d'Etats fragiles et/ou sortant de guerre. En l'absence de réponses régionales concertées et d'action d'envergure menée, cette nouvelle donne ne manquera pas de structurer l'environnement géopolitique régional.

Que faire ? Briser le cercle vicieux...

Face à cette situation, au-delà d'une réponse armée, une réponse économique s'avère plus nécessaire que jamais. Les économies du continent divergent de plus en plus. A titre d'exemple, 80% de la consommation privée sont le fait de dix pays : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Egypte, Ghana, Kenya, Maroc, Nigeria, Soudan et Tunisie, ces pays sont qualifiés par certains experts de «pays utiles». Cette réalité cache des inégalités criantes et atteste du fait que le modèle de croissance axé sur les ressources naturelles profite à une élite. L'Afrique peut être qualifiée de continent riche peuplé de pauvres, le PIB par habitant est de huit fois

inférieur à la moyenne mondiale. La pauvreté constitue en soi une carence au développement, et est aussi à l'origine, d'une part, de maux économiques, comme la difficulté à constituer une classe moyenne; et d'autre part, de maux sécuritaires comme élargir les rangs des djihadistes.

Croissance inclusive et diversifiée...

L'Afrique se trouve donc confrontée à un défi majeur, rendre inclusive la croissance qu'elle connaît depuis près d'une décennie. Une croissance qui jusqu'à aujourd'hui a, surtout, été portée par des secteurs intensifs en capital au détriment des activités intensives en travail. Actuellement, l'Afrique compte 200 millions de jeunes de moins de 25 ans, ils seront un demi-milliard au tournant du demi-siècle. En 2020, ils seront 150 millions à se présenter sur le marché du travail pour un nombre d'emplois disponible estimé à un peu plus de 50 millions. Exploiter le dividende démographique passe davantage par la facilitation de la productivité et de la compétitivité sur le continent. Il est primordial de limiter la dépendance des économies africaines des industries extractives par la diversification de leurs industries.

...renforcée par l'effort de régionalisme économique...

Il s'agirait de faire de la réciprocité de l'ouverture des marchés étrangers un atout sur la base d'une logique de réseaux. Une spécialisation à haute valeur ajoutée sera stimulée par la création de structure maillée innovante et réactive. Cette stratégie renforcera, d'une part, l'attractivité des territoires qui sera renforcée par la création d'un marché de plus de 800 millions de consommateurs dans le cadre d'un jeu gagnant – gagnant en faisant appel à l'intelligence territoriale dans le but de gérer stratégiquement la diversification des spécialisations et, d'autre part, rendra inclusive la croissance en Afrique, tirant ainsi un maximum de profit de son marché et de son back up.

Une telle stratégie apportera la prospérité pour le continent, réduisant ainsi les taux de chômage et de pauvreté, principaux facteurs de deux pulsions majeures,



l'engagement jihadi et l'exaltation de la toxicomanie, et casserait de la sorte le cercle vicieux : Pauvreté/chômage – terrorisme/insécurité – Décélération de la croissance économique...

... et soutenue par l'entrepreneuriat de la jeunesse hommes - femmes

La deuxième stratégie serait axée sur la jeunesse et l'entrepreneuriat avec une attention particulière accordée à l'entrepreneuriat féminin, le sort de l'Afrique étant fortement lié aux perspectives d'avenir qui s'offrent à cette population.

Quatre piliers constitueront les soubassements de la politique de création des opportunités pour le développement de l'entrepreneuriat des jeunes :

- L'accès aux sources de financement à des conditions très avantageuses par la création de fonds de garantie avec l'aide des bailleurs de fonds internationaux tels le FMI, la BIRD, la BAD.

- La mise en place de plateformes dédiées aux jeunes entrepreneurs leur permettant de mutualiser les coûts et de partager les expériences.

- La mise en place de programmes de mentorat avec la participation, voire une forte implication, des grandes entreprises domestiques et multinationales.

- L'orientation d'une grande partie des aides octroyées au continent vers l'amélioration du système éducatif et de la formation professionnelle.

Concernant l'entrepreneuriat féminin, les associations déjà existantes sur tout le continent pourraient nouer des contacts afin de constituer par la suite des réseaux qui permettront de consolider le mouvement féministe dans la région. Certains exemples sont assez éloquentes à cet égard tel le réseau des femmes d'affaires de la région MENA qui représente plus de 2500 membres de 10 pays, il regroupe des femmes entrepreneures arabes ayant réussi et souhaitant prendre contact avec les femmes d'affaires débutantes afin de les associer à l'œuvre de développement économique et social dans la région. L'adoption de plans d'action en faveur de l'entrepreneuriat des femmes peut contribuer de façon

importante à améliorer l'égalité homme - femme. Ce type d'action, souvent initié par des organismes internationaux, aide énormément à définir des mesures concrètes pour supprimer les barrières liées au genre. De telles initiatives s'emploieraient à favoriser l'accélération des réformes politiques et économiques pour encourager l'insertion de la femme dans la vie économique dans le but de lui permettre de jouer un rôle de leadership dans le développement économique de son pays.

De tels efforts pourraient donner des résultats positifs, et ce, à plusieurs niveaux : Entrepreneuriat - Education - taux d'activité et croissance, et permettra la création d'une classe moyenne très large et prospère.

MIGRATION ET DÉFIS DE LA POLITIQUE D'INTÉGRATION

EXEMPLE DE LA MAURITANIE

Moussa MOHAMED AMAR¹

Je tiens d'abord à exprimer toute ma gratitude aux organisateurs de ce colloque, l'Association des études internationales (AEI) et la fondation Friedrich Ebert, pour avoir invité notre centre, Centre des Stratégies pour la Sécurité du Sahel Sahara (C4S), à exposer sa vision par rapport à un sujet, les migrations, qui se recoupe avec sa préoccupation essentielle, à savoir la sécurité dans la région du Sahel Sahara.

Les flux migratoires ont l'âge de l'humanité. Mais depuis plus d'une décennie, ce qu'on a appelé la migration irrégulière ou l'émigration clandestine de citoyens africains ou d'ailleurs vers l'Europe via les pays du nord de l'Afrique s'est imposée comme un axe important de travail pour les autorités des pays traversés. Le souci de continuer à bénéficier de la coopération européenne, désormais liée à la traque des candidats au voyage clandestin en Europe, a certes été déterminant en la matière.

Mais les succès, parfois apparents, enregistrés sur le terrain contre l'émigration clandestine vers l'Europe occultent le fait que la politique de restriction des mouvements de personnes originaires des pays du Sud ne jouit pas du tout de l'adhésion des opinions publiques locales. Au contraire, elle continue plutôt d'avoir mauvaise presse dans un espace où les migrations se faisaient de manière naturelle et sans aucune restriction. Des raisons structurelles, religieuses, culturelles et sociopolitiques expliquent cela.

1. Chercheur au Centre 4S (Mauritanie).



Contrairement aux opinions locales, les gouvernants des pays partenaires des Européens ont très tôt perçu l'opportunité pour eux de s'engager dans la croisade contre l'exode vers le Nord, un problème qu'ils s'approprient et instrumentalisent en même temps pour plaire aux interlocuteurs du vieux continent et pour se faire aider dans la lutte contre le fléau du terrorisme qui menace sérieusement ces zones jusqu'ici restées presque en dehors du monde.

Nous allons nous contenter ici d'évoquer, en chiffres, l'exemple de la Mauritanie (un pays charnière entre l'Afrique du Nord et l'Afrique noire) pour le traitement de la question des flux migratoires, avant d'évaluer les politiques préconisées pour faire face à la montée de cette migration irrégulière. Un pays dont 7% de sa population est issu de l'immigration et ses ressortissants écument les pays africains où ils s'adonnent au commerce de détail, faisant fi des frontières administratives entre les Etats. Surtout qu'ils ne possèdent généralement pas de papiers d'état civil.

A la fin du siècle dernier, il était relativement facile pour les détenteurs de passeport mauritaniens de décrocher un visa pour l'Europe ou pour l'Amérique. Les ressortissants du pays, portés sur l'émigration vers l'Afrique subsaharienne ou vers les pays du Golfe, n'étaient presque pas connus en Occident. Cela a créé une industrie de faux passeports mauritaniens dans les années 90 au profit des candidats pour l'exil de certains pays africains. L'obtention de documents de voyage mauritaniens pouvait accroître les chances de trouver un visa et d'émigrer légalement. Cette filière a été fermée en 1998 avec la réforme plus ou moins réussie de l'état civil en Mauritanie.

Pourtant, depuis les années 2000, la Mauritanie a été déclarée zone de transit majeur pour la traversée vers l'Espagne et l'Europe. Les candidats à l'exil empruntèrent la voie des embarcations fragiles à partir des côtes mauritaniennes pour atteindre, souvent au péril de leur vie, les côtes espagnoles.

Indexé par ses partenaires européens comme maillon faible de la politique de "containment" de la "menace migratoire", l'Espagne réussit à partir de 2006, à



engager les autorités mauritaniennes - vulnérables pour être issues d'un putsch - dans une véritable croisade contre les clandestins. Des mesures spectaculaires furent prises par la Mauritanie en la matière : un bureau de l'Organisation internationale pour les migrations est ouvert dans le pays. Un centre de rétention est créé à Nouadhibou et plusieurs accords de coopération dans la lutte contre le phénomène de l'immigration sont passés entre la Mauritanie et l'Union européenne.

En plus, l'Espagne et le gouvernement de Nouakchott ont signé des accords qui tolèrent jusqu'à maintenant la présence de forces espagnoles dans les eaux mauritaniennes, dans l'air et même sur terre pour traquer les clandestins.

Ce partenariat n'a jamais été mis en cause et continue même d'être loué par chacune des deux parties. Surtout qu'il a atteint des résultats jugés très positifs. Selon les statistiques officielles, les entrées de personnes en Mauritanie ont baissé, entre 2012 et 2013, d'un peu moins de 40%. Notons à ce propos que le gouvernement mauritanien a défini 35 nouveaux points de contrôle et de passages obligatoires. Mais est-ce que ce résultat "positif" trouvé en Mauritanie est-il suffisant pour conclure à la pertinence de la théorie de répression tous azimuts de l'immigration clandestine ? Certainement pas.

On n'est pas sûr, en effet, que les clandestins n'aient pas découvert d'autres pistes et voies non encore révélées pour atteindre l'eldorado européen. Les candidats de l'exode étant, en effet, poussés par des raisons objectives réelles (guerre, famine, liberté...) pour se lancer dans l'aventure, même périlleuse, pour gagner les côtes européennes. Cela est d'autant plus vrai que les populations de la région sont porteuses d'un imaginaire religieux qui glorifie les déplacements et les rapports avec l'étranger.

Nombre de gens en Afrique du Nord et dans le Sahel Sahara relativisent ou même rejettent le caractère irrégulier de la migration illégale. Il convient de rappeler, par exemple, que la migration (Al Hijra en arabe) renvoie à un registre fondateur dans la religion musulmane : l'Hégire

qui correspond au commencement de l'ère musulmane qui marque le départ du prophète Mohamed de la Mecque vers Médine. Avant lui, il y a la migration de Moïse avec le peuple juif racontée avec fascination et force détails dans le Coran.

La présence d'un tel référentiel accorde presque une onction divine au voyage et à la migration au sein des populations locales.

C'est dire que la bataille de la communication est perdue d'avance pour ceux qui luttent contre l'émigration clandestine dans nos pays. Cet échec est accentué par l'absence d'actions objectives qui prennent en charge en même temps le souci des pays d'accueil et celui des migrants illégaux qui fuient la pauvreté, les guerres, les dictatures et les horizons bouchés.

La réflexion doit s'orienter davantage dans le sens de trouver une formule globale, adéquate et significative pour traiter ce problème à la base à travers une stratégie intelligente qui ne néglige aucune de ses dimensions complexes. C'est une grave erreur de croire que l'immigration est uniquement un problème de sécurité et de la traiter comme telle.



SAHEL-MAGHREB ET MÉDITERRANÉE :

ENTRE MENACES ET NOUVELLE DESTINÉE

*« Ce qui s'est passé au Sahel,
c'est l'échec de nos savoirs »*

Mehdi TAJE¹

Longtemps, en tant que géopoliticien, j'ai attiré l'attention des autorités tunisiennes sur l'importance de notre flanc sud sahélien. Il m'a été constamment répondu que le Sahel était un espace éloigné, présentant peu d'intérêt sur les plans économique et stratégique et que l'Algérie et la Libye nous protégeaient des menaces qu'il pouvait représenter. Ce postulat, bien évidemment erroné et traduisant une profonde méconnaissance de la géopolitique régionale, supposait que notre environnement demeurerait indéfiniment figé. À présent, l'histoire a repris ses droits. Le démenti est cinglant. Dans un environnement régional et international en mouvement, le théâtre sahélien est au cœur des stratégies des grandes puissances mondiales et menace directement la sécurité nationale de la Tunisie, du Maghreb et de l'espace euro-méditerranéen. Il offre également de nombreuses opportunités qu'il convient d'être en mesure de saisir. Encore faut-il en prendre pleinement la mesure et s'atteler à construire une véritable stratégie intégrant le présent mais également le moyen terme. Sans vision de l'avenir, aucune décision éclairée n'est possible. Pire, c'est l'absence de décision qui pénalisera la Tunisie sur le long terme. Saisir les opportunités et contrer les menaces suppose une profonde connaissance stratégique de cet espace en reconfiguration. Toute erreur et toute approximation amplifieront nos lacunes et offriront autant d'opportunités à des acteurs concurrents soucieux de se positionner durablement au sein de cet espace.

1. Géopoliticien, spécialiste des méthodologies de la prospective



Plus globalement, l'accélération de l'histoire et la fluidité du monde bousculent nos schémas de pensée hérités de la fin de la guerre froide devenus, face à un chaos que nul ne semble en mesure de dominer, inopérants.

L'environnement maghrébin, voisinage stratégique de la Tunisie, est en profonde reconfiguration géopolitique. La Tunisie est confrontée à court terme à un ordre régional déphasé, fragmenté, marqué par des inégalités relatives aux étapes du processus démocratique et susceptible, selon l'évolution de la situation, d'aboutir à une reconfiguration de la carte régionale. Sur un fond de rivalité stratégique entre l'Algérie et le Maroc, des conflits interétatiques et intra-étatiques ainsi que l'impact de l'extrémisme islamique entraînent une militarisation persistante et un état d'alerte antiterroriste permanent. La persistance du conflit saharien, les séquelles de la guerre civile algérienne et les revendications ethniques créent un climat d'instabilité, sans déterminer à ce jour ni un règlement négocié entre les parties ni un compromis ménagé dans un cadre maghrébin ou arabe. Travaillé par ces forces centrifuges, cet espace ne parvient pas à trouver son point d'équilibre. La centralité du Maghreb est menacée. Pourtant, la sécurité et le développement économique et social de la Tunisie en transition démocratique sont étroitement corrélés à la future équation maghrébine. Le futur ordre maghrébin pèsera lourdement sur le tissu économique tunisien : qui s'en préoccupe sérieusement ?

Le bassin méditerranéen, espace de concentration de nos échanges économiques, est tout simplement le reflet des bouleversements politiques et stratégiques caractéristiques de la nouvelle configuration des rapports de puissance mondiaux. L'UE, principal partenaire économique de la Tunisie, semble s'enfoncer un peu plus chaque jour dans la crise risquant à terme la marginalisation. Quel sera l'avenir de la Tunisie si l'Europe devient une périphérie du monde? Vers quelle Europe allons-nous : élargie ou contractée, dynamique ou minée par les politiques d'austérité et les déficits criants?



À court ou moyen terme, l'Union européenne poursuivra vraisemblablement le processus d'élargissement et prendra les mesures d'adaptation induites par les nouveaux équilibres et les charges consécutives. Deux phases de développement sont concevables pour la restructuration de l'Union, élargie à plus de 30 Etats. D'une part, le fait même de l'élargissement à cette échelle peut déterminer des recentrages sous-régionaux autour d'Etats pivots. D'autre part, en raison de l'évolution de l'ordre mondial dans un sens polycentrique où les principaux pôles de puissance (Etats-Unis, Chine, Russie, Inde, Brésil, etc.) auront l'avantage de l'unité de décision, il est vraisemblable que l'UE s'efforce de combler cette lacune par des mécanismes institutionnels centraux qui réduisent la lenteur et la dispersion de la décision politique en évoluant vers une entité de nature supranationale.

D'autre part, dans le cadre d'une deuxième hypothèse, la crise profonde que traverse l'Europe pourrait l'amener à se restructurer autour d'un noyau dur et d'entités différenciées évoluant à des rythmes inégaux. Trop élargie, frappée par une crise inédite, l'Europe se contracterait sur elle-même. Emergerait ainsi une Europe à plusieurs foyers, marquée par de fortes différenciations où s'affirmeraient des logiques différentes mais néanmoins complémentaires. Les prémices de cette hypothèse apparaissent peu à peu à la faveur de la crise économique menaçant la zone Euro. Là encore, il convient de sortir des sentiers battus et d'innover.

En géopoliticien, je me permets modestement, relativement au champ sahélien, notre sud, de développer quelques points afin de cadrer le débat et susciter interrogations et réflexions.

1- Les lignes de fracture et de tension : la ceinture de feu sahélienne et le poids de l'histoire

L'océan sahélien, véritable polygone de crises, est travaillé par des lignes de fracture inscrites dans les profondeurs de l'histoire longue, qui continuent à produire leurs effets, et par des éléments plus récents amplifiant la

vulnérabilité du champ. Cette interconnexion des crises est au cœur de la problématique sahélienne.

La plupart des États du Sahel – situés entre les latitudes 10° Nord et 20° Nord – sont caractérisés, dans leur architecture interne, par une fracture Nord-Sud qui traduit une opposition avant tout ethnique entre populations blanches, souvent arabisées, et populations noires. Ainsi, une véritable ligne de feu chargée d'histoire s'étendant de l'Océan Atlantique à la Mer Rouge brise en deux les États sahéliens. Au Mali, l'opposition fondamentale est celle des Blancs, Maures et Touaregs, et des ethnies africaines noires, les premiers dominant traditionnellement les populations du sud. La décolonisation, en attribuant le pouvoir aux populations du sud, a abouti à une inversion des rapports de domination. La rébellion est depuis lors nordiste et touareg. La fracture Nord-Sud, ancrée dans l'histoire et à la base d'une profonde conscience ethnico-tribale, a retardé la formation consensuelle de l'État-nation légué par la décolonisation. Les implications philosophiques de cette question sont lourdes de conséquences. Les Touaregs acceptaient-ils l'ordre post-colonial qui confère la suprématie des ethnies du Sud sur leur territoire ? De véritables murs d'incompréhension, parfois d'hostilité, ont longtemps bloqué la voie d'édification d'une véritable appropriation nationale, indispensable à l'émergence de l'État-nation. C'est sur cette réalité ethno-politique que prospère l'extrémisme islamiste. Dans ce contexte, les représentations géopolitiques, c'est-à-dire les perceptions des acteurs, justes ou erronées, priment sur la réalité des faits : cela relève de la mémoire collective d'un peuple. En ce sens, l'occupation de la ville de Gao par les islamistes extrémistes réveillait parmi les populations noires le souvenir de la poussée musulmane venant du nord et surtout le démantèlement de l'empire Songhaï par le pacha Djouder au XVI^e siècle en provenance du Maroc. Tant que cette problématique de fond ne sera pas posée de manière claire, sans dérobade, aucune solution durable à la stabilité de l'océan sahélien, et en particulier à la crise malienne, ne sera envisageable.



Nous pouvons citer d'autres facteurs : l'opposition centre-périphérie et l'impact du colonialisme. La colonisation n'a fait qu'instrumentaliser les rivalités entre les différentes ethnies et les peurs des plus vulnérables qui cherchaient à échapper à la pratique de la traite et aux razzias, afin d'ancrer et de consolider son emprise. Lors de la décolonisation, les antagonismes, les rivalités et les haines « en sommeil » émergent, plongeant le théâtre sahélien dans des guerres civiles ou des conflits dits internes. Les événements d'aujourd'hui en sont la conséquence directe, car les nordistes ne s'assimilent pas aux Etats post-coloniaux tels qu'ils ont fonctionné depuis cinquante ans. Ils ne peuvent endosser indéfiniment la domination des populations du sud consacrée par la décolonisation. Comme le souligne Hervé Juvin, « prenez l'exemple de la lettre que le chef des bambaras adresse au lieutenant-colonel Gallieni vers 1865 pour lui demander de protéger son peuple des attaques des Touaregs : vous avez très exactement le schéma de l'intervention française au Mali aujourd'hui ! ». Le fondamentalisme islamique n'est donc pas la cause du séisme sahélien, mais la simple surinfection d'une plaie ne pouvant être refermée que par le retour à un équilibre ethnique estimé équitable. La lutte contre le terrorisme en Tunisie et au Maghreb ne peut ignorer cette réalité sous peine de se fourvoyer.

À ces facteurs historiques s'ajoutent de nouveaux facteurs déstabilisateurs : la défaillance politique et économique des États sahéliens, incapables d'assumer les attributs de la souveraineté sur l'ensemble de leur territoire ; la spéculation islamiste par des forces obscures qui sont loin de toute foi religieuse, encore plus de l'islam ; l'instrumentalisation des référents identitaires, ethniques et religieux, les sécheresses et les famines ; la pauvreté, la précarité économique et sociale et le manque de perspective d'avenir pour de nombreux jeunes désœuvrés ; l'effondrement des systèmes éducatifs, la forte croissance démographique (en 2040, la population sahélienne devrait doubler pour atteindre 150 millions d'habitants) ; la montée

en puissance des trafics en tous genres, notamment du trafic de drogue en provenance d'Amérique Latine ; la prolifération d'armes légères alimentant les conflits, le terrorisme incarné essentiellement par AQMI, la généralisation de la corruption et du népotisme, les rivalités et tensions entre États sahéliens, les ingérences des puissances extérieures instrumentalisant les facteurs de tension afin de mieux contrôler les richesses avérées et potentielles (pétrole, gaz, uranium, fer, or, cuivre, étain, bauxite, phosphate, manganèse, terres rares, etc.), les vulnérabilités environnementales attisant les tensions entre sédentaires et nomades, enfin les effets induits de la guerre en Libye.

L'ensemble de ces vecteurs de tensions est dopé par une importante circulation financière qui permet l'entretien d'équipements modernes et multiplie les espoirs de gain immédiat pour des prédateurs organisés.

Passé et présent interagissent ainsi et restructurent Méditerranée-Maghreb-Sahel-Afrique de l'Ouest selon de nouvelles lignes de force. Nul doute que la Tunisie sera directement impactée.

Le Sahel africain concentre tout un système de conflits qui, à la moindre étincelle, éclatent en chaîne. La révolte touareg au Nord Mali a constitué le point de rupture. La réponse militaire pourrait réduire pour un temps la rébellion, mais le règlement politique et la stabilisation de la région requièrent des réponses plus larges et à plusieurs niveaux.

2- Sahel-Maghreb-Méditerranée : même destin face aux défis sécuritaires ?

La bande sahélo-saharienne s'apparente à une mer de sable intérieure, ou plutôt à un océan difficilement administrable par les règles du droit territorial. Océan caractérisé par une météo sévère mettant l'Homme à rude épreuve ; sillonné par les routes transahariennes ancrées



dans le temps long de l'histoire et pouvant être assimilées aux routes maritimes dont il convient de s'assurer le contrôle afin de maîtriser les axes commerciaux ; il est parsemé de villes et de points d'eau, assimilables aux îles constituant les points d'appui et les ports indispensables à la survie. L'océan sahélien est parcouru par des populations nomades comparables aux flottes de pêcheurs pourchassant le poisson et d'éléments malveillants vivant de brigandage et de rapine qui se fixent, à l'image de nodules sur un corps malade, sur les points faibles afin d'y prospérer en se donnant une rhétorique qaïdiste tout juste pour brouiller les cartes. Le Maghreb, bordé au nord et au sud par ces deux mers intérieures, se retrouve dans une situation géopolitique proche de l'insularité. Ainsi, pour l'ensemble des pays riverains de l'océan sahélien, la façade saharienne est à la fois une préoccupation de sécurité et un défi de développement. Afin d'éviter d'être dépossédés des clefs de notre destinée, il nous appartient de gérer en bonne intelligence ces espaces que nous avons en partage.

Sahel, Maghreb et Méditerranée forment des espaces conjugués avec des développements coordonnés inhérents à leur histoire et à leur géographie communes, caractérisés par de fortes interdépendances et aux destins intimement liés. Plus globalement, ces théâtres constituent une même matrice travaillée par des forces et des logiques communes : la sécurité des uns est étroitement liée à la sécurité des autres et réciproquement. C'est ainsi que « *la Méditerranée connaît aujourd'hui une vraie question nord-africaine connectée étroitement à une vraie question sahélienne* »². *Dans cette configuration, chacun possède son sud : les Européens ont un sud, le Maghreb, et le Maghreb a un sud, le Sahel : tous ces sud sont intimement liés.*

Les tensions et les menaces projetées par l'insécurité endémique caractérisant le théâtre maghrébo-sahélien ne peuvent être considérées comme périphériques ou étrangères à la sécurité du continent européen : l'impact transcende la frontière méditerranéenne et menace directement les pays de l'UE.

2. Dufourcq (J.), *L'enjeu méditerranéen*, septembre 2012.

L'éclatement d'un foyer d'instabilité au Sahel menace la stabilité et la sécurité des pays du Maghreb sur le long terme. Il n'est plus possible de poser la problématique du Maghreb en l'isolant du flanc sud sahélien. Une concertation permanente s'impose entre les pays du Maghreb sur le présent et l'avenir de la scène sahélienne. Malheureusement, nous en sommes loin ! En effet, les pays maghrébins, en transition démocratique ou en phase prérévolutionnaire, s'exposent aux diverses menaces projetées par le vide sécuritaire caractérisant le flanc sud sahélien amplifié par l'insécurité libyenne. La dynamique est ascendante, orientée sud-nord. L'exacerbation des tensions tribales et religieuses sur fond de rivalités régionales et d'ingérences étrangères présente le risque d'une longue période d'incertitude et d'instabilité.

D'un autre côté, les initiatives et positions divergentes des uns et des autres ternissent l'image d'un Maghreb désuni et distant de ses obligations stratégiques communes. L'Algérie, le Maroc, et antérieurement la Libye, développent des dispositifs diplomatiques, militaires et secrets obéissant à des calculs de neutralisation de l'autre. A ce titre, sur fond de crise du Sahara occidental, Rabat se repositionne activement sur la scène sahélienne soulignant les limites et les contradictions de la stratégie algérienne de lutte contre le terrorisme. Le Maroc, en apportant notamment son soutien au MNLA³, conteste ainsi l'hégémonie algérienne sur son flanc sud. Les rivalités sont vives, l'enjeu étant de s'assurer le leadership sur un Sahel tourmenté et vulnérable, mais offrant de multiples opportunités. Se positionner en médiateur incontournable est l'un des moyens pour les deux rivaux de consolider leur influence l'un au détriment de l'autre. Tous en conviennent pourtant : l'édification du « Grand Maghreb » est une nécessité régionale et un impératif dans le contexte de la mondialisation et de la multiplication des initiatives d'intégration dans le monde. L'affirmation d'un Grand Maghreb comblerait surtout un vide stratégique tout en forçant une plus grande responsabilité internationale dans le présent et l'avenir de la zone Maghreb – Sahel.

3. Le roi Mohamed VI a reçu le 31 janvier 2014 le Secrétaire général du MNLA au palais royal de Marrakech.



Parallèlement, la Libye s'érige en foyer terroriste doublé d'un sanctuaire pour les commandos qui menacent ouvertement la sécurité du Maghreb et du Sahel, notamment la Tunisie voisine. Suite à l'opération Serval, les unités armées se sont regroupées — opérant un repli tactique — dans le sud libyen livré à l'anarchie. La problématique terroriste n'a été que déplacée, ouvrant la voie à une restructuration de la région pour une longue période d'instabilité. En effet, les groupes terroristes et mafieux bénéficient d'appuis au sein de la hiérarchie libyenne débordée, laquelle peine à affirmer son autorité sur les vastes étendues du sud. Le désert libyen est livré au chaos et à la loi de milices en rivalité pour le contrôle des armes et des trafics

Plus précisément, l'opération Serval a provoqué une réorientation du trafic de drogue en provenance d'Amérique latine, suivant un axe Nigeria-Niger-Libye, évitant le Mali étroitement surveillé. Comme le souligne Bernard Lugan, « à partir du nord du Nigeria avec Boko Haram jusqu'à Benghazi et Derna, tout le trafic, dont celui de la drogue et celui des migrants, est désormais contrôlé par les islamistes »⁴. Les attaques menées depuis la Libye contre une garnison nigérienne à Agadez et contre un site d'Areva à Arlit, le 23 mai 2013, sont révélatrices de ce redéploiement. La Libye s'érige ainsi en épice de la menace terroriste et criminelle.

Du reste, la polarisation Sahel-Libye donne de la résonance aux forces centrifuges travaillant l'Etat libyen. La Cyrénaïque, riche de ses ressources énergétiques, pourrait basculer vers l'Égypte, ouvrant une brèche dans la géopolitique régionale. Le 6 mars 2012, Ahmed Zubair Senoussi fut élu émir par les chefs des tribus de Cyrénaïque, acte politique signifiant la progression de l'option fédérale. Initialement motivés par des revendications d'ordre pécuniaire, les blocages successifs de la production pétrolière résultent en réalité de conflits entre tribus sur fond d'enjeux autonomistes et séparatistes. A ce jour, les pertes pour l'Etat libyen sont

4. Communiqué Bernard Lugan, *Afrique Réelle*, 6 octobre 2013.

estimées à 13 milliards de dollars. Tripoli, à l'image du Kurdistan en Irak, craint de perdre le contrôle des réserves pétrolières de Cyrénaïque si la région penchait pour l'option fédérale ou autonomiste. Parallèlement, les puits pétroliers ont créé de nouvelles territorialités tribales nourrissant les convoitises et les divisions ancrées dans l'histoire et gelées durant la période Kadhafi. Ni le Conseil national de transition ni le Congrès national général (CNG) n'ont pu surmonter ces forces déstructurantes qui resurgissent du fond de l'histoire libyenne.

Le drame libyen n'est pas terminé. Aujourd'hui, à l'image de l'Irak, la Libye, scindée en trois entités elles-mêmes fracturées et divisées, mène une lutte acharnée pour maintenir son unité. Le pays traverse une situation de guerres régionales, tribales, claniques, religieuses et mafieuses nourrissant l'instabilité régionale et l'exposant à un risque de somalisation.

En effet, cette situation pèse directement sur la sécurité de la Tunisie, mais également de l'Algérie, du Niger, du Tchad et plus globalement des théâtres maghrébins et méditerranéens. L'avenir de la Libye, proche des foyers de tension et de vulnérabilité que sont le Darfour, l'espace toubou, le fondamentalisme islamiste de Boko Haram et l'Égypte, est au cœur de l'équation sahélo-maghrébine. Dans l'éventualité d'une insurrection jihadiste en Égypte, le sud-ouest du pays pourrait constituer un nouveau foyer d'instabilité dans le prolongement du sud libyen vers le Tchad, la République centrafricaine (RCA) et le Nigeria. La contagion n'est qu'une question de temps, l'insécurité s'étant d'ores et déjà propagée dans la région tchado-nigériane à la faveur d'un continuum ethno-religieux transfrontalier favorable. Le Niger est en alerte. Enfin, l'effondrement de la RCA en voie de somalisation sur fond de conflits ethniques et l'instrumentalisation nouvelle du fait religieux opposant chrétiens et musulmans élargit l'espace de crise et nourrit les facteurs de tension. Une vaste zone grise prendrait ainsi forme reliant horizontalement l'océan Atlantique à l'Égypte



et au Soudan et, verticalement, l'Afrique du Nord à l'Afrique de l'Ouest. En ce sens, la stabilisation de l'espace sahélien ne pourra être effective qu'au prix de la neutralisation du foyer terroriste dans le sud libyen irradiant vers l'ensemble des pays voisins. Certaines sources évoquent d'ores et déjà l'utilisation par les Etats-Unis et d'autres puissances du territoire tunisien comme base arrière pour mener une opération militaire en Libye donnant ainsi du crédit à l'existence d'une base secrète américaine dans le sud du pays et exposant la Tunisie au risque de représailles de la part de jihadistes percevant une nouvelle agression contre une terre de l'Islam. Cette hypothèse prend un relief particulier lorsque le Premier ministre libyen, condamnant la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays, évoque la possibilité d'une intervention étrangère risquant d'ouvrir la voie à une nouvelle colonisation de la Libye. En l'occurrence, des forces spéciales américaines et des commandos algériens apportent leur appui aux forces libyennes pour lutter contre le terrorisme. Enfin, en écho aux propos tenus par le CEMA⁵ français, Edouard Guillaud, devant les membres de l'association des journalistes de défense, le ministre nigérien de l'Intérieur appelait le 5 février 2014 les Etats-Unis et la France à intervenir dans le sud libyen. La boucle serait ainsi bouclée : l'intervention de l'OTAN en Libye sans tenir compte de l'après - conflit et du changement de régime s'est traduite par la crise malienne engendrant elle-même un effet de souffle déstabilisant toute la scène sahélienne, situation propice à la justification d'une pénétration des puissances occidentales au détriment des puissances rivales (Russie, Chine, Inde, Turquie, Pays du Golfe, etc.) sur fond de lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

3- Un nouveau « Grand jeu » au Sahel

Progressivement, se dessine au Sahel un nouveau « Grand jeu » fait de manœuvres subversives et de manipulations où la duplicité et les stratégies de l'ombre sont la règle. Les développements inhérents aux bouleversements

5. Chef d'Etat-major des armées.

actuels ne s'arrêtent pas au seul Mali. L'appui du Qatar aux groupes islamistes témoigne d'un prolongement de la stratégie ayant déjà ciblé la Libye et la Syrie. La finalité de cette stratégie est de pousser jusqu'à son terme la logique politique du printemps arabe sur fond d'exploitation des richesses naturelles régionales.

Le Qatar développe une stratégie singulière : ayant considérablement renforcé ses positions en Libye relativement aux ressources énergétiques, il aspire à étendre son influence au Sahel (Mauritanie et Mali) en s'appuyant sur les groupes islamistes. Quelle stratégie sous-tend cette orientation ? Le Qatar abrite approximativement 15 % des réserves prouvées de gaz. Si l'on additionne la Russie et l'Iran, ces trois Etats détiendraient 60% des réserves prouvées à l'échelle mondiale. En aspirant à étendre son emprise sur le Moyen-Orient (Syrie) et sur le Sahara (Libye, Sahel et demain l'Algérie sur laquelle plane la menace d'une révolution arabe soutenue par Doha), le Qatar, de concert avec les États-Unis, vise à couper l'Europe de la Russie (principal fournisseur de gaz des Européens) et à se substituer à Moscou et à Alger. Les ressources minières de la zone créent une rude compétition entre les acteurs. Des accusations sont portées contre les uns ou les autres pour des calculs d'inspiration hégémonique. Ces controverses entretiennent dans la région une atmosphère trouble.

Ainsi, les puissances extérieures, sous le couvert de lutte contre le terrorisme et le crime organisé, convoitent les ressources naturelles avérées et potentielles et visent, à terme, une militarisation croissante de la zone afin d'asseoir leur contrôle et d'évincer les puissances rivales (Chine, Russie, Inde, Brésil, Turquie, Iran, etc.). Ces puissances ont tout intérêt à favoriser l'émergence d'une équation géopolitique les plaçant en situation de force pour le partage des richesses du Sahel. En outre, se positionner militairement au sein de ce couloir stratégique reliant l'océan Atlantique à la mer Rouge offre la double faculté de peser sur les équilibres géopolitiques et énergétiques du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest.

Plus précisément, fournisseur prépondérant d'énergie à l'horizon 2030, le Sahel suscite des rivalités pour le contrôle des gisements (lieux de production), enjeu majeur, mais également des itinéraires d'évacuation dessinant jour après jour une nouvelle géopolitique des tubes. Une superposition de la carte des conflits et des ressources est édifiante.

Deux projets assortis de dispositifs diplomatiques et militaires s'affrontent sur fond d'enjeux énergétiques au sein du couloir sahélien : un projet chinois visant à désenclaver les richesses pétrolières et minérales du Sahel à travers Port Soudan vers la mer Rouge suivant un axe horizontal depuis la Mauritanie (dans ce cadre s'inscrit la volonté de connecter le pétrole nigérien au pétrole tchadien), et un projet occidental visant à désenclaver les richesses à travers le Golfe de Guinée. Ce double tropisme pourrait être bouleversé par la puissance établissant son influence en Libye : la jonction entre les ressources libyennes et sahéliennes (éventuelle prolongation du Green Stream reliant la Libye à la Sicile vers l'oléoduc Doba Kribi désenclavant le pétrole tchadien vers le golfe de Guinée) pourrait également aboutir, à travers le point d'appui libyen, à la création d'une ouverture sur la Méditerranée.

Enfin, selon des lignes historiques, nous assistons à une nouvelle poussée de l'Islam radical s'opposant à la domination occidentale dans la droite ligne des anciens empires musulmans du XIX^e siècle tels que l'empire Toucouleur ou l'empire de Sokoto. Ainsi, derrière l'émergence de certains groupes terroristes se cacherait la volonté de certaines puissances musulmanes de favoriser la reconstruction des anciens Etats historiques précoloniaux dominés par l'islam.

Cette expansion de l'islam jihadiste en Afrique et au Sahel s'inscrit dans le cadre d'une compétition confuse où se mêlent tout autant la volonté de fortifier la foi islamique, l'intention charitable et des calculs de rivalité et d'hégémonie propres à la sphère des Etats islamiques. Plus précisément, les pays du Golfe et le Pakistan poursuivent un double objectif :

- Contrer l'influence croissante de la puissance chiite iranienne rivale s'appuyant sur une importante diaspora, notamment libanaise ;
- S'opposer à la pénétration des Occidentaux et relativiser la percée des thèses véhiculées par les évangélistes dans la région.

Du fait de ces interférences, la communauté islamique africaine est devenue un terreau du jihad et est entrée avec fracas sur la scène politique, contribuant à déstabiliser les Etats et les sociétés islamiques traditionnelles.

En ce sens, superposer une carte des richesses, de la pénétration du wahhabisme et des foyers de tensions est riche d'enseignements.

4- Terrorisme : entre fantasme et réalité

Face à la complexité, la fluidité et la volatilité de la menace terroriste, la prudence doit guider tout effort de recherche. Deux questions s'imposent :

- Quelle est la part relevant du local et la part s'inscrivant dans une dimension globale établissant un lien avec une « internationale » terroriste ?
- Quelle est la part authentique (combattants instrumentalisés, simples pions sur un échiquier, mais fondamentalement imprégnés par l'importance de leur cause) et la part manipulation et instrumentalisation (groupe infiltré par des services secrets étatiques et dont les actions téléguidées répondent à un agenda loin de toute foi islamique) ?

Le terrorisme islamiste semble combiner une part d'authentique et une part de manipulation par des services étatiques et des sources obscures⁶.

6. Aymeric Chauprade, « Les intérêts géopolitiques des



En ce sens, il convient d'établir une distinction entre commanditaires avisés, poursuivant des objectifs stratégiques ou personnels et les exécutants instrumentalisés. Cette distinction est au cœur du raisonnement : il ne s'agit pas de nier la réalité d'authentiques jihadistes mus par une volonté de lutter contre un Occident impie attaquant des terres d'islam ou voulant restaurer le Califat, mais de ne pas s'en contenter. Il est utile de prendre en considération les stratégies secrètes d'acteurs divers poursuivant des intérêts loin de toute foi religieuse, encore plus de l'islam. Le chômage et les injustices sociales, conjugués à l'absence de progrès économiques et sociaux, jouent en faveur des commanditaires et de la persistance du terrorisme. En outre, la stratégie occidentale de harcèlement et de stigmatisation des musulmans alimente le choc Occident-Islam et favorise l'endoctrinement et le recrutement des exécutants.

Le fantasme d'AQMI

AQMI est une organisation complexe, officiellement franchise d'Al-Qaïda à l'échelle maghrébine et sahéenne et, officieusement, levier utilisé par de multiples acteurs au gré de leurs intérêts stratégiques ou criminels. En intégrant « officiellement » Al-Qaïda en janvier 2007, le Jihad au Maghreb change de dimension, de doctrine et de mode d'action. Il devient la quatrième branche armée d'Al-Qaïda, après celles établies en Afghanistan, en Irak et en Arabie Saoudite avec pour vocation d'unifier les mouvements jihadistes à l'échelle maghrébine. Telle est la face visible de l'iceberg, une partie d'une réalité extrêmement complexe et volatile. Les apparences sont souvent trompeuses !

L'idée d'une Al-Qaïda, maison mère, dirigeant ses différentes franchises à l'image d'une multinationale du terrorisme relève aujourd'hui du pur fantasme. L'organisation a été, conformément aux conclusions de nombreux analystes, décapitée sur le plan opérationnel en 2002 suite à

acteurs de la crise du Mali », *Menaces en Afrique du Nord et au Sahel et sécurité globale de l'Europe*, Ellipses, Paris, juin 2013, p.75.



l'intervention occidentale en Afghanistan. Progressivement, ses principaux responsables, dont Ben Laden, ont été neutralisés. Dès lors, la violence islamiste s'est recentrée sur des problématiques locales ou régionales inhérentes à la prise du pouvoir ou à la captation des richesses et le contrôle des trafics. Derrière les objectifs affichés au Yémen, en Syrie, en Irak et au Liban, elle vise le renversement de pouvoirs chiites réfractaires à l'islam sunnite obéissant à un agenda géopolitique transcendant la doxa islamiste. Au Pakistan ou en Afghanistan, elle aspire à assurer le maintien au pouvoir de forces politiques islamistes.

Au Sahel, la menace salafiste, réelle car porteuse d'un message politico-religieux, est « mise à la sauce » de toutes les problématiques locales : trafics en tous genres, recherche de rentes, rivalités politiques, conflits d'intérêts entre nomades et sédentaires (Arabes et Touaregs, Maures et Noirs), poids relatif de l'armée et des services de sécurité au sein des différents pays, appétits des grandes multinationales, rivalités entre Etats, etc. Dans ce cadre, AQMI semble être l'arbre qui cache la forêt, le terrorisme amplifié voilant les véritables enjeux. Qu'ils s'appellent AQMI, MUJAO, Ansar-Eddine ou autres, il s'agit d'acteurs cherchant à tirer profit du désordre sahélien. AQMI ne constitue en tant qu'entité politico-religieuse qu'un irritant aggravant les facteurs géopolitiques et géoéconomiques à la base de l'instabilité de l'espace sahélien. La menace terroriste ne doit pas masquer la défaillance politique, économique et sociale des Etats sahéliens minés par leurs faiblesses internes et par les appétits spéculatifs et rivaux des puissances étrangères.

Ce que l'on désigne sous le nom d'AQMI n'est en réalité qu'un conglomérat mafieux non homogène, composé de bandes aux intérêts disparates, souvent rivales, parfois unies quand elles sont collectivement menacées. Parcourue par des querelles de chefs mafieux, AQMI est aussi, et peut-être avant tout, une organisation de banditisme ayant érigé les enlèvements et les prises d'otages en commerce ordinaire. Vernis idéologique, l'islamisme est instrumentalisé afin de permettre à ces groupes criminels de s'enraciner et de prospérer au sein d'un espace dérégulé sur la plan



stratégique. Alain Chouet souligne : « *L'action d'AQMI tient plus de la « piraterie barbaresque » (trafics d'armes, de biens de consommation divers et surtout de drogues, racket des transporteurs, commerçants et entrepreneurs, prise d'otages contre rançon, etc.) que de la rhétorique salafiste. Ses revendications « idéologiques » (abrogation des lois européennes sur le port du voile, libération des militants islamistes violents, etc.), d'ailleurs soutenues avec mollesse, ainsi que ses proclamations répétées d'allégeance à la mouvance de Ben Laden et d'Ayman Zawahiri semblent d'abord destinées à lui donner un paravent idéologique islamique pour ses activités criminelles* »⁷.

L'islamisme radical apparaît comme étant le conduit par lequel s'enracine le crime organisé⁸. Les mouvements se revendiquant de l'islamisme aspirent principalement à contrôler les routes et les trafics prospérant grâce aux vulnérabilités fragilisant l'espace sahélien.

Il est donc important de dédramatiser cette appellation Al-Qaïda, qui est essentiellement un moyen de démultiplier l'attention médiatique dans l'intérêt des ravisseurs. Peter Pham, directeur du département Afrique du groupe de réflexion Atlantic Council, précise : « Le mouvement jihadiste en Afrique n'est clairement pas dirigé par le successeur d'Oussama Ben Laden, l'Égyptien Ayman Al-Zawahiri, si tant est qu'il contrôle quoi que ce soit. La marque Al-Qaïda aide certains groupes locaux à se distinguer des groupes rivaux, cela facilite notamment le recrutement de jeunes adeptes et dans certains cas le tampon Al-Qaïda leur permet d'obtenir des fonds de l'étranger, en particulier

7. Alain Chouet, « Qui veut faire du Sahel le nouvel Afghanistan ? », *Espritcorsaire*, 5 juillet 2013, http://www.espritcorsaire.com/?ID=101/Alain_Chouet/Dossier_Sahel:_Qui_veut_faire_du_Sahel_le_nouvel_Afghanistan_?, consulté le 1^{er} octobre 2013.

8. Selon de nombreux observateurs de la scène malienne, les actes imputés à une application rigoriste de la Charia (lapidation, amputation, destruction de mausolées et autres) visent avant tout à détourner l'attention sur la multiplication des trafics, notamment du trafic de drogue.

des pays du Golfe. De l'autre côté, cela permet à Al Zawahiri de faire croire au monde qu'il a plus d'influence qu'il n'en a réellement. En fait, c'est un homme seul, caché dans une maison quelque part. Il apprécie de pouvoir tirer crédit, partiel ou total, de ce que font ces acteurs indépendants en Afrique. Mais dans les faits le commandement central d'Al-Qaïda n'a aucune influence opérationnelle. Rien ne provient de lui. Cela se passe entre groupes, ils échangent des savoir-faire, des informations et parfois des combattants »⁹.

Autant de théâtres d'affrontements, autant de problématiques différentes qui ne peuvent être résolues en considérant à tort qu'elles émanent d'un même courant ou d'un même chef d'orchestre tapi dans les zones tribales du Pakistan. « Le seul élément commun à toutes ces violences est le fait qu'elles servent partout les intérêts stratégiques des Etats-Unis et le besoin de légitimation des pétromonarchies wahhabites d'Arabie-Saoudite et du Qatar qui ne se cachent même plus en certains endroits de soutenir, financer et armer le djihadisme, à l'instar des événements secouant la Syrie. Derrière le paravent usé d'une Al-Qaïda mythifiée, ce sont-là les véritables chefs d'orchestre de la violence islamiste »¹⁰.

5- L'enracinement du crime organisé

L'autre danger risquant d'impacter durablement les équilibres des sociétés sahéliennes est la prise de contrôle du pouvoir par des groupes vivant de rentes criminelles. Ainsi se produit le basculement d'une criminalisation économique vers une criminalisation politique. La crise malienne, notamment le coup d'État du 22 mars 2012, a eu l'effet d'un

9. AFP, « Al-Qaïda en Afrique : paroles globales, actions locales », *Jeune Afrique*, 15 décembre 2013, http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPAFP20131215171314/?utm_source=Centre+d%27%C3%A9tudes+strat%C3%A9giques+de+l%27Afrique-Revue+de+presse%3A+16+decembre+2013&utm_campaign=12%2F16%2F2013+fr&utm_medium=email, consulté le 16 décembre 2013.

10. Alain Chouet, « De l'Irak au Mali : pourquoi Al-Qaïda est beaucoup plus vive que morte 12 ans après le début de la guerre contre la terreur », *Atlantico*, 3 février 2014.



coup de tonnerre révélant à quel point la menace du crime organisé est invasive, bien plus sournoise et déstabilisatrice que quelques centaines de criminels se revendiquant de l'islamisme radical. Piraterie au large du golfe du Bénin avec des ramifications à terre, prises d'otages, multiplication des trafics, blanchiment d'argent, etc., alimentent une économie de l'ombre en mesure de menacer durablement la sécurité des Etats sahéliens, condamnant les efforts de démocratie et de bonne gouvernance. Route de la cocaïne en provenance d'Amérique Latine et route de l'héroïne en provenance d'Asie centrale se rejoignent, érigeant le Sahel en véritable hub du narcotraffic. Marginalisé, le crime organisé a proliféré, connaissant un effet de souffle du fait de la mondialisation et des effets de la fragmentation des continents affectant de nombreuses régions du monde. Les Etats sahéliens, dépourvus de capacités militaires, policières, douanières, administratives, offrent un terreau propice à l'infiltration d'organisations transnationales criminelles s'emparant progressivement du pouvoir et aboutissant *in fine* à un renversement de souveraineté sur ces territoires. Le Maghreb fragmenté et déphasé suite aux révolutions arabes et l'Afrique de l'Ouest en profonde reconfiguration géopolitique n'échappent pas à cette réalité.

Dans ce contexte, il convient de ne pas se focaliser sur un ennemi de confort (AQMI), mais de réfléchir plutôt à des stratégies de lutte contre cet autre ennemi gangrénant les États sahéliens de l'intérieur et prospérant à la faveur de la dérégulation et de la précarité stratégique, de la faillite des États, de l'accroissement démographique et de la pauvreté. Là sont l'urgence et l'enjeu d'avenir pour la région et pour le Maghreb !¹¹ La Tunisie n'est pas immunisée compte tenu de

11. A titre illustratif, 50 tonnes de cocaïne, soit environ 15 à 20% de la production mondiale, transitent annuellement par le Sahel à destination de l'Europe devenue le premier marché en termes de consommation (marché estimé en 2012 à 33 milliards de dollars). La région offrant aux criminels d'innombrables opportunités et facilités, le trafic de drogue constitue pour les analystes de l'ONUDD un facteur majeur de déstabilisation de l'Afrique de l'Ouest,

la longue transition politique, amplifiant les vulnérabilités du pays et ouvrant une large brèche propice à l'infiltration du crime organisé transnational.

6- Quel destin et pistes d'avenir ?

Les Etats sahéliens, à l'égal de la Libye, doivent consolider l'Etat central, développer l'économie et promouvoir une sécurité collective. Ces objectifs concernent directement l'avenir du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest et dictent de transcender les divergences et les calculs étroits. Il en va de la stabilité et de l'avenir de l'entité maghrébo-sahélienne !

Dans ce cadre, le concept d'océan sahélien prend tout son sens. Partons du principe qu'aucune solution durable ne prévaudra si les riverains de l'océan sahélien sont en conflit entre eux. Dans ce contexte, il convient de mettre en avant le règlement entre Sahéliens, au moyen d'une conférence régionale regroupant l'ensemble des riverains de l'océan sahélien. Comme en mer, la sécurité ne saurait relever que d'un effort concerté des riverains, basé sur une perception commune des menaces et sur des mécanismes de concertation et de coordination afin de dissiper des stratégies qui, pour le moment, ne convergent pas. Bien au contraire, elles se croisent, voire se neutralisent au nom de calculs étroits.

du Sahel et du Maghreb. La cocaïne est le produit générant le plus de valeur ajoutée alimentant ainsi les circuits de la corruption et de la prédation généralisée : «Achetée entre 2.000 et 3.000 euros le kilogramme dans les zones de production (essentiellement Colombie, Pérou et Bolivie), elle en vaut 10.000 euros dans les villes de la façade atlantique, 12.000 dans les capitales du Sahel, 18.000 à 20.000 dans les grandes villes d'Afrique du Nord et entre 30.000 et 45.000 euros dans les villes européennes». À l'échelle du Sahel, ce trafic aurait généré, en 2012, 900 millions d'euros de bénéfices alors que le budget annuel d'un pays comme la Guinée-Bissau n'a pas dépassé les 177 millions d'euros. Route de la cocaïne en provenance d'Amérique Latine et route de l'héroïne en provenance d'Asie centrale se rejoignent, érigeant le Sahel en véritable hub du narcotrafic.



Le retour au *statu quo ante* n'étant plus concevable, il conviendrait d'initier une réflexion autour d'un nouveau concept de l'Etat associant les intérêts des uns et des autres par des procédures non contraignantes admises par tous. L'Etat centralisé et la domination des ethnies du sud ne peuvent plus subsister tels quels. La paix des armes est subordonnée en tout premier lieu au règlement du problème national touareg. Se pose ainsi la question d'arbitrages douloureux mais vitaux quant à l'avenir de cette nation, héritière des grands empires sahéliens.

Par ailleurs, la dynamique en cours dicte une restructuration de l'ordre régional impactant l'équilibre euro-méditerranéen lui-même en voie de redéfinition. Les Etats sahéliens, à l'égal de la Libye, doivent consolider l'Etat central, développer l'économie et promouvoir une sécurité collective. Le pacte post-colonial a épuisé ses vertus. Un nouveau Sahel se cherche et il convient de favoriser cette nouvelle réalité au moyen d'un règlement politique fondé sur le consensus et non sur la force. Sur cette base, il convient de consolider les Etats dans la mesure où une plus grande balkanisation multipliant des Etats fantoches incapables d'assumer leurs obligations de souveraineté ne ferait que perpétuer le désordre régional. En contrepartie, les Etats doivent admettre une large autonomie au bénéfice des communautés qui sont autant de composantes de l'Etat. Moyennant des aménagements tenant compte des spécificités de chacun, la solution marocaine pour le Sahara occidental pourrait s'étendre au Nord du Mali au profit des communautés enracinées dans le territoire.

Le détricotage de la région ne serait profitable à personne sur le long terme. Séparatismes touareg, sahraoui et autres ne sont qu'une manifestation de la crise de l'ordre post-colonial qui a atteint ses limites. L'Afrique doit former un concept de règlement constitutionnel à l'échelle africaine : reconnaître l'autonomie de ces provinces dans le cadre de la souveraineté nationale. Or, jusqu'à présent, le continent reste captif d'un concept déphasé, celui de l'Etat national centralisé niant la réalité historique des nations pré-coloniales. Il incombe impérativement à l'Union africaine

d'encadrer cette évolution et de favoriser l'émergence d'un consensus sur cette problématique. Faute de quoi, c'est la voie ouverte, à travers la militarisation croissante et l'ingérence étrangère, à une recolonisation ne disant pas son nom.

Le cadre de règlement doit assurer la cohérence des initiatives destinées à la stabilisation et à la restructuration de la région. Il s'agit d'esquisser la vision d'un avenir commun basé sur un partenariat stratégique entre Méditerranée, Maghreb et Sahel : tel est le véritable chantier de l'avenir !

Enfin, parallèlement aux structures nationales de consultation et de réconciliation, une structure de consultation régionale permettrait de mieux maîtriser les enjeux à l'abri des calculs extérieurs et des velléités hégémoniques. L'espace sahélien, certes travaillé par des rivalités intestines, possède un fort potentiel de corrélation, de complémentarité et d'intégration. Jusqu'à présent, les riverains de l'océan sahélien ont géré leurs façades sahariennes individuellement selon des réflexes nationaux nourris par l'histoire, les spécificités de chacun et les rivalités. Il incombe aujourd'hui à ces Etats de repenser collectivement leur empreinte politique et administrative sur ces espaces. Sur cette base, à l'image du Dialogue 5+5 établi en Méditerranée occidentale, et compte tenu de l'interdépendance accrue entre le Maghreb et le Sahel, il faudra œuvrer à la mise en place d'un 5+5 associant les cinq pays du Maghreb et le Mali, le Niger, le Tchad, le Burkina Faso et le Sénégal. Un continuum sécuritaire serait ainsi établi entre les deux espaces en miroir que sont la Méditerranée occidentale et l'océan sahélien.

Si cette vision et cette structure existaient déjà, nous n'en serions pas là actuellement ! De même, afin de surmonter les tensions entre national et transversal, entre centre et périphéries, entre riverains et sahariens, entre nomades et sédentaires, il conviendrait de se référer aux règles du droit maritime tout en les adaptant aux spécificités de l'océan sahélien. Comme le souligne l'Amiral Jean Dufourcq, « *de nouvelles formules sont aujourd'hui nécessaires que le droit maritime pourrait inspirer (pendants à la mer territoriale, aux*



zones économiques exclusives, les ZEE, le transit inoffensif, la solidarité dans la sauvegarde, la lutte collective contre la piraterie, les trafics humains, etc.) »¹².

L'intervention extérieure ne saurait être la règle. La relation de confiance, le sens commun de la menace, l'impératif de stabilité régionale dictent des mesures collectives. Les Etats riverains doivent prendre en charge leur sécurité : constituer, à l'instar des forces navales en Méditerranée, une force militaire pan-saharienne chargée d'effectuer des patrouilles afin de dissuader les pirates et autres acteurs malveillants et de créer un climat propice à un développement intégré de la région. L'éradication des groupes armés criminels et terroristes est à ce prix. Conçue comme une force de réaction rapide, cette force prépositionnée serait dotée d'équipements modernes (moyens aériens et de renseignement) pouvant être octroyés par les grandes puissances et mobilisable rapidement sur la base d'un dispositif politique intégré. Le dispositif pourrait être complété par un PC et un centre de prévention et de gestion des conflits dotés d'un *Early Warning System*.

Parallèlement, le déploiement d'un groupe naval multinational sous l'égide des Nations unies permettrait d'endiguer la montée en puissance de la piraterie au large du golfe de Guinée et de neutraliser les routes aériennes et maritimes empruntées par les narcotrafiants latino-américains. Il s'agit de cerner et de contrôler l'axe des trafics remontant du golfe de Guinée (la côte atlantique) vers le Maghreb et l'Europe en traversant la bande sahélo-saharienne. La sécurité reste la condition première de toute dynamique de développement économique, social et humain.

Les dix Etats de l'océan sahélien pourraient ouvrir à la mise en place d'un Institut d'études stratégiques et prospectives visant à regrouper des chercheurs et à créer de nouvelles synergies explorant de nouvelles modalités de sécurisation et de développement.

12. Communication de l'Amiral Jean Dufourcq, « Quelle sécurité durable pour l'espace saharo-sahélien ? », Bamako, 16 février 2013.

Il convient enfin, en s'inspirant des pratiques anciennes propres à la région, de promouvoir un «Conseil des Sages, tiers bienveillant imprégné des réalités du terrain» en mesure de jouer le rôle de médiateur et de facilitateur par l'apaisement des tensions et la quête d'un consensus privilégiant le règlement des différends entre Sahéliens.



STABILITÉ ET SÉCURITÉ DU THÉÂTRE SAHÉLO-MAGRÉBIN

Ahmed OUNAÏES

La région sahélo-maghrébine représente le point de contact entre le monde arabe et l'Afrique subsaharienne, deux régions où les déviations de l'Etat et le retard de développement sont manifestes. Le retard ne tient pas nécessairement à la faiblesse des ressources : les mêmes fléaux se retrouvent dans la majorité des pays pétroliers. L'éclatement de trois révoltes dans les pays du Maghreb et du Sahel depuis 2011 témoigne d'un malaise général qui fait entrer l'ensemble de la région dans une phase de fluidité politique appelée à briser les rigidités idéologiques et politiques ayant marqué l'ère post-coloniale. Les Etats et les organisations régionales sont dépassés, submergés par des problèmes rendus insolubles dans le système politique en vigueur. Les puissances occidentales interviennent deux fois depuis mars 2011 en Libye puis au Mali, illustrant la dépendance stratégique de l'ensemble arabe et africain. À la faveur des révoltes, s'éveillent à la fois les forces de progrès et les forces de régression, tandis que les autorités militaires sont à l'affût pour prendre ou reprendre le pouvoir. Des risques d'aggravation de l'instabilité et de l'insécurité subsistent, soit par la dégradation de la situation économique, soit par l'extension du terrorisme, soit par l'éclatement de nouvelles révoltes.

Le tableau de la région inspire quatre conclusions :

- Le Maghreb et le Sahel africain forment un seul et même théâtre stratégique ;
- L'absence d'une coopération régionale à la



mesure des dangers qui menacent la stabilité et la sécurité de la région ;

- Les peuples aspirent à un changement radical fondé sur la démocratie, le rejet des systèmes de gouvernance qui ont prévalu depuis les indépendances et la recherche d'un nouvel ordre politique et économique ouvert au monde ;
- Enfin, l'Union européenne s'affirme d'emblée comme le partenaire majeur.

Quant au fond, trois crises latentes minent les pays de la région :

- *Une crise de gouvernance ;
- *Une crise de la culture islamique ;
- *Une crise de l'ordre post-colonial qui a étouffé les droits d'importantes communautés ethniques enracinées dans la zone.

Ces crises ont donné lieu, au cours des 50 dernières années, à une instabilité chronique qui appelle des réponses à trois niveaux : des réformes intérieures, une coopération régionale structurée et efficace, une coopération internationale plus large compte tenu de l'état de dépendance économique et stratégique de l'ensemble des pays de la région.

Aucune organisation sous-régionale ne représente pleinement la zone sahélo-maghrébine. Avant l'éclatement de la crise du Mali en janvier 2012, deux institutions représentaient imparfaitement certains pays de la région : la CESS et le CEMOC.

- La Communauté des Etats sahélo-sahariens (Sin-Sad selon l'appellation libyenne), fondée à Tripoli le 4 février 1998, incluant 29 pays africains dont tous les pays du Sahel, ainsi que la Libye, la Tunisie, le Maroc et la Mauritanie, à l'exclusion de l'Algérie ; jusqu'en 2012, la Communauté a tenu 10 sommets et 13 sessions de son Conseil exécutif ;
- Le CEMOC, Comité d'Etat-major opérationnel conjoint, fondé par l'Algérie avec trois autres pays

de la région (Mauritanie, Mali et Niger) installé à Tamanrasset le 21 avril 2010 ; une Unité de fusion et de liaison, rattachée au CEMOC et chargée du renseignement, est basée à Alger.

Ces organisations ont échoué à faire face à la crise. Le vide stratégique est béant.

Pour conclure, quel ordre régional au lendemain des conflits en cours ?

- 1- L'inévitable assainissement entraîne, pour les pays de la région, la réforme de l'Etat : impératif de transparence, lutte contre la corruption, élimination des réseaux maffieux ;
- 2- La paix des armes est subordonnée, dans l'immédiat, au règlement de la question Touareg et, plus largement, au règlement des questions pendantes des autres minorités : les Toubous répartis entre la Libye et le Tchad et les deux tribus sahraouies réparties entre le Maroc et la Mauritanie. La question doit être abordée dans le respect des Etats ;
- 3- Les enjeux sécuritaires incluant la migration, les réseaux de la drogue, les prises d'otages et l'impact de l'islam politique interfèrent avec des stratégies internationales qui dépassent les Etats de la région. Aux structures nationales de consultation et de réconciliation, une structure régionale sur le modèle 5 + 5, incluant les pays de l'arc sahélien et du Maghreb, permettrait d'établir la confiance, de mieux maîtriser les enjeux à l'abri des velléités hégémoniques et des calculs extérieurs, et d'assurer collectivement le maillage sécuritaire des zones désertiques communes, formant notamment des patrouilles multilatérales conjointes ;
- 4- L'islam jihadiste est entré avec fracas sur la scène politique, visant à déstabiliser les Etats et les sociétés islamiques traditionnelles en Afrique de l'Est, de l'Ouest et du Nord. Ce danger ne saurait être surmonté par les Etats africains isolés : il convient

de l'aborder dans un cadre plus large tel que l'OCI. La civilisation de l'islam est en cause. En outre, la responsabilité des pays arabes est fondamentale dans l'effort de redressement des déviations de doctrine. Cette dimension est primordiale dans la stratégie d'endiguement et de répression des jihadismes qui, sous le couvert de charia, poursuivent des fins politiques par l'intimidation et la terreur ;

- 5- L'indispensable coopération internationale doit s'appuyer sur le principe de l'unité du théâtre stratégique sahélo-maghrébin. La stratégie sahélienne de l'UE ne saurait produire un effet durable sans des mesures préalables d'ordre politique, économique et sécuritaire, notamment la réforme de l'Etat, l'assainissement politique et la création d'une force multilatérale régionale sous commandement unifié.



ÉLÉMENTS D'UN BILAN

*Tahar SIOUD*¹

Il est vrai que le bilan de **ce partenariat** n'est pas à la hauteur des ambitions. Néanmoins, il n'est pas négligeable tout en restant en deçà des attentes.

Et pour placer le débat dans son contexte, il faut avant de faire la prospective et de voir le futur rappeler certains faits et événements et voir ensemble le chemin parcouru dans cette direction.

Et sans vouloir m'attarder davantage, j'évoquerai l'étape que nous venons déjà de franchir ensemble dans nos relations.

Une première constatation : la Tunisie réalise près de 80 % de ses échanges avec les pays membres de l'Union européenne. Ces échanges vont d'ailleurs en principe s'élargir à d'autres domaines tel celui des services avec aussi bien sûr une mise à niveau de domaines aussi variés que le transfert de technologies, la recherche scientifique ou les ressources humaines.

Mais le bilan du partenariat reste à ce jour mitigé, et, bien sûr, il n'y a pas mal d'éléments négatifs.

En premier lieu, l'intégration des pays de l'Est à l'Union européenne et les bénéfices qu'ils en ont tirés que ce soit à titre d'aides financières non remboursables souvent ou d'investissements, et tout cela au détriment des pays du Maghreb dont le seul objectif possible reste le statut avancé sans aucune autre possibilité, telle que l'adhésion. De plus, l'UE a privilégié les relations intergouvernementales et à

1. Ancien Ministre.



négligé la société civile, n'accordant qu'un timide appui aux ONG qui luttent pour la démocratie, le respect des droits de l'homme et contre l'économie de rente et la corruption.

Enfin, l'Europe s'est protégée telle une forteresse par l'instauration de visa extrêmement contraignant.

Je dirais même que sur le plan institutionnel, l'UE et sa politique européenne de voisinage est revenue au système bilatéral et non régional avec à la clé une certaine conditionnalité.

Actuellement et sur le présent, force est de constater que nous sommes aujourd'hui dans une conjoncture mondiale sans précédent, délicate et sensible, conjoncture qui interpelle notre conscience, qu'il est plus que jamais nécessaire voire vital de repenser : entre autres questions, notre relation avec l'Europe, relation qui mènera tout à la fois à des problèmes mais présente aussi quelques avantages indéniables.

Une remise à plat est nécessaire. En effet, dans les vingt années à venir c'est autour du bassin méditerranéen que les fractures liées au problème du développement, qu'il soit humain ou non, seront les plus vives, Ne serait-ce point là une raison pour prendre « la question à bras-le-corps » et essayer de la résoudre sinon de la devancer.

L'Europe est invitée plus que jamais à s'engager avec les pays du Sud de la Méditerranée sur les questions essentielles que sont : le dialogue des cultures, la complémentarité économique, la migration, la démocratie et j'en passe.

Il est certes trop tôt pour tenter de faire le bilan des révolutions arabes ou pour la Tunisie de celle du Jasmin, mais il convient sans tarder de s'atteler à l'étude des enjeux, des transitions et des évolutions qui les animent.

Du côté tunisien et du devenir de cette situation dépend l'avenir de la société tunisienne : l'étendue de ses libertés, sa capacité à se gouverner et la défense de ses droits.

C'est pourquoi il importe de suivre l'évolution des événements et de s'efforcer d'imaginer les actions qui pourraient être entreprises pour soutenir les choix de la population dans la mesure où celle-ci en fera la demande.



L'enjeu est considérable et il faut faire pression sur les décideurs quels qu'ils soient pour qu'ils comprennent et s'engagent dans cette voie sans tarder ni hésiter.

Le retour au calme et à l'ordre public avec comme conséquence un regain de sécurité est particulièrement vital en cette période transitoire. C'est cette dernière qui va permettre de définir les contours du futur de notre pays, asseoir la reprise économique, engager les réformes administratives, examiner les revendications sociales et mettre sur les rails le processus d'un développement économique harmonieux et équitable.

En d'autres termes, l'absence d'une reprise rapide d'activité et de mesures de rattrapage mettrait par terre la croissance et aggraverait la situation politique, économique et sociale du pays.

Il est donc urgent que toutes les sensibilités fassent une lecture responsable des défis qui nous attendent et auxquels il faudra faire face.

Mais outre le retour au calme et à la sécurité, j'aimerais soulever avec vous la question qui se pose à nous Maghrébins et Tunisiens et qui nous interpelle : «Quelle est la formule qui prévaut pour une consolidation de nos rapports».

Certes, le Maghreb est très présent dans les accords de partenariat. Ces accords visent la consolidation de la sécurité et de la stabilité dans la région méditerranéenne et au Maghreb.

Par ailleurs, le dialogue informel 5+5 conforte les piliers du partenariat que sont : la politique et le sécuritaire, l'économique et le financier, le social et l'humain.

Et je dirais, à terme, la relation des dix pays pourrait être l'option la plus avantageuse pour tout un chacun. Car il en découlerait pour tous, pris ensemble et individuellement, des équilibres dans les divers domaines, à savoir l'économique, le social, voire le politique.

En fait, ce partenariat doit passer par un double processus vertical entre l'UE et les pays du Maghreb et horizontal entre les pays maghrébins eux-mêmes.

Faut-il en avoir la conviction et la volonté !

Telle est la clé du problème et le projet pour le futur.



RAPPORT GÉNÉRAL

RAPPORT GÉNÉRAL

«LE MAGHREB, L'UNION EUROPÉENNE ET LES MUTATIONS AU SUD DU SAHARA»

TUNIS, 8-9 MAI 2014

Allocutions d'ouverture

M. Ezzeddine Kerkeni, Président de l'Association des Etudes Internationales, a souligné les avancées significatives enregistrées par la Tunisie relatives au processus de transition démocratique, notamment à travers l'adoption de la Constitution tunisienne le 26 janvier 2014. Tout en soulignant la persistance de menaces et de multiples défis (voisinage menaçant, Sahel instable et Libye en voie de déliquescence), il s'est interrogé sur les mécanismes à mettre en œuvre afin d'aboutir à l'émergence d'une sécurité collective à l'échelle de l'UE et des pays de l'espace maghrébo-sahélien. En effet, M. Kerkeni a mis en exergue le haut potentiel de développement entre les pays du Sahel et le Maghreb devant être corrélé à une collaboration vertueuse avec les partenaires occidentaux.

Son Excellence M. Andreas Reinicke, Ambassadeur d'Allemagne à Tunis, s'est attaché à mettre en évidence l'interdépendance entre les trois théâtres stratégiques : Europe-Maghreb-Sahel : «L'Europe découvre de plus en plus que les pays du Sahel font partie de notre voisinage stratégique». Son Excellence, tout en soulignant que l'Allemagne découvrirait un nouveau concept d'Afrique, souligne la nécessité de réflexions critiques afin d'identifier une stratégie à l'égard de cet espace conditionnant la sécurité du continent européen. De réels intérêts communs dictent des solutions communes face aux menaces et aux défis structurant l'entité maghrébo-sahélienne.



Mme Elisabeth Braune, Représentante Résidente de la Fondation Friedrich Ebert, a souligné l'ampleur des transformations affectant le théâtre euro-méditerranéen imputables essentiellement aux changements restructurant la scène arabe et à la crise secouant la zone euro. Parallèlement, selon Mme Braune, les problèmes que traverse l'Europe dictent une restructuration de l'Union européenne, le théâtre sahélien s'inscrivant dans cette dynamique de nouvelle fluidité et de volatilité.

Son Excellence Mme Laura Baeza, Chef de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie, a souligné les avancées enregistrées lors du dernier sommet Europe-Afrique tenu en avril 2014. Son Excellence s'est attardée sur la nécessité d'investir dans la région maghrébo-sahélienne afin de faire face aux menaces : terrorisme, crime organisé, migrations, etc. Il importe en effet de renforcer l'intégration et la coopération régionale afin de faire face aux défis communs : la sécurité, l'extrémisme violent, la radicalisation, la marginalisation des jeunes, le chômage, la malgouvernance, etc. Dans ce contexte, ces défis sécuritaires amplifiant le coût du non-Maghreb, il incombe sans tarder d'établir un dialogue stratégique entre les trois espaces afin de faire face aux défis communs.

Session N°1 : Les défis stratégiques et sécuritaires

M. Hatem Ben Salem, ancien ministre de l'Education, a souligné l'ampleur inédite des transformations secouant le théâtre euro-méditerranéen, rompant avec un passé de paix et de sécurité. En effet, l'Europe, à la faveur de la crise ukrainienne marquant un retour en force de la Russie et face à un Maghreb jamais aussi fragile du fait de la rupture de l'équilibre des forces et des influences, est déstabilisée à la fois sur son flanc Est et Sud. Cet état de fait est aggravé par le démantèlement en cours de l'Etat libyen et l'insécurité endémique caractérisant certaines régions intérieures des Etats du Maghreb, qui, sous couvert de jihadisme, sont devenues des zones de non-droit. Enfin, l'instabilité du flanc sud-sahélien amplifie ces vulnérabilités. Europe-Maghreb-Sahel portent ainsi en eux les germes de futurs conflits.



D'un autre côté, selon M. Ben Salem, nous vivons une période de préparation de vastes opérations terroristes dopées par le retour en force de terroristes en provenance de Syrie et d'Afghanistan. Ces derniers, encadrés par les idéologues des Frères musulmans disséminés au sein des Etats maghrébins, reviennent avec un projet politique, fait nouveau à forte charge déstabilisatrice : « Nous ne sommes plus face à des groupuscules, nous sommes face à des groupes organisés à l'image d'armées ». Dans ce contexte, l'intervenant souligne l'impréparation des Etats maghrébins à faire face à cette menace inédite du fait de leurs faiblesses structurelles (absence de stratégie de lutte contre le terrorisme, faiblesse des moyens sécuritaires et militaires, déficit de coopération, etc.) et des rivalités minant le théâtre maghrébin : « L'Union Européenne et les pays du Maghreb sont dépassés par la dégradation de l'environnement sécuritaire euro-méditerranéen ». Le développement étant lié à la sécurisation de ces espaces, la lutte contre le terrorisme doit être érigée en priorité au sein de l'agenda euro-méditerranéen. Il conviendrait ainsi d'adopter à l'échelle maghrébine un mécanisme de prévention tout en élaborant un plan d'action euro-méditerranéen de lutte contre la radicalisation des jeunes.

Mme Naziha El Turki, Professeur à l'Université de Benghazi (Libye), a mis en exergue la nécessité, face à l'augmentation des menaces, d'y faire face de manière collective, tout en marquant une priorité pour une approche maghrébine appuyée par l'Union européenne. Selon Mme El Turki, une crise de méfiance persiste entre les deux rives de la Méditerranée entravant les mécanismes de coopération : « Apparemment, il y a une convergence entre les Etats européens et les pays du Maghreb sur la nécessité de lutter conjointement contre les sources d'insécurité. Elle évoque ce qu'elle intitule le « triangle des menaces inversées » : une pointe au Mali, un côté au sud libyen et un autre côté dans le nord de la Mauritanie : cet espace d'insécurité ainsi dégagé englobe le sud de l'Algérie et de la Tunisie. En réalité, les aspects sécuritaires sont perçus par les uns et les autres selon leurs intérêts stratégiques propres ». Parallèlement,

l'intervenante a dressé un bref tableau de la situation en Libye : l'année 2013 marque un tournant face à l'augmentation du nombre des milices échappant au contrôle des autorités centrales et à l'apparition de nouvelles territorialités. La déliquescence de l'Etat libyen s'aggrave de jour en jour représente une grave menace et un danger immédiat pour le Maghreb et l'Europe. Dans ce contexte, Mme El Turki s'étonne du déficit de coopération n'outrepasant guère les déclarations d'intentions, de nombreux accords n'étant pas appliqués.

Selon M. Jean-François Coustillère, Contre-Amiral (2S) France, l'effondrement du bloc soviétique propulse les Etats-Unis au centre du jeu et marque l'avènement du libre-échange économique ignorant l'humain et engendrant une déstabilisation durable de l'espace euro-méditerranéen. « Ce paradigme a faussé la donne ! ».

Cette perturbation des relations dans la région n'a pas manqué d'engendrer des risques plus importants auxquels les pouvoirs se sont trouvés dans l'impossibilité de répondre efficacement :

L'action des puissances étrangères qui ont conduit des actions infondées (Irak, Libye, etc.) ;

Les crispations internes à la région : révoltes et montée de l'identitaire ;

La crise financière et économique : M. Jean-François Coustillère a insisté sur ses diverses conséquences : « Les conséquences de la crise économique ont sans aucun doute aggravé les conditions de vie des populations des pays du sud de la Méditerranée et de l'Afrique, affaiblissant ainsi les pouvoirs. « Le roi était nu » et par conséquent vulnérable. Cette crise, affectant également le nord de la Méditerranée, engendrait des conséquences tout aussi fâcheuses :

- Dans un premier temps, les Européens en situation délicate étaient de plus en plus réticents à accueillir des étrangers. L'immigration devenait un sujet tabou et l'UE s'enfermait dans des réglementations rigoureuses visant à freiner, pour ne pas dire bloquer, la mobilité des hommes ;



- Dans un deuxième temps, l'Union européenne, voyant ses ressources diminuer, n'était plus disposée à débloquer des fonds au profit de son voisinage. L'intervention économique européenne, et bien évidemment l'aide à ses partenaires méditerranéens, se réduisait sensiblement ;
- Enfin, les difficultés éprouvées quotidiennement par les Européens donnaient plus de force aux arguments nationalistes de rejet de l'autre, surtout quand ils pouvaient s'appuyer sur une vision islamophobe nourrie des événements terroristes ou des développements médiatiques sur le djihadisme violent.

La dégradation environnementale est perçue et analysée différemment entre le nord et le sud de la Méditerranée (différence d'appréciation quant à l'impact et aux mesures à prendre pour y faire face) ».

Dans ce cadre, selon M. Jean-François Coustillière, cette divergence d'appréciation ne contribue guère à construire une relation apaisée dans la région amplifiant les menaces et les risques. Il identifie 5 risques :

- Le risque de migrations accrues ;
- Le trafic d'armes ;
- Le trafic de stupéfiants ;
- Le développement de mouvements armés ;
- L'apparition de zones de non-droit.

Dans ce contexte, pour l'intervenant, en dépit de ces défis, les intérêts des grandes puissances dans la région ne sont pas toujours convergents contribuant, par l'intermédiaire de leurs alliés, à nourrir leurs tensions. Le défi ne pourra donc être relevé que si ces divergences sont aplanies permettant de construire une stratégie commune. Aujourd'hui, tant au plan régional qu'international, la concertation est insuffisante tout autant que la coordination que la volonté commune d'aboutir.

M. Mohamed Chafik Mesbah, Expert en matière de sécurité (Algérie), met en exergue le rôle central de l'Algérie se prévalant du statut de puissance régionale au Sahel. Selon l'intervenant, ce statut puise ses racines dans l'histoire diplomatique du pays (ancrage historique) : front du sud et du Sahara, défenseur des causes justes, front du refus, etc. Néanmoins, diverses difficultés relativisent le poids de l'Algérie.

Le déficit de la gouvernance publique : le danger algérien n'est pas apprécié à sa juste mesure par les autorités politiques et militaires algériennes. La léthargie affectant le ministère des Affaires étrangères et les Services de renseignement en est une illustration flagrante.

L'ambiguïté caractérisant la doctrine militaire algérienne. Nous assistons à un relatif désengagement de l'Algérie sur trois théâtres :

- Le Sahara occidental ;
- L'unité maghrébine ;
- Le Proche-Orient.

Relativement à l'espace sahélien, le CEMOC (Comité d'état-major opérationnel conjoint), créé à l'initiative de l'Algérie en avril 2010 et regroupant 4 pays (Algérie, Mauritanie, Mali et Niger dits pays du champ), s'est avéré être une coquille vide poursuivant des objectifs non avoués : contrer le Maroc et relativiser la percée de la France sur la scène sahélienne. Face à la crise malienne, l'Algérie, selon l'intervenant, aurait dû réviser sa doctrine militaire lui interdisant d'intervenir hors de ses frontières et impliquer ses forces armées au Mali et au Sahel : le président ATT en avait fait la demande essuyant un net refus des autorités algériennes ;

Les contraintes inhérentes à la nécessité d'un redéploiement opérationnel face à la montée en puissance des menaces aux frontières du pays ;

Déficit d'une politique de développement audacieuse visant à fixer les populations du sud algérien et du Sahel.



Le reflux de l'action diplomatique algérienne : profonde défaillance de la diplomatie algérienne à l'égard du flanc sahélien constituant pourtant son espace vital.

Selon M. Mesbah, ces difficultés place l'Algérie dans un périmètre de ciblage qui, conjugué aux menaces aux frontières, à l'éclatement de la cohésion sociale et au risque d'effritement de l'unité de l'armée, hypothèque l'avenir du pays : « Je ne souhaite pas que mon pays soit relégué au simple statut d'auxiliaire des puissances étrangères ».

M. Zeini Moulaye, ancien ministre, Conseiller du Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale (Mali), développe

le concept de gouvernance partagée de la sécurité : cette dernière n'est plus l'apanage des seuls Etats mais également de l'individu. L'intervenant soulignant que l'ensemble des menaces pesant sur la région ont été suffisamment développées lors des précédentes interventions, insiste sur leur imbrication et leur interdépendance : « Nous assistons à une hybridation des menaces et des acteurs de l'insécurité ». Selon M. Zeini, suivant des cycles historiques, l'Afrique du Nord et le Sahel, qui se sont ignorés, doivent se retrouver et bâtir un avenir commun. En ce sens, il préconise de :

- Construire une nouvelle approche de la sécurité entre le Maghreb et le Sahel : projet de sécurité collective en musclant les capacités des Etats ;
- Etablir une convention pour la sécurité en Afrique pouvant rencontrer une convention pour la sécurité en Europe.

Il précise : « Dans cette optique, entre le Maghreb et le Sahel, il conviendrait de bâtir des passerelles, construire des coopérations efficaces visant à améliorer la gouvernance du secteur de la sécurité et à muscler les capacités des États, individuellement et collectivement, afin de relever les défis sécuritaires et de répondre aux attentes des peuples. Ce processus sahélo-maghrébin devrait progressivement s'étendre au reste du continent tout en élevant le niveau de réponses sécuritaires aux exigences démocratiques et de bonne gouvernance à travers notamment la participation, la responsabilisation et le

contrôle démocratique du secteur de la sécurité pour évoluer vers une « **Convention pour la sécurité en Afrique** ».

Cette « **Convention pour la sécurité en Afrique** » pourrait rencontrer une « **Convention pour la sécurité en Europe** », permettant aux deux continents d'harmoniser davantage leurs stratégies de lutte contre l'insécurité et la criminalité organisée afin d'apporter une contribution de qualité à un « **Pacte pour la sécurité internationale** » sous l'égide de l'Organisation des Nations unies ».

Session N°2 : Les défis économiques et sociaux

Mme Riadh Zghal, Université de Sfax (Tunisie), a développé deux concepts clefs indispensables à la lecture et à l'analyse de la problématique du développement régional en Tunisie :

- La pyramide renversée : c'est à la base de la hiérarchie qu'il convient d'aller puiser les informations stratégiques ;
- La gouvernance : conférer une efficacité accrue à l'action à travers la coordination.

Selon l'intervenante, le déséquilibre régional en Tunisie est imputable au mode de gouvernance et d'administration. L'héritage de l'Etat patrimonial dopé par les ravages de la corruption est au cœur de cette problématique :

- Parti unique ;
- Mainmise sur l'économie par une oligarchie ;
- Impunité ;
- Absence d'institutions indépendantes.

Mme Zghal souligne l'ampleur des inégalités régionales. A titre illustratif, l'espérance de vie est révélatrice de cet état de fait : 76,6 années pour les hommes et 77,3 années pour les femmes des régions avantagées et 69,4 années pour les hommes et 72,4 années pour les femmes au sein des régions désavantagées.



Afin de remédier à cette problématique hypothéquant l'avenir du pays, il convient de doper la création de richesse à travers l'investissement privé et l'entrepreneuriat. Cette orientation doit être conduite de manière horizontale et non verticale : le gouvernorat le plus développé doit jouer le rôle de locomotive et soutenir les autres en s'appuyant sur divers leviers (actionner l'entrepreneuriat) :

- Identifier les entrepreneurs clefs ;
- Accompagner la société civile et développer les compétences ;
- Développer un concept inclusif de développement régional transcendant les modèles purement économiques (axer la démarche sur la gouvernance, le sociologique, l'humain, le culturel, les potentialités et ressources, la géographie et la culture locale, etc.).

Mme Zghal souligne l'impérieuse nécessité pour la Tunisie « d'apprendre à gérer la diversité ».

M. Christian Deubner, ancien Chef de la Section « Europe » à la Stiftung Wissenschaft und Politik, Berlin (Allemagne), a dressé un diagnostic et un bilan de l'économie européenne. En ce sens, il développe 4 axes :

- En 2014-2015, l'Europe doit renouer avec un taux de croissance semblable à celui de 2000-2004. Il convient néanmoins de garder à l'esprit qu'en dépit de cette avancée, l'Europe a perdu un potentiel de production significatif et repart d'un niveau inférieur à celui qui aurait été le sien si la crise n'avait pas eu lieu. Parallèlement, les finances publiques demeurent insuffisantes. Cet état de fait entrave la capacité de l'Europe à apporter une aide économique substantielle à l'égard des pays de la rive sud ;
- Accélération de la croissance mondiale basée sur les économies émergentes (Brics) tirant la croissance européenne : les interdépendances économiques sont fortes ;

- À l'intérieur de la zone euro, le moteur de la reprise est basé sur la demande intérieure ;
- La croissance prévisible devrait permettre de résorber en partie le chômage affectant de nombreux Etats européens.

Mme Bouchra Benhida, ESCA (Ecole de management Casablanca, Maroc), a développé les différents défis et réalités socio-économiques affectant l'espace maghrébo-sahélien :

- La pauvreté endémique, l'Afrique étant un continent riche peuplé de pauvres. En ce sens, il convient de relativiser l'essor de l'Afrique en tant que futur eldorado ;
- L'Afrique ne pourra maintenir ses taux de croissance autour de 6% sans l'édification d'une réelle politique d'éducation ;
- Apparition du « sahélistan » : l'intervenante souligne l'ampleur et la montée en puissance des trafics, notamment du trafic de drogue au Sahel, menaçant les équilibres régionaux ;
- Nécessité de la mise en avant de la sécurité alimentaire dans le cadre de la gestion vertueuse des terres arables ;
- L'impératif de la création d'emplois : en 2020, 150 millions de jeunes se présenteront sur le marché du travail pour 50 millions de postes disponibles. L'encadrement des jeunes et la lutte contre leur marginalisation constituent un impératif afin de limiter leur radicalisation et de lutter efficacement contre le terrorisme.

Session N°3 : Les migrations et défis de la politique d'intégration

M. Francesco Carella, Conseiller technique principal, Bureau international du travail (BIT), a relevé la nécessité d'édifier une gouvernance du processus migratoire à



l'échelle de la Tunisie et du bassin méditerranéen. En effet, selon l'intervenant, la migration, englobant des domaines transversaux et divers, constitue l'un des domaines les plus complexes pour tout gouvernement. En effet, cela recouvre :

- La recherche de meilleures conditions de vie et de travail pour ces citoyens ;
- Un instrument clef d'ajustement des marchés du travail ;
- Un levier permettant de réduire la pression sur le marché de l'emploi et par voie de conséquence d'apaisement des tensions sociales.

Pour la Tunisie en transition démocratique, la migration internationale de main-d'œuvre constitue un réel défi :

- Comment promouvoir des opportunités d'emplois et assurer la protection et la sécurité des Tunisiens à l'étranger ;
- Comment canaliser et encadrer la fuite des cerveaux.

M. Moussa Mohamed Amar, chercheur au Centre 4S (Centre des Stratégies pour la Sécurité du Sahel Sahara, Mauritanie), développe son argumentaire à partir d'un constat : l'émigration clandestine de citoyens africains vers le continent européen via les pays d'Afrique du Nord s'est imposée comme un axe important de travail pour les autorités des pays traversés. Le souci de continuer à bénéficier de la coopération européenne a certes été déterminant en la matière. Mais les succès, parfois apparents, enregistrés sur le terrain contre l'émigration clandestine vers l'Europe occultent le fait que la politique de restriction des mouvements de personnes originaires des pays du Sud ne jouit absolument pas de l'adhésion des opinions publiques locales. Des raisons structurelles, religieuses, culturelles et socio-politiques justifient cet état de fait.

Selon M. Amar, identifié par ses partenaires européens en tant que maillon faible de la politique de « containment » de la « menace migratoire », l'Espagne parvient, à partir de

l'année 2006, à engager les autorités mauritaniennes dans une véritable croisade contre les clandestins. Des mesures spectaculaires sont prises par Nouakchott en la matière : un bureau de l'Organisation internationale pour les migrations est ouvert dans le pays. Un centre de rétention est créé à Nouadhibou et plusieurs accords de coopération dans la lutte contre le phénomène de l'immigration sont passés entre la Mauritanie et l'Union européenne.

Par ailleurs, l'intervenant met en relief la dimension subjective liée à la représentation et à la perception (c'est l'altérité) : nombre de personnes en Afrique du Nord et au Sahel relativisent, voire même rejettent, le caractère irrégulier de la migration illégale. Il convient de rappeler, à titre illustratif, que la migration (« Al Hijra » en arabe) renvoie à un registre fondateur dans la religion musulmane : l'Hégire qui correspond au commencement de l'ère musulmane qui marque le départ du prophète Mohamed de la Mecque vers Médine. La présence d'un tel référentiel accorde presque une onction divine au voyage et à la migration.

C'est dire, selon M. Amar, que « la bataille de la communication est perdue d'avance pour ceux qui luttent contre l'émigration clandestine dans nos pays ». Cet échec est accentué par l'absence d'action objective qui prend en charge conjointement le souci des pays d'accueil et celui des migrants illégaux qui fuient la pauvreté, les guerres, les dictatures et les horizons bouchés.

Dans ce contexte, la réflexion doit s'orienter davantage vers la recherche d'une formule globale, adéquate et significative en mesure de traiter ce problème à la base à travers une stratégie intelligente qui ne néglige aucune de ses dimensions complexes. A l'image du terrorisme, diabolisé et amplifié, ce serait une grave erreur de considérer que l'immigration clandestine est uniquement un problème de sécurité et de la traiter en tant que telle : il convient, selon M. Amar, de s'atteler au traitement des causes profondes du phénomène.



Vendredi 9 mai 2014

« L'espace sahélo-maghrébin : quelles perspectives pour les relations entre le Maghreb et l'Union européenne »

Cette table ronde visant à identifier des synergies entre ces trois espaces interdépendants et à dégager des propositions concrètes a été présidée par **M. Mehdi Taje, géopoliticien, spécialiste du Maghreb et du Sahel et directeur de Global Prospect Intelligence.**

M. Mehdi Taje, lors d'un exposé introductif, a développé les points suivants :

- L'environnement maghrébin, voisinage stratégique de la Tunisie, est en profonde reconfiguration géopolitique. La Tunisie est confrontée à court terme à un ordre régional déphasé, fragmenté, marqué par des inégalités relativement aux étapes du processus démocratique et susceptible, selon l'évolution de la situation, d'aboutir à une reconfiguration de la carte régionale ;
- La Libye s'érige en foyer terroriste doublé d'un sanctuaire pour les commandos qui menacent ouvertement la sécurité du Maghreb et du Sahel, notamment la Tunisie voisine. Aujourd'hui, à l'image de l'Irak, la Libye, scindée en trois entités elles-mêmes fracturées et divisées, mène une lutte acharnée pour maintenir son unité. Le pays traverse une situation de guerres régionales, tribales, claniques, religieuses et mafieuses nourrissant l'instabilité régionale et l'exposant à un risque de somalisation ;
- L'océan sahélien, véritable polygone de crises, est travaillé par des lignes de fracture inscrites dans les profondeurs de l'histoire longue, qui continuent à produire leurs effets, et par des éléments plus récents amplifiant la vulnérabilité du champ. Cette interconnexion des crises

est au cœur de la problématique sahélienne. Le Sahel africain concentre ainsi tout un système de conflits qui, à la moindre étincelle, éclatent en chaîne. La révolte touareg au Nord Mali a constitué le point de rupture. La réponse militaire pourrait réduire pour un temps la rébellion, mais le règlement politique et la stabilisation de la région requièrent des réponses plus larges et à plusieurs niveaux ;

- Sahel, Maghreb et Méditerranée forment des espaces conjugués avec des développements coordonnés inhérents à leur histoire et à leur géographie communes, caractérisés par de fortes interdépendances et aux destins intimement liés. Plus globalement, ces théâtres constituent une même matrice travaillée par des forces et des logiques communes : la sécurité de l'un est étroitement liée à la sécurité des autres et réciproquement. C'est ainsi que « *la Méditerranée connaît aujourd'hui une vraie question nord-africaine connectée étroitement à une vraie question sahélienne* ». *Dans cette configuration, chacun possède son sud : les Européens ont un sud, le Maghreb, et le Maghreb a un sud, le Sahel : tous ces sud sont intimement liés ;*
- L'ensemble des vecteurs de tensions est dopé par une importante circulation financière qui permet l'entretien d'équipements modernes et multiplie les espoirs de gain immédiat pour des prédateurs organisés ;
- Progressivement, se dessine au Sahel un nouveau « Grand jeu » fait de manœuvres subversives et de manipulations où la duplicité et les stratégies de l'ombre sont la règle. Les puissances extérieures, sous couvert de lutte contre le terrorisme et le crime organisé, convoitent les ressources naturelles avérées et potentielles et visent, à terme, une militarisation croissante de la zone afin d'asseoir leur contrôle et d'évincer



les puissances rivales (Chine, Russie, Inde, Brésil, Turquie, Iran, etc.). Ces puissances ont tout intérêt à favoriser l'émergence d'une équation géopolitique les plaçant en situation de force pour le partage des richesses du Sahel. En outre, se positionner militairement au sein de ce couloir stratégique reliant l'océan Atlantique à la mer Rouge offre la double faculté de peser sur les équilibres géopolitiques et énergétiques du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest ;

- Selon des lignes historiques, nous assistons à une nouvelle poussée de l'Islam radical s'opposant à la domination occidentale dans la droite ligne des anciens empires musulmans du XIX^{ème} siècle tels que l'empire Toucouleur ou l'empire de Sokoto. Ainsi, derrière l'émergence de certains groupes terroristes se cacheraient la volonté de certaines puissances musulmanes de favoriser la reconstruction des anciens Etats historiques pré-coloniaux dominés par l'Islam.

Propositions formulées par les différents intervenants **Union européenne-Tunisie**

Accorder un soutien plus important à l'économie tunisienne afin de consolider le processus de transition démocratique ;

L'union européenne doit percevoir la coopération avec la Tunisie non pas sous l'angle d'une quelconque bienveillance mais dans le cadre d'une coopération **d'égal à égal** ;

Aménager les règles relatives à la mobilité durant 3 ans afin d'autoriser de jeunes chômeurs à travailler en Europe ;

Accroître les transferts de technologies et apporter un franc soutien en termes de matériel et de formation à la lutte contre le terrorisme en Tunisie ;

Soulagement des règles de financement à l'égard de projets en Tunisie, notamment au sein des régions défavorisées ;



Le bilan du partenariat étant mitigé, accorder à la Tunisie les avantages et obligations inhérentes au statut de pré-adhésion : dialogue des cultures, concertation migratoire, partenariat social et humain, etc.

Il incombe aux autorités tunisiennes d'élaborer une stratégie cohérente afin de faire face au danger libyen et à l'inconnue algérienne (possibilité de déstabilisation intérieure). L'implication d'anciens officiers de l'armée pourrait s'avérer précieuse.

Défis sécuritaires et politiques

Développer une vision convergente relativement aux défis sécuritaires structurant ces trois espaces (Union européenne, Maghreb et Sahel) : la sécurité de l'un est étroitement liée à la sécurité de l'autre ;

Le théâtre maghrébo-sahélien est frappé par trois crises : une crise de la gouvernance ; une crise de la culture islamique et une crise de l'ordre post-colonial. Ces trois crises nourrissant une instabilité chronique appellent des réponses à trois niveaux :

- Des réformes intérieures ;
- Une coopération régionale structurée s'appuyant sur des passerelles entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord ;
- Une coopération internationale compte tenu de la dépendance économique et sécuritaire de la région. L'Union européenne s'érige en partenaire stratégique ;

UMA, CEDEAO et Censad ont montré leurs limites. Il importerait de réfléchir à la création de nouvelles structures plus adaptées à la réalité, transcendant les rivalités, opérationnelles et innovantes ;

Il conviendrait d'initier une réflexion autour d'un nouveau concept de l'Etat associant les intérêts des uns et des autres par des procédures non



contraignantes admises par tous. L'Etat centralisé et la domination des ethnies du sud ne peuvent plus subsister tels quels. La paix des armes est subordonnée en tout premier lieu au règlement du problème national touareg ;

Les Etats sahéliens, à l'égal de la Libye, doivent consolider l'Etat central, développer l'économie et promouvoir une sécurité collective. Le pacte post-colonial a épuisé ses vertus. Un nouveau Sahel se cherche et il convient de favoriser cette nouvelle réalité au moyen d'un règlement politique fondé sur le consensus et non sur la force.

Sur cette base, il importe de consolider les Etats dans la mesure où une plus grande balkanisation multipliant des Etats fantoches incapables d'assumer leurs obligations de souveraineté ne ferait que perpétuer le désordre régional. En contrepartie, les Etats doivent admettre une large autonomie au bénéfice des communautés qui sont autant de composantes de l'Etat ;

L'Afrique doit former un concept de règlement constitutionnel à l'échelle africaine : reconnaître l'autonomie de ces provinces dans le cadre de la souveraineté nationale. Or, jusqu'à présent, le continent reste captif d'un concept déphasé, celui de l'Etat national centralisé niant la réalité historique des nations pré-coloniales ;

Il convient de mettre en avant le règlement entre Sahéliens, au moyen d'une conférence régionale regroupant l'ensemble des riverains de l'océan sahélien. Comme en mer, la sécurité ne saurait relever que d'un effort concerté des riverains, basé sur une perception commune des menaces et sur des mécanismes de concertation et de coordination ;

Le cadre de règlement doit assurer la cohérence des initiatives destinées à la stabilisation et à la restructuration de la région. Il s'agit d'esquisser la vision d'un avenir commun basé sur un Partenariat stratégique entre Méditerranée, Maghreb et Sahel ;

À l'image du Dialogue 5+5 **établi** en Méditerranée occidentale, et compte tenu de l'interdépendance accrue entre le Maghreb et le Sahel, il faudrait œuvrer à la mise en place d'un 5+5 associant les cinq pays du Maghreb et le Mali, le Niger, le Tchad, le Burkina Faso et le Sénégal. Un continuum sécuritaire serait ainsi établi entre les deux espaces en miroir que sont la Méditerranée occidentale et l'océan sahélien ;

Afin de surmonter les tensions entre national et transversal, entre centre et périphéries, entre riverains et sahariens, entre nomades et sédentaires, il conviendrait de se référer aux règles du droit maritime tout en les adaptant aux spécificités de l'océan sahélien : « *De nouvelles formules sont aujourd'hui nécessaires que le droit maritime pourrait inspirer (pendants à la mer territoriale, aux zones économiques exclusives, les ZEE, le transit inoffensif, la solidarité dans la sauvegarde, la lutte collective contre la piraterie, les trafics humains, etc.)* » ;

L'intervention extérieure ne saurait être la règle. Les Etats riverains doivent prendre en charge leur sécurité : constituer, à l'instar des forces navales en Méditerranée, une force militaire pan-saharienne chargée d'effectuer des patrouilles afin de dissuader les pirates et autres acteurs malveillants et de créer un climat propice à un développement intégré de la région. Conçue comme une force de réaction rapide, cette force prépositionnée serait dotée d'équipements modernes (moyens aériens et de renseignement) pouvant être octroyés par les grandes puissances et mobilisable rapidement sur la base d'un dispositif politique intégré. Le dispositif pourrait être complété par un PC et un centre de prévention et de gestion des conflits dotés d'un *Early Warning System* ;

Parallèlement, le déploiement d'un groupe naval multinational sous l'égide des Nations unies permettrait d'endiguer la montée en puissance de la



piraterie au large du golfe de Guinée et de neutraliser les routes aériennes et maritimes empruntées par les narcotrafiquants latino-américains. Il s'agit de cerner et de contrôler l'axe des trafics remontant du golfe de Guinée (la côte atlantique) vers le Maghreb et l'Europe en traversant la bande sahélo-saharienne. La sécurité reste la condition première de toute dynamique de développement économique, social et humain ;

Les dix Etats de l'océan sahélien pourraient œuvrer à la mise en place d'un Institut d'études stratégiques et prospectives visant à regrouper des chercheurs et à créer de nouvelles synergies explorant de nouvelles modalités de sécurisation et de développement ;

Il convient de mettre en avant le concept de sécurité globale et de sécurité culturelle centrée sur l'Homme ;

En s'inspirant des pratiques anciennes propres à la région, promouvoir un «Conseil des Sages, tiers bienveillant imprégné des réalités du terrain» en mesure de jouer le rôle de médiateur et de facilitateur par l'apaisement des tensions et la quête d'un consensus privilégiant le règlement des différends entre Sahéliens ;

Impliquer les femmes dans la prévention et la résolution des conflits ;

L'entrée avec fracas de l'islam jihadiste ne saurait être endiguée et surmontée par les seuls Africains. La civilisation de l'islam étant en jeu, il conviendrait d'aborder cette problématique avec l'OCI (Organisation de la conférence islamique) ;

La stratégie de l'Union européenne axée sur le développement et la sécurité ne saurait produire des effets durables. Elle doit être élargie et coller davantage aux réalités locales ;

La Libye ne devant être livrée à elle-même doit faire l'objet d'une profonde réflexion des voisins et des Nations unies afin d'identifier une stratégie de

sortie de crise. Parallèlement, de fortes pressions doivent être exercées par les puissances extérieures et du voisinage afin de désarmer les milices et d'encourager la réconciliation nationale.

Encadrer les télévisions des Etats de la région afin qu'elles n'instrumentalisent pas les défis sécuritaires et engendrent une montée des tensions.

Défis économiques et humains

Placer la dimension humaine au cœur de la relation entre l'Europe et les Etats du Sud. Il s'agit d'aller du local vers le global (bottom-up) en mobilisant les forces vives des Etats : diagnostics territoriaux, plateformes d'expression visant principalement les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les entrepreneurs ;

Impliquer également les populations dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé afin de combattre la complicité passive ;

Subissant de multiples pressions, la société civile doit être au cœur du projet d'intégration maghrébine. En ce sens, les organisations de la société civile doivent sortir du cadre national en intégrant la dimension maghrébine et sahélienne ;

Il convient pour les Etats de la région de ne pas se limiter à un soutien financier aux organisations de la société civile mais de les impliquer davantage au sein du processus décisionnel ;

Les organisations de la société civile des pays du Sud doivent établir des connexions auprès des instances européennes, se faire entendre et se positionner en tant que force de proposition.

Mehdi TAJE

Géopoliticien,

spécialiste du Maghreb et du Sahel

Directeur de Global Prospect Intelligence

Tunis, 16 mai 2014



ARTICLES HORS COLLOQUE

REDEPLOIEMENT DIPLOMATIQUE VITAL !

Salem FOURATI¹

Les relations extérieures de la Tunisie sont au centre des préoccupations de l'homme de la rue qui n'arrive plus à situer l'orientation de son pays aussi bien à l'international que par référence à son environnement régional. Le citoyen tunisien supporte de plus en plus mal l'état d'incertitude qui touche ses intérêts et serait prêt à réagir avec détermination pour annihiler tout obstacle à son équilibre social, matériel et intellectuel.¹

En toute objectivité, tout observateur ne pouvait pas s'abstenir de constater les nombreuses positions discordantes pour ne pas dire les dérives de certains dirigeants tunisiens exprimant au nom de la Tunisie des positions résultant souvent de la confusion Parti-Etat ou de structures ministérielles traditionnellement incompétentes pour des questions de politique extérieure. De cet imbroglio en ont résulté diverses diplomaties partisans ou alignées à des axes qui ne servaient en rien les intérêts de la Tunisie républicaine.

Conséquence logique de cet état, la crédibilité de la Tunisie à l'extérieur fut dégradée. De fâcheuses répercussions furent enregistrées en particulier sur les investissements, le tourisme, l'export et l'appareil productif. En un mot, l'économie tunisienne entamait un dérapage que nourrit une insécurité en dents de scie.

Aussi, une reconsidération urgente s'imposerait-elle au niveau des orientations de notre politique extérieure et par voie de conséquence de notre diplomatie suite au

1. Ambassadeur de Tunisie à la retraite



récent engagement du Dialogue national et de l'espoir qu'il suscita au sein de l'opinion après que le Parti majoritaire soit revenu à de meilleurs sentiments privilégiant l'intérêt national à d'autres références.

L'élaboration de la politique extérieure tunisienne dans les régimes présidentiels précédents était du ressort exclusif du chef de l'Etat; celle découlant de l'application du décret du 16 décembre 2011 relevait conjointement du président de la République et du chef du Gouvernement qui la déterminent, «en accord et en concertation».

La diplomatie, expression de ladite politique, est mise en œuvre par le ministre des Affaires étrangères qui a toute latitude de faire prendre les initiatives appropriées pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Il est admis dans les régimes démocratiques que, toute formation politique accédant au pouvoir suite à des élections libres devrait s'accommoder avantageusement d'un ministère des Affaires étrangères hautement professionnel où l'ensemble du personnel s'engage à s'abstenir de «tout militantisme partisan», se consacrant à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par l'autorité politique au pouvoir garantissant ainsi une indépendance totale du département à l'égard de tout parti politique quel qu'il soit. Le principe démocratique de l'alternance politique ne sera ainsi que renforcé.

Sur cette base, que pourrait-on donc envisager comme initiatives susceptibles de redorer, à court terme, l'image de la Tunisie, de rassurer ses partenaires, de lui permettre de retrouver le rayonnement et l'efficacité au sein du système des Nations unies, des institutions et des groupements régionaux de telle sorte qu'elle retrouve crédibilité et ouvre la voie à de performantes percées économiques.

Le gouvernement de technocrates pourrait engager le processus de cette normalisation des relations extérieures toutes les fois que le consensus est possible.

Ainsi et dès que le permet la conjoncture nationale, les initiatives diplomatiques ci-dessous — qui ne pourraient être que conformes aux orientations de la politique extérieure



tunisienne qui, en toute logique, se devait d'opter pour l'ouverture, la tolérance, le maintien de rapports d'amitié et de bon voisinage et de non-appartenance à aucun axe politique spécifique — seront décisives pour réhabiliter ladite image :

- a) La diplomatie tunisienne, qu'elle soit de nature politique ou économique, se doit de s'exprimer d'une seule voix. Aussi, le volet de la coopération internationale devra-t-il être rattaché au département des Affaires étrangères pour une coordination sans faille. Les organismes de caractère social, commercial et de promotion des investissements agissant à l'étranger devraient être sous l'orientation stratégique du «Ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale»,
- b) La représentation géographique de l'appareil diplomatique devrait être revue et adaptée aux besoins de pénétration de nouveaux marchés particulièrement en Afrique, région marginalisée depuis plus de deux décennies,
- c) Un redéploiement diplomatique général est vital pour l'équilibre de nos rapports,
- d) Le réexamen du dimensionnement de nos représentations diplomatiques, en particulier dans certains pays européens devenus — lors des derniers élargissements membres de l'Union Européenne — s'impose en raison du fait que nos rapports avec celle-ci sont communautarisés au niveau de 70%. Un renforcement substantiel de notre représentation à Bruxelles s'impose en prévision des négociations du «Statut avancé»,
- e) La communauté tunisienne à l'étranger dont le niveau professionnel a changé de nature devra être mieux entourée et sa contribution au développement du pays revue. Cette communauté se doit de jouer un rôle important dans l'amélioration de l'image du pays,

- f) L'importance du poids électoral de notre communauté devra être soulignée ; les meilleures conditions devront être réunies pour que les élections se déroulent dans le cadre des attributions de nos missions et de l'ISIE.
- g) Accorder une priorité absolue à la coopération technique en recourant à des innovations en matière de détachement auprès de pays demandeurs et à des financements d'organismes divers compte tenu des besoins potentiels évalués par l'UNESCO pour l'Afrique à environ deux millions de cadres pour l'enseignement,
- h) Cesser de marginaliser le personnel des Affaires étrangères auquel doit être reconnu un professionnalisme rigoureux et exclure toute nomination de cadres ou agents extérieurs au département pour en finir avec «ces désignations de reconnaissance pour services partisans rendus». Ce sera la meilleure garantie à toute alternance politique,
- i) Valoriser les ressources humaines du département en assouplissant les procédures de gestion au sein du ministère et de nos représentations et des organismes y rattachés par le traitement à distance de très nombreuses tâches en vue de substantielles économies pour une plus grande efficacité,
- j) Réhabiliter et reconsidérer la situation des cadres et agents ayant été victimes d'injustice dans l'évolution de leur carrière en raison d'appréciations professionnelles non tolérées par des responsables politiques,
- k) Associer les diplomates retraités qui sont disponibles pour faire profiter de leur expérience les jeunes cadres du ministère.



La Tunisie qui a vécu une profonde mutation qualitative depuis janvier 2011 en réaction aux slogans Emploi, Liberté et Dignité et qui se doit de lutter avec détermination contre le terrorisme qui menace son identité et son modèle social devrait se doter d'une politique extérieure basée sur la sauvegarde de ses intérêts et l'appartenance à un environnement international et régional au sein duquel elle se doit de cultiver par tous les moyens une «solidarité sans faille» avec ses partenaires stratégiques et ce grâce à une diplomatie réactive, inventive et hautement au niveau des aspirations du peuple tunisien dont la diversité civilisationnelle en est la source essentielle de son invulnérabilité !

MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU EN TUNISIE : DÉFI DU FUTUR

Ameur HORCHANI¹

Introduction

La Tunisie entre dans une phase critique du développement de ses ressources en eau souterraine et de surface, après s'être employée pendant de nombreuses années depuis 1956 à mener à bien le développement de son infrastructure hydraulique en réalisant des barrages, des forages, des périmètres irrigués, à assurer l'approvisionnement en eau potable de la majorité de sa population dans les zones urbaines pour atteindre un taux de 98% et les zones rurales pour atteindre un taux de 95%, et à mettre en place d'importantes zones d'irrigation de superficie 400.000 ha, le pays s'approche de plus en plus de ses limites en ce qui concerne l'exploitation de ses ressources en eau naturelles, le taux mobilisé atteint 95%. De nouvelles approches sont présentées dans cette étude pour la mise en place d'une planification nouvelle à long terme pour faire face aux défis à l'horizon 2050, en corrélation avec la croissance démographique et économique, la population atteint 12,7 millions en 2030.

La mobilisation des ressources en eau a pour but de donner l'accès à une eau potable à la population, aux secteurs économiques, et de permettre l'irrigation de grandes étendues de terres agricoles. L'exploitation des ressources naturelles est en train d'atteindre ses limites dans un avenir

1. Ancien secrétaire d'Etat aux ressources hydrauliques.



proche à l'horizon 2025 et l'on prévoit que les demandes associées à l'augmentation de la population et du niveau de vie dépasseront cette offre dans plusieurs régions situées dans le sud de la Tunisie centrale et les hauts plateaux et ce peut-être dès l'horizon 2035 en fonction du niveau actuel des précipitations et du taux d'exploitation des nappes.

Il est important de noter que l'eau, qui est une richesse nationale et un patrimoine commun, constitue un élément primordial et vital du développement économique et social de la Tunisie et risque de devenir une entrave pour le développement de l'économie de l'hygiène et du confort. En effet, l'alimentation, la santé, les activités de production, le confort, et l'équilibre des écosystèmes dépendent tous de la qualité et de la quantité de l'eau mise à la disposition des citoyens.

Le coût de la mobilisation de l'eau augmente très vite, il augmente avec la démographie, la concentration des hommes dans les cités urbaines, la croissance économique, le coût de l'énergie, en outre la mauvaise gestion des systèmes hydrauliques et le gaspillage retardent et bloquent le développement du secteur de l'hydraulique.

Le coût de l'eau augmente indirectement aussi avec le traitement, l'escamotage et l'évacuation des rejets pollués résultant des activités industrielles et des rejets urbains.

Par ailleurs, le coût de l'eau augmente pendant les périodes de sécheresse et de pénurie, lors de la surexploitation des nappes souterraines à cause du rabattement du niveau des nappes, et le transfert sur de longues distances.

La Tunisie pourra se prémunir contre les pénuries d'eau prévisibles, en repensant son secteur hydraulique et établir une nouvelle stratégie fondée sur des options nouvelles et des techniques de pointe pour le renouveau de la mobilisation intégrée des eaux conventionnelles et non conventionnelles et assurer une transition dans le concept en décidant un changement stratégique dans la gestion des ressources en eaux.

La pénurie prévisible entraînera la nécessité de mettre en place de nouvelles mesures pour mobiliser des ressources en eau additionnelles d'accès encore plus



difficiles, de moyens nouveaux et des outils complexes pour économiser, recycler et traiter l'eau, ces mesures auront pour effet très probable d'augmenter le coût de l'eau produite pour tous les secteurs.

La planification de la mobilisation des ressources en eau conformément aux prévisions de la croissance des besoins est élaborée en établissant des hypothèses sur la dynamique des structures des différents besoins dans l'espace et dans le temps pour l'ensemble du pays, et en se basant sur la connaissance acquise de l'évolution dynamique des nappes, sur les connaissances détaillées de l'hydrologie et les aménagements hydrauliques de mobilisation.

Répartition des ressources en eau

La répartition des eaux de surface par bassin se présente comme suit :

Medjerda	1000
Khmiris et Mogods	590
Ichkeul	370
Cap Bon et Miliane	250
Sahel et Tunisie Centrale	275
Le Grand Sud	215
Total =	2700

(en millions de m³ par an)

La répartition des ressources en eau par région en eau se présente comme suit :

	Nord	Centre	Sud	total
Eau surface	2190	320	190	2710
Nappes phréatiques	395	216	108	719
Nappes profondes	269	386	822	1477
Total	2854	922	1120	4896
Pourcentage	59%	18%	23%	

Les eaux de surface sont constituées par les écoulements des oueds dont la moyenne est de 2.710 milliards de m³, le maximum et le minimum des apports observés sont 90 et 11 milliards par an, ce potentiel de surface est mobilisé par des barrages dont les plus importants sont le barrage de Sidi Salem et le barrage Sidi El Barrak. Les excédents des eaux de crues moyennes et exceptionnelles des oueds restent encore à mobiliser et valoriser.

Les nappes phréatiques sont surexploitées car d'accès facile par 12.000 puits de surface destinés à l'irrigation de petites surfaces et jouant un rôle économique et social dans toutes les régions du pays, seulement 70% des nappes profondes sont renouvelables exploitées par forage à un niveau actuel de 80%, dans les gouvernorats du sud (Tataouine, Medenine, Gabès, Kebili, Tozeur), les nappes profondes sont fossiles ou peu renouvelables et exploitées en commun avec l'Algérie et la Libye. L'exploitation des nappes qui sont au nombre de 500 environ demande à être rationalisée et consolidée par une recharge artificielle renforcée.

Relief et géologie

Entre les djebels des Khroumirie et des Mogods et les montagnes de la Dorsale reliant le jebel Abdelrahmane et Bou Kornine aux hauts plateaux du Nord-Ouest et de la Tunisie Centrale jusqu'à jebel Chaâmbi à Kasserine, la Medjerda a creusé son lit qui l'amène de Souk Ahras en Algérie jusqu'à Utique Kalaât Ladalous après avoir reçu les affluents de la rive droite de Mellègue, Tessa, Khalled, le Siliana, oued Lahmar, Chaffrou et les affluents rive gauche le Bajer, Bouheurtma, Kasseb, oued Béja, oued Zarga. Ce grand bassin versant qui draine un apport de un milliard de m³ par an comporte des nappes moyennes en potentiel dans les plaines du Kef, de Siliana, de Jendouba, de Bousalem, de Medjez el Bab, de Goubelat, de la basse vallée, et des nappes importantes à Ghardimaou, Bulla Regia, Souk Essebt qui sont exploitées depuis l'époque romaine. Les crues de la Medjerda qui remplissent les barrages de la Medjerda sont violentes, souvent successives et durent seulement une semaine environ pour s'évacuer à la mer.



L'extrême nord entre Tabarka et Ras Engela comporte une série d'oueds sous forme de torrents se déversant directement dans la Méditerranée drainant les montagnes des Khroumiri et les Mogods dont la qualité de l'eau est excellente et le régime très régulier, l'apport est estimé à 0.590 milliard de m³ par an, cette région comporte plusieurs nappes moyennes et des nappes importantes dans la plaine de Mekna et des dunes de Nefza. Cette zone constitue une réserve stratégique fondée sur plusieurs barrages dont le plus important est le beau barrage de Sidi El Berrak sur l'oued Zouara

Le système hydraulique de l'Ichkeul dont l'apport annuel est estimé à 0.370 milliard de m³ par an est drainé par les oueds Douimis, Sejnane, Melah, Rhezala, Djoumine et Tine comporte des nappes modestes réparties dans les grès et dans les remplissages détritiques de Menzel Bourguiba, de Ras Jebel et une nappe importante à Ras el Ain à Mateur qui a servi pendant longtemps à alimenter Bizerte.

La région du Cap Bon et Meliane de potentiel estimé à 270 millions de m³ par an est drainée par une multitude de petits oueds en plus de l'oued Meliane et l'oued Hama qui rechargent les plaines du Fahs de Zaghouan et de Mornag tandis que les oueds de Hajar, de Lebna de Chiba de Bzirikh et Abid se déversent torrentiellement de jebel Abderrahmane vers la Méditerranée après avoir effectué la recharge des nappes côtières, intensément exploitées par des agriculteurs ingénieux

La région de Tunisie centrale et le Sahel subissent l'effet négatif de la disposition de la dorsale qui fait barrage pour arrêter les nuages pluvieux du Nord-Ouest, le retour des vents d'Est provoque souvent dans cette région des crues catastrophiques comme celle de 1969 et celle de 1973, cette région de potentiel estimé à 270 millions de m³ par an en eau de surface est drainée par les grands oueds de Nebhana, de Merguellil, du Zéroud et ses affluents Hattob et Fekka, de Leben qui se jettent à Hechichina au Sud de Sfax, de l'oued Baiech qui vient de l'Algérie et se jettent dans les chotts du Djerid, ces oueds alimentent les grandes nappes de Kasserine, de Sidi Bouzid, de Kairouan, de Gafsa du Sahel et de Sfax,

les petits oueds côtiers du Sahel et Sfax sont valorisés par l'irrigation d'épandage et le recharge des nappes côtières locales.

Le grand sud comprend les régions de Gabes, de Tozeur, de Kebili, de Mednine, et de Tataouine dont le potentiel en eau de surface est estimé à 215 millions de m³ en eau de surface, la pluviométrie y est comprise ente 150 et 50 mm par an, les eaux de surface sont intensément valorisées par stockage dans les majels, par l'irrigation par épandage et par jessours et surtout par la recharge intensives des nappes locales, le Grand Sud recèle les deux grandes nappes du Continental Intercalaire et la nappe du Complexe Terminal exploitées en commun avec L'Algérie et la Libye.

Exploitation des eaux sahariennes en 2000 en m³ par seconde

	CT	CI	Total
Tunisie	14,5	2,7	17,2
Algérie	20,9	21,2	42,1
Libye	7,4	3,4	10,8
Total	42,8	27,3	70,1

Un comité regroupant la Tunisie l'Algérie et la Lybie contrôle l'exploitation de ces nappes communes pour éviter la surexploitation.

Les unités hydrauliques

Le pays est divisé en unités hydrauliques indépendantes, les unités hydrauliques constituent des systèmes d'aménagements hydrauliques de mobilisation et d'exploitation quasi indépendantes dont les composantes sont le plus souvent inter liées par des adductions ou des canaux alimentés par des ressources en eau de surface ou souterraine communes, ou présentant plusieurs caractéristiques d'homogénéité dans la nature de la ressources en eau et dans le mode d'exploitation et de gestion.



La structure des unités hydrauliques a suivi et suivra toujours essentiellement l'historicité de la dynamique du développement de l'infrastructure hydraulique pour la satisfaction des besoins des zones urbaines, des zones industrielles et des périmètres irrigués.

Le découpage des principales unités hydrauliques en Tunisie se présente comme suit :

- 1) Extrême nord, Ichkeul, Bizete
- 2) Haute vallée Medjerda : Le Kef, Jendouba, Béja Siliana.
- 3) Basse vallée Medjerda : le Grand Tunis, Nabeul, Zaghuan.
- 4) Sahel, Sfax
- 5) Tunisie Centrale : Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, Gafsa.
- 6) Le sud : Gabès, Mednine, Tozeur, Kebili, Tataouine
- 7) Le littoral

Population

Les études démographiques les plus récentes estiment l'évolution de la population de la Tunisie comme suit :

- 2004 9,932 millions
- 2034 12,742 millions
- 2049 13,036 millions
- 2104 10,962 millions
- Consommation en 1996 67 l/jour/ hab
- en 2030 103 l/ jour/ hab

Système hydraulique de la Tunisie

Depuis les anciennes époques, devant la rareté de l'eau, avec beaucoup d'ingéniosité les sociétés tunisiennes ont appris à surmonter les difficultés pour accéder à l'eau nécessaire à leurs besoins propres et à leur agriculture. Depuis l'indépendance, le secteur de l'eau a été considéré toujours parmi les priorités, des programmes de mobilisation ambitieux ont été réalisés grâce aux deniers du trésor public et aux emprunts remboursés par le budget de l'Etat.



Ces programmes de mobilisation ont concerné tous les oueds du pays sur la base d'études détaillées et de recherches approfondies utilisant les technologies les plus modernes et les plus appropriées et les plus adaptées aux conditions spécifiques de la Tunisie.

Confrontation ressources-besoins en eau 2030

	1990	2010	2020	2030
Agriculture	1575	2116	2141	2035
Potable	185	381	438	491
Industrie	89	136	164	203
Tourisme	18	31	36	41
Total	1867	2689	2721	2770
Ressource	2600	3300	3106	3121

Grâce à une planification rigoureuse fondée sur des études approfondies et une participation responsable des utilisateurs de la ressource d'eau le bilan global restera équilibrée à l'horizon 2030, les zones déficitaires seront limitées et peuvent être desservies par des transferts éa partir des régions excédentaires et par le eaux dessalées

Évolution des périmètres irrigués (ha)

	1996	2010	2020	2030
Nord	175	240	268	298
Centre	113	113	115	117
Sud	46	49	50	52
Total (Ha)	334	402	433	467

Besoins en milliards m³ 2115 2141 2083 2035

Les périmètres irrigués assurent une production régulière à haut rendement et à haute valeur ajoutée qui atteint 35% en moyenne de la production totale agricole et qui devait atteindre 50% avec la modernisation du secteur agricole, l'introduction du matériel économisant l'eau et



diminuant le gaspillage a été encouragée et couvre 80% de la superficie totale en 2011 permettant de diminuer la pression sur la ressource en eau en améliorant la qualité de la production.

Évolution de la Mobilisation des eaux de surface par barrage

Année	2005	2015
Nombre de barrages	27	49
Nombre de barrages collinaires	220	275
Nombre de lacs collinaires	800	1660
Mobilisation	2200	3500 en milliards / an
%	88%	100%

Les barrages valorisent les eaux de crues, en augmentant leur nombre on diminue le volume évacué à la mer et les sebkhas, ils ont un impact certain sur l'équilibre des écosystèmes qui nécessite des mesures compensatoires correctives. Les barrages sont menacés par l'envasement à cause de l'ampleur de l'érosion qui peut être maîtrisée par les travaux de conservation des eaux et sol, domaine bien maîtrisé par les techniciens tunisiens.

Répartition des barrages par région

Presque tous les sites des barrages du pays les plus favorables sont et seront équipés par des barrages avant 1930, après 1930 les sites de barrages seront moins avantageux. Les études sont actuellement en cours pour identifier les sites possibles sur le réseau hydrographique national pour achever la mobilisation des ressources et valoriser toutes les eaux de crues.

La liste ci-dessous pour chaque groupe régional indique pour chaque oued le nom du barrage exécuté, le volume mobilisé de chaque barrage est en millions de m³ par an.

Groupe axe Medjerda : Mellègue 173, Ben Metir 44, Kasseb 37, Bou Heurtma 73, Barbara 77, Sidi Salem 447,

Sliana 57, Lakhmes 12, Rmil 12, Souani 10, Sarrat 20, Mellègue II 173, Tessa 35, Kalled 25, Beja25, Chafrou 17, Iddir 10.

Groupe Axe Extrême-Nord –Bizerte : Joumine 136, Sejnane 98, Ghezala 14, Sidi Barrak 183, Zerga 60, Moula 59, Kebir 86, Tine32, Douimis 10, Ziatine 21, Harka 10, Gamgoum 9, Melah 20, Mellila 45.

Groupe Cap Bon – Meliane : Bir Mcherga 50 Rmel 30 Bezirk 4,1 Chiba 6,6 Masri 2,5 Lebna 9,6 Hma 6 Abid 5.

Groupe Tunisie Centrale : Nebhana 30 Sidi Saad 94 Houareb 43 Sidi Aich 25 Brek 4,2 Kanghet Zazia 20 Leben 18.

Les barrages collinaires (275 unités), lacs collinaires (1600 unités) répartis dans tous les bassins versants du pays et sont utilisés directement par l'irrigation, ou servent à la recharge des nappes souterraines par les eaux de crues excédentaires.

Évolution de la mobilisation des eaux souterraines.

Nappes phréatiques :

Les puits de surface constituent une composante essentielle de l'hydraulique tunisienne, leur nombre atteint en 2011 plus de 130 mille unités exploitant 212 nappes phréatiques et assurant le revenu principal de centaines de milliers de familles d'agriculteurs en plus de leur desserte en eau potable. Les nappes phréatiques sont actuellement sous pression constante et surexploitée, ce qui exige une surveillance rigoureuse et de nombreux projets de recharge artificielle par des ouvrages modernes.

- 211 unités exploitées à 780 millions de m³ par an par 130.000 puits
- 55 unités surexploitées plus de 120% : 280/140
- 41 unités exploitées optimum :253/238
- 115 unités sous-exploitées : 255/410

Les forages profonds

Les nappes profondes au nombre de 227 nappes exploitées par plus de 6000 forages profonds pour les besoins de l'eau potable et pour l'irrigation, le potentiel total est estimé à 1.4 milliards de m³ par an dont 600 millions de m³ dans le sud qui sont faiblement renouvelables.



Situation de l'exploitation des nappes profondes

	1990	2000	2005	2010	2015
Nombre de forages	1791	3362	4186	5512	6020
Exploitation m³/an	836	1078	1164	1265	1295
%	59	77	86	90	592

Un réseau de piézomètres équipe les nappes permettant le suivi et le contrôle du taux d'exploitation, la vitesse des rabattements et les variations de la composition chimique de l'eau des nappes afin de maîtriser l'exploitation et limiter la surexploitation et la dégradation par la réalisation des projets de recharge artificielle et de sauvegarde comme ceux des nappes de Kairouan, de Sidi Bouzid, de Gafsa, de Nabeul, de Sfax et de Siliana

Traitement prioritaire des zones déficitaires

Chaque unité hydraulique comporte des zones déficitaires qui sont identifiées, où les besoins d'eau potable et l'eau d'irrigation ne sont pas entièrement ou difficilement satisfaits, la situation exige des solutions dans des délais raisonnables pour éviter les dégradations irréversibles et les catastrophes destructrices des systèmes de la desserte de l'eau potable ou de production.

La mobilisation additionnelle de la ressource, le transfert de l'eau, le dessalement et la bonne gestion constituent les solutions les mieux adaptées et les plus utilisées pour réduire les zones déficitaires qui concernent le plus souvent le secteur de l'eau potable dans les régions rurales, les régions de nappes surexploitées, les régions montagneuses de ressources limitées et les zones périurbaines surpeuplées.

Les moyens de mobilisation

Le secteur hydraulique en Tunisie dispose d'une variété riche de moyens de mobilisation des ressources en eau, les populations tunisiennes durant leur longue histoire ont toujours montré de l'ingéniosité et un savoir-faire remarquable pour disposer d'une eau rare et précieuse, les

plus anciens ouvrages hydrauliques sont les hassis (source dans un trou peu profond creusé dans le sable), les oglas (plusieurs sources dans des trous creusés sur le bord d'un oued), les puits (les puits romains comportent des galeries de captages horizontales), les majels toujours présents dans les habitations, les fesquias qui peuvent être publiques ou privées, les foggaras (galerie creusée pour capter une source se trouvant à l'amont au pied de la montagne), les mgouds d'épandage (canal dérivant les eaux d'oueds pendant les crues) pour irriguer les céréales et les oliviers, le sereg (un oued déversoir à partir d'un oued principal, c'est un voleur du débit pendant les crues) et les seguis (plusieurs petits oueds qui peuvent être dérivés par les agriculteurs pour irriguer les céréales et les oliviers, les hnayas (les aqueducs), les ajez (les aqueducs des arabes), le sabil (une source d'eau aménagée et entretenue par un privé pour desservir gratuitement les passants), et les jessours (petits barrages en terre renforcés par de la pierre sur le déversoir ou le trop-plein et servant à capter les eaux de pluie et le bon sol permettant une culture riche dans le bassin de rétention, technique très développée et très performante jusqu'à ce jour dans les montagnes du sud tunisien).

La rareté de l'eau en Tunisie a exigé une veille technologique permanente pour profiter au maximum des résultats de la recherche et des nouveautés technologiques.

Les nouvelles technologies introduites récemment en Tunisie ont concerné surtout le domaine des barrages par l'introduction du BCR (béton compacté au rouleau) qui permet des gains importants dans les sites difficiles sur les déversoirs, sur les dérivations provisoires, et sur les coffrages, de même les améliorations techniques dans la conception ont permis d'abaisser les coûts des barrages collinaires. Le progrès technologique dans le domaine du dessalement et le traitement des eaux usées ont permis à la Tunisie et vont encore lui permettre dans le futur d'augmenter ses potentialités en eau et d'abaisser les coûts de production pour satisfaire l'augmentation des besoins dans les régions déficitaires en ressources conventionnelles, en outre ces technologies ont permis et vont permettre une grande



amélioration de la qualité de l'eau potable, car il faut le rappeler un grand pourcentage (40 %) des nappes et des oueds dépasse 1.5 gramme par litre de sels minéraux.

La bonne gestion, l'amélioration des techniques de creusement des puits de surface, des forages, de la construction des barrages, des stations de traitement des eaux salées et des eaux usées, la valorisation, l'économie, le recyclage de la ressource en eau et la gestion intégrée des eaux de surface eaux des nappes sont les moyens les plus efficaces et le plus sûrs de la Tunisie pour affronter le futur dans le secteur de l'eau.

Réaménagement des barrages

Les barrages et certains autres ouvrages hydrauliques réalisés pendant la période coloniale devront être réaménagés pour la sécurité et le maintien d'une partie de leurs fonctions, d'autres ouvrages plus récents devront être également réaménagés pour obsolescence ou pour mieux les intégrer dans le système et améliorer ainsi leur sécurité ou leur performance, ces barrages sont en priorité : le Mellègue, Aroussia, Beni Metir, Nebhana.

Dévasement, des barrages et protection des barrages contre l'envasement.

Le transport des sédiments dans le réseau hydrographique des bassins versants et leur dépôt dans les retenues réduit au fur et à mesure la capacité des ouvrages et obstrue les prises par accumulation de la boue.

Comme l'envasement des réservoirs réduit la capacité de stockage d'eau, les services spécialisés suivent l'ampleur de l'envasement dans chaque site et ont estimé la durée de vie des retenues, les sites les plus menacés. Des travaux de protection contre l'envasement ont été exécutés et ont montré leur efficacité, ces travaux sont constitués par des jessours renforcés par des plantations et d'ouvrages de stabilisation de pente en gabions, ces travaux doivent être renforcés pour couvrir la majeure partie des bassins versants les plus érodables, certains barrages peuvent être surélevés, d'autres doivent être remplacés par des barrages à l'amont

ou à l'aval, ces sites sont plus coûteux car on commence toujours par équiper les sites les plus avantageux. Certains barrages devront être dragués pour dégager les ouvrages de prise et d'évacuation.

Possibilités de transfert des ressources en eaux

Le réseau d'interconnexion par canaux et conduites reliant les ressources mobilisées aux zones d'utilisation permet d'assurer une mobilité de la ressource pour pouvoir desservir les zones déficitaires à partir des zones excédentaires.

Le réseau de transfert interconnecté permet d'alléger la pression sur les nappes surexploitées de Kairouan, de Kasserine et de Sidi Bouzid par un appoint à partir des eaux du Nord.

La capacité financière de la population urbaine, la valeur économique produite par l'utilisation industrielle de l'eau et la valeur de quelques spéculations agricoles rémunératrices peuvent compenser le coût du transfert de l'eau qui vient d'une source éloignée. L'eau a tendance à se diriger vers où elle est la mieux valorisée. Le transfert devient malgré son coût et quelques contestations faisable et rentable.

L'eau sujette pour le transfert est considérée comme disponible car surabondante dans son lieu d'origine et ne semble pas assez demandée pour une utilisation éventuelle dans son lieu d'origine, elle est donc transférée ailleurs pour une autre utilisation nouvelle et immédiate ayant beaucoup plus de valeur.

Les économistes ne veulent pas empêcher le transfert par les moyens légaux, car le transfert augmente l'efficacité en maximisant la valorisation de la ressource en eau.

L'impact du transfert de l'eau sur l'économie et l'environnement d'une région doit être quantifié pour déterminer les mesures compensatoires et agir pour limiter l'impact négatif et limiter ainsi les contestations pour plus d'équité.

Le transfert d'eau en Tunisie à grande échelle d'une région à une autre est fréquent, il s'est réalisé à plusieurs reprises en Tunisie le long de son histoire.



En l'an 125 l'empereur romain Hadrien alimente Carthage par les sources de Zaghouan situées à 60 km, les Aglabides alimentent Kairouan par Cherichira, Tunis en se développant a nécessité un transfert continu à partir du barrage Kebir en 1930 puis les barrages Beni Metir (135km) en 1956, Kasseb (121km) en 1968, Sidi Salem en 1981, Joumine en 1983, Sejnane en 1994, Sidi Barrak en 1999. Sfax a été alimentée par Sbeitla (151km) en 1903, Sousse par Bouhafna en 1916, Djerba par Koutine en 1970.

Plusieurs projets de transfert ont été réalisés et se réalisent pour la satisfaction des besoins en eau potable, des cités urbaines du littoral, des agglomérations rurales, de l'industrie, des zones touristiques et des besoins de l'agriculture irriguée dans la Vallée de la Medjerda, au Cap bon et au Sahel à partir des eaux des barrages de l'extrême nord de la Medjerda, du Nebhana et des grandes nappes de la Tunisie centrale et du Sud.

L'alimentation en eau potable considérée par le Code des eaux de 1975 comme priorité permet le transfert à partir des régions excédentaires après avoir satisfait en priorité les besoins en eau potable de la zone d'origine du transfert.

Les besoins en eau agricole sont classés en deuxième priorité après l'eau potable, cependant les projets de sauvegarde des zones agricoles en production qui permettent de sauver et préserver un système de production important et stratégique menacé par la dégradation par manque ou déficit a la même priorité que l'eau potable et justifie le transfert à partir d'une source éloignée.

Le littoral, où la croissance est soutenue assurant actuellement plus de 80% de l'activité économique nationale crée une forte pression croissante sur les ressources en eau venant de loin situées dans les régions de l'intérieur. La population des ces zones, origine du transfert riches en eau et n'ayant pas profité directement de cette richesse vitale à portée de leur main pendant des décennies demande une révision et un rééquilibrage du modèle de transfert adopté actuellement en souhaitant un allègement de cette pression pour permettre à leurs régions de profiter de leurs ressources pour pouvoir se développer et créer plus d'emplois.

L'aspiration à un meilleur développement économique et à de meilleures conditions de vie dans les régions intérieures du pays durant les prochaines décennies augmente la pression sur les ressources en eau et demande un rééquilibrage, une actualisation et un réexamen du modèle de transfert adopté jusqu'à ce jour pour le rendre plus équitable et plus flexible pour couvrir les régions les moins développées afin d'accélérer leur développement dans des conditions plus favorables d'autant plus que les solutions techniques existent.

Le littoral restera une zone à forte demande en eau, son alimentation par le dessalement de l'eau de mer qui est devenu grâce au développement technologique plus accessible, plus économique et aussi sûr que les eaux conventionnelles aura pour conséquence directe l'allègement de la pression sur les ressources en eau des régions intérieures et frontalières qui disposeront plus librement de leurs ressources en eau permettant une mise en valeur de ces régions démunies.

La sécurité d'approvisionnement est d'autant plus grande que les sources d'eau sont diversifiées et le nombre de réservoirs connectés est plus élevé. Cette sécurité augmente les solutions envisageables pour satisfaire un besoin déclaré. Ainsi, l'interconnexion en Tunisie des barrages des nappes souterraines des usines de dessalement augmente la sécurité de l'approvisionnement et assure plus d'équité.

Quand le transfert vise l'intérêt particulier égoïste d'une région sans tenir compte d'un partage équitable, il est violemment contesté et même combattu, mais s'il vise une répartition équitable et une gestion et une exploitation communes qui répartissent la richesse équitablement et allègent les effets négatifs des pénuries et de la qualité de l'eau, il se transforme en un lien de solidarité, les conflits diminuent d'ampleur et un consensus prend racine pour tolérer les projets de transfert de la ressource en eau.

Dessalement des eaux salées

Les progrès techniques ont permis de rendre le coût du dessalement compétitif pour l'alimentation en eau potable des zones urbaines touristiques et industrielles.



Les eaux saumâtres seront en priorité dessalées avant le recours à l'eau de la Méditerranée dont la salure est de l'ordre 30 g/l, actuellement Djerba, Kerkena et Gabès disposent d'usines de dessalement d'eau saumâtre, des usines de dessalement d'eau de mer sont programmées pour Djerba, Gabès et Sfax.

Recyclage des eaux traitées

Les eaux usées traitées irriguent actuellement 6.000 ha, soit environ 20% du potentiel disponible, l'amélioration de la qualité des eaux traitée et la maîtrise de l'irrigation permettront la valorisation de ce potentiel qui s'évacue actuellement à la mer

Le grand pôle du Grand-Tunis produit plus de 150 millions de m³ par an, l'utilisation de tout le potentiel ne peut être utilisée qu'en assurant un transfert vers les plaines du Fahs et Kairouan.

Économie d'eau et efficience

La modernisation de l'irrigation est le plus grand consommateur d'eau et le choix des procédés de fabrication moins consommateurs d'eau dans l'industrie conduit à préserver la ressource d'eau, en particulier dans les branches grandes consommatrices d'eau comme le secteur des mines, le secteur du textile, le secteur agroalimentaire et qui sont en plus très polluantes.

Une action importante a été menée dans le secteur de l'irrigation ; cette action doit être renforcée, l'évolution des superficies des périmètres irrigués et leur équipement en technique d'irrigation d'économie d'eau se présente comme suit :

	1990	2000	2005	2010	2015
Superficie	278	365	380	400	
Unité usée	10	12	17	23	32
Surface eau usée	6	6.6	7.4	10	12
Économie	40	223	300	400	
Goutte-à-goutte	3	51	80	140	170

Un grand effort a été réalisé dans le domaine de l'économie dans le secteur de l'irrigation, la superficie a passé de 40 ha en 1990 à 400 ha en 2010 et le goutte-à-goutte passé de 3 ha à 140 ha, ce qui a permis de limiter la surexploitation des nappes et des barrages, le recyclage des eaux usées traitées n'a pas fait beaucoup de progrès à cause de la qualité des eaux traitées et la faible productivité. Le domaine de recyclage demande un programme de recherche pour trouver les moyens adéquats pour pouvoir exploiter avantageusement les eaux usées traitées.

Les zones les plus vulnérables hydrauliquement

La plupart des villes et l'essentiel de la population se trouvent dans les zones côtières du Nord et du Centre avec moins de 20% de la superficie du pays, le Grand-Tunis à lui seul réunit 23% de la population sur une superficie de 2% du territoire, afin de limiter le niveau de la pression la solution réside dans une meilleure répartition des investissements entre le littoral, la frange centrale et la frange frontalière.

Code des eaux et législation

La législation et le code des eaux (code des eaux 1975) doivent être toujours actualisés et améliorés pour maîtriser le gaspillage, la pollution et la surexploitation pour faire participer les bénéficiaires et assurer la durabilité de l'exploitation.

Gestion de l'érosion

Le régime des pluies est caractérisé par une grande variabilité, avec de fortes pluies qui peuvent, en 24 heures, atteindre 100 mm. Ces orages produisent un ruissellement rapide, qui entraîne une érosion excessive du sol, recharge insuffisamment la nappe phréatique et produit de violentes inondations. La dégradation des pâturages et de la forêt accroît le ruissellement qui entraîne le sol.

L'intervention dans les bassins versants par la création de mesures antiérosives a pour objectif la diminution du transport solide et réduire l'ampleur de l'envasement des retenues des barrages.



Protection contre la pollution

Les produits chimiques divers (pesticides, engrais, effluents industriels, eaux usées domestiques, polluants de la décharge sauvage) contribuent à la dégradation des eaux de surface et des eaux souterraines. La connaissance des effets synergiques des différents polluants sur les ressources et le milieu permet de connaître la véritable nature des impacts et les niveaux permmissibles des risques.

Conclusion

La mise en place d'une stratégie à long terme à l'horizon 2030 permet dans le domaine de l'eau en Tunisie de gérer les aléas et de lutter contre le hasard et l'incertitude et de disposer de moyens pour pouvoir affronter les crises de pénuries, de pollution, de sécheresse et d'inondation et de ne pas être surpris par leurs apparitions fréquentes et toujours inattendues.

Cette approche prédétermine les programmes d'action, valorise et exploite l'information et les stocks de données du passé qui seront précieux pour alimenter les décisions créées et les rendre plus efficaces et plus sûres et moins coûteuses en vies humaines.

Par ailleurs, le coût de l'eau augmente pendant les périodes de sécheresse et de pénurie et lors de la surexploitation des nappes souterraines à cause du rabattement du niveau des nappes.

Les ressources en eau en Tunisie sont limitées, inégalement réparties et annuellement variables, de surcroît souvent de mauvaise qualité avec une charge en sel élevée qui dépasse les 2 g/l pour 35 % de la totalité des ressources, alors même que la population du pays ne cesse de croître et croîtra encore pour atteindre 13 millions d'habitants en 2030.

Ainsi, le devenir de l'eau longtemps considérée comme un don de la nature dont on pouvait user sans retenue devient une préoccupation permanente, et on assiste à l'émergence des préoccupations concernant la fragilité de plusieurs écosystèmes, surtout dans le secteur des nappes souterraines qui subissent une pression permanente et une

dégradation rampante qui, à terme, pourraient menacer leur survie.

Les tendances sont éminemment préoccupantes d'une part parce que les ressources se raréfient et se dégradent alors que les besoins augmentent, d'autre part en raison de l'inadéquation croissante, quoique variable suivant les régions, entre la localisation des ressources et celle des besoins.

La rareté des ressources en eaux renouvelables et accessibles qui augmente, la qualité de l'eau qui se détériore et le coût de mobilisation de plus en plus élevé génèrent des problèmes chroniques qui déclenchent des crises politiques et sociales.

Ainsi, le secteur de l'eau exige la réalisation d'actions prioritaires pour résoudre les problèmes au plus vite, une solution urgente, pour améliorer des situations critiques d'approvisionnement en eau et pérenniser les services des ouvrages et des systèmes de production de traitement d'adductions, de distribution d'eau et d'évacuation et d'escamotage des rejets des eaux.

Il est important de noter que le secteur de l'hydraulique exige la mise en œuvre à l'échelle nationale, régionale et locale d'une stratégie fondée sur un plan d'action cohérent et rationnel respectant les priorités et intégrant les différents types de ressources en eau pour réaliser à temps les projets de mobilisation de ressources en eau pour que le pays dispose toujours de la capacité suffisante pour pouvoir affronter la pénurie, les crues, les menaces de la pollution et de la dégradation.

L'analyse de l'impact socioéconomique des projets réalisés montre la nécessité d'adopter d'autres modalités de développement plus équitable et durable permettant de satisfaire les besoins des régions intérieures et frontalières d'une manière économique sans hypothéquer de manière irréversible le sort des générations futures.

Certaines régions intérieures se trouvent, dès à présent, dans une situation critique, des disparités entre le littoral qui dépend en effet pour son approvisionnement en eau de ressources extérieures provenant des régions



intérieures, et entre espaces urbains et ruraux, sont considérables et tendent à se creuser, entretenant non sans raison la crainte de voir toujours éclater des contestations

Que peut-il advenir ? Que pouvons-nous faire ? Nul ne peut prédire de manière certaine ce qui pourrait advenir, le mieux que nous puissions faire est d'essayer d'explorer les solutions possibles à la lumière des tendances plus ou moins lourdes ou émergentes que l'on décèle dans la situation présente.

Une prolongation des tendances observées depuis 20 ou 30 ans apparaît tout simplement inacceptable, d'où la nécessité d'élaborer une vision globale acceptée par tous les partenaires pour les rendre encouragés et plus engagés à l'intervention.

La production de l'eau augmente suite à la réalisation des projets de mobilisation, à l'utilisation des nouvelles technologies et à l'amélioration des modes de gestion, l'eau a un prix, l'eau est commercialisée, elle s'achète et se vend, l'accès à l'eau nécessite de lourdes charges d'investissement et d'exploitation, il est primordial d'envisager tous les moyens et voies pour que l'accès à l'eau soit et reste équitable, efficace, durable, et aisé, ainsi la bonne gestion et l'adoption d'une tarification solidaire allègent les charges supportées et pérennise les services du système hydraulique.

LE PARTENARIAT TUNISIE-UNION EUROPÉENNE ET LES DÉFIS DE LA PROCHAINE ÉTAPE

Mohamed LESSIR¹

Depuis des siècles, l'espace méditerranéen a suscité, tour à tour, peurs et espoirs. Aujourd'hui, les peurs n'ont plus de raison d'être, car les nations autour de la mer Méditerranée ont appris à respecter leurs différences mutuelles. Par contre, les espoirs ont grandi à la faveur de la consécration des principes de droit et des valeurs communes. Ces espoirs se reflètent à présent dans une architecture partenariale de plus en plus développée entre les deux rives de la Méditerranée. Fière de son appartenance à cet espace, la Tunisie a parié dès l'indépendance sur la coopération avec l'Europe qui commence dès 1957 avec la signature du traité de Rome.

Ce n'est qu'en 1995 qu'on commence à parler d'un partenariat euro-méditerranéen à la faveur de la Conférence de Barcelone réunie les 27 et 28 novembre de la même année. Ce partenariat a pour objectifs de :

- Définir un «espace commun de paix et de solidarité»
- Construire une «zone de prospérité partagée»
- Développer des échanges culturels et humains entre les peuples de cette zone géographique.

1. Ancien ambassadeur - Directeur général pour l'Europe et l'Union européenne au ministère tunisien des Affaires étrangères, négociateur en chef du « Statut avancé » pour la Tunisie.



1. L'accord d'association

L'Union européenne s'est fixé l'année 2010 pour mettre en place une Z.L.E méditerranéenne entre elle et les Etats du Sud méditerranéen. La réalisation de ce projet passe par la conclusion d'accords d'association avec les Etats concernés dont le contenu est similaire dans la mesure où il cible :

1. Le renforcement du dialogue politique entre les Etats partenaires
2. La fixation de conditions de libéralisation progressive des échanges de biens, de services et de capitaux
3. Le développement de relations économiques et sociales équilibrées entre les parties
4. L'intégration sud-méditerranéenne en favorisant les échanges entre les Etats.
5. La promotion de la coopération dans les domaines économique, social, culturel et financier.

Il convient d'observer que l'axe commercial a été privilégié puisqu'il devait préparer l'économie au libre-échange. Toutefois, il n'a touché que la libéralisation du commerce des produits industriels soit 28% du PIB. La Tunisie a eu raison d'exclure de cette phase de mise en œuvre de l'accord l'agriculture et les services qui avoisinent entre eux près de 70% du PIB et nécessitent des réformes profondes.

La mise en œuvre de l'accord a montré la limite des mécanismes prévus pour réaliser un dialogue politique conséquent et faire respecter les principes démocratiques et les droits de l'homme tel que spécifié dans l'article 2 de l'accord. Aucune action d'envergure n'a eu lieu de la part de l'Union pour exiger une ligne de conduite conforme à l'esprit de l'accord. Le fait qu'on traite entre gouvernements et dans le cadre d'enjeux très importants peut expliquer pourquoi on ferme souvent l'œil sur les excès.



Les objectifs visés plus haut ont-ils été atteints ? La réponse est non, du moins en ce qui concerne le dialogue politique, le développement de relations économiques et sociales équilibrées entre les parties et surtout l'intégration sud-méditerranéenne qui se fait toujours attendre. L'exemple le plus frappant à ce sujet est l'inertie où se trouve la coopération intermaghrébine. Certes, l'Union européenne n'est pas responsable de cet état de fait mais l'influence qu'elle exerce sur son voisinage et l'attrait de son marché expliquent en partie cette situation. Curieusement, l'intégration maghrébine pourrait être facilitée un jour par l'acquis du partenariat avec l'UE. Toutefois, le bilan global de l'Accord d'association pour la Tunisie n'est pas négligeable en dépit des critiques estimant que cet accord a été conclu dans la précipitation.

En effet, il a permis :

1. D'achever l'opération de démantèlement tarifaire pour les produits industriels
2. De réviser (en 2000) le régime spécial se rapportant aux produits agricoles, notamment l'huile d'olive dont le quota annuel d'exportation est passé de 46.000 T à 56.000 T.
3. D'amorcer la nouvelle phase de négociation portant sur la libéralisation graduelle du commerce des produits agricoles et des services.

L'Accord d'association a été un grand défi pour la Tunisie mais aussi une grande chance pour son tissu industriel, car une vaste réforme structurelle a été effectuée pour préparer l'économie tunisienne à gérer la nouvelle situation créée par l'Accord et affronter la concurrence extérieure dans de meilleures conditions. Le cadre juridique et institutionnel a été amélioré et une mise à niveau a été initiée dans les domaines de l'infrastructure, l'administration, les ressources humaines... L'impact s'est fait sentir sur les exportations qui ont connu une impulsion à travers la simplification des formalités du commerce extérieur outre la restructuration des entreprises publiques et la mise à niveau

de l'industrie pour améliorer la production, la productivité et le système de formation professionnelle...

À titre indicatif, le volume des échanges avec l'UE. a connu une forte augmentation : 4.065 MDT d'exportations vers l'UE. en 1995 ; 17.028 MDT en 2008. Les importations étaient de 5.328 MDT en 1995 et de 17.299 MDT en 2008 soit un taux de couverture de 98% contre 76% en 1995. Les investissements européens sont passés de 250 MDT en 1995 à 2.515,7 MDT en 2008, soit 10 fois plus.

Il y a eu aussi une augmentation du soutien financier depuis la conclusion de l'Accord. La mobilisation des fonds Européens pour la même période à travers l'instrument MEDA (I et II) a atteint 1.094 M d'euros sous forme de dons et 2.424 M d'euros sous forme de prêts à long terme soit 3.518 M d'euros en tout. Ce qui fait de l'UE. le premier partenaire commercial de la Tunisie (70% du commerce extérieur de la Tunisie), le premier fournisseur d'aide et le premier investisseur également. Il est clair que le pari sur le partenariat avec l'UE. est un pari gagnant et ceux qui critiquent la dépendance accrue de la Tunisie vis-à-vis de l'Europe n'ont pas complètement tort bien qu'ils cachent mal leur refus que la Tunisie partage des valeurs communes avec cet ensemble.

2. La politique européenne de voisinage (P.E.V)

Un développement important du côté de l'Europe allait introduire des améliorations dans l'approche et le concept de partenariat. En effet, suite à la dislocation du bloc socialiste et dans le sillage du grand élargissement de l'Union en direction de l'Est en mai 2004, une nouvelle politique a été édictée progressivement sous le sigle Politique européenne de voisinage (P.E.V)

Cette nouvelle politique est destinée à consolider les relations préexistantes entre l'UE. et ses voisins du Sud mais aussi avec les pays de l'Est de manière à aller plus loin en termes d'objectifs et de réalisations par le biais de plans d'action. Ces instruments bilatéraux rendent les dispositions des accords précédents avec les Etats voisins plus concrètes



et plus précises. Il faut rappeler que les Plans d'action diffèrent des Accords d'association qui ont une structure très semblable. Ils prennent en considération, beaucoup plus que les Accords d'association les intérêts de chaque partenaire, ses besoins spécifiques, ses capacités d'absorption et ses priorités en matière de réforme.

Il y a toutefois un minimum de cohérence à préserver qui se reflète dans un nombre incontournable de priorités telles qu'un dialogue politique efficace, la préservation des valeurs communes, le rapprochement du marché intérieur, une coopération approfondie dans le domaine de la justice...

La dimension sécuritaire, dans le sens le plus large, représente sans doute le fil conducteur qui relie les différentes composantes de rapprochement entre l'U.E. et son voisinage (sécurité des frontières, du marché intérieur, des mouvements financiers...)

La Tunisie a adopté son premier Plan d'action en 2005. Ceux qui ont été impliqués dans la mise en œuvre de la P.E.V savent que cette nouvelle approche n'a pas introduit un changement radical dans les relations avec les pays sud-méditerranéens. Au-delà des nouveaux slogans, le traitement particulier censé prendre en considération les spécificités de chaque partenaire était difficile à réaliser face au nombre accru de partenaires qui englobe maintenant des pays partenaires de l'Europe de l'Est, soit en tout 16 partenaires auxquels a été allouée une enveloppe financière de 11 milliards d'euros sur la période 2007-2013. Le partenariat oriental lancé le 7 mai 2009 à Prague et comprenant six pays de l'ancien bloc soviétique, à savoir l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, la République de Moldavie et l'Ukraine dispose d'un budget spécial s'élevant à 600 millions d'euros pour la période 2010-2013.

Aussi, le travail des organes paritaires et notamment les sous-comités de nature politique était-il souvent cantonné dans un exercice d'échange de points de vue sans suivi périodique conséquent. Le dialogue politique efficace jugé prioritaire n'était pas toujours au rendez-vous.

3. **Le partenariat pour la démocratie**

La révision de la PEV est devenue nécessaire au lendemain des révolutions arabes. La Haute représentante, Catherine Ashton, a publié conjointement avec la commission européenne un communiqué sur un 'Partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée' où l'on parle d'une nouvelle stratégie à l'égard d'un voisinage en mutation qui se fonde sur de nouveaux éléments dont le principe consiste à « donner plus pour recevoir plus », l'importance de la responsabilisation réciproque entre l'U.E. et ses partenaires et la nécessité de partenariats conclus non seulement avec les gouvernements mais aussi avec la société civile. La nouvelle politique fait preuve d'une plus grande souplesse et offre un cadre pour des réformes adaptées aux nouvelles situations. Des actions additionnelles ont été décidées en faveur des partenaires comprenant entre autres :

- 1- La nomination en juillet 2011 d'un représentant spécial pour le Sud de la Méditerranée. (Bernardino León).
- 2- L'adoption de programmes cadres financiers (SPRING pour le Sud et EAPIC pour l'Est) destinés à mettre plus rapidement à disposition les fonds supplémentaires annoncés en 2011. L'objectif poursuivi est de soutenir la transformation démocratique, le renforcement des institutions et une croissance accrue dans les pays partenaires.
- 3- La mobilisation hors budget par le Haut représentant et la Commission européenne d'une aide financière en faveur de la transition dans les pays du voisinage ;
- 4- Les plafonds des prêts aux partenaires ont notamment été portés par la B.E.I à 1 150 millions d'euros et le mandat de la BERD a été étendu pour couvrir les pays du Sud.
- 5- Le lancement en septembre 2011 d'un mécanisme de financement pour la société civile couvrant l'ensemble des pays de la P.E.V.



À signaler que seuls les partenaires souhaitant s'engager dans des réformes politiques respectant les valeurs universellement reconnues des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'Etat de droit peuvent bénéficier des aspects les plus avantageux de la nouvelle politique de l'UE. (intégration économique, mobilité des personnes et un plus grand soutien financier)

La Tunisie répond à ces critères et son souhait de s'engager dans un partenariat privilégié avec l'UE. est devenu réalisable. En tant qu'initiateur du « Printemps arabe », notre pays jouit d'un préjugé favorable pour accéder à ce nouveau statut, mais il bénéficie aussi de l'expérience d'une équipe de négociateurs qui a préparé le dossier tunisien et mené les premiers rounds de négociation avec l'UE. en septembre, octobre et décembre 2010, juste avant la révolution.

4. **Le partenariat privilégié**

La reprise des négociations en 2012 a abouti à l'adoption le 19 novembre de la même année d'un plan d'action pour les années 2013-2017 confirmant ainsi l'octroi à la Tunisie du statut de partenaire privilégié. L'événement a été sanctionné par une déclaration du Conseil de l'U.E. qui définit le plan d'action comme une « feuille de route ambitieuse qui traduit la volonté de la Tunisie de développer les réformes dans tous les domaines ».

Il s'agit selon le document d'un « accord politique » et d'un « cadre stratégique pour l'accompagnement de l'UE. aux réformes et au processus démocratique ». La déclaration évoque les attentes de la Tunisie en termes de soutien politique et économique ainsi que ses priorités en matière de commerce et de mobilité. L'UE. confirme dans cette déclaration « son plein appui à la transition en soulignant l'importance de consolider la protection des droits de l'Homme, des libertés et de l'Etat de droit et en relevant le rôle important de la société civile ». Elle y réitère son offre d'une intégration progressive de la Tunisie dans le marché intérieur européen, d'une relance des négociations de libéralisation du commerce agricole et d'avancées rapides

dans les négociations aériennes et d'une amélioration des conditions de mobilité pour les citoyens européens et tunisiens à travers la conclusion d'un partenariat mobilité.

Le plan d'action comporte trois grands chapitres portant sur la coopération politique, l'intégration économique et sociale et la dimension humaine et scientifique appelée aussi rapprochement entre les peuples.

Une quatrième partie est réservée au soutien et accompagnement de la mise en œuvre du plan d'action comprenant aussi bien l'appui technique et financier que la participation de la Tunisie aux programmes et agences de l'UE.

Evoquant les nouvelles priorités de la Tunisie après le 14 janvier, le plan d'action décrit la Révolution tunisienne comme porteuse de « l'espoir d'une vie meilleure pour les citoyens et d'une nouvelle approche basée sur l'édification d'un nouveau projet de société qui se veut inclusif et équilibré, fondé sur la bonne gouvernance, la transparence et la répartition équitable des richesses ».

Comment définir le partenariat privilégié ? Tout simplement comme une nouvelle étape qui s'inscrit dans le cadre de la PEV et qui a vocation à offrir une visibilité politique et stratégique aux relations du pays concerné avec l'U.E. et ce, par l'intermédiaire d'une coopération plus large et plus approfondie. En d'autres termes : tout sera ouvert aux partenaires du Sud sauf les institutions.

Quelles sont les perspectives de mise en œuvre du plan d'action ?

Il faut rappeler, d'abord, que l'UE. a opéré au lendemain des révolutions du Printemps arabe. une révision de la P.E.V qui a introduit des correctifs importants subordonnant le volume de l'aide à la performance politique et économique de chaque partenaire. Cette révision est dictée par la conviction que certains partenaires s'engageraient dans le processus de coopération avec l'UE. sans l'intention de réaliser les réformes démocratiques. Désormais, les partenaires sont avertis que tout octroi de fonds dans ce cadre doit trouver sa justification sur le terrain.



La Tunisie a pu mesurer lors des négociations et à l'occasion de visites officielles de nos responsables à Bruxelles et dans d'autres capitales européennes l'intérêt primordial qu'accorde l'UE. à l'engagement et à la poursuite des réformes démocratiques dans notre pays. Dès lors, l'adoption du nouveau plan d'action confirme l'engagement du gouvernement tunisien d'honorer cet accord et donne le coup d'envoi pour sa mise en œuvre.

Toutefois, le contexte actuel pose une série de défis devant la transition :

D'abord au niveau économique : l'économie tunisienne a été affectée par la Révolution et l'instabilité qu'elle a générée à tous les niveaux. L'impact a été aggravé par un environnement régional et international adverse et l'absence d'un projet économique et social qui puisse opérer des réformes dans les secteurs affectés. Il est à craindre que le ralentissement de la croissance, l'exacerbation du chômage, les remous sociaux et l'instabilité freinent les diverses réformes et mises à niveau recommandées par le Plan d'action. Mais d'aucuns restent confiants que l'administration et le tissu économique tunisiens utiliseront leur acquis en matière d'ajustement structurel pour mener les grandes actions de stabilisation du cadre macro-économique, de consolidation de la gestion des finances publiques et de poursuite de la réforme fiscale. Il en est de même pour les priorités en matière de gouvernance, de compétitivité et d'environnement des affaires. Quant à l'Accord de libre échange complet et approfondi (ALECA) prévu par le plan d'action, il portera sur la libéralisation de grands secteurs de l'économie tunisienne ; il sera, de ce fait, l'objet d'âpres négociations.

5. L'ALECA et la libéralisation des secteurs sensibles

Les secteurs de l'agriculture et des services sont concernés à court terme par la libéralisation et suscitent de

grandes appréhensions en raison de leur caractère sensible et des réformes profondes qu'ils nécessitent.

L'agriculture, secteur traditionnel, estimé à 12% du PIB, mobilise près de 540 mille agriculteurs et 70 mille pêcheurs et souffre de plusieurs carences dont un problème de financement bancaire, l'ambiguïté au niveau de la situation foncière de beaucoup de terres agricoles, le morcellement, le nombre réduit d'investissements par rapport au nombre des agriculteurs, des problèmes sectoriels tels que le net recul de l'investissement dans les terres domaniales (160 mille ha), le manque d'investissement dans l'aquaculture, etc.

Des solutions sont recherchées actuellement dans la refonte du Code d'investissement et l'approche asymétrique (plus d'avantages aux investissements agricoles). Ces solutions parmi d'autres pourraient revigorer ce secteur. Du côté de l'UE., la Politique agricole commune (PAC) établie par les premiers fondateurs du Marché commun est toujours en vigueur. Elle reste restrictive entre autres pour les produits originaires de Tunisie. Les trois rounds de négociations que la Tunisie a eus en 2008-9 avec l'UE. ont porté sur un nombre de questions importantes telles que la période de démantèlement tarifaire, l'asymétrie, les mesures d'accompagnement, la liste négative, le principe de progressivité, le délai de grâce, etc, les points de vue ne concordent pas toujours. Ce secteur a une dimension sociale très sensible et la libéralisation doit se faire avec beaucoup de prudence.

Quant au secteur des services, il est estimé à 60% du PIB et englobe une gamme d'activités très large (tourisme, services financiers, secteur postal, assurance, TIC...) comme le secteur de l'agriculture, il présente des faiblesses et des fragilités et ne pourra être libéré qu'après des réformes structurelles profondes. Outre les négociations entamées en 2006 à un niveau régional euro-méditerranéen dans le cadre d'un document de principes généraux, la Tunisie a eu un premier round de négociations bilatérales sur les services avec l'UE. en Mars 2008. Au cours de ce round, elle a attiré l'attention sur la nécessité d'entreprendre une démarche garantissant des engagements asymétriques et des agendas



temporaires avec une phase de transition raisonnable conformément aux dispositions du GATS.

Les questions dites de « mode 4 » (concernant le mode de prestation de services nécessitant un mouvement temporaire des personnes physiques) et notamment la question des visas, la reconnaissance mutuelle des qualifications et des diplômes, les moyens d'accompagnement financier et technique des programmes normaux de mise à niveau du secteur des services ont figuré en tête des préoccupations tunisiennes.

Un deuxième round de négociation s'est tenu en juin 2009 sur le projet de protocole soumis par l'UE. et les contre-propositions tunisiennes mais la partie européenne n'a pu se prononcer sur les questions de visa et de reconnaissance des diplômes jugées du ressort des législations nationales des 27. Peut-être qu'un accord sur la mobilité prévue par le Plan d'action permettra de régler la question des visas et facilitera le mouvement temporaire des personnes physiques en direction des pays de l'Union.

On peut espérer, outre l'effort requis pour la préparation de ces deux secteurs à la libéralisation, moyennant un minimum de stabilité sociale et l'engagement des réformes et mises à niveau nécessaires, une mise en œuvre acceptable des actions prévues dans la partie économique du Plan d'action.

Pour le volet politique et sécuritaire, la situation est différente. La Tunisie fait face après la Révolution à l'impératif de forger son propre système démocratique en créant de nouvelles institutions respectant la volonté du peuple tunisien. La tâche n'est pas aisée.

6. Les blocages politiques et le concept tunisien de dialogue national

En effet, la Tunisie n'a pas d'acquis en matière de démocratie même si tout au long de l'année 2011 le gouvernement provisoire a pris des mesures dignes d'un processus démocratique effectif et crédible allant de la libération des prisonniers politiques et du retour des

Tunisiens en exil, à la libre formation des partis politiques, la promulgation d'une loi électorale consensuelle et l'organisation d'élections libres dont la transparence a été reconnue par les observateurs internationaux.

Les actes de violence qui se sont multipliés au cours de la période suivante et qui ont atteint leur paroxysme par l'assassinat politique le 6 février 2013 de feu Chokri Belaïd, premier responsable du Parti des patriotes démocrates unifié (PPDU), corroborent sans doute le constat que tout reste à faire en matière d'enracinement de la culture démocratique dans notre pays. Mais ils ont révélé aussi combien les Tunisiens sont opposés à ces actes qu'ils ont condamnés et décriés et combien ils sont déterminés à aller de l'avant pour instaurer la démocratie et l'Etat de droit. La Tunisie peut se targuer aujourd'hui d'avoir l'une des sociétés civiles les plus vibrantes et les plus actives sur la rive Sud de la méditerranée et on a pu constater depuis janvier 2011 l'impact de son action mobilisatrice à l'échelle nationale. Assurer une transition démocratique sans grands bouleversements et sans violence est aujourd'hui un souci majeur pour le peuple tunisien. La stabilité et la pérennité du pays en dépendent.

La mise en œuvre du partenariat avec l'UE dépendra surtout de l'aboutissement du processus démocratique. La conditionnalité liant l'octroi d'avantages financiers et techniques à la performance politique se reflète clairement dans la P.E.V. telle que révisée après les révolutions arabes et désormais dans les plans d'action des pays du voisinage. Le fait nouveau aujourd'hui est que la révolution nous a permis de nous réconcilier avec les valeurs universelles des droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit. Théoriquement, la démocratie n'est plus incompatible avec le système arabe de gouvernement.

En concluant le partenariat privilégié avec l'UE, nous nous sommes engagés, par conséquent, à parachever le processus démocratique et édifier les institutions qui contrôleront la transition. Cette responsabilité nous incombe et nous devons tout mettre en œuvre pour réussir ce pari. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions réclamer un effort plus solidaire de la part de l'UE.



La Tunisie est le pays précurseur du Printemps arabe. La réussite de son processus démocratique aura sans doute un effet d'entraînement sur les autres pays de la région. L'échec de cette expérience démocratique naissante favorisera au contraire le retour en force de la dictature et mettra en cause ce que d'aucuns appellent «l'exception arabe».

Il y a, toutefois, des facteurs endogènes et exogènes qui menacent le processus démocratique dans notre pays.

À l'échelle nationale, des forces politiques de tendance salafiste ayant tiré le plus grand profit de la transition démocratique au lendemain de la Révolution pour se reconstituer et s'activer librement dans notre pays tentent aujourd'hui de bloquer le processus démocratique. Ceux-là mêmes qui ont applaudi les principes de liberté et de dignité érigés en slogans lors de la Révolution, combattent à présent toute expression démocratique au nom d'un nostalgique «retour aux sources».

D'autres forces, issues d'un modèle politique et économique fondé sur la rente et le privilège, essaient à leur tour d'entraver le processus de transition.

À l'échelle régionale, la Révolution tunisienne n'a pas beaucoup d'amis. Certains la considèrent comme un tournant dangereux qui porte en soi les germes destructeurs de «l'Ordre arabe établi».

L'irruption du terrorisme dans la région et à nos frontières à la faveur des changements intervenus n'a pas épargné la Tunisie qui a été secouée par l'assassinat de deux personnalités politiques Chokri Belaïd, chef du (PPDU), et Haj Mohamed Brahmi, premier responsable du «Courant populaire» respectivement le 6 février et le 25 juillet 2013. Ces actes ont profondément choqué le peuple tunisien qui n'est pas habitué à ce genre de violence. Des jihadistes appartenant à l'organisation d'Ansar Acharia, reconnue maintenant comme étant un groupe terroriste, ont tué et égorgé en août 2013 un groupe de jeunes militaires tunisiens au pied du mont Chaâmbi. Ce crime, d'une rare atrocité, a installé le pays dans une phase de turbulence très grave et divisé profondément la classe politique quant à la gestion

du dossier sécuritaire du pays. Une crise de confiance s'est installée entre le pouvoir et l'opposition et a failli plonger le pays dans un désordre total.

Le malaise a atteint son paroxysme lorsque des députés du bloc démocratique ont boycotté les travaux de l'Assemblée nationale constituante. Ces développements et la menace à l'horizon de l'effondrement de l'Etat ont permis l'entrée en jeu de grandes organisations nationales professionnelles et civiles (UGTT, UTICA, Ligue des droits de l'Homme et l'Ordre des avocats) (Quartet) pour parrainer un dialogue national entre les partis au pouvoir et l'opposition.

Ce dialogue a été sanctionné par une feuille de route consensuelle dont la mise en œuvre a doté le pays d'une Constitution d'une Instance supérieure indépendante pour des Elections (I.S.I.E) et d'un gouvernement de compétences indépendantes dirigé par une personnalité indépendante.

Ce dénouement heureux a mis fin à une longue période où les Tunisiens étaient tiraillés par le scepticisme quant à la capacité de notre classe politique de trouver enfin un terrain d'entente et de mettre un terme à la crise politique.

L'année 2013 qu'on pourrait qualifier, à juste titre, « d'annus horribilis » n'a pas affecté que les Tunisiens. En effet, les événements dramatiques et sanglants qu'elle a connus à partir du 6 février, date de l'assassinat de feu Chokri Belaïd, ont terni l'image de la Tunisie à l'étranger et fait planer le doute sur l'aboutissement du processus démocratique. De surcroît, l'enlisement des expériences démocratiques dans d'autres pays du Printemps arabe pourrait accréditer l'idée de l'essoufflement de la Révolution voire sa récupération ou son détournement par des courants idéologiques peu soucieux de l'instauration de la démocratie.

Le partenariat avec l'Union européenne, devenu « privilégié » à partir du 19 novembre 2012 a-t-il été affecté par le cours des événements en Tunisie ? La réponse est oui dans la mesure où ce statut privilégié la mise en œuvre d'une série de réformes dans tous les domaines de la coopération avec l'ensemble européen. Or, l'on sait que le bras de fer engagé entre le bloc démocratique et le gouvernement de



la Troïka, notamment après l'assassinat de feu Mohamed Brahmi, le 25 juillet 2013 a aggravé davantage la situation politique et socio-économique dans le pays. Nos principaux partenaires étrangers ont dû reconsidérer leurs engagements vis-à-vis de la Tunisie et adopter une position d'expectative en attendant la fin de la crise. Il faut rappeler dans ce contexte que les visites en Tunisie de responsables de l'U.E. ont été réduites au minimum au courant de 2013 et que deux sous-comités sectoriels seulement (douanes et dialogue économique) ont pu se réunir avant de tenir au mois de juin le Comité d'association sous la présidence des directeurs généraux.

Le comité national, créé en 2013 sous la tutelle du ministère du Commerce et de l'Artisanat pour négocier l'ALECA, a dû reporter ses réunions en raison des turbulences politiques. La consultation de la société civile prévue dans le cadre de l'ALECA au courant de la même année a été différée elle aussi en attendant l'amélioration de la situation.

La libéralisation du trafic aérien (open-sky), comme celle des services, nécessite la mise en œuvre d'une réforme qui a été retardée sous le coup des événements. Les contacts préliminaires organisés en mars et novembre 2012 ont été suivis de deux rounds de négociation en juin et décembre 2013. Or l'on sait que les négociateurs ont convenu de tenir des réunions trimestrielles pour boucler les négociations au bout de deux ans. Il est admis, désormais, que l'open-sky ne sera applicable en Tunisie qu'après la mise à niveau de la compagnie Tunisair en butte à de graves problèmes de gestion, et qu'il ne concernera pas l'aéroport international de Tunis-Carthage dans un premier temps. L'ancien ministre du tourisme a déclaré pourtant que l'accord open-sky sera opérationnel en 2016. Consciente des difficultés, la délégation tunisienne a présenté lors du deuxième round de négociations les titres des différents chapitres du programme d'appui technique et économique qu'elle souhaite soumettre pour une contribution éventuelle de l'UE.

La mobilité des personnes, autre dossier important, conditionne le succès du partenariat avec l'Europe, notamment en matière de services. Il faut espérer que la

Déclaration sur la mobilité, préparée conjointement par la Tunisie et l'Union européenne et dont la signature a eu lieu le 3 mars 2014, répondra aux besoins réels de la Tunisie en facilitant l'immigration légale, l'accès des migrants tunisiens aux marchés européens de l'emploi, l'octroi d'une assistance financière ou technique, etc.

L'on sait, toutefois, que tout accord sur la mobilité avec l'Union européenne ne pourra occulter la question de la réadmission des ressortissants tunisiens. Cette mesure qui figure aussi dans l'accord franco-tunisien sur la « gestion concertée de la migration et du développement solidaire » conclu en 2009 doit s'inscrire dans une approche globale qui puisse préserver les intérêts de la Tunisie.

La signature de ce document impliquant également dix pays de l'Union européenne dont nos plus grands partenaires économiques et sociaux n'a pas suscité des réactions favorables auprès de la société civile tunisienne. Une pétition signée par de nombreuses associations a dénoncé le Partenariat de mobilité considéré comme une « trahison nationale » et exprimé la consternation et la colère des signataires face à cet accord conclu « sans concertation avec la société civile et au mépris de ses revendications et de ses appels répétés de refus de se plier au diktat de la Commission européenne ».

Pour les associations, « cet accord consacre une politique d'externalisation des frontières européennes par la création dans notre pays d'un véritable système de sous-traitance des centres de rétention des illégaux et de renforcement non pas de la mobilité comme le laisse entendre cet accord, mais au contraire de l'imperméabilité des frontières sud de l'Europe ».

Les dossiers évoqués ci-dessus ne pourraient être traités ou mis en œuvre que dans un environnement propice et dans la transparence totale qui favorise le consensus national. Le déblocage de la situation politique en Tunisie a eu lieu grâce à un dialogue unique associant toutes les sensibilités politiques et qui a donné lieu à des compromis salutaires dont l'adoption de la nouvelle Constitution et la formation d'un gouvernement de technocrates qui a



été accueilli très favorablement par nos partenaires. Les personnalités européennes conviées à la cérémonie du 7 février 2014 organisée par le président de la République ont réitéré le soutien de leurs pays et leurs institutions à la Tunisie et annoncé une aide financière qui contribuera sans doute à la relance de l'économie tunisienne. Les ministres des Affaires étrangères de l'UE réunis le 10 février 2014 à Bruxelles ont confirmé ces excellentes dispositions en déclarant que l'U.E. renforcera son assistance technique et financière à la Tunisie et se tient prête à accélérer les différents chantiers de négociation qui permettront de renforcer les perspectives de croissance de l'économie tunisienne.

Ce signal positif doit inciter le gouvernement en place, les partis politiques et la société civile à continuer à œuvrer dans une approche consensuelle pour parachever la transition.

Cette approche est d'autant plus nécessaire que les défis sont nombreux et de taille. L'Union européenne, premier partenaire économique de la Tunisie, peut moduler son assistance à la Tunisie sur la base de la nouvelle politique de voisinage qui a adopté depuis le Printemps arabe le slogan «more for more». Il faut que la Tunisie fasse plus sur la voie de la démocratisation et des réformes économiques et sociales pour prétendre à un partenariat réellement «privilegié».

Je constate personnellement que, depuis les élections du 23 octobre 2011 et l'avènement du gouvernement de la Troïka, la dimension européenne dans nos relations extérieures a été quelque peu occultée. Pourtant, l'essentiel de nos intérêts économiques : commerce, investissement, tourisme... nous lie à l'Europe.

De surcroît, les négociations se rapportant à l'ALECA et la mise en œuvre du Partenariat Privilégié nécessitent une coordination accrue des dossiers avec le ministère des Affaires étrangères. Les nominations à la tête de ce département ne reflètent pas l'intérêt qu'on devrait logiquement porter à notre partenariat avec l'Europe. Peut-on, par conséquent, conclure que l'intérêt des gouvernements précédents résidait ailleurs qu'en Europe et que cette tendance continue avec le nouveau gouvernement ?



Si cette impression se confirme, nous n'aurons pas le droit de réclamer un traitement particulier pour la Tunisie, précurseur du Printemps arabe. Les premiers mois du gouvernement de technocrates semblent apporter, toutefois, les correctifs nécessaires à des choix politiques hasardeux sans marquer pour autant ce retour aux normes par de grandes visites du chef du gouvernement auprès de nos plus grands partenaires européens pour les rassurer... Austérité oblige !

Aujourd'hui, à quelques mois des élections, les Tunisiens sont confiants qu'aucune force politique ou idéologique ne pourra les gouverner contre leur volonté ou leur imposer des choix arbitraires. C'est cette conscience aiguë de leurs droits, en tant que citoyens, mais aussi de leurs obligations, qui les prédispose à défendre de toutes leurs forces le processus démocratique et à militer pour le faire aboutir.

Le pari qu'ils font sur la démocratie ne pourra réussir qu'avec le soutien des partenaires traditionnels de la Tunisie. L'Union européenne, en premier lieu, a recentré ses activités pour répondre aux attentes issues de la mutation extraordinaire que connaît notre pays. L'ensemble des aides accordées par l'U-E, les pays membres, la BEI et la BERD est substantiel et fait que la Tunisie, pays à revenus intermédiaires, reçoit par tête d'habitant plus que n'importe quel autre pays du voisinage – sud de l'UE. La Tunisie représente 6% de la population de l'ensemble des 10 pays du voisinage – sud et également 6% du PIB de la région mais bénéficie pratiquement du double de cette part, soit 11% du montant global.

Pour l'allocation SPRING (more for more), la proportion des recettes est encore plus élevée puisqu'elle atteint 37% de toute l'enveloppe réservée à la bonne gouvernance.

L'UE appuie également la société civile en finançant des dizaines de projets montés par les associations. Cet appui n'était pas bien accueilli avant la Révolution.

Au titre de 2014, la Tunisie recevra de l'U-E une enveloppe de 119 M d'euros (dons) soit 50% de plus qu'en



2013 à laquelle s'ajoutera un montant de 45 M d'euros dans le cadre du mécanisme incitatif SPRING.

Le Programme d'appui à la société civile (PASC) sera incorporé pour la première fois dans le Programme indicatif National (PIN) et portera le montant global des dons pour 2014 au niveau de 200 M d'euros.

En dépit de l'importance du nouvel Instrument européen de Voisinage (IEV) qui couvre la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2020, il ne dispose pas d'un budget supérieur à celui de la période 2007-2013. Les 15,4 Milliards d'euros rendus disponibles au titre de cet instrument seront répartis sur les pays concernés par la PEV. La Tunisie pourrait recevoir plus si la cadence de mise en œuvre des réformes politiques et autres s'accélérait conformément au critère (*more for more*). Toutefois, les montants additionnels n'augmenteront pas dramatiquement la dotation initiale.

Faut-il escompter, dès lors, que les investisseurs européens afflueront vers la Tunisie? Pour ce faire le Gouvernement doit adopter le nouveau code d'investissement, assurer la sécurité et améliorer nettement l'image de marque du pays. Les chiffres publiés dans le rapport de l'UE sur la coopération avec la Tunisie pour 2013 font état de 180 M d'euros d'investissements hors énergie de l'UE, soit une baisse de 41% par rapport à 2012. Ces chiffres n'incitent pas à l'optimisme! Rendons malgré tout hommage aux 250 entreprises allemandes implantées en Tunisie dont aucune n'a quitté ou réduit son activité malgré les grèves et les difficultés de tout genre.

Si les IDE dépendent grandement de la conjoncture politique, économique et sociale et peuvent fuir le pays dès la baisse du capital confiance, l'apport en crédits des grandes banques européennes à la Tunisie est resté marqué par une grande constance. La BEI qui opère en Tunisie depuis déjà trente ans est maintenant le premier bailleur de fonds extérieur du pays avec un encours de 2,27 milliards d'euros. La BERD, qui s'est installée en Tunisie après la Révolution, a commencé ses activités de financement et d'assistance technique dans le secteur privé.

La solidarité témoignée à la Tunisie tout au long de la transition et qui se reflète dans la diversité des programmes conçus ou affinés pour répondre en partie à la nouvelle situation prouve à quel point nos partenaires européens ont cru au potentiel des Tunisiens de relever les défis. Cette confiance doit inciter tous les Tunisiens à redoubler d'efforts pour réussir le pari de la transition mais aussi nos partenaires au sein de l'UE à s'engager davantage aux côtés de notre pays. Les dangers qui guettent la transition en Tunisie sont des ennemis communs à nous tous, qu'il s'agisse du terrorisme, du crime organisé, des idéologies obscurantistes ou d'autres fléaux similaires qui ne reconnaissent pas les frontières. Ces forces du mal ont mis à profit le relâchement sécuritaire consécutif aux révolutions arabes pour investir des régions entières au Sahel africain et jusqu'aux pays du Maghreb.

La Tunisie est aujourd'hui le seul pays du Printemps arabe qui soit arrivé dans son processus de transition démocratique à une phase avancée. Toute action d'envergure de nature endogène et surtout exogène, tendant à faire avorter ce processus, est une attaque contre l'idéal démocratique et les valeurs universelles en général.

Dès lors, l'exemple tunisien doit réussir. Nos partenaires européens seront, encore une fois, sollicités pour envisager et promouvoir des mécanismes financiers ponctuels pour pallier les graves difficultés financières qui peuvent générer des troubles sociaux et susciter l'instabilité.

Sans revenir à l'ancienne proposition de faire bénéficier la Tunisie des fonds structurels de l'UE, proposition qui nous paraît injustifiable, nous pouvons demander à nos grands partenaires européens de reconvertir en totalité ou en partie la dette de la Tunisie, à l'instar de l'Allemagne et de la France et envisager au niveau de l'UE de monter un programme similaire à celui de la préadhésion des pays candidats à l'Union pour la mise à niveau des secteurs des services et de l'agriculture.

Ces propositions ne sont pas exhaustives mais elles ne peuvent être communiquées à notre partenaire européen que si la Tunisie opte pour un ancrage avisé à l'Europe.



إن هذه الهيئة التي يمكن، على سبيل المثال، تسميتها بـ«**منتدى تونس للشؤون الخارجية**» والتي يمكن أن يقوم عليها ثلة من خيرة الدبلوماسيين والموظفين الدوليين التونسيين إلى جانب نخبة من المختصين من الأساتذة الجامعيين والباحثة والخبراء في شتى المجالات ومن شتى الأجيال، ستكون بمثابة **منبر حر غير رسمي ومتعدد الوظائف** يهدف، فيما يهدف إليه، إلى الإسهام في خدمة مصالح تونس العليا، والمشاركة في حشد الطاقات وتكثيف الجهود لبلوغ الأهداف الوطنية المرسومة في مختلف الميادين وخاصة في الميدان الاقتصادي، كما يهدف إلى المساهمة في تأطير وإغناء النقاش العام حول كبريات قضايا السياسة الخارجية ذات الصلة المباشرة بحاضرنا ومستقبلنا، وذلك بغية التعمق في فهمها، وتسديد الخطى على طريق التعااطي معها . . . لا سيما في هذه المرحلة التي تسعى فيها بلادنا إلى بناء نفسها على أسس جديدة، والتي تتطلب، على غرار ما هو معمول به في البلدان المتقدمة، استخدام أساليب مستنبطة في معالجة الامور، خاصة من خلال تحقيق أعلى درجة ممكنة من التكامل والتناغم بين هياكلنا ومؤسساتنا الرسمية من ناحية، وبين جمعياتنا ومجتمعنا المدني من ناحية أخرى . / .

ومنبرا يحتضن نتائج الدراسات والبحوث التي يقوم المرصد بإعدادها...

3/ بالنظر إلى أن المرصد سيكون بحاجة ، في إنجاز مهامه الاستشرافية، إلى جهاز يوفر له ما يحتاجه من معلومات بالسرعة والدقة المطلوبتين، فسيكون من المفيد العمل على تطوير «إدارة التوثيق والأرشيف» إلى مركز معلومات خاص بالوزارة.

ولا حاجة لنا في هذا الباب إلى أن نؤكد أن إحداث مثل هذا المركز سيعود بالنفع على مختلف مصالح الوزارة وليس على المرصد فحسب، ذلك أنه، بحكم تخصصه، يفترض أن يتوفر على قواعد معلومات لصيقة بالعمل الدبلوماسي على غرار المعلومات عن مختلف دول العالم، والمعلومات عن أهم الأحداث الوطنية والإقليمية والعالمية، والمعلومات عن الأشخاص وعن الهيئات والمنظمات والاتفاقيات والمعاهدات، وكذلك عن الزيارات المتبادلة واللقاءات الثنائية ومتعددة الأطراف وغيرها...

وبعد، فتلك هي بعض المقترحات العملية التي أرى أنها يمكن أن تساعد على تمكين الدبلوماسية التونسية من آلية ملائمة للاضطلاع بوظيفتها الاستشرافية، وإذ أرجو أن تقع هذه المقترحات في آذان صاغية وواعية، فإنني أود أن اختتم هذه الدراسة بمقترح أعم، أمل كل الأمل أن تتضافر الجهود من أجل تجسيمه. وهذا المقترح يتعلق بالعمل على خلق هيئة أو منظمة أهلية (غير حكومية) تعنى بالشؤون الخارجية، على غرار ما هو موجود في العديد من البلدان ذات الدبلوماسية العريقة.

وغني عن البيان أن هذا المرصد سيكون بحاجة إلى برنامج عمل يقرر المسائل التي سيتولى النظر فيها، ويضبط المنهجية التي سيتبعها في الاضطلاع بمهامه .

ولما كان العمل الاستشرافي يحتاج، في استيفاء الدراسات التي يتولى إعدادها، إلى استقرار القائمين به، وانطلاقاً من أن موظفي وزارة الشؤون الخارجية يعيشون حالة حل وترحال دائمة، فإنه من المستحسن أن تزوج تركيبة العاملين في المرصد المقترح إحداثه بين موظفين ما يزالون على رأس عملهم في الوزارة، وبين متقاعدين متعاقدين من رؤساء البعثات الدبلوماسية والقنصلية ومن كبار الدبلوماسيين ممن تميزوا خلال مسيراتهم المهنية بمهاراتهم البحثية، ويرغبون في وضع خبراتهم تحت تصرف المرصد .

إلى ذلك فإن المرصد سيكون، بالطبع، بحاجة إلى الاستعانة ببعض الشخصيات السياسية المؤثرة، والعلماء والخبراء المرموقين في مجالات اختصاصهم، كما سيكون بحاجة إلى عقد شراكات مرحلية أو دائمة مع هيكل تضطلع بمهام مماثلة لمهامه، وتقاسمه نفس الاهتمامات، وذلك على غرار «المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية» وبعض أقسام البحوث والدراسات الجامعية، وعموماً مع الأطراف الفاعلة في المجال سواء كانت حكومية أو غير حكومية .

2 / في نفس هذا السياق، فإننا نرى من المناسب أن يشرع «المعهد الدبلوماسي للتكوين والدراسات» في أقرب وقت ممكن، في إصدار دوريته المتخصصة التي كان يفترض أن يكون بدأ في إصدارها منذ إنشائه في أواسط التسعينات .

ونحن نعتقد أن الوقت حان لكي يتم إصدار هذه الدورية حتى تكون، في ذات الوقت، لسان حال وزارة الشؤون الخارجية، ومرآة عاكسة لحركية الدبلوماسية التونسية،

شحن الهمم وتحريضها من اجل ترجمة هذه الأشواق والتطلعات إلى واقع ملموس .

وإذا فرغ المستشرق من تحديد الرؤية والرؤيا، فإنه مدعو، في المرحلة الثالثة، إلى أن يقيم الجسر الذي سيربط بينهما حتى لا تظل «ممكنات المستقبل» معلقة في الهواء، وذلك خاصة من خلال وضع سيناريوهات التحرك التي تستطيع أن تدفع بالأحداث في اتجاه تحقيق الأهداف المرسومة، وتحديد الخطوات العملية المدروسة التي يمكن إنجازها باتجاه المستقبل المراد تحقيقه، في نطاق اليقظة والحرص على تحاشي الاصطدام بمنازعه الهدامة، والسير قدما على طريق منازعه البناء .

أما كيف يمكن للدبلوماسية التونسية أن تشارك في عملية صياغة الرؤية والرؤيا وفي إقامة الجسر الذي يربط بينهما، فإنني أرى أنه سيكون من الضروري أولا أن تترسخ، عندها، القناعة بأن الاستشراف ينبغي أن يكون وظيفة جوهرية من وظائفها، وثانيا أن تعمل على توفير الآلية أو الآليات اللازمة للاضطلاع بهذه الوظيفة الجوهرية .

وفي هذا السياق فإنني اقترح أن يتم القيام بالخطوات التالية :

1 / مبادرة وزارة الشؤون الخارجية بإحداث هيكل مختص في الاستشراف ومتفرغ له، ويمكن أن يكتسي هذا الهيكل شكل لجنة قارة، أو وحدة عمل، أو إدارة، أو إدارة عامة، كما يمكن، وهو الأفضل في نظري، أن يكتسي شكل مرصد فكري يستحسن أن يلحق بالمعهد الدبلوماسي للتكوين والدراسات الذي يهدف فيما يهدف إليه إلى « القيام بدراسات وبحوث تتعلق بمبادئ الدبلوماسية والعلاقات الدولية والدراسات الاستراتيجية والاستشرافية وبنشرها... » .

وقد دلت التجربة في مجال الدراسات الاستشرافية على أن طغيان البعد الإيديولوجي أو العقائدي على بعض الدراسات التي يتم إنجازها في البلدان النامية، يؤدي، بالضرورة، إلى تقلص بعدها المعرفي، ولذلك فإن كبار المفكرين يؤكدون أن العمل الاستشرافي الحقيقي يقتضي العمل على انتباز المقاربات الإيديولوجية، والاجتهاد في الأخذ بالمقاربات التي ترجح كفة البحث الاستمولوجي أو، إن شئنا، البحث المعرفي الذي يستطيع وحده إخراج الوعي من أنفاق الوهم والتوهم .

فإذا تم التواضع على جملة هذه الضوابط والالتزام بها بكل دقة وصرامة، فإن العمل الاستشرافي يمكن أن يكون من الصواب والحصافة وسداد النظر بحيث يهب ممارسه القدرة على المشاركة في خلق عالم الغد، وفي صنع الأحداث أو على الأقل في توجيهها، لا الاستسلام لها باعتبارها قدرا محتوما لا مهرب منه .

وخلاصة القول هي أن الاستشراف، كما يتراءى لي، ليس في نهاية المطاف، إلا عملية ثلاثية الأركان: إنه عبارة عن « رؤية ورؤيا وجسر يربط بينهما »، ذلك أنه لما كان المستقبل ينشأ من صلب الحاضر الذي نشأ بدوره من صلب الماضي، فإن المستشرف يحتاج، في مرحلة أولى، إلى أن يؤسس عمله الاستشرافي على رؤية واضحة لإرث الماضي وما ينطوي عليه من عبر ودروس، وعلى إدراك دقيق لمعطيات الحاضر وما ينطوي عليه من عوامل القوة والضعف، إذ بدون ذلك سيتعذر عليه أن يقوم بتشخيص « إمكانات المستقبل »، وستكون دراسته لآفاقه بمثابة التمرينات الذهنية التي لا تتركز على أرضية صلبة من الواقعية والعلم . . .

فإذا قام المستشرف بتحديد « إمكانات المستقبل » على الأسس المطلوبة، فإنه مدعو، في مرحلة ثانية، إلى المفاضلة بينها واصطفاء أجلبها للمنفعة، وهو يحتاج، في هذه العملية الدقيقة، إلى نبراس يهتدي بضوئه إلى سواء السبيل، وذلك النبراس هو ما أسميه الرؤيا التي تعانق أشواق البلاد وتطلعاتها، وتساعد على

ومن هذا المنطلق، فإن أي عمل استشاري حقيقي يقتضي،
حتما، التخلي عن روح الفرد والتحلي بروح الجماعة.

*** الاستشراف عمل شمولي أو لا يكون :** ومعنى ذلك أنه
عدو لتجزئة المسائل وقشتيتها، وللنظر إليها وفيها «مقطعة
إربا إربا»، أي أنه يحتاج إلى أن ينظر إليها نظرة قادرة على
معانقة مشهدها العام بكافة تفاصيله من خلال إلغاء الحدود
بين أبعاده السياسية والاقتصادية والاجتماعية والثقافية...
ومن خلال كسر الحواجز بين حقول الاختصاص المعرفية
المختلفة...

نعم! يمكن لميدان معين أن تكون له استراتيجيته الجزئية
الخاصة به، لكن هذه الاستراتيجية ينبغي أن تكون متناغمة مع
الاستراتيجيات الجزئية الأخرى، وفي نفس الوقت منسجمة مع جميع
مكونات الإستراتيجية العامة التي يفترض، بمقتضى المنهجية السليمة
للرؤية المستقبلية الشاملة، أن تستوعب كافة القضايا السياسية
والاقتصادية والاجتماعية والثقافية في بوتقة واحدة، أو، إن شئنا،
في «كل متسق» يأخذ بعين الاعتبار ما يربط بينها من علاقات
إجمالية تفاعلية، ويراعي أنساق ووتائر حركتها الفردية والجماعية.

*** الاستشراف عمل موضوعي أو لا يكون :** ومعنى ذلك
أنه عدو للمقاربات الإيديولوجية أو العقائدية، إذ ينبغي أن
يتناول المسائل بصورة حيادية مجردة عن الأهواء والعواطف،
وأن يكشف عنها، كما هي، سواء فيما يتعلق بتشخيص
حالتها الراهنة، أو فيما يتعلق بتوقع ما ستؤول إليه حالتها
مستقبلا، وإلا فإنه سيسقط في تصور «ممكنات المستقبل»
ملونة بألوان الأحلام والتمنيات، وهو ما لا يسمح بوضع
الفرضيات السليمة للتعامل معها تعاملًا عقلانيًا.

أخرى، محاولة لاستكشاف منازع الآتي من الزمن، ومعرفة الفرص التي يمكن أن يتيحها حتى يتسنى استغلالها والاستفادة منها، والمصاعب التي يمكن أن ينطوي عليها حتى يتسنى تذليلها والتغلب عليها.

ولا يدعي أهل الاختصاص أن الاستشراق علم يقيني صحيح كالرياضيات أو الفيزياء أو الكيمياء، لكنهم يعتبرون أنه ينتمي إلى أسرة العلوم الإنسانية كعلم الاقتصاد وعلم الاجتماع وعلم النفس... وعلى هذا الأساس فإنهم يرون أنه يحتاج إلى خبرات ينبغي العمل باستمرار على إثرائها، ومهارات ينبغي العمل باستمرار على صقلها، ومنهجيات ينبغي العمل باستمرار على تطويرها، وذلك حتى يكتسب القدرة اللازمة على استقراء سمات الحاضر، واستكشاف ملامح المستقبل، بما يتيح اختيار المسارات الأصوب، ووضع الاستراتيجيات الأكفأ لإنجاز ما يرغب المجتمع في القيام به، في الحال والإقبال، من أعمال، ولبلوغ ما يتطلع إلى تحقيقه من أهداف وآمال.

وتأسيسا على ما تقدم، فإن أهل الاختصاص يفضلون الحديث عن تمش استشرافي، وهم يؤكدون أن هذا التمشي يستدعي لكي يكون ناجحا في أداء وظيفته، ثلاث قواعد عمل أساسية يمكن أن نلخصها فيما يلي:

*** الاستشراق عمل جماعي أو لا يكون:** ومعنى ذلك أنه عدو للاستفراد بكافة أشكاله، فهو لا يستطيع أن يحيط بالمسألة أو المسائل التي ينظر فيها إحاطة كاملة، إلا إذا استند إلى ما يمكن أن نسميه بـ«العقل الجماعي» أو «الذكاء الجماعي» الذي يستطيع وحده أن يلم بمشاهد الماضي والحاضر والمستقبل من خلال ما يعقده من شراكات تكاملية بين كافة الأطراف المعنية بتلك المسألة أو المسائل.

بقوة بالاستشراف كوسيلة لتلمّس أقوم المسالك إلى الاسهام في تحقيق الاهداف التي قامت من أجلها الثورة.

وفي البدء، أود أن ألاحظ أن أي دبلوماسية تعي أهمية دورها في الحياة الوطنية، وتحرص على الاضطلاع به بإتقان، تحتاج إلى استشراف آفاق المستقبل على الأقل لغايتين: الغاية الأولى هي أن ترسم لنفسها خط السير الذي يمكن أن تسلكه، في مأمّن من العثرات، من أجل بلوغ المرامي التي تتعلق بها همة سياسة البلاد الخارجية، والغاية الثانية هي المساهمة في المجهود الاستشرافي الوطني الذي يهدف إلى رسم معالم « خارطة الطريق العامة » التي يمكن للبلاد أن تسير على هديها، لملافاة المستقبل والتعاطي مع رهاناته بما ينبغي من الثقة، وذلك من خلال تعهد برامج عملها وخططه بالتحسين والتجويد المستمرين تماشياً مع مقتضيات التحولات الحادثة أو التي يمكن أن تحدث على كافة الأصعدة وفي مختلف المجالات .

ولعله مما يضاعف من قدرة الدبلوماسية على الاضطلاع بوظيفة الاستشراف، الخبرات الواسعة والمتعددة التي يمكن للدبلوماسي النابض قلبه بحب الوطن، أن يوظفها في خدمة بلاده بعد أن يكون اكتسبها من خلال حله وترحاله الدائمين في شتى أنحاء العالم، وعبر احتكاكه بشعوب مختلفة ألوانها من شعوب الأرض، وبفضل معاينته، بل معايشته لتجاربيها المتنوعة مما من شأنه أن يوسع من آفاق رؤيته للأمر، ويساعده على مقاربتها من زوايا مغايرة للمألوف من المقاربات .

وانطلاقاً من أن الاستشراف، كما يعرفه أهل الاختصاص، هو في ذات الوقت، فن وعلم، الهدف منه محاولة تصور ما يمكن أن نسميه بـ«المستقبلات الممكنة» أو بـ«ممكنات المستقبل» فإن ذلك يعني أنه قراءة لسيرورة الأحداث في الماضي والحاضر لاستخلاص توجهاتها الكبرى، البادي منها والخفي، وذلك بغية وضع فرضيات لصيرورتها أو صيروراتها المرجحة في المستقبل، أي انه، بعبارة

في حاجة الدبلوماسية التونسية إلى الاستشراف ...

محمد ابراهيم الحصري¹

«ليس الاستشراف تنبؤًا ولا توقعًا، وليس من شأنه أن يتكهن بالمستقبل وأن يكتشفه كما لو كان شيئًا جاهزًا، ولكن مهمته أن يعيننا على بنائه، فهو يدعونا حينئذ إلى اعتبار المستقبل أمرًا علينا إنشاؤه وتشبيده، لا أمرًا محسومًا، لم يبق علينا سوى أن ننفذ إلى سره».

هكذا يعرف هوغ دي جوفنال (Hugues de Jouvenel) الاستشراف الذي ما فتئ يكتسي، في عالمنا المعاصر، أهمية أكبر فأكبر، حتى بات اليوم يعد ضرورة من ضروريات العمل السياسي السليم، ويشكل أداة من أدوات «الحكم الرشيد» الذي يتيح للمصلحين المصلحين من القادة السير بشعوبهم وبلدانهم على طريق النجاح والفلاح.

وفي هذه الدراسة جملة من الأفكار المنهجية، والمقترحات العملية التي تهدف إلى تسليط الضوء على حاجة الدبلوماسية التونسية الماسّة، وبلادنا تتطلع إلى بناء مستقبلها المغاير، إلى الأخذ

1. سفير سابق.



غموض الأهداف تسعى البلدان المغاربيّة إلى اختيار ما يبدو أنه
الأصلح لها من قائمة المقترحات عبر مختلف المبادرات .

المراجع :

- Jean François Coustillère, Méditerranée : de l'intérêt de 5+5.
- LAURE Borgamona-Loup, L'OTAN, la Méditerranée le Moyen-Orient.

ضبط البرامج لتحقيق ذلك مع تعاون في مجال التراث والأرشيف ومجالات الصحة والمستشفيات العسكرية. تعتبر هذه الشراكة مرضية ويجب تطويرها.

– المستوى دون الاقليمي : يعدّ التعاون في هذا المستوى على الطريق الصحيح، برغم التقدم البطيء في الانجاز ف (5+5) دفاع الذي يضمّ الجزائر والمغرب وتونس وموريطانيا وليبيا من جهة وفرنسا وإسبانيا والبرتغال وإيطاليا ومالطا، من جهة أخرى، هذه المبادرة محددة للحوض الغربي من المتوسط، وتبدو عملية تهتمّ ببرامج واقعية بين الأطراف المذكورة حيث توضح المبادرة تحت رئاسة الدول بالتداول، وتحتوي على اجتماع سنوي لوزراء الدفاع للعشرة بلدان المعنية ويتمّ ضبط وتقييم أنشطة السنة المنقضية وبرمجة الأعمال المزمع تنفيذها في السنة الموالية.

وهناك هيئة مديرة تجتمع مرتين في السنة وتعني بالمتابعة والمراقبة لتيسير الأشغال.

وختاماً، إن التعاون بين الاتحاد الأوروبي وبلدان المغرب العربي في المجال الأمني والعسكري له أوجه كثيرة ومبادرات متعدّدة تجعل بلدان المغرب في حيرة وضبابية واضطراب من هذا الكمّ من المبادرات المتزامنة والمتلاحقة والمنافسة ويظل الاختلاف في وجهات النظر والصراعات القائمة في أماكن متعدّدة بالمنطقة المغاربية أو بالقرب منها سببا في تعطيل أو إبطاء هذا التعاون ومنع تطوّره، ويبقى للاتحاد الأوروبي رؤية عسكرية بحثة للمسألة أمام الأولويات المدنية التي يريدها الطرف المقابل، والتركيز على أمن شامل بأبعاده الاقتصادية والاجتماعية والبيئة الغذائية عناصر تبدو هامة بالنسبة لبلدان الجنوب لحفظ أمنها وإستقرارها والتي لا تعني الكثير للطرف الآخر وإن وجود الولايات المتحدة بالفضاء المتوسطي للدفاع عن مصالحها يزيد في تعقيد المسألة وتحييد بها أحيانا عن أهدافها الأصلية ويرمي التعاون الأرومغربي برّمته في حالة من الضبابية (كما هو الشأن بالنسبة للحوار المتوسطي) وأمام

بعد أحداث 11 سبتمبر جاءت مبادرة تعاون اسطمبول وشكلت الجانب الأمني لأعمال الحلف الأطلسي على أن تكون مستقلة عن الحوار المتوسطي وكانت تهدف لتنفيذ مشروع أمريكي يتمثل في حماية حدود الشرق الأوسط وشمال إفريقيا أو «الشرق الأوسط الكبير الموسع» (BMENA Border Millde East North Africa)

قصد إرساء الاستقرار والديمقراطية في منطقة من الدار البيضاء إلى كراتشي، وترى فيه الولايات المتحدة وسيلة لدعم نفوذها في المنطقة. وكانت عبارة عن إلغاء تدريجي للحوار المتوسطي.

– منظمة الأمن والتعاون الأوروبي : تهتم هي أيضا بمسائل الأمن والدفاع في المتوسط .

ويتشكل التعاون مع بلدان الجنوب حول ندوات سنوية و فرق إتصال متكوّنة من خبراء يجتمعون لدراسة المسائل الأمنية والعسكرية، وكانت المواضيع تتعلق بمراقبة الأسلحة، مجابهة الإرهاب، حماية الحدود، وحول الصراعات بصفة عامة فكان هذا الفضاء مخصّص أساسا للحوار وتبادل الآراء وكانت إمكانياته محدودة وكذلك مجالات عمله .

– التعاون الثنائي : يتمثل في علاقات من دولة إلى دولة في مجالات الأمن والدفاع ويعتبر هذا النمط من التعاون ناشطا وفعّالا، ويوفّر لبلدان الجنوب بعض الميزات .

حيث يّمكن التعاون بين الجيوش من ربط علاقات متينة في إطار التعاون المشترك ويدعم الثقة بين الأطراف ويعتبر هذا التعاون أكثر واقعية والأكثر تماشيا مع حاجيات البلدان المغربية ذلك أن فرنسا مثلا تربط علاقات متينة في المجال الأمني والعسكري مع كل البلدان المغربية وحتى مع بلدان المشرق العربي .

ويشتمل هذا النوع من التعاون، التمارين المشتركة بين الجيوش والتكوين، والاسناد اللوجستيكي ويتم من خلال التخطيط له ضمن لجان مشتركة يعبر فيها عن الحاجيات ويتم

كلّ واحد من هذه المستويات من التعاون تخضع لإستراتيجية مختلفة عن الأخرى يضبطها مصمموها حسب مصالحهم وأولوياتهم .
وسأكتفي ببعض الأمثلة في الصدد .

– فبالنسبة للمستوى الأوّل والمتعلق بالحوار المتوسّطي الذي إنطلق منذ سنة 1994 (في قمة بروكسال) وهدفه ضمان الأمن والإستقرار بالمنطقة، هدف غاية في الغموض جاء ليؤكد قدرة حلف شمال الأطلسي على التأقلم مع عالم متعدّد الأقطاب ويدعم فكرة أن لا أمن لأوروبا إلا بأمن في المتوسّط فلا تناقش في هذا الإطار إلا المسائل الأمنية التي تدخل في صلاحيات ومهام الحلف، إذن تكون الولايات المتحدة بحكم حجمها هي التي تحدّد الأهداف وطرق العمل دفاعا على مصالحها الخاصّة، واهمّها ضمان سلامة الملاحة بالبحر المتوسّط .

عندما إنطلق هذا الحوار كانت 5 دول من الجنوب تشارك فيه (تونس، المغرب، الجزائر، موريطانيا ومصر) ثمّ أصبحت 7 بإضافة الأردن وإسرائيل سنة 1977 وأنشأت مجموعة التعاون المتوسّطي *groupe de coopération méditerranéenne* التي تجتمع دوريا، وكذلك الاجتماع الدوري لرؤساء أركان الجيوش، واجتماع وزراء الدفاع أووزراء الخارجيّة . يرتكز هذا الحوار أساسا على التعاون الثنائي بين دولة والحلف حيث يقترح على الدولة نفس نوع التعاون وتختار مدى الذهاب في تنفيذه طبقا لحاجياتها ومصالحها .

حيث يضبط برنامج تعاون سنويّ يحتوي على ندوات، وإستشارات حول الإرهاب والأسلحة (أسلحة الدمار الشامل) وإدارة الأزمات، ومخططات الإغاثة والإنقاذ وفي جانبه العسكري يحدد إستراحات للقطع البحريّة للحلف في البلدان الأعضاء في الحوار وتمارين مشتركة ويمكن الأعضاء من إيفاد ملاحظين أثناء مناورات الحلف الأطلسي في تمارين مشتركة، مع تربيّصات للضباط بعهد الحلف للدفاع بروما (قرابة 600 تمرين تضبط كل سنة) .

في البحر الأبيض المتوسط، الولايات المتحدة الأمريكية (صاحبة مشروع الشرق الأوسط الكبير) والاتحاد الأوروبي (صاحب مشروع الاتحاد من أجل المتوسط)، الصين وروسيا والهند التي يبدو أنها ترغب في ولوج لعبه النفوذ والضغط المعقدة في علاقاتها مع المغرب العربي.

لكن بالرغم من تدعيم علاقات الولايات المتحدة مع بلدان المغرب العربي بعد أحداث 11 سبتمبر 2001 ظلت العلاقات بين المغرب العربي والاتحاد الأوروبي متينة فالتعاون الأمني والدفاعي بين الطرفين جاء نتيجة التحديات والمخاطر والتهديدات المتنوعة التي تواجه المنطقة برمتها ويهدف إلى جعل المتوسط فضاء سلم وإزدهار ونمو للجميع في إطار المصالح المتبادلة والمشاركة. ففي هذا الإطار تنزل آليات الدفاع والأمن التي يقترحها الاتحاد الأوروبي على شركائه الجنوبيين وتوجد في الحقيقة أربعة مستويات للتعاون في هذا الإطار :

التعاون متعدد الأطراف multinational ويحتوي تعاون في إطار حلف شمال الأطلسي، والحوار المتوسطي أو في إطار (OSCE) منطقة الأمن والتعاون الأوروبي وجانبها المتوسطي. تعاون على مستوى الاتحاد الأوروبي وسياسة الأمن والدفاع لهذا الهيكل (PESD politique de sécurité et de défense) أو السياسة الأوروبية للجوار (politique européenne de voisinage) وخاصة الشراكة الأرومتوسطية المعروفة بمسار برشلونة الذي انطلق سنة 1995 الذي يضم 15 دولة عضوا للاتحاد الأوروبي + 10 بلدان من الجنوب.

وهناك المستوى الثنائي : الذي يهّم بلد من الشمال وآخر من الجنوب مع التوسع ظرفيا في بعض الأحيان لشركاء آخرين. وأخيرا التعاون في المستوى دون الاقليمي (sous-régional) والذي ينشط أساسا عبر المبادرة (5+5) دفاع.

التعاون الأمني بين الاتحاد الأوروبي وبلدان المغرب العربي : الآليات والحدود

المختار بن نصر¹

إن علاقات التعاون بين الاتحاد الأوروبي وبلدان المغرب العربي حتمتها الجغرافيا وفرضها التاريخ، وهي قديمة وذات أهمية بالغة للطرفين المتقابلين على ضفاف المتوسط .
فالمغرب لا تفصله إلا بعض الكيلومترات عن إسبانيا، وأضواء الجزر الإيطالية تشاهد ليلا من الأراضي التونسية وبعد أن كان المتوسط بحر الروم صار بحر العرب واليوم صار بحر الجميع .
إسبانيا ظلت مسلمة لثمانية قرون، وانتصبت الحماية الأوروبية على المغرب العربي قرابة القرن، كل ذلك أنشأ مع الزمن علاقات متينة سياسية واقتصادية وتجارية وكذلك أمنية لكن التعاون في المجال الأمني ظل متقلبا لا تحكمه إستراتيجيات وأهداف واضحة ينظر له كل طرف بشيء من الريبة والتخوف والحذر. وظلت العلاقات الأمنية للاتحاد الأوروبي مع دول المغرب العربي مضطربة، وغير ثابتة، وجاءت الكثير من المبادرات في مجالات الأمن والدفاع عبر مسارات متراكبة وفي أطر مختلفة ويبدو البعض منها شبه مكرر أو معاد فهي غير متناسقة، وأحيانا متنافسة، فأروبا التي تواجه مشاكل جد معقدة في الشرق الأوسط تحاول الخروج من مأزق المشرق لتركيز جهودها على المغرب الذي أصبح محل أطماع متزايدة، تسعى لكسبه قوى متنافسة

1. عميد متقاعد . نائب رئيس المركز التونسي للأمن الشامل .



أما بالنسبة للمستوى « الأمني العسكري » فإن تدخل قوات مغربية أو أفريقية في أي نزاع أقل ضررا وأكثر فاعليه من تدخل قوات أجنبية وعليه فإن هذه الاستراتيجية تقوم على أولوية الارتباطات البينية المغربية أو الإفريقية على الارتباطات المغربية الأوروبية في كل المستويات حتى وإن كانت هناك حاجة للارتباطات الأوروبية فإنها تكون في المرتبة الثانية بعد التعاونات البينية وتقتصر مجالاتها على الجوانب المادية واللوجستية التي تفتقرها الدول المغربية وهذا ما نقصده باستراتيجية الفرصة البديلة في هذا البحث والتي من شأنها أن تقضي على الإشكاليات من جذورها وأسبابها لا أن نظل نحارب النتائج ونتائج النتائج دون جدوى وتزايد الأخطار والتهديدات يوما بعد يوم . فالعلاج يبدأ وطنياً داخلياً وبينياً ثم إقليمياً .

- إقليمی (ساحلي) .
- تنموي (اجتماعي - اقتصادي)
- ثنائي .
- مغاربي .
- إقليمی (ساحلي) .
- أمني عسكري :
- ثنائي .
- مغاربي .
- إقليمی (ساحلي) .

وكل مستوى من هذه المستويات يقسم إلى مراحل ثلاث : ثنائي (بين الدول المتجاورة إقليمياً) - مغاربي (بين الدول المغاربية) أمني (بين دول المغاربية ودول الساحل)³⁰ .

ولإنجاح هذه المستويات لا بد من العمل على خلق مساحة للتفاهم بين الدول المغاربية تساهم في الاتفاق والتنسيق البيني فنحن بحاجة إلى إنتاج ثقافة أمنية مغاربية تجتمع فيها كل المكونات حتى تسهم في التخفيف من حدة التأزم في المنطقة وحدة الاختناقات الحدودية³¹ .

وفي هذه المستويات لا نستبعد التعاونات المغاربية الأوروبية التي لا غني عنها في المستوى الاقتصادي ونحن هنا نحتاج لإعادة تأسيس للعلاقات الأورومتوسطية، فأوروبا لم تعد الأفق الوحيد للمتوسط وهي تحتاج إلى تصويب علاقاته مع المتوسط

30 . لقد طرح وزير الشؤون الخارجية والتعاون سعد الدين العثماني في الجزائر 7-9-2012 في اجتماع وزراء خارجية دول اتحاد المغرب العربي مقترح مشابه لهذه الخطة يقوم على الأخذ بالمقاربة الثنائية والمغاربية والأفريقية لمعالجة التهديدات الأمنية الحالية في الشمال الأفريقي وجنوب الصحراء .

سعد الدين العثماني يقترح « خطة مغاربية للتعاون الأمني »
www.maghress.com/hespress/57935

31 . عبد النور بن عنتر، تهديدات غير وجودية، مرجع سابق، 23 .

فمن شأن هذه السياسات أن تقضي على كم كبير من الإشكاليات الداخلية التي تعاني منها الدول المغربية ودول الصحراء، فإذا كانت قضيتنا الأساسية حاليا هي محاربة الإرهاب والقضاء على الجماعات الإسلامية المنتشرة في هذه المنطقة فإن تكوين هذه الجماعات هو نتاج لسياسات اجتماعية وتنموية خاطئة في هذه البلدان .

كما أن من شأن هذه المرتكزات الاجتماعية للسياسة الأمنية الجديدة أن تخفف من الضغط السياسي الداخلي في هذه البلدان وأن تخلق مساحة من التفاهم والحوار بين الدولة ومكوناتها الاجتماعية .

وهذا الجانب ينبغي أن يتم بمخططات عمل وطنية وتعاونات بينية بين الأشقاء المغربية، حتى نبدأ بالبدايات ولا نكرر فشل تعاوناتنا الأوروبية المغربية التي أخذت بالعمل بالنهايات ورغم ذلك فإن التعاونات المغربية الأوروبية الثنائية أو الجماعية لا غنى عنها في هذه الاستراتيجية التي تقوم على ثلاث مستويات :

■ المستوى السياسي :

– ثنائي .

– مغربي .

مع النيجر وموريتانيا والجزائر في ما يعرف بلجنة الأركان العملياتية المشتركة لدول الساحل، وقد أنشئت هذه الهيئة العسكرية تحت قيادة موحدة تهدف إلى محاربة العصابات وتنظيم القاعدة وهي قوة تتحمل الجزائر الجزء الأكبر من تكاليفها المادية واللوجستية . انظر : مالي يسن مخاطر الإرهاب والانقلابات وهشاشة الدولة المركزية . أحداث مالي بين خطورة الوضع وتعدد المواقف ، أخبار الساحل .

<http://sahelnews>

– الجزائر أكبر بلد أفريقي وعربي من حيث المساحة، وهي عضو مؤسس في اتحاد المغرب العربي وتمتلك الجزائر احتياطات طاقة ومنجمية مهمة تتواجد عموما في جنوبها . منها 67% من احتياطات البترول والغاز في حاسي مسعود . انظر اشتداد أزمة جنوب الجزائر واستمرار غياب بوتفليقة، الجزائر تايمز . 14 مايو 2013 .

www.algeriatimes.net

وعلیه فإننا نقترح استراتیجیة أمنية مغاربیة ذات طابع مغایر لا یقوم علی التنسیق الأمني والتعاون المخابراتی والمعلوماتی وضبط الحدود والربط القضائی والإجرائی بین الدول المغاربیة فحسب. وإنما استراتیجیة تتضمن :

– التنسیق السیاسی والاجتماعی والاقتصادی تقوم علی سیاسات مدروسة للترکیبة الاجتماعیة والسکانیة لسكان الإقلم .
– كما تقوم علی إجراء الحوار الوطنی الیدمقراطی والتقلیل من سیاسة التهمیش والإقصاء للمكونات الثقافیة والاجتماعیة والمشاركة الفعالة لكل مكونات المجتمع بدون استثناء .
– سیاسات قائمة علی احترام حقوق الإنسان وحقوق المواطن فی التعلیم والتنمیة والحریة والمشاركة السیاسیة تقوم علی التنمیة المتوازنة لكل مدن وقری الدولة ومحاربة الجهل والأمیة والفقیر .

– سیاسات تقوم علی الاهتمام بالمرأة ودورها فی نشر ثقافة السلام²⁹ .

29. یشتكی جنوب لیبیا من غیاب الجیش اللیبی وحرس الحدود، ولا یوجد إلا مجموعة من الثوار الذین لم یتمرسوا علی ضبط الحدود وبإمکانیات بسیطة. تحولت المنطقة إلى معبر للهجرة غیر الشرعیة نتیجة للحروب والنزاعات، وعدم الاستقرار والفقیر والمجاعة والبطالة وشقق العیش مما جعلها تحت رحمة عملیات التهرب والعصابات المسلحة والمتطرفین من القاعدة. انظر لیبیا القاعدة الخلفیة للإرهاب فی شمال أفریقیة، أخبار الساحل. <http://sahelnews>

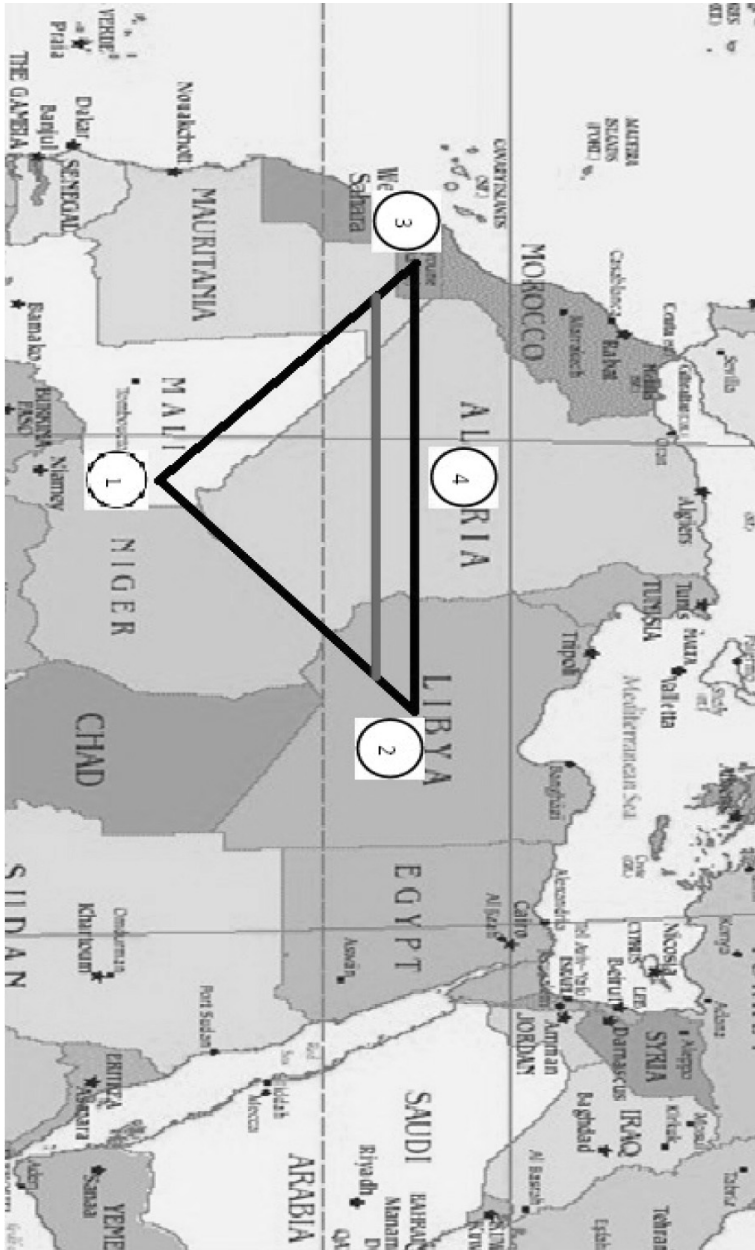
– موریتانیا لا تسيطر عملیا علی منافذ جنوبها، وتعانی من ضعف مؤسسات الدولة، والتوترات الاجتماعیة والسیاسیة المتجددة فی النظام القبلی القدیمة والانقسامات العرقیة والإثنیة، وتنامی التطرف فی صفوف الشباب. انظر دوافع انعدام الأمن فی موریتانیا، أخبار الساحل.

<http://sahelnews.info/index/2014/1/23>

– إن ضعف الدولة المרכזیة فی مالی خلق أرضیة خصبة للعصابات المنظمة فی المنطقة بالإضافة إلى تنظیم القاعدة فی المغرب الإسلامی. وهذا الضعف شجع قبائل الطوارق فی شمال البلاد لحمل السلاح والمطالبة بالانفصال. فالنظام السابق فی مالی تحالف



استراتيجية الفرصة البديلة
الاختيار المغربي بين ضرورات الحاضر وطموحات المستقبل.



وهذا ما يؤضح شكل مثلث الخطر المقلوب وهى منطقة شءىءة الحساسة تعانى من هشاشة أمنية حاءة إن جاز التعبير وىمكن أن تكون وقوءا الصراعات خطيرة قء ءءء فى المنطقة. وهى ءءضمن الجنوب اللىبى الذى ىشتعل ءء الرماء. و جنوب الجزائر و جنوب ءونس و شمال و جنوب الشرقى لمالى و الشمال و الجنوب الشرقى المورىءانى و هذه المنطقة ءءشابه فى ءركىبءها السكانية (عرب، ءوارق).

و منطقة المثلث المقلوب ءءشابه فى الآءى :

- انفلاء آمنى و ضعف سىطرة الءولة.
- ءهمىش اقءصاءى.
- ءءنى مسءوى المعىشة.
- ضعف الإحساس بالانءماء إلى هوىة مشركة
- ىعءبران عائقان إءافىان بالنسبة للءءءىاء ءءنموىة.
- نقص كفاءة المؤسساء السىاسىة.
- ءوءراء سىاسىة وإءنىة.
- انءشار الفساد.
- ءركىبىة سكانية مءءلطة (عرب-أمازىغ-ءوارق).
- انءشار عصاباء ءءهرىب.
- انءشار السلاح و سهولة الءءول و الءروج بىن ءول المثلث.

إنَّ هذه الخصائص لن ءفلح معها أى آلة عسكرىة مهمما بلغت قوءها فى أن ءنهى أى نزاع قء ىقع فىها كمَّا لن ءفلح أى ارءباطاء واءفاقىاء أمنية و اقءصاءىة مغاربىة أوروىبىة فى حل إشكالىاءها الأمنية المءءءة كما ءكرنا سابقا.

والتنموي في منطقة الساحل وتحويلها إلى تعاون مغربي أفريقي بدلا من جعلها ساحة « خلفية » لتصفية حسابات بينية²⁸.

فليس من مصلحة الدول المغربية أن تقوم أي جهة دولية بحفظ الاستقرار والأمن في المنطقة، كما حدث في مالي ذلك أن وجود القوى الدولية يزيد من الترديات الأمنية ولا يحلها. كما حفز الوجود الفرنسي في مالي تكثيف جهود الجماعات الإسلامية وزيادة نشاطها تحت ما يسمى الجهاد.

ومن جهة أخرى إن الترابط السكاني والثقافي بين دول الإقليم المغربي والصحراء يجعل من الصعب إجراء عمل عسكري حاسم في أي منطقة.

إن الارتباط الطبيعي للمنطقة المغربية بمحيطها الأفريقي ونوعية التحديات الأمنية المشتركة، فضلا عن اتساع مجال أنشطة الجماعات المسلحة يستوجب بالضرورة تنسيقا وردا جماعيا من أجل تعزيز الأمن الإقليمي في المنطقة وبالتالي عدم الفصل بين التعاون الأمني المغربي ومبادرات وجهود التعاون الأمني في منطقة الساحل.

فالأمر يتطلب فهم دقيق للتركيبة الاجتماعية والسكانية لسكان الإقليم المغربي والساحل. فأحداث شمال مالي أثرت على الوضع في الجزائر من خلال ولايتي « تامراست واليزي » التي تمثل ثلث مساحة الجزائر وتقع فيها أهم احتياطات الجزائر من النفط والغاز وإلى جانب أنها امتداد إقليمي وجغرافي لشمال مالي « الأزواد » وكذلك كان له تأثير على الجنوب الشرقي لموريتانيا « الحوضي » ذي العلاقة الوثيقة بمنطقة تينيكتو عرقيا واقتصاديا ونفس الشيء بالنسبة للجنوب الغربي الليبي (سبها أوباري غات غدامس) حيث توجد قبائل الطوارق .

28. وزير خارجية ليبيا ل : الشرق الأوسط : على الدول التي قدمت عرضا بالمساعدة الالتزام بوعودها. الشرق الأوسط الأربعاء 13/12/2013 فبراير 2013.

الأمريكية أن تطلب من الجزائر مراقبة حركة الأسلحة الحدود مع ليبيا²⁶.

فقد عبرت زيارة كيري الأخيرة للجزائر عن أهمية التباحث والتعاون الأمني لمكافحة الإرهاب مع شريك أساس في المنطقة وقد قابلت الرغبة الأمريكية رغبة جزائرية في تعزيز التعاون الاستراتيجي مع دول الجوار فبعد أحداث « أميناس » تبين للجزائر ضرورة تفعيل الشركات الاستراتيجية المقاربة والدور الجزائري دور هام في الأمن الإقليمي وله تواجد فعال وحيوي في الاتحاد الإفريقي وفي تعزيز السلم والاستقرار في منطقة الساحل وهذا ما أوضحه « بياربويويا » الممثل السامي لبعثة الاتحاد الإفريقي حول مالي والساحل بأن للجزائر دور هام تلعبه لضمان استقرار مالي على المدى الطويل²⁷.

– الاستراتيجية الأمنية المغاربية المقترحة

لقد شكلت الحملة الفرنسية على مالي تحدي كبير للدول المغاربية على المستوى الأمني . فلا يوجد بين هذه الدول تعاون أمني بيني وثيق ولا بين محيطها الإفريقي ، فالاتفاقيات الموقعة لم تُفعل ولا أثر لها على مستوى الواقع . فالخلافات البينية وسوء الإدراكات تشل هذه الاتفاقيات .

فلم يترجم الانفراج الذي أصاب العلاقات في الإقليم المغاربي إلى تعاون أمني بيني على الرغم من كثرة اللقاءات والبيانات بهذا الخصوص ، إلا أنه إلى الآن لا يوجد شيء محسوس حتى أن التهديد الذي مثلته أحداث مالي ، لم تحفز الدول المغاربية إلى إنتاج جسم أمني مشترك وبناء استراتيجية أمنية فعالة تشترك فيها منطقة الساحل قائمة على رسم مستقبلي للحل السياسي والأمني

26. تخوفات من استغلال القاعدة للانفلات الأمني بليبيا لتقوية صفوفها بالساحل الإفريقي / مغربي / 2011/3/8 .

<http://www.maghress.com>

27. www.studies.aljazeera.net/reports/2014.



الآن على احتوائها أو حلها. وعلى الرغم من وجود حوالي 40 ألف رجل أمن شرطة. إلا أنه لا سلطة لهم مما يجعل ليبيا سوق كبيرة للتهريب من كل الأنواع وخاصة السلاح. ونتيجة لموقع ليبيا المتوسط بين الشرق والغرب العربي والساحل الشمالي الإفريقي فإن أمن ليبيا هو أمن شمال إفريقيا وأمن ليبيا هو أمن المتوسط وأمن ليبيا هو أمن إقليم المغرب العربي، وعليه فإن الأمن الليبي هو مسؤولية جماعية وإقليمية ودولية.

فتأزم الأوضاع في ليبيا واستمرار عجز الحكومة عن السيطرة الأمنية والانفلات الأمني في مناطق عدة من ليبيا خاصة في الجنوب أثار قلق كلا دول الجوار الإقليمي الإفريقي والأوروبي. فقد دعت فرنسا إلى إجراء مباحثات أمنية مشتركة مع ليبيا والشركاء الأوروبيين في المؤتمر الوزاري الدولي لدعم ليبيا في قطاعات الأمن والقضاء وإقامة دولة القانون الذي عقد في فبراير 2013 وحضور وزير الخارجية ووزير الدفاع الليبي والذي تلفت فيه ليبيا بوعود إنشاء غرفة عمليات مشتركة للرقابة على الحدود²⁵.

ومع بداية العام 2014 ازداد الوضع خطورة في ليبيا فالخوف حالياً ليس فقط من انتشار السلاح عبر الحدود الليبية بل من انهيار الدولة وما يمكن أن يترتب عليه فقد عبرت تصريحات وزير الدفاع الفرنسي حول الجنوب الليبي مؤخراً من أنه يشهد (حالة انفلات أمني خطير) عن قلق أوروبي بالغ حول إمكانية حدوث هذه الفرضية، وما يمكن أن يترتب عليها في الشمال الإفريقي والخوف من خطورة استغلال الجماعات الإرهابية لهذا الانفلات من أجل التجنيد وإعادة التمركز في المغرب العربي عندها فإن منطقة الساحل الإفريقي ستشهد انتشاراً للخلايا الإرهابية المسلحة مستفيدة من السلاح الليبي. إلى جانب الخوف الفرنسي هناك القلق الأمريكي، وهذا ما دعى الولايات المتحدة

25. وزير خارجية ليبيا (لشرق الأوسط) : على الدول التي قدمت عرضاً بالمساعدة الالتزام بوعودها. الشرق الأوسط الأربعاء ع 13/12496 فبراير 2013.

الأدبيات الأمريكية والخوف من تفكك ليبيا وسيادة الميليشيات واهتزاز تونس وعجزها عن السيطرة على الجماعات الإسلامية لديها. دفع كلا الطرفين الأوروبي والأمريكي للتحرك سريعا لمعالجة الموقف ومنع انفجاره .

فهناك الكثير من يعتقد أن الأحداث في مالي هو نتيجة مباشرة للأزمة الليبية . فقد أعلن جاكوب زوما رئيس جنوب أفريقيا أنه نتيجة تصرفنا مع الأزمة الليبية السماح للكبار بطرد القذافي هو الذي تسبب في انفلات السيطرة في ليبيا وانتشار السلاح الذي استخدمته الجماعات في مالي²⁴ .

• حساسية شديدة لتفجر الأوضاع في بلاد المغرب العربي فالارتباطات العرفية والأثنية في دول المنطقة الطوارق في مالي والنيجر وليبيا .

• ارتباط القاعدة في بلاد المغرب العربي وشمال أفريقيا واستفادتها من انقلاب الأوضاع في ليبيا وتطورها وانتشارها فقد أصدرت القاعدة بتاريخ 17 مارس 2013 دعت شباب شمال أفريقيا في المغرب الإسلامي لمحاربة العلمانيين في بلدهم وشن الجهاد في مالي .

• يمكن أن تكون الأحداث في مالي وانتشار السلاح من ليبيا فرصة لنشاط جماعات مسلحة أخرى انفصالية في المنطقة .

• احتمال تحول المنطقة إلى أفغانستان ثانية وانتقال الصراع إلى النيجر وموريتانيا نظرا لاتساع مساحة الدولتين ولعدم قدرتهما على إقرار الأمن بشكل فعال واحتمال تصدير النزاع في ليبيا .

مخاطر انتشار السلاح من ليبيا

مع بداية العام 2013 بدت بوادر أزمة ليبية في الجانب الأمني تتمثل في تكاثر الميليشيات المسلحة وعجز الحكومة حتى

24. Anbamoscw.com/world-polirics.

■ الأهمية الجيوستراتيجية للإقليم المغربي و الاختراقات الأمنية

نظرا لأهمية موقع الإقليم المغربي للمصالح الجيوستراتيجية للدول الأوروبية (شمال المتوسط) وللولايات المتحدة الأمريكية فإن الإدارة الجيوستراتيجية للإقليم المغربي هي محل تنافس بين النفوذ الأمريكي والأوروبي.

في السياسة الدولية الحديثة لم يعد التواجد في إقليم ما (التواجد العسكري) ضرورة لاحتوائه وإخضاعه للسيطرة العالمية. فعن طريق الإدارة الاستراتيجية يتم مراعاة المصالح الحيوية العليا فيه والحفاظ عليها في حالة من التوازن تخدم هذه المصالح. وهو ما يسمى (بالإدارة الاستراتيجية للمصالح الجيوسياسية) أو الجيوستراتيجية²³.

فكل من الاتحاد الأوروبي والولايات المتحدة الأمريكية يسعيان للحفاظ على حالة التوازن. الاستقرار في الإقليم المغربي خدمته لأهدافهم الاستراتيجية العليا. فأى خلل في استقرار الإقليم يترتب عليه ضرر كبير بمصالح هذين الطرفين في القارة الإفريقية. فتطورات الأحداث الأخيرة في منطقة الساحل «أحداث مالي» وعودة التنظيمات المتطرفة العنيفة (vio) على حسب

مبادئهما على حالات الهشاشة. على الرغم من انه يجب تكييفهما ليتناسبا مع البيئات ذات القدرة و أو الملكية الضعيفة (أنظر المربع 8.6). «وقد ترجم الاتحاد الأوروبي هذه الأجندة الخاصة بفعالية المعونة إلى عدة مبادرات مثل الإطار المشترك للبرمجة المتعددة السنوات وآليات التنفيذ المشترك (التمويل المشترك. بعثات المانحين المشترك) و«مدونة السلوك بشأن تقسيم العمل والتكامل» التي تم تنفيذها بشكل جزئي للغاية حتى الآن ويجري حاليا إعداد إطار تنفيذي لزيادة تعزيز فعالية المعونة والنهج المشتركة على مستوى الاتحاد الأوروبي في مجالات تقسيم العمل واستخدام الأنظمة القطرية والتعاون الفني لتنمية القدرات بما في ذلك في البلدان هشة وذلك في ضوء المنتدى الرفيع المستوى الرابع المعني بفاعلية المعونة (HLFIV) الذي سيعقد في العاصمة الكورية سول في عام 2011.

23. راجع بشيء من التفصيل تعريف الجيوستراتيجية في زيغنسيف بريجنسكي، رقعة الشطرنج الكبرى التفوق الأمريكي وضروراته الجيوستراتيجية (ترجمة) سليم أبراهام، دمشق دار علاء الدين، 2001، ص ص 65.45.

الاستمرارية فترة من الزمن حتى تتحقق الغاية من طرحها وهذا ما قد يعجز عنه الجانب الأوروبي²².

22. تقرير التنمية. انظر عدم قدرة سياسة المعونة التنموية الأوروبية على الإيفاء بكل متطلبات البلدان الهشة.

تحدد سياسات الاتحاد الأوروبي تجاه الدول الهشة في جنوب الصحراء عبر ثلاثة محاور عامة :

– اطر السياسة الشاملة التي تحدد المبادئ التوجيهية والأهداف العامة لسياسة الاتحاد الأوروبي الخارجية التنموية مشاركته الدولية في مجالات قد لا تقتصر على الدول الهشة أو على أفريقيا لكنها تلعب دورا رئيسيا في حالات الهشاشة (مثل التنمية والأمن والمساعدات الإنسانية).

– اطر السياسات المشتركة لأفريقيا التي لا تقتصر على الدول الهشة لكنها تحدد شكل أعمال الاتحاد الأوروبي في دول أفريقيا جنوب الصحراء وعلاقاتها معها (مثل اتفاقية كوتونو للشراكة) و(الاستراتيجية الأفريقية- الأوروبية المشتركة).

– السياسات والمبادئ التوجيهية للسياسات على نطاق المجموعة الأوروبية أو الاتحاد الأوروبي (غير المقتصرة بالضرورة على أفريقيا) التي تركز على حالات الهشاشة أو تغطي جوانب من أعمال المفوضية الأوروبية أو الاتحاد الأوروبي ذات صلة خاصة بها (مثل بعثات إدارة الأزمات، وإصلاح القطاع الأمني ونزع السلاح والتسريح وإعادة الدمج. والأسلحة الصغيرة والخفيفة، وغدارة الحكم ومنع الصراعات والأطفال والصراعات المسلحة، وأولويات وسياسات الأمن ولتنمية والبعد التنموي لازمة المالية والاقتصادية).

وبالإضافة إلى هذه التدابير المحددة فإن بعض سياسات الاتحاد الأوروبي الأخرى بشأن التجارة والهجرة والبحث والابتكار ومصادر الأسماك والزراعة تؤثر على الأقل في بعض جوانب الهشاشة وتتفاعل مع التدابير المخصصة لذلك فمن الأهمية بمكان النظر إلى أبعد من ساحة السياسة الخارجية والتنموية الإقليمية للتحقق مما إذا كانت هذه السياسات الأوروبية تنسق مع معالجة الهشاشة وبناء المرونة.

ومن خلال قيادته لمبادرة «اتساق السياسات من أجل التنمية» استطاع الاتحاد الأوروبي أن يحقق بعض التقدم في السنوات الأخيرة ولكن هناك حاجة لمزيد من العمل لفهم الأثر الفعلي لعدم اتساق سياسات الاتحاد الأوروبي على الدول الهشة في مجالات أبعد من التنمية والسياسة الخارجية وكما يقرأ الاتحاد الأوروبي في التغلب على تباين المصالح بين الدول الأعضاء وتحقيق المزيد من الاتساق في سياسات «الاتحاد الأوروبي بأكمله». كما أن النهج الاستراتيجي الجديد بشأن «اتساق السياسات من أجل التنمية» والذي يسلط الضوء على تعزيز السلام والأمن من أجل التنمية ويساهم في إنشاء إطار السياسة لنهج «الاتحاد بأكمله» المتعلق بالتنمية يسير في الاتجاه الصحيح.

إضافة إلى ذلك فقد التزمت الدول الأعضاء في الاتحاد الأوروبي والمفوضية الأوروبية بإعلان باريس بشأن المعونة 2005 وبرنامج عمل أكرا (AAA) لعام 2008 اللذين تنطبق



- 1- البلدان التي تعاني من مشاكل هيكلية خطيرة وضعف مؤسساتها.
- 2- تعتبر هذه البلدان أن حالة الطوارئ هي القاعدة وليست الاستثناء.
- 3- غالبا ما تفتقر هذه البلدان إلى أفق بعيد المدى لاختياراتها. وتتسبب الاحتياجات العاجلة في إفساد الأهداف طويلة المدى.
- 4- لا تمتلك البلدان الهشة القدرة على تعبئة الموارد الداخلية والحصول على عائدات مالية ضخمة من الضرائب.
- 5- انخفاض معدلات التنمية البشرية ويتجلى انخفاض الاستثمار العام في التنمية البشرية في ضعف أداء الأنظمة التعليمية وأنظمة الرعاية الصحية.
- 6- ضعف البنية التحتية المادية وغير المادية.
- 7- قابليتها للتعرض لخطر نشوب نزاعات مسلحة.
- 8- تركز الصادرات واعتمادها على قطاع المواد الأولية. وحقيقة إذا ما تمعنا في هذه الصفات نجدها تنطبق كذلك على الدول المغربية، وإن كان بمستويات أقل، لذلك نقول أن الأوروبيون وجدوا أن معوناتهم الإنمائية وخاصة المقدمة إلى جنوب الصحراء هي معونة غير فعالة وأن هناك حاجة لإعادة تقييم سياستهم التنموية هناك. والذهاب إلى ما هو أبعد من مجرد بناء المؤسسات وتحقيق الاستفادة الكاملة من مزاياها النسبية وتركيز جهودهم على تنمية رأس المال البشري والاجتماعي ودعم التنمية المؤسسية على المستويين المحلي والإقليمي. ولكن نقول مهما بلغت هذه المعونة دائما تظل ناقصة لأنها لا يمكن أن تحل مكان عمل الدولة.
- د- إنَّ المبادرات التي يقدمها الاتحاد الأوروبي قد تعجز عن تحقيق أهدافها للأسباب السياسية المتعلقة بنظرة الدول المغربية لهذه المبادرات على أنها تدخلية. مما يؤدي بها إلى الرفض في آخر المطاف، ومن جهة أخرى فإن هذه المبادرات قد تحتاج إلى

المغربي يتداخل عضوياً مع إقليم جنوب الصحراء وهذا التجاور الحدودي للإقليمين يسمح بعكس سلبيات إحداهما على الآخر. كما يسمح بعكس الإيجابيات فمن الصعب إن لم يكن مستحيلاً أن تنتهي إشكالية الهجرة غير الشرعية عند الشمال الأفريقي أو أن نضع حداً لها بدون معالجة الأوضاع الاجتماعية والاقتصادية للإقليم جنوب الصحراء، ومن الصعب كذلك أن نضع حداً لنشاط الجماعات الإسلامية في الشمال الأفريقي بدون أن نعالج وضع هذه الجماعات في جنوب الصحراء.

والمشكلة المتأزمة أن إقليم جنوب الصحراء يعاني من كم كبير من السلبيات الداخلية في دولة التي تطرح آثارها على الإقليم المغربي للتجاور الحدودي. فواحدة من دول الإقليم المغربي وثلاث من دول جنوب الصحراء تصنف كدول هشة وهي موريتانيا، مالي، تشاد، النيجر حسب المؤشرات التنموية لمنظمة التعاون والتنمية في الميدان الاقتصادي (OECD) والتي هي: ²¹

21. لمزيد من المعلومات حل البلدان الهشة في جنوب الصحراء انظر ذلك تفصيلاً في: التقرير الأوروبي حول التنمية لعام 2009 بعنوان «التغلب على الهشاشة في أفريقيا. مركز روبرت شومان للدراسات المتقدمة، المعهد الجامعي الأوروبي. سان دومينيكودي فيولي.

ماهي البلدان الهشة في أفريقيا جنوب الصحراء؟

هناك عدة تصنيفات للدول الهشة التي تعاني أوضاعاً هشة والمستخدمه في هذا التقرير: بلدان أفريقيا جنوب الصحراء التي تعاني أوضاعاً هشة : أنغولا-غينيا الاستوائية-نيجيريا-بوروندي-إريتريا-رواندا-الكاميرون-إثيوبيا-سان تومي وبرينسيبي-جمهورية أفريقيا الوسطى-غامبيا-سيراليون-تشاد-غينيا-الصومال-جزر القمر-غينيا بيساو-السودان-جمهورية الكونغو الديمقراطية-كينيا-توغو-جمهورية الكونغو-ليبيريا-أوغندا-ساحل العاج-موريتانيا-زيمبابوي-جيبوتي-النيجر. وكانت منظمة التعاون والتنمية في الميدان الاقتصادي (OECD) هي التي قدمت هذه القائمة (2009) إلا أن المنظمة لم تقرها رسمياً حتى الآن وجاءت هذه القائمة نتيجة جمع الفئتين الأخيرتين من الفئات الخمس التي حددها تقييم السياسات والمؤسسات القطرية لعام 2007 الصادر عن البنك الدولي ومؤشر معهد بروكينغز لضعف الدولة في العالم النامي لعام 2008 ومؤشرات جامعة كارلتون للسياسة الخارجية لعام 2007 ويستعين هذا التقرير بالقائمة المذكورة لأغراض تشغيلية لكنه لا يقرها لأننا نؤكد على ان التعريف في حد ذاته هو تعريف متغير.



موحدة تجاه القضايا الإقليمية والدولية. فسياساتها مختلفة تجاه قضايا محورية على الساحة الإقليمية (عربية- إفريقية) أو الدولية. الأمر الذي أدى إلى تفاقم هذه القضايا بدلا من حلها. فكل دولة من الدول المغربية لها إدراكاتها وتصوراتها الخاصة تجاه هذه القضايا هي تضع سياساتها وبرامجها بناء على هذا الأساس، ولم يساهم تواجدها معا في الأطر الإقليمية في بناء سياسة موحدة تجاه هذه القضايا وهذا ما أوضحته اللجنة التنسيقية للمنتدى العالمي لمكافحة الإرهاب في اجتماعها الخامس في الرباط أبريل 2014 من أن الدول المغربية فشلت في وضع استراتيجية ناجعة لمكافحة الإرهاب لأنها تستمر في نهج استراتيجيات منفردة¹⁸.

ب- إن بحث المسائل المغربية سواء بينيا أو إقليميا أو دوليا غالبا ما تبحث فيما يجب أن تكون عليه دول الاتحاد منفردة أو ما يجب أن يكون عليه وضع الإقليم. فالدول الأوروبية في محادثاتهما مع الدول العربية تقدم مساعدتها على أساس الاحتياجات اللازمة لترفع هذه الدول إلى مستوى الشريك الاستثماري وغالبا ما تقدم قائمة هذه الاحتياجات بناءً على النظرة المستقبلية لوضع هذه الدول والاهتمام بالجوانب الاقتصادية على حساب الجوانب الأخرى¹⁹.

لذلك فشلت الاحتياجات المجدولة في إحداث التغيير المطلوب حدوثه لدى هذه الدول لأنها لم ترصد. بناء على دراسات معمقة للواقع المغربي الاجتماعي والقيمي²⁰.

ج- ومن جانب آخر فإن هذه المساعدات المقدمة من الجانب الأوروبي لم تكن كافية في ذاتها لإحداث التغيير المطلوب لغياب التنسيق بينها وبين العمل الوطني الحكومي في كثير من الأحيان، وبينها وبين العمل الإقليمي. وقد ذكرنا سابقا أن الإقليم

18. افتتاح الاجتماع الخامس للجنة تنسيق المنتدى الشامل لمحاربة الإرهاب بالرباط. <http://www.maghress.com/telexpresse/25436>.

19. انظر في السياسات الاقتصادية الفاشلة المتبعة في البلدان المغربية.

20. عبد الوهاب عمرو، التنظيم المأزم: مستقبل الاتحاد المغربي بعد الثورات العربية، القاهرة: المركز الإقليمي للدراسات الاستراتيجية، يناير 2013.

التقاليد الإقليمية الضمنية ساهمت في استقرار الإقليم وهي نوع من الالتزام بالحد الأدنى من سياسة ضبط النفس، ومنع تصعيد التوترات لدرجة الخطر. كما أن الاشتراكات المغاربية في المبادرات الإقليمية للتعاون الأمني والسياسي (الشراكة الأوروبية-مغربية، مسار برشلونة، الحوار المتوسط للناطقين) ساهم في التقريب من وجهات النظر السياسية وساهمت في «خلق ثقافة تعاون مغاربية تقوم على ثقافة الجماعة الأمنية لا ثقافة الجماعة الاحترازية»¹⁶.

هذا فضلاً عن أن أحداث الربيع العربي ساهمت في تغيير نظرة النخب السياسية في البلدان المغاربية للتعاون المغاربي كضرورة إقليمية تستدعيها الظروف لمواجهة التحديات الأمنية المشتركة كالإرهاب والهجرة والجريمة المنظمة والسلاح.¹⁷

ففي الماضي ساهم اختلاف الأهداف الاستراتيجية والسياسية للمنظمة المغاربية في توثيق العلاقات البينية، فخلافاً للرؤى الاستراتيجية بين أهمية الدائرة الأفريقية أو الدائرة الأوروبية. فنهج السياسات والاستراتيجيات المنفردة من قبل الدول المغاربية منعها من الاستفادة من المشاريع التنموية البينية. كما ساهم في زيادة علاقة الفتور بين الأشقاء، الأمر الذي حال دون اندماجها الاقتصادي والمؤسسي، هذا فضلاً عن التقديرات الخاطئة لتهديدات الحدود المتجاورة التي عبرت عنها سياسات بعض الأشقاء وأدت إلى قطع العلاقات كما هي حال المغرب والجزائر.

■ إهمال البعد الإقليمي وسيطرة النظرة المستقبلية على حساب النظرة الواقعية :

أ— على الرغم من اشتراك الدول المغاربية في العديد من الأطر الإقليمية والدولية، فإن هذا لم يساهم في خلق سياسات

16. عبدالنور بن عنز، تهديدات غير وجودية. الارتهان المغاربي لصراعات ما دون

الحرب، السياسة الدولية، يناير 2013، ص. 25.

17. نفس المرجع السابق، ص. 24.



وحقيقة أن محتوى سياسات التنمية التي اعتمدت في الدول المغربية قبلاً كانت تدور هي كذلك حول مفهوم النمو، لذلك عجزت عن تحقيق العدالة الاجتماعية الذي هو هدف رئيسي للتنمية الاقتصادية، والذي تسبب في ظهور مؤشرات فشل التنمية كال فقر والبطالة والإرهاب.

فالشراكات الأوروبية سواء الثنائية أو الجماعية عجزت قبلاً وهي وعاجزة حالياً عن معالجة الإشكاليات الأمنية في الإقليم المغربي لأن هذه الشراكة لا تنطوي على حسابات دقيقة للواقع لغياب الدراسات المعمقة للواقع الاجتماعي وقراءته قراءة صحيحة. والمشاريع الأوروبية المطروحة حالياً، لم تحاول أن تصيب الواقع الاجتماعي كتصحيح للرؤية المتوسطة فإن هذه المشاريع لا بد أن تنبع من دراسات داخلية ترصد الاختلالات الاجتماعية والاقتصادية برؤية وطنية واقعية حتى تحقق الهدف منها.

ب- ضعف العلاقات البينية المغربية والشراكة الأوروبية:

اتسمت العلاقات البينية المغربية بنوع من التوافق والانفراج بعد أحداث الربيع العربي بعكس ما كان سابقاً من خلافات ومناورات سياسية أو صراعات (حرب الرمال) فالدول المغربية ونتيجة للإشكاليات الأمنية المشتركة التي تواجهها توصلت إلى حالة للتعاطي مع الأزمات وليس الحل كخطوة أولى يتم فيها وضع حدود وخطوط للحركة تحترم فيها السيادة الداخلية والأمن القومي، وذلك من أجل التنسيق للإشكاليات المشتركة. وحقيقة فإن إقليم المغرب العربي لم يشهد قبلاً حالة من حالات التوتر المرتفع عدا حالة الصراع (الجزائرية- المغربية) أو ما يعرف بحرب الرمال، وحتى أن الخلافات الجزائرية- المغربية لم تصل إلى حد العلاقات العدائية بين البلدين مع أنها لاتصل كذلك إلى علاقات الصداقة، ولكنها لم تصل إلى منزلة العدو الاستراتيجي، فهناك دائماً جنوح للتعايش وتفادي المواجهة بين الطرفين. فالعلاقات المغربية يحكمها نوع من

والثقافي، وعلى الرغم من أن اجتماعات المفوضية الأوروبية في ماي 2013 سعت إلى توثيق التعاون والتكامل الاقتصادي في دول المغرب العربي. في موضوعات كسيادة القانون والأمن والطاقة وقطاع التنمية والتوظيف والنقل والتنمية الريفية وتطوير علاقات أقوى مع المجتمع المدني دعماً لعملية التحول الديمقراطي¹³. وعرضت الدول الثمانية كذلك مشروع شراكة «ديفل» على الدول العربية التي تمر بمرحلة تحول¹⁴.

غير أن هذه المشاريع والاتفاقيات تعكس اختلافاً كبيراً بين ما يقصده الاتحاد الأوروبي من معونات التنمية وبين ما تحتاجه الدول المغربية.

فالمقصد الأوروبي يدور حول مفهوم النمو الاقتصادي وحوله تدور العروض المقدمة. أما الاحتياجات المغربية تدور حول مفهوم التنمية الاقتصادية الشاملة. وشتان بين ما يقصده الغرب وما يريده المغربية¹⁵.

13. مركز معلومات الجوار الأوروبي، الاتحاد الأوروبي يسعى لتوثيق التعاون الأمني مع المغرب العربي www.enpi.info.eu

14. طرحت مصر وفرنسا مبادرة المنتدى المتوسطي لتعميق الشراكة الأوروبية المتوسطية وبمبادرة من مالطا طرح مشروع مجلس المتوسط. وعرضت إيطاليا وإسبانيا مؤتمر الأمن والتعاون في المتوسط، وكلها مشاريع لمعالجات إشكاليات الشراكة الأوروبية المتوسطية. انظر محمد العليمي. مرجع سابق.

15. ينصرف مفهوم النمو الاقتصادي إلى تحقيق النمو في الدخل القومي والنتائج القومي وما يستدجمهما، فهو التوسع الاقتصادي التلقائي غير المتعمد والذي لا يستدعي تغيير في الهيكل الاقتصادي للمجتمع، ويقاس بحجم التغير الكمي في المؤشرات الاقتصادية. وينصرف مفهوم التنمية الاقتصادية إلى إجراء تطوير فعال وواع في التنظيمات والهيكل الاقتصادية للمجتمع فهي التوسع الاقتصادي المقصود والمستند على القوى الاجتماعية والموازن بين القطاعات الاجتماعية والاقتصادية. فالتنمية الاقتصادية تستند على التغير في حجم النشاط الاقتصادي، وتلبية احتياجات الأفراد وتحقيق العدالة الاجتماعية، وبالتالي يمكن تعريف التنمية الاقتصادية بأنها مجموعة من السياسات التي يتخذها مجتمع معين تؤدي إلى زيادة معدلات النمو الاقتصادي استناداً إلى قوة ذاتية مع ضمان تواصل هذا النمو وتوازنه لتلبية حاجات أفراد المجتمع وتحقيق أكبر قدر ممكن من العدالة الاجتماعية.

انظر في ذلك مفصلاً: <http://www.startimes.com>



فالساسة الأوروبية في القرن الحادي والعشرين ترى في الشمال الأفريقي مخزنا عظيما لإنتاج مواد الطاقة المتجددة، حيث عبرت عن ذلك فرنسا وألمانيا التي أعلنت على هامش الاحتفال بإنشاء الاتحاد من أجل المتوسط في يوليو 2008 عن رغبتها في تنفيذ خطة ترمي إلى نقل الطاقة الكهربائية المكتسبة من الحرارة الشمسية من شمال أفريقيا إلى أوروبا وهو ما يسمى بمشروع درزتيك (Deseret) تقنية الصحراء¹¹.

لذلك فقد كانت التعاونات الأوروبية مع الدول المغربية تهتم بالأمور الاقتصادية خاصة، وفي هذه تهتم بمعالجة مسائل سطحية فقط من أجل تهيئة البيئة الملائمة للاستثمار، غير أن الساسة الأوروبيين أدركوا أن غياب الارتكاز على أسس اجتماعية داخلية وقصور النظرة الأحادية، كانا سببا في فشل الاتفاقيات الأوروبية المغربية في تحقيق أهدافها. فإذا كان الاتحاد الأوروبي أصابه الفشل لاستعارته الفرضية الأمريكية في الديمقراطية، وهي أن التنمية الاقتصادية شرط ضروري للوصول إلى الديمقراطية «فرضية المفكر الأمريكي سيمور مارتن ليست»¹². إذ ركز في تعاملاته السياسية على بعض الجوانب الاقتصادية وأهمل الجوانب الأخرى. فإنه أدرك مؤخرًا ضرورة تغيير هذه الفرضية استجابة للأوضاع المتغيرة في الإقليم. أي أن التنمية الاقتصادية لن تكون بدون إحداث التغيير الاجتماعي في العلاقات والثقافة والقيم. (الأرضية الاجتماعية)، أي التركيز على التنمية الاجتماعية؛ حتى يتحقق التغيير المطلوب نحو التنمية الفعلية والديمقراطية، وبالتالي على الجانب الأوروبي النظر بشكل أكثر عمقا للأوضاع المتغيرة في الإقليم وتوسيع مجالات التعاون المشترك يشمل الاهتمام بالجانب الاجتماعي

11. عدنان عباس علي، آفاق التعاون بين الاتحاد الأوروبي ودول المغرب العربي في مجال الطاقة، الحوار المتمدن، العدد 4182، 2013/8/12.

www.ahewar.org/debat/show.art.asp?aid=37

12. أكرم محمد أسود، التنمية الاقتصادية في سبيل العقد الاجتماعي، الوسط، العدد 4198، الخميس 6 مارس 2014.

لدى الدول المغاربية قد يكون ثانويا لدى الطرف الأوربي وبالعكس .

فنقطة الالتقاء بين الحاجة المغاربية والمصلحة الأوربية هي الاحتياجات الأمنية المغاربية، وحتى في هذه نجد الخلاف⁹. ذلك أن كل طرف من الطرفين ينطلق من وجهة نظره الخاصة وتصوراته للوضع ومصالحه الشخصية أولاً. فالمعونات الأوربية تتركز في ضمان تدفق الطاقة والتصدي للإرهاب والجريمة المنظمة والهجرة غير الشرعية وإرساء دعائم الديمقراطية وبنية تشريعية مواتية للاستثمار الأجنبي، وتحرير التجارة وهي اقتصادية بالأساس¹⁰.

أما الاحتياجات المغاربية، ففي أغلبها تنصرف إلى احتياجات مؤسسية، وغالباً ما تكون مركزة في جانب واحد، ولا تسمح للجانب الأوربي بالاقتراب من الجانب السياسي لأنها تعتبره تدخلاً في شؤونها الداخلية.

وبعد أحداث الربيع العربي شهدنا تطوراً ملحوظاً على الصعيد السياسي، فهناك دولتين هما ليبيا وتونس اللتين أعربتا عن رغبتهما في مساعدات كبيرة لاجتياز مرحلة التحول الديمقراطي على كافة الأصعدة. وأصاب الانفراج السياسي بعض الأنظمة الأخرى التي أجرت حزمة كبيرة من الإصلاحات السياسية كالمغرب، وبالتالي فإن ما يريده المغرب العربي إجمالاً هو دعم مشاريع التنمية وبناء القدرات، وتطوير المجتمع المدني، ورفع مستوى الرعاية الصحية، والقضاء على البطالة والمديونية والحد من الهجرة غير الشرعية، وعدم التدخل في الشؤون الداخلية، ولعل هذه الدول قد وصلت إلى قناعة أن البناء والنمو لن يحدث بالتركيز على قطاع واحد دون إحداث تغيير في القطاعات الأخرى.

9. محمد بيلي العليمي، الإقليمية المعيارية / العلاقات المتوسطة على ضوء الربيع العربي، السياسة الدولية، عدد يناير 2013.

10. انظر فرضيات التعاون الأوربي-المغاربي، إبراهيم سيف، «إعادة نظر في العلاقات الأوربية-المتوسطة»، مركز كارينغي للشرق الأوسط، أكتوبر 2001.

<http://www.ceip.org/beirut/publications>

كفضاء مشترك يجب أن تتوفر فيه شروط الأمن والاستقرار والتعاون التي يحقق في النهاية أمن واستقرار دول الاتحاد الأوروبي، وذلك للارتباط العضوي بين أمن أوروبا وأمن المتوسط. كما أوصى بذلك اجتماع بروكسل 1994 بين دول الحلف وبعض الدول المتوسطة ومنها المغرب.

فقد تبنت السياسة الخارجية الأوروبية منذ التسعينيات مفهوم متطور للأمن يقوم على منظور شمولي يهدف إلى نهج سياسة متكاملة للتعاون السياسي والاقتصادي والاجتماعي يتحقق بها الأمن بمفهومه الشامل والمتعدد في المتوسط ليحقق في النهاية الأمن الأوروبي وفق رؤية تقوم على التحول من الاتفاقيات الثنائية إلى اتفاقيات الجوار الأوروبي⁸. غير ان الترتيبات الأمنية الأوروبية مغربية التي اريد لها تحقيق المفهوم المتطور للأمن لم تتمكن من الوصول الى غاياتها نتيجة لجملة من السلبيات حوتها هذه الترتيبات في المفهوم والاليه، وهذه السلبيات هي :

أ- (التعاون الأوروبي مغربي): اختلاف الرؤى والمصالح

تختلف الرؤية الأوروبية عن الرؤية المغربية في النظر للشراكة الأوروبية. فالدول المغربية ترى الطرف الأوروبي سبيلا ومَحْرَجًا لأزماتها الداخلية. أما الطرف الأوروبي فنظرته للإقليم المغربي نظرة ذات بعدين متناقضين فهو من جهة بيئة غنية وقريبة للاستثمار وبالتالي فهو يمثل فرصة العمل المريح قليل الكثافة ومن جهة اخرى هو بيئة خطيرة جدا على أمنه القومي ويتطلب مساعدات واعمال مكلفه جدا، وعليه معالجة أزمات هذه البيئة الأمنية لتهيئتها للاستثمار. وبالتالي فان النظرة الأوروبية للإقليم المغربي تحمل في طياتها مجازفة خطيرة يَجِبُ دراستها والتحقق منها خوفا من اثارها الحاضرة والمستقبلية فما يعد ضروريا وملحا

8. التعاون الثنائي المغربي الأوروبي في المجال الأمني يوسف كانالس 2011/4/18..
<http://www.starimes.com>

مالي على تعزيز الرؤية الأمنية المغاربية الجديدة والحث على ضرورة التأكيد على الانتقال من تنسيقات المقاربة الأحادية ملف الإشكاليات الأمنية بالساحل الأفريقي إلى مقاربة تعاونية. تتداخل فيها محاور الشمال الأفريقي إلى جانب الساحل وجنوب الصحراء الأفريقي، وفي إعلان الرباط في أبريل 2013 أكد وزراء داخلية الاتحاد المغربي على ضرورة إرساء شراكة أمنية بين دول اتحاد المغرب العربي ودول منطقة الساحل والصحراء⁶.

كما ساهمت الأحداث في مالي إلى تغيير في النظرة الجزائرية لمعالجة الإشكاليات الأمنية التي كانت تتحفظ على تضمين مشكلات الساحل الأمنية ضمن محاور التعاون المغاربية وذلك بعد أن وصل التهديد إلى حدودها الشرقية في أحداث مالي⁷.

أما عن المركب المتوسطي الذي تتداخل فيه الدول المغاربية، فإن الدافع الرئيسي وراء انطلاق الشراكة الأوروبية متوسطة هو الدافع الأمني والسياسي وذلك اعتباراً لأهمية هذا المجال الجيو استراتيجي

– في أبريل 2013 عقد وزراء داخلية الاتحاد المغرب العربي اجتماعاً بالرباط. وصدر عن هذا الاجتماع «بيان الرباط». اتفقوا في مجال مكافحة الإرهاب والجريمة المنظمة والتأكيد على اعتماد مقاربة مغاربية شمولية أساسها الجمع بين العمل على توفير مقومات الأمن وتعزيز أسس التنمية بالتنسيق مع كل الشركاء الاستراتيجيين، والعمل على إرساء شراكة أمنية بين دول اتحاد المغرب العربي ودول منطقة الساحل والصحراء. المهم في مجال متابعة مثل هذه الاجتماعات تم الاتفاق على عقد اجتماعات سنوية لوزراء الداخلية وعقد اجتماعات تنسيقية وتشاورية قبل الاجتماعات الدولية والإقليمية.

– في 9 أبريل 2013 الدورة الخامسة عشر لندوة وزراء داخلية بلدان غرب البحر المتوسط مجموعة 5+5 في الجزائر.

وبلاحظ على هذه الاجتماعات الإحساس بخطر التهديدات المشتركة والتطرق أكثر إلى أسباب هذه التهديدات بدلاً من الاكتفاء بمعالجة نتائجها وهو ما نلاحظه مثلاً في اجتماع 24 سبتمبر 2012 التي اهتم بالجانب الثقافي كأحد أسباب التهديدات الأمنية.

6. نحو استراتيجية أمنية مغاربية مشتركة.

[Http://www.maghress.com7agorapresse/38110/2013.4.22](http://www.maghress.com7agorapresse/38110/2013.4.22)

7. الجزائر تتخلى أخيراً عن مقاربتها الأحادية ملف الإرهاب بمنطقة شمال أفريقيا.
www.maghress.com/alalam/48009



دول المنطقة في كافة المناحي الأمنية والمعلوماتية والحدودية وبحث السبل الكفيلة لتحقيق التنسيق في المجال الأمني³.
وبعد شهرين في نوفمبر 2013 في الرباط بالمغرب كان التأكيد على الترابط الأمني بين هذه المركبات الثلاث ظهر ذلك في اجتماع وزراء الخارجية والداخلية لدول اتحاد المغرب العربي مع نظرائهم في دول الساحل والصحراء ومناطق الجوار، كما ضم الاجتماع ممثلي الشركاء الإقليميين والدوليين هذا عدا المؤسسات والمنظمات الحكومية وغير الحكومية التي حضرت الاجتماع، والتي وصل عددها إلى ستة عشر منظمة متعددة التخصصات تصب كلها في مجال الأمن، كل ذلك من أجل توفر رؤية شاملة للوضع الأمني وتحدياته⁴.

كما كانت اجتماعات وزراء الخارجية والداخلية لدول الاتحاد المغربي تزداد كثافة من عام 2012⁵، وانعكست أحداث

3. وكالة الأنباء الليبية <http://www.lana-news.ly>

4. وهذه المنظمات هي : منظمة الأمم المتحدة- اتحاد المغرب العربي- جامعة الدول العربية-الاتحاد الأوروبي- حلف شمال الأطلسي- تجمع الساحل والصحراء- منظمة التعاون الإسلامي- المجموعة الاقتصادية لدول غرب أفريقيا- منظمة الجمارك الدولية- منظمة الهجرة الدولية- المديرية التنفيذية للجنة مكافحة الإرهاب- منظمة الشرطة الدولية- منظمة الطيران المدني- مكتب الأمم المتحدة لمكافحة الجريمة والمخدرات- مكتب الأمم المتحدة لشؤون نزع السلاح- الوكالة الأوربية لإدارة التعاون العملياتي للحدود الخارجية. <http://www.lana-news.ly>

5. وفيما يلي عرض بعض هذه الاجتماعات :

- اجتماع وزراء الخارجية المغاربة في الجزائر 10 / يوليو / 2012.
- في 18 فبراير 2012 في الرباط في الدورة الثلاثين لمجلس وزراء خارجية اتحاد المغرب العربي وضع المبادئ العامة للسياسات الأمنية المغربية.
- في 9 يوليو 2012 في الجزائر مجلس وزراء خارجية دول اتحاد المغرب العربي بيان الجزائر بخصوص الإشكاليات الأمنية.
- 24 سبتمبر 2012 اجتماع وزراء الشؤون الدينية لدول اتحاد المغرب العربي بنواكشوط أكد على ضرورة التحصين الفكري والثقافي للمجتمعات المغربية عبر التشبيث بالذهب المالكي والعقيدة الأشعرية بوصفهما قاسم مشترك بين الدول المغربية.

- مؤتمر غدامس ليبيا-تونس-الجزائر 12 / 1 / 2013.

مقاومة ثقافية وإثنية لسلطة الدولة ومراقبة الحدود. هذا بالإضافة إلى انتشار الأنشطة الإجرامية والتنظيمات الإرهابية، وتزايد معدلات الجريمة المنظمة بجميع أشكالها، مما جعل من منطقة الساحل والصحراء بؤرة من بؤر التوتر والإرهاب.

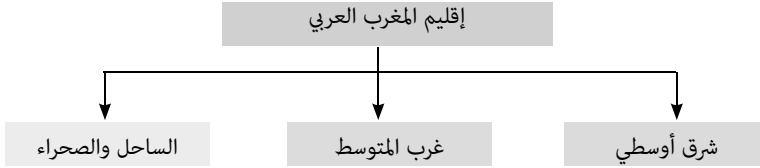
وبعد أحداث الربيع العربي وعضواً عن العمل بشكل منفصل في كل مركب أمني على حده. عملت الدول المغاربية على تشبيك ارتباطاتها بهذه المركبات الثلاث، والعمل بصورة جماعية فيها نوع من التنسيق لمعالجة الإشكاليات الأمنية المتطورة في منطقة الشمال الأفريقي وجنوب الصحراء، وهذا ما ظهر باكراً في الترتيبات المغاربية في عام 2012 في المؤتمر الوزاري الإقليمي حول أمن الحدود الذي عقد بطرابلس في 11 مارس 2012، بعد عام من بداية الأحداث الثورية في تونس وليبيا، والذي ضم وزراء الداخلية والدفاع في كل من ليبيا والجزائر وتونس والمغرب والنيجر وتشاد ومالي ومصر للتباحث في أمن الحدود، وبحث السبل الممكنة لمعالجة التحديات الأمنية لانتشار السلاح والجريمة المنظمة والتخريب والهجرة غير الشرعية، وهو ما يقوم على تعزيز مفهوم الحدود الآمنة بصورة متكاملة ومنسقة.

ويلاحظ هنا أن هذا الاجتماع لم يقتصر على دول الإقليم المغاربي فحسب بل شمل كذلك دول إقليم الساحل والصحراء متمثلاً في (النيجر وتشاد ومالي)، وكذلك إقليم شرق المتوسط في مصر وذلك ما يعكس الرؤية الأمنية المغاربية الجديدة²، التي تقوم على ضرورة التنسيق الجماعي لمواجهة التهديدات المشتركة. وكما تقوم أيضاً على ضرورة إشراك دول الساحل في المباحثات الأمنية الجارية، وانعكس ذلك بوضوح في المؤتمر الوزاري الإقليمي الثاني في 12 سبتمبر 2013 الذي عقد في تشاد حول «تعزيز التعاون الأمني في منطقة الساحل والصحراء». حيث أكدت الوفود على تفعيل خطة عمل طرابلس 2012 باعتبارها آلية لتأطير التعاون بين

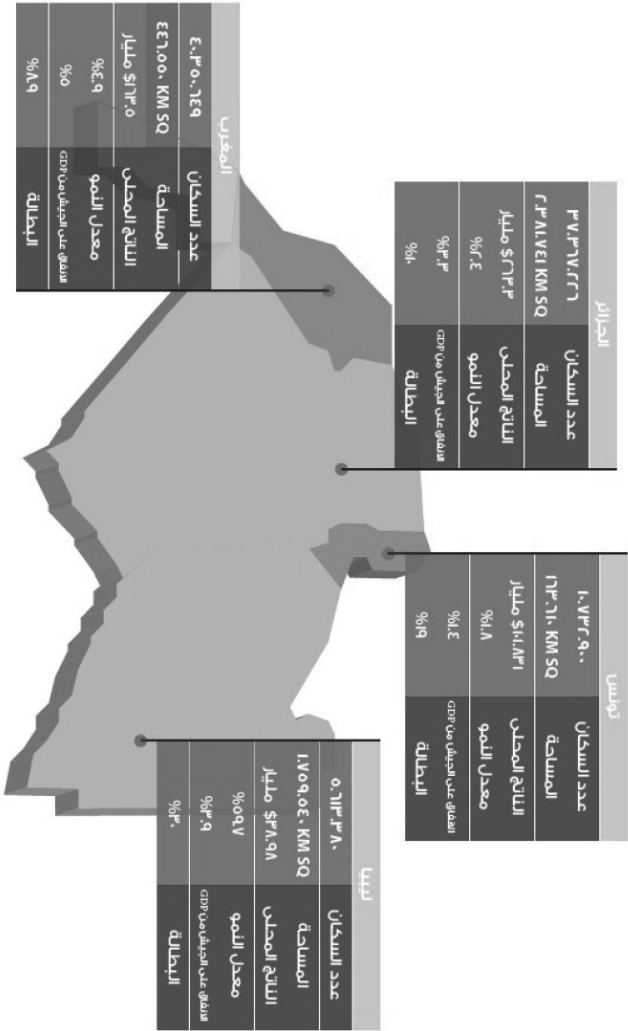
2. راجع المؤتمر واجتماعاته في . www.pm.gov.ly

■ تقييم الوضع الاستراتيجي الإقليمي وإشكالياته الأمنية

يقع إقليم المغرب العربي حسب موقعه الجغرافي ضمن ثلاث مركبات أمنية متداخلة .



فكل مركب من هذه المركبات الثلاث (المتوسطي الساحلي / الغربي) له إشكالياته الأمنية الخاصة به، فالإشكاليات الأمنية لإقليم الساحل والصحراء تنعكس بكل سلبياتها على الإقليم المغربي للتجاور الحدودي. وهذا ما يجعل من الصعب تحييد تأثير الإقليم بالمركبات الثلاثة، فهو ينخرط في شبكة من العلاقات متعدد الجوانب والأبعاد يصعب فصلها أو تحييد تأثير إحداها على الأخرى. لدرجة يصعب معها فرض حزام أمني عازل على أي مركب منها، فكل دولة من دول الإقليم المغربي تشترك في حدودها مع أكثر من دولة فتونس مثلا تشترك في حدودها مع دولتين مغاربيتين هما ليبيا والجزائر، وليبيا تحدها 6 دول مجاورة اثنتين منها من إقليم الساحل : تشاد والنيجر، والجزائر 6 دول اثنتان منها من إقليم الساحل مالي والنيجر، والمغرب دولتين، وموريتانيا 4 دول اثنتان منها من الساحل، مالي والسنغال. وعليه فإن الإشكاليات الأمنية التي تعاني منها الدول المغربية هي نتيجة لهذا التجاور الحدودي مع إقليم الساحل والصحراء المعروف بأزماته الاقتصادية والأمنية؛ نتيجة لتزايد مؤشرات هشاشة الدولة في هذه البلدان ومحدودية نفادها في المجتمع، فالخدمات الضرورية شحيحة وتكاد تنعدم فيها الخدمات الصحية، وهناك



بيانات أولية عن دول المغرب العربي

المصدر:

US Central Intelligence Agency. World Fact Book of 2012. Central Intelligence Agency website (accessed:27 Nov 2012): <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ts.html>

جغرافيتها بتنوع اقتصادي (أراضي زراعية / سياحة / فوسفات في المغرب وتونس / ثروات نفطية في الجزائر وليبيا / الحديد موريتانيا).

كما تتشابه الدول المغربية في طبيعة الإشكاليات الاقتصادية التي تواجهها كذلك وهي :

- ارتفاع البطالة .
- ارتفاع مؤشر الفقر .
- ضعف التغطية الصحية .
- المديونية الخارجية .
- تدني مستوى المعيشة / فشل مشاريع التنمية .
- الهجرة الخارجية / الهجرة غير الشرعية (دول مصدر / دول عبور) .
- قلة المدخرات المائية .

وهذه السمات هي نتيجة لهشاشة سياسات التنمية المتبعة في الدول المغربية في الستينيات والسبعينيات من القرن الماضي، فعلى الرغم من وجود اختلافات في المخططات التنموية المغربية، إلا أن تشابهاتها كانت كبيرة في النتائج .

«استراتيجية الفرص البديلة» الثاني الذي يفرضه تطورات الواقع وأزمات الحاضر هو التعاون وتفعيل العلاقات البينية على كافة المستويات وخاصة الأمنية لأنها ضرورة حالية، بما يسمح بالسيطرة العاجلة والفاعلة على الأوضاع المتفجرة في الإقليم.

بمعنى آخر.. التضحية في الوقت الحاضر بالخيار الأوروبي لصالح الخيار المغربي البيني، لأنه يمثل الفرصة الذهبية الحالية لاستقرار الأوضاع وتحقيق التنمية الفعلية المنشودة وهو ما نقصده باستراتيجية الفرصة البديلة.

ويقوم المقال على تحديد الوضع القائم بإمكانياته وأزماته، ومن ثمة قياس الخيارين المطروحين (البيني-الأوروبي) بحساب تكلفة كل منهما (بحساب المكسب والخسارة) للوصول إلى استقرار الإقليم ومعالجة إشكالياته الأمنية. عليه فإننا سنقسم المقال إلى جزئين: الجزء الأول يتناول تحليل الوضع الاستراتيجي للإقليم ورصد إشكالياته الأمنية، أما الجزء الثاني نعرض فيه الخيارات المتاحة أمام الدول المغربية وتحديات كل منها (بينية-أوروبية).

الجزء الأول-السياق الاستراتيجي المغربي

الخصائص الطبيعية للإقليم المغربي

تتشابه الخصائص الطبيعية للدول المغربية من حيث موقعها في الشمال الأفريقي وتشابهاً في الأشكال التضاريسية فهي تقع بين خطي عرض 37,15⁰ شمالاً وخطي طول 25,77⁰ شرقاً وتعرض لثلاث حالات مناخية: مجال متوسطي، صحراوي، وشبه قاري بجنوب موريتانيا، وهي منطقة جغرافية يحدها من الشمال البحر المتوسط و جنوباً أربعة دول هي النيجر وتشاد ومالي والسنغال، وغرباً المحيط الأطلنطي، وشرقاً مصر، وتشابه أيضاً في تشكيلة السكان (عرب- أمازيغ- أفارقة «الطوارق») كما تتميز من خلال

استراتيجية الفرصة البديلة الاختيار المغربي بين ضرورات الحاضر وطموحات المستقبل

مداخلة السيدة نزيهة أحمد التركي¹

يمر إقليم المغرب العربي حالياً بحالة من الانكشاف الأمني الخطير. إذ تشهد بعض وحداته حالة من الصراع وضعف السيطرة الأمنية، الأمر الذي يستدعي ضرورة التكاتف والنظر للإقليم بنظرة، ورؤية جديدة تقوم على فهم مستنير لمقتضيات الواقع الاجتماعي أولاً والسياسي تالياً، نظرة نتخلى فيها عن المناورات السياسية والدعائية ونقف بجديّة كدول في الإقليم أمام حالة الوجود أو لا وجود.

فقد انعكست الأحداث الثورية السياسية لعام 2011 لبعض دول الإقليم المغربي على استقرار أوضاعه. وإن كانت تلك التغيرات قد بدت في بدايتها قليلة الكثافة وبالإمكان السيطرة عليها وتوجيهها، فإن الأوضاع حالياً بدأت تخرج شيئاً فشيئاً عن السيطرة، وذلك نظراً لشبكة العلاقات العديدة والمعقدة التي تربط الدول المغربية إقليمياً ودولياً. الأمر الذي يجعل دول الإقليم أمام خيارين أحلاهما مر. إما تكثيف الارتباطات الأوروبية اقتصادية وأمنية (ثنائياً أو جماعياً) لحل الأزمات الداخلية، والسيطرة على الارتدادات الأمنية المجاورة. وإما اختيار البديل

1. أستاذة محاضرة بجامعة بنغازي/ليبيا.

فعاليات الندوة التي نظمتها
جمعية الدراسات الدولية
بالتعاون مع
منظمة فريدريش إيبيرت
8 و 9 ماي 2014 حول موضوع :

«الاتحاد المغاربي - الاتحاد الأوروبي
والتحولات في جنوب الصحراء»

المحتوى

- **فعاليات الندوة التي نظمتها جمعية الدراسات الدولية بالتعاون مع مؤسسة فرديتش إيبرت يوم 8-9 ماي 2014 حول موضوع : «الاتحاد المغربي - الاتحاد الأوروبي والتحويلات في جنوب الصحراء».**..... 5
- **نزيهة أحمد التركي**
- استراتيجية الفرصة البديلة : الاختيار المغربي بين ضرورات الحاضر وطموحات المستقبل 7
- **المختار بن نصر**
- التعاون الأمني بين الاتحاد الأوروبي وبلدان المغرب العربي : الآليات والحدود 37
- محمد ابراهيم الحصايري**
- في حاجة الدبلوماسية التونسية إلى الاستشراف... 43

دراسات دولية

مجلة تصدر كل ثلاثة أشهر

عدد 126-127

جوان 2014

سعر المجلة : 10 دنانير

العنوان البريدي : ص، ب، 156 تونس البلقيدير 1012

البريد الالكتروني : aei@topnet.tn

الموقع الالكتروني : www.aei-tn.org

عنوان المقر : عمارة بابل، مدرج ب، الطابق الأول، مونبليزير، تونس

الهاتف : (216) 71 901 683

الفاكس : (216) 71 906 793

الإشتراك السنوي : (الإرسال إلى الخارج بالطائرة)

* تونس : 40 دينار تونسي

* أوروبا : 70 أورو أو ما يعادلها

* بقية البلدان العربية بما في ذلك المغرب العربي : 70 دولار أمريكي أو ما يعادلها

* الولايات المتحدة الأمريكية وآسيا : 100 دولار أمريكي أو ما يعادلها.

المقالات الممضاة لا يتحمل مسؤوليتها إلا أصحابها

تصميم : توفيق الساسي / طبع : تونس قرطاج

تم طبع هذا العمل بمساهمة منظمة فريدريش إيبيرت

© جمعية دراسات دولية

تونس - جوان 2014

ردمدم عدد 03308758

دراسات دولية

مجلة تصدر كل ثلاثة أشهر

عدد 126-127
جوان 2014

المؤسس: الرّشيد إدريس

المدير المسؤول
عزالدين القرقني

رئيس التحرير
بوبكر بن فرج